

Dénomination de l'association	Subventions 2025	Propositions Subventions 2026
A. Associations locales		
1.Club Vosgien de Ribeauvillé et environs : demande formulée, notamment pour travaux au Schelmenkopf notamment de mise aux normes et remplacement fenêtres	1 500,00	3 000,00
2.Harmonie Municipale Vogesia de Ribeauvillé : demande de subvention formulée de 5 000 €: Salaire directeur(3 600 €) achat partitions et pupitres (1 400€)	5 000,00	5 000,00
3.RIBOTOTEM: demande de subvention pour achat ring Boxe		2 000,00
4.Ass.Jeunes Sapeurs Pompiers Pays de Ribeauvillé: demande de subvention formulée(affectée habituellement à l'achat de tenue JSP)	305,00	305,00
5.Ass. Invalides,Anciens combattants et victimes de guerre d'Alsace-Lorraine: pas de demande formulée	300,00	300,00
6.Interludes: demande formulée	3 000,00	3 000,00
7.Amicale des sapeurs pompiers de Ribeauvillé: demande de subvention formulée;(affectée habituellement à la prise en charge cotisation Union Départementale	1 300,00	1 300,00
8.Orchestre MUCKALOCH: subvention pour 3 prestations musicales pendant l'été	1 500,00	1 500,00
9.Syndicat Viticole de Ribeauvillé: traitement des vignes par confusion sexuelle; aide de 20€/ha; (subvention 2025 cumulée avec subvention 2024); provision 2026:6 000 €	11 320,00	6 000,00
10.Cercle Recherches Historiques Ribeauvillé et environs: demande formulée	1 500,00	1 500,00
11.Festival de Musique Ancienne: demande formulée	25 000,00	25 000,00
12.Association Espoir : pas de demande de subvention formulée pour 2 026(Clausmatt)	500,00	500,00
13.Pfifferdaj: subvention de 5500 € aux constructeurs de chars (15 chars) 4500€ (char sans moteur) et 3 000 € aux groupes à pied (4 groupes)	93 000,00	93 000,00
14. Comité des Fêtes: subvention pour l'atelier couture ; DCM 11/3/2026	60 000,00	60 000,00
15.Cie Indigo: ateliers théâtre enfants et adolescents (provision)	800,00	800,00
16.Cirquanium: demande de subvention pour l'acquisition de matériel et organisation d'activités ; DCM du 11/3/2026		3 000,00
17.Conférence caritative St Grégoire de Ribeauvillé et environs	1 000,00	1 000,00
18. Atelier musée : subvention exceptionnelle pour une formation et une expo en 2025	2 400,00	
19.Rappschwirrer ritter: subvention association nouvelle en 2025	300,00	
20.Ribolab: demande pour acquisition de matériel en 2025	1 450,00	
21.Objectif Photos: demande pour acquisition de matériel en 2025	500,00	
22.Roi-ppolstein: subvention association nouvelle en 2025	300,00	
23.La forge aux couleurs (atelier creatif peinture, modelage,...: subvention de démarrage ; DCM 18/2/2026		300,00
TOTAL A	210 975,00	207 505,00
B.Associations diverses		
APALIB: demande de subvention formulée	500,00	500,00
APAMAD: demande de subvention formulée	500,00	500,00
ALEOS: actions menées dans la résidence du Lutzelsbach à destination des seniors isolés		500,00
TOTAL B	1 000,00	1 500,00
C.Etablissements scolaires		
1.Fondation Providence de Ribeauvillé		
forfait externat de 550,00€ X 29 élèves de Ribeauvillé (24 élèves en 2025)	13 200,00	15 550,00
Subvention classes de découverte :provision	347,60	500,00
2.Ecole élémentaire Rotenberg : OCCE		
Classe de découverte OCCE école élémentaire (DCM17/12/2025)	1 327,20	3 100,00
Classes bilingues et crédit de Noël: OCCE école maternelle (1095 €) et élémentaire (2 685€)	3 875,00	3 780,00
TOTAL C	18 749,80	22 930,00

Dénomination de l'association	Subventions 2025	Propositions Subventions 2026
D. ECOLES DE MUSIQUE		
1.Ecole de musique de Ribeauvillé "Les Ménétriers":		
Pratiques collective(ensemble des jeunes) : 7,62 €/heure x 3 ateliers x 35 semaines	1 333,50	800,00
Coordination et direction	12 230,00	7 549,00
Participation 50 % frais d'inscription des jeunes pratiquant 1 instrument à vent et membre de la Vogesia (soit 342 € X 13 élèves concernés ;PM 15 élèves en 2025)	5 130,00	4 446,00
Participation CDMC 7,50 € X 32 élèves X 10 mois (40 élèves en 2025)	3 000,00	2 400,00
TOTAL D	21 693,50	15 195,00
E.Dotation action sociale personnel communal		
Amicale du Personnel de la ville de Ribeauvillé (œuvres sociales): demande formulée:voyage et divers (3 000€) Bons enfants personnel (585 €)et Bons retraités à 35 € (5 500 €)	8 540,00	9 085,00
TOTAL E	8 540,00	9 085,00
F. Associations sportives : 16€/jeune licencié et 8 €/licencié adulte		
ASR Football (170 licenciés: 74 A + 96 J)	1 480,00	1 952,00
ASR Football: aide au fonctionnement	8 000,00	8 000,00
Entente Judo club Kodokan Ribeauvillé/ Bergheim(45 licenciés: 37 A + 8 J)	776,00	656,00
RIBOTOTEM: Gymplaisir/Bodyform (49 licenciés A)	384,00	392,00
Ass. sportive école Rotenberg	160,00	160,00
Ass. sportive école Ste Marie	160,00	160,00
Ass. sportive Collège Ménétriers	160,00	160,00
Ass. sportive Collège Ste Marie	160,00	160,00
Ass. sportive Lycée	160,00	160,00
Handball club Ribeauvillé(154 licenciés: 56 A +98 J)	2 080,00	2 016,00
RIBOTOTEM Club échecs (22 licenciés: 11 J +7A)	136,00	296,00
France shotokan Ribeauvillé: provision (PM 38 licenciés en 2025)	520,00	520,00
Volley club (57 licenciés: 21 J+ 36 A)	200,00	624,00
Basket (86 licenciés: 69 J + 36 A)		1 240,00
Cercle St Sebastien Bergheim (tennis de table): stages de decouverte pour les scolaires DCM 18/2/2026		250,00
Déplacement compétitions sportives:provision	1 000,00	1 000,00
TOTAL F	15 376,00	17 746,00
G.Autres subventions		
1.Commune de Ribeauville: pas de demande en 2026	1 000,00	
2.Actions de coopération décentralisée: GESCOD Pool Congo	15 100,00	15 100,00
TOTAL G	16 100,00	15 100,00
H.Enveloppe pour travaux (investissement)		
Restauration de maisons anciennes et de murets du vignoble : selon nouveau dispositif: subventions versées ou engagées: 21 000€	25 000,00	30 000,00
TOTAL H	25 000,00	30 000,00
TOTAL SUBVENTIONS	317 434,30	319 061,00
BP 2026:295 000 €(fonctionnement) et 25 000 €(investissement) soit 320 000 € ;Provision à inscrire en DM budgétaire:10 000€		

nom de l'association		nature de l'avantage							
				TOTAL LOCAUX	autres:	disposition de personnel ou prestation	taux horaire	TOTAL PERSONNEL	TOTAL GENERAL
		mise à disposition de salle							
1 fêtes diverses						888,00	40,00	35 520,00	35 520,00
2 Bayou club	Salle du Théâtre 250 €/mois			2 500,00					2 500,00
3 archers	gymnase	15,00	15,00	225,00					225,00
4 volley	gymnase	50,00	15,00	750,00					750,00
5 Judo	gymnase	100,00	15,00	1 500,00					1 500,00
6 France shotokan	gymnase	158,00	15,00	2 370,00					2 370,00
7 Badminton	gymnase	156,00	10,00	1 560,00					1 560,00
8 ASR Football	gymnase	150,00	15,00	2 250,00	Stades	-	-	26 000,00	28 250,00
9 ASR Football	club house 450 €/mois et vestiaires 450 €/mois			10 800,00					10 800,00
10 Gymplaisir	gymnase	32,00	15,00	480,00					480,00
11 Handball	gymnase	306,00	10,00	3 060,00					3 060,00
12 basket	gymnase	75,00	15,00	1 125,00					1 125,00
13			15,00	-					-
14 Ribototem boxe	gymnase	128,00	15,00	1 920,00					1 920,00
15 Cirquantium	gymnase	138,00	10,00	1 380,00					1 380,00
	Parc 1 jour			750,00					750,00
16 Interludes	locaux 500 €/mois			6 000,00					6 000,00
17 Marché de Noël						1 080,00	40,00	43 200,00	43 200,00
18 Atelier reliure	Maison Jeanne d'arc 250 €/mois			3 000,00					3 000,00
19 Cercle de la Rotonde	Parc			5 000,00					5 000,00
20 festival musique ancienne	Maison Jeanne d'Arc			500,00					500,00
	Chapelle 2 semaines			400,00					400,00
	Salle du Théâtre 1 jour			250,00					250,00
21 Comité des fêtes									-
	atelier couture								
	Locaux Ancien Tribunal 250 €/mois			3 000,00					3 000,00
22 Les plumes de Ribeaupillé	Maison Jeanne d'arc 250 €/mois			3 000,00					3 000,00
	Chapelle 3 semaines			600,00					600,00
23 Vogésia	locaux Maison Jeanne d'arc 500€/mois			6 000,00					6 000,00
	Parc 3 jours			2 250,00					2 250,00
24 Ribototem	locaux maison Jeanne d'arc 1000€/mois			12 000,00					12 000,00
	locaux école du Rotenberg 200 €/mois			2 400,00					2 400,00
	Salle du Théâtre 500 €/mois			6 000,00					6 000,00
25 Ecole musique	locaux Maison Jeanne d'arc 650€/mois			7 800,00					7 800,00
26 Amicale personnel hôpital	Caveau /SDT 1 jour			450,00					450,00
27 association sportive culturelle turque	locaux maison Jeanne d'arc 500€/mois			6 000,00					6 000,00
	Chapelle 4 semaines			800,00					800,00
28 Cercle recherches histo.	Ancienne Sous-Préfecture 500€/mois			6 000,00					6 000,00
	Caveau 1 jour			250,00					250,00
29 Syndicat Apiculteurs	Altenholz 500€/mois			6 000,00					6 000,00
	Salle du Théâtre 2 jours			500,00					500,00
30 Ass.Indigo	Maison Jeanne d'arc			500,00					500,00
31 Amicale donateurs sang	SDT 5 jours			1 250,00					1 250,00
32 Amis Verreries	Chapelle-école 250/mois			3 000,00					3 000,00
33 Apfelbisser	Ancien lavoir 250€/mois			3 000,00					3 000,00
	Chapelle 3 jours			100,00					100,00
	Maison Jeanne d'arc 250€/mois			3 000,00					3 000,00
34 Dorfbrüader	Salle tour Bouchers 2 jours			100,00					100,00
35 Muckaloch	Caveau 100 €/mois			1 200,00					1 200,00
36 Ass.talipot	locaux école Rotenberg 175€/mois			1 750,00					1 750,00
37 Stumbahlsel	Maison Jeanne d'arc 250€/mois			3 000,00					3 000,00
38 Amicale des retraités	Caveau1 jour			250,00					250,00
39 Filz en délire	Maison Jeanne d'arc 250€/mois			3 000,00					3 000,00
40 Arboriculteurs	Salle tour Bouchers			430,00					430,00
41									
42 Club photo	Maison Jeanne d'Arc			1 000,00					1 000,00
43 St Vincent de Paul	Maison Jeanne d'arc 250€/mois			3 000,00					3 000,00
44 Université Populaire	Maison Jeanne d'arc 250€/mois			3 000,00					3 000,00
45 Sam donne des ailes	SDT et caveau 2 jours			500,00					500,00
46 Club Vosgien	SDT et caveau 2 jours			500,00					500,00
47 Anciens combattants	Salle théâtre 2 jours			500,00					500,00
48 Confrérie rois mages	Maison Jeanne d'arc 250 €/mois			3 000,00					3 000,00
49 Croix bleue	Maison Jeanne d'arc 250€/mois			3 000,00					3 000,00
50 Conservatoire des Arts graphiques	ancien abattoir 500€/mois			6 000,00					6 000,00
51 Ribolab	Ancienne école des filles 500 €/mois			6 000,00					6 000,00
52 PG Team									-
53 foire aux vins synd.viticole	Parc 3 jours			2 500,00					2 500,00
	Caveau 1 jour			250,00					250,00
54 Amical personnel Ville	Maison Jeanne d'Arc 1 jour			250,00					250,00
55 Caravane des illuminés avertis	Maison Jeanne d'arc 250€/mois			3 000,00					3 000,00
56 Spéleo	Maison Jeanne d'arc 250€/mois			3 000,00					3 000,00
TOTAL				166 255,00 €	0,00 €			104 720,00 €	270 975,00 €

estimation en €	Nature de la prestation
35 520,00	mise à disposition de personnel à titre occasionnel
2 500,00	mise à disposition de locaux (Salle Théâtre)
225,00	mise à disposition de locaux (gymnase)
750,00	mise à disposition de locaux(gymnase)
1 500,00	mise à disposition de locaux(gymnase)
2 370,00	mise à disposition de locaux(gymnase)
1 560,00	mise à disposition de locaux(gymnase)
28 250,00	mise à disposition de personnel et de locaux; prestation(gymnase et stades)
10 800,00	mise à disposition de locaux(club house et vestiaires)
480,00	mise à disposition de locaux(gymnase)
3 060,00	mise à disposition de locaux(gymnase)
1 125,00	mise à disposition personnel/ de locaux(gymnase)
-	mise à disposition de locaux (gymnase)
1 920,00	mise à disposition de locaux (gymnase)
2 130,00	mise à disposition de locaux (gymnase)
6 000,00	mise à disposition de locaux (MJA)
43 200,00	mise à disposition de personnel à titre occasionnel
3 000,00	mise à diposotion de locaux (MJA)
5 000,00	mise à disposition de locaux (Parc)
1 150,00	mise à disposition de locaux
3 000,00	mise à disposition anc.tribunal
3 600,00	mise à disposition de locaux (M Jeanne d'arc et chapelle)
8 250,00	mise à disposition de locaux(maison Jeanne d'arc)
20 400,00	mise à disposition de locaux (MJA)
	mise à disposition de locaux (Ecole)
	mise à disposition de locaux (SDT)
7 800,00	mise à disposition de locaux(MJA)
450,00	mise à disposition de locaux
6 000,00	mise à disposition de locaux(Maison Jeanne Arc)
7 050,00	mise à disposition de locaux (chapelle)
	mise à disposition de locaux(anc.Sous-Préfecture))
	mise à disposition de locaux
6 500,00	mise à disposition de locaux(Altenholz + salles)
500,00	mise à disposition de locaux (MJA)
1 250,00	mise à disposition de locaux(salle théâtre don du sang)
3 000,00	mise à disposition de locaux(chapelle Verrerie)
6 100,00	mise à disposition de locaux(anc.lavoir/verger école)
	mise à disposition de locaux (chapelle)
100,00	mise à disposition de locaux(salle tour des bouchers)
1 200,00	mise à disposition de locaux (caveau)
1 750,00	mise à disposition de locaux(Ecole Rotenberg)
3 000,00	mise à disposition Maison Jeanne d'Arc
250,00	mise a disposition caveau
3 000,00	mise à disposition Maison Jeanne d'Arc
430,00	mise a disposition salle tour des Bouchers
1 000,00	mise à disposition locaux MJA
3 000,00	mise à disposition Maison Jeanne d'Arc
3 000,00	mise à disposition de locaux (Maison Jeanne d'Arc)
500,00	mise à disposition de locaux salle théâtre
500,00	mise à disposition de locaux
500,00	mise à disposition de locaux (salle théâtre)
3 000,00	mise à disposition de locaux (MJA)
3 000,00	mise à disposition de locaux (Maison Jeanne d'Arc)
6 000,00	mise à disposition de personnel et locaux
6 000,00	mise à disposition de personnel et locaux
-	mise à disposition de personnel
2 750,00	mise à disposition de locaux/ personnel à titre occasionnel
250,00	mise à disposition de locaux Maison Jeanne d'Arc
3 000,00	mise à disposition de locaux Maison Jeanne d'Arc
3 000,00	mise à disposition de locaux Maison Jeanne d'Arc
270 975,00 €	

COMPTES	DEPENSES FONCTIONNEMENT	MONTANT	COMPTES	RECETTES FONCTIONNEMENT	MONTANT
c/615673	Maintenance extincteurs	5 000,00	c/741121	Dotation solidarité rurale (dotation définitive: 130 000€)	30 000,00
c/6152211	Entretien bâtiments	-5 000,00			
c/6152212	Réparation chaudières	-5 000,00			
c/615687	Maintenance préventive chaudières(rattrapage facturation 2025)	5 000,00	c/70621	Régie Médiathèque (gratuité depuis mai 2026)	-3 300,00
c/64131	Salaire Directeur Ribolab	19 000,00			
c/6451	Charges patronales	6 000,00	C75888	Amendes dépôts sauvages déchets	1 300,00
c/6453	Charges patronales	1 000,00			
c/6454	Charges patronales	1 000,00			
c/65568	Régularisation avance de trésorerie au SIVU (avant dissolution)	17 000,00	c/748312	Dotation compensation TP (dotation intégralement supprimée: PM 92 000€ en 2024)	-28 000,00
c/6161	Primes d'assurances (régularisation hausse assurances véhicules)	8 000,00			
c/65748	Subventions associations (transfert vers subvention investissement)	-5 000,00			
c/65748	Subvention associations (provision)	10 000,00			
c/023	Virement section d'investissement	-57 000,00			
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	0,00		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	0,00

	DEPENSES INVESTISSEMENT	MONTANT		RECETTES INVESTISSEMENT	MONTANT
c/16878	Remboursement dernière annuité Espace Mertian	200 000,00	c/021	Virement section de fonctionnement	-57 000,00
c/2151/60	Aménagement rue du Lutzelbach (complément: coût total: 532 000 €)	85 000,00	c/27638	Régularisation avance de trésorerie au SIVU	17 000,00
c/2313/138	Travaux école du Rotenberg (dont végétalisation cour)	30 000,00			
c/2188/36	Confection rideaux inifugés école Rotenberg	2 700,00			
c/2111/86	Acquisition parcelle forestière Muesberg	6 600,00	c/024	Vente ancien Tribunal	400 000,00
c/2151/103	Abris de nourrissage centre équestre	24 000,00			
c/2031/103	Solde maîtrise d'œuvre Centre équestre (révision de prix)	700,00			
c/2188/111	Abris de touches stade annexe	6 000,00			
c/20422	Subvention restauration maisons anciennes	5 000,00			
	OPERATIONS D'ORDRE			OPERATIONS D'ORDRE	
c/21621/041	Acquisition mobilier donation Gall (intégration dans l'actif)	400 000,00	c/10251/041	Dons et legs en capital (enregistrement de la donation)	400 000,00
c/2138/041	Régularisation avances sur marchés publics	25 000,00	c/238/151	Régularisation avances sur marchés publics	25 000,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	785 000,00		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	785 000,00

	TOTAL	785 000,00		TOTAL	785 000,00
--	-------	------------	--	-------	------------

CONVENTION DE MANDAT DE FACTURATION PAR ONF

La présente convention a été conclue entre les parties ci-après identifiées :

La commune de [...], collectivité territoriale, dont le siège social est situé à [...], représentée par son-sa Maire, Monsieur-Madame [...] agissant en vertu d'une délibération de son conseil municipal n°[...] en date du [...].

Ci-après dénommée « **la collectivité** » ou le « **mandant** »,

D'UNE PART,

L'Office national des forêts, établissement public à caractère industriel et commercial, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 662 043 116, ayant son siège social au 2 Bis Avenue du Général Leclerc CS 30042 Cedex 94704 MAISONS-ALFORT, dont l'agence est située à [...], représenté par [Nom, fonction], dûment habilité par décision n° [...].

Ci-après dénommé « **l'ONF** » ou « **le mandataire** »,

D'AUTRE PART.

EXPOSE PREALABLE

Les forêts relevant du régime forestier, qu'elles appartiennent à l'État ou aux collectivités territoriales, sont placées sous le régime forestier en application des articles L. 211-1 et suivants du code forestier.

En application de l'article L. 214-6 du code forestier, les ventes de coupes de bois dans les forêts relevant du régime forestier appartenant aux collectivités sont faites à la diligence de l'ONF, qui agit en tant que vendeur pour le compte de la collectivité propriétaire. Ces ventes donnent lieu à l'émission de factures.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'obligation d'émission de factures électroniques instaurée par l'article 26 de la loi n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022, codifiée à l'article 289 bis du code général des impôts, les factures de vente de bois destinées à tout professionnel assujetti à la TVA, émises à compter du 1^{er} septembre 2026, doivent obligatoirement être transmises sous forme électronique via la plateforme Chorus Pro.

Pour les ventes réalisées en application de l'article L. 214-6 du code forestier, la collectivité a la possibilité d'émettre la facture sur la base des éléments commerciaux transmis par l'ONF

puis de la transmettre à l'acheteur par voie dématérialisée ou de faire réaliser ces opérations par un tiers.

La collectivité a choisi de confier à l'ONF un mandat, au sens des articles 1984 et suivants du code civil, dont l'objet est la facturation des ventes réalisées en application de l'article L. 214-6 du code forestier, à l'exclusion des ventes dites « groupées » réalisées en application de l'article L. 214-7 du code forestier et de toute mission d'encaissement, le comptable public assignataire restant compétent pour recouvrer les sommes facturées auprès de l'acheteur.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

CONVENTION

Article 1 – Objet du mandat

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'ONF intervient, en qualité de tiers facturant, pour assurer au nom et pour le compte de la [Nom de la collectivité], s'agissant exclusivement des ventes de coupes de bois réalisées par l'ONF en application de l'article L. 214-6 du code forestier :

- la préparation des factures relatives aux ventes de coupes de bois réalisées par l'ONF pour le compte de la collectivité dans les forêts relevant du régime forestier lui appartenant ;
- l'émission de ces factures au format électronique conforme aux spécifications de l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) ;
- le dépôt sur la plateforme Chorus Pro pour le compte de la collectivité propriétaire ;

Sont expressément exclus du champ de la présente convention :

- les ventes de bois dites « groupées » réalisées par l'ONF en application de l'article L. 214-7 du code forestier ;
- l'encaissement des recettes issues des ventes de l'article L. 214-6 du code forestier.

Article 2 – Périmètre du mandat

La présente convention s'applique aux forêts relevant du régime forestier suivantes, propriétés de la collectivité : [nom de la forêt]

Article 3 – Modalités de facturation

Dans le cadre des ventes réalisées en application de l'article L. 214-6 du code forestier, l'ONF dispose des informations nécessaires à l'établissement des factures en sa qualité de vendeur. Il prépare les factures au nom de la collectivité sur la base des contrats de vente et des éléments de liquidation issus des opérations de vente qu'il a conduites.

Chaque facture comprend obligatoirement :

- L'identification du fournisseur : dénomination, adresse et SIREN de la collectivité propriétaire, au nom de laquelle la facture est émise ;
- L'identification du destinataire (acheteur de bois) : nom ou raison sociale, adresse, SIREN le cas échéant ;
- La date d'émission et le numéro de facture séquentiel ;
- La désignation précise des coupes ou lots de bois vendus, le volume ou la quantité, et le prix unitaire ou forfaitaire issu du contrat de vente ;
- Le montant hors taxe, le taux et le montant de TVA applicable (ou la mention d'exonération le cas échéant) ;
- Le montant total toutes taxes comprises ;
- Les conditions de règlement et les modalités de paiement conformes aux conditions de vente ;
- La référence au contrat de vente ONF correspondant.

Article 4 – Modalités de dépôt sur Chorus Pro

L'ONF dépose les factures sur la plateforme Chorus Pro au nom et pour le compte de la collectivité, selon les modalités suivantes :

- Mode de dépôt : [Portail web Chorus Pro / EDI / Service API Chorus Pro] ;
- Format des factures : UBL 2.1 ou CII (Cross Industry Invoice) conforme au standard EN 16931 ;
- Délai de dépôt : l'ONF s'engage à déposer la facture dans un délai maximum de 5 jours ouvrés à compter de la vente, conformément aux clauses générales des ventes de bois.

Article 5 – Gestion des rejets et rectifications

En cas de rejet d'une facture par Chorus Pro ou par le destinataire, l'ONF :

- Informe la collectivité du rejet dans un délai de [3] jours ouvrés suivant la notification ;
- Indique le motif de rejet apparaissant dans Chorus Pro ;
- Prépare une facture rectificative après accord de la collectivité sur les corrections à apporter ;
- Procède à un nouveau dépôt dans un délai de [5] jours ouvrés à compter de la réception des éléments rectifiés.

Les éventuels avoirs sont gérés selon les mêmes modalités que les factures initiales.

Article 6 – Rémunération de l'ONF

La présente convention est conclue à titre gracieux. L'ONF accomplit la mission de tiers facturant qui lui est confiée sans perception d'honoraires ni rémunération de quelque nature que ce soit de la part de la collectivité.

Article 7 – Obligations générales des parties

7.1. Pour l'ONF

Dans le cadre de la présente convention, l'ONF s'engage à :

- Agir en qualité de tiers facturant de bonne foi, dans le respect des intérêts de la collectivité ;
- Respecter la réglementation applicable en matière de facturation électronique et de comptabilité publique ;
- Garantir la confidentialité des données transmises par la collectivité ;
- Désigner un interlocuteur référent pour la gestion de la présente convention ;
- Transmettre à la collectivité sur la plateforme Chorus Pro les informations nécessaires au recouvrement des factures par le comptable public ;
- Signaler sans délai tout incident technique affectant la plateforme Chorus Pro ou la qualité du service rendu.

7.2. Pour la collectivité

La collectivité s'engage à :

- Fournir à l'ONF, dès la signature de la présente convention et à chaque modification, ses paramètres Chorus Pro à jour (SIREN, code service, engagement juridique, coordonnées de l'ordonnateur, régime de TVA) nécessaires au dépôt des factures ;
- Informer l'ONF de toute modification de ses paramètres Chorus Pro dans un délai de [5] jours ouvrés avant la date prévue du prochain dépôt ;
- Ne pas émettre, par ses propres moyens ou par un autre tiers, de factures au titre des ventes relevant du champ de la présente convention, afin d'éviter tout double envoi sur Chorus Pro.

Article 8 – Durée

La présente convention est conclue pour la durée du mandat des membres du conseil municipal soit jusqu'à la désignation du prochain conseil municipal. Elle entre en vigueur dès sa signature.

Article 9 – Cessation du mandat

Chacune des parties peut mettre un terme à la convention moyennant un préavis de trois mois.

Article 10 – Litiges

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention relève de la compétence du tribunal administratif territorialement compétent.

Avant de saisir cette juridiction, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

Article 11 – Signature électronique

Les parties sont convenues de signer électroniquement la présente convention, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du code civil, par le biais d'un service qui garantit la sécurité et l'intégrité des copies numériques de cette convention conformément aux lois et règlements sur la signature électronique. Chaque partie s'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour s'assurer que la signature électronique de cette convention est réalisée par leur représentant dûment habilité à cette fin. Chaque partie reconnaît et accepte que sa signature de la convention via le processus électronique a été donnée en pleine connaissance de la technologie utilisée, des conditions d'utilisation et des lois et règlements sur la signature électronique, et en conséquence, renonce, par les présentes, de façon irrévocable et inconditionnelle à son droit d'entreprendre toute action ou réclamation directement ou indirectement liée à la fiabilité de ce processus de signature électronique ou à la preuve de son intention à conclure cette convention.

Fait à [...], le [...]

Le mandant,
La commune de [...]

Le mandataire,
L'ONF

Objet : Facturation électronique des ventes de bois – demande de position de la collectivité

Madame, Monsieur,

En application du code forestier, l'Office national des forêts met en œuvre le régime forestier et procède à ce titre à la vente des bois des collectivités. Jusqu'à présent, l'ONF facture ces ventes pour le compte de la collectivité.

Prévue par l'article 289 bis du code général des impôts, la réforme de la facturation électronique, applicable à compter du 1^{er} septembre 2026, impose qu'à cette date les collectivités émettent les factures et les transmettent sous format électronique via la plateforme Chorus Pro.

Dans un souci de continuité de l'organisation actuelle et pour faciliter la mise en œuvre de cette réforme pour ce qui concerne les ventes de vos bois non groupées avec d'autres collectivités (dites ventes simples), l'ONF peut assurer l'émission des factures pour votre compte, via un mandat de facturation. Cette solution répond à un schéma standard et connu des comptables publics.

Dans ce cadre, il vous est possible :

- Soit de ne pas donner mandat à l'ONF et de prendre directement en charge l'émission des factures électroniques via Chorus Pro, sur la base d'un bordereau de facturation mis à votre disposition par l'ONF sur le Portail des collectivités,
- Soit de donner mandat à l'ONF, pour émettre et déposer la facture sur Chorus Pro, pour votre compte. Ce service sera assuré gratuitement par l'ONF. Il pourra y être mis fin à tout moment par décision de votre assemblée délibérante.

Pour respecter la date du 1^{er} septembre, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer votre choix avant le 31 août 2026, selon la procédure détaillée dans le message électronique d'envoi de ce courrier.

A réception de votre réponse, si vous avez choisi le mandat, votre agence territoriale vous enverra une convention de mandat à renvoyer signée après délibération de votre assemblée.

Votre agence reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur ce dispositif et pour vous accompagner dans vos démarches.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

L'Office national des forêts

Communes forestières France

Commune de Ribeauvillé
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
Décision n°16/ 2026

Objet :

DECISION D'ACCEPTATION DE REMBOURSEMENT D'ASSURANCE

VU les dispositions de l'article L.2122-22 alinéa 5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération n°8 du Conseil Municipal du 21 mars 2026 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation à son Maire et pour la durée du mandat, d'une partie de ses attributions ;

M. le Maire décide,

L'assurance GROUPAMA de la Commune de Ribeauvillé a déjà versé une indemnisation d'un montant de 5 114.35 €, décision n°17-2024, dans le cadre du sinistre n°2024646031 002. Ce remboursement est intervenu à la suite des infiltrations d'eau au niveau de la toiture des services techniques, causées par les violents intempéries du 01/08/2024. L'assurance GROUPAMA vient de procéder à la régularisation des indemnités différées d'un montant de 1 193.04 €.

L'indemnisation complémentaire est acceptée.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal et sera inscrite au registre des décisions du Conseil Municipal.

Fait à Ribeauvillé, le 27/05/2026

Le Maire

Jean-Louis CHRIST



Transmise en Préfecture le :
Notifiée le :
Affichée le :



MAIRIE DE
21 MAI 2026
RIBEAUVILLE

Le 12.05.2026

SD: 86601092218041A



000083 (000073) - 0001/0001
CL2099 (319797)

Pour tous renseignements, contactez :
MADAME WACHENHEIM GABIE
101 ROUTE DE HAUSBERGEN
CS 30014 SCHILTIGHEIM
67012 STRASBOURG CEDEX
TEL : 03 88 19 48 40 POSTE :

N'oubliez pas de rappeler ces références :

Règlement n° 081088197
Sinistre n° 2024646031 003
Souscripteur 72114055W 51223

Vos références

COMMUNE DE RIBEAUVILLE
2 PLACE DE L HOTEL DE VILLE
68150 RIBEAUVILLE

Le décompte de votre règlement est le suivant :

DOMMAGES IMMOBILIERS

1.193,04

**INFILTRATIONS PAR LA TOITURE SERVICES TECHNIQUES
INDEMNITE DIFFEREE**

Groupama Grand Est

101 Route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex. 379 906 753 RCS Strasbourg
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'ACPR 4 place de Budapest 75009 PARIS
Immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 13 003 066

Nous vous souhaitons bonne réception du chèque de : **1.193,04** €

GROU1169

GROU1169
0489337

 BNP PARIBAS		VERIFIER L'ABSENCE DE SURCHARGE Chèque protégé par F.H.D. 	
Payez contre ce chèque non endossable *MILLE CENT QUATRE-VINGT TREIZE* sauf au profit d'un établissement bancaire ou assimilé			
*EUROS QUATRE CTS*****			
*COMMUNE DE RIBEAUVILLE*****			
Payable en France		Compte	
ELYSEE HAUSSMANN ENTREPRISES 83 BD SEBASTOPOL 75002 PARIS Guichet 00819 TEL : 01 55 23 70 06		à SCHILTIGHEIM GROUPAMA GRAND EST 101 ROUTE DE HAUSBERGEN CS 30014 SCHILTIGHEIM 67012 STRASBOURG CEDEX	
chèque n°		le 12.05.2026	
0489337		**1193,04****	

261618 / 22

CLIP - NUMEN Services 2025 / 04



01011003

0489337 0750000249031 081312618642

(12)

B. D. ————



COMMISSIONS LOCALES



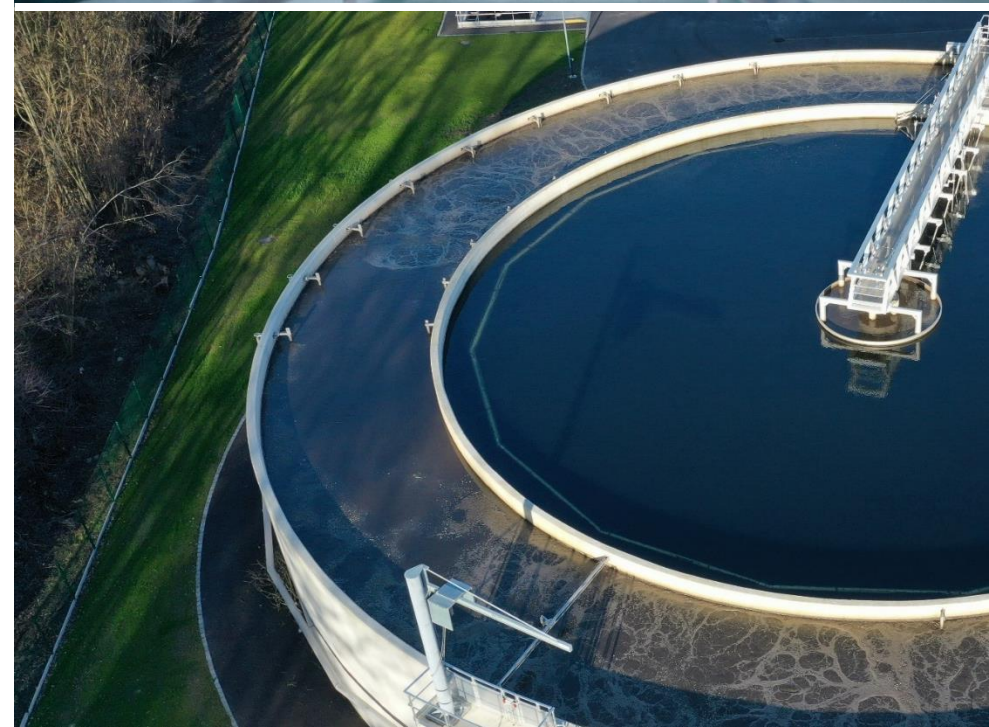
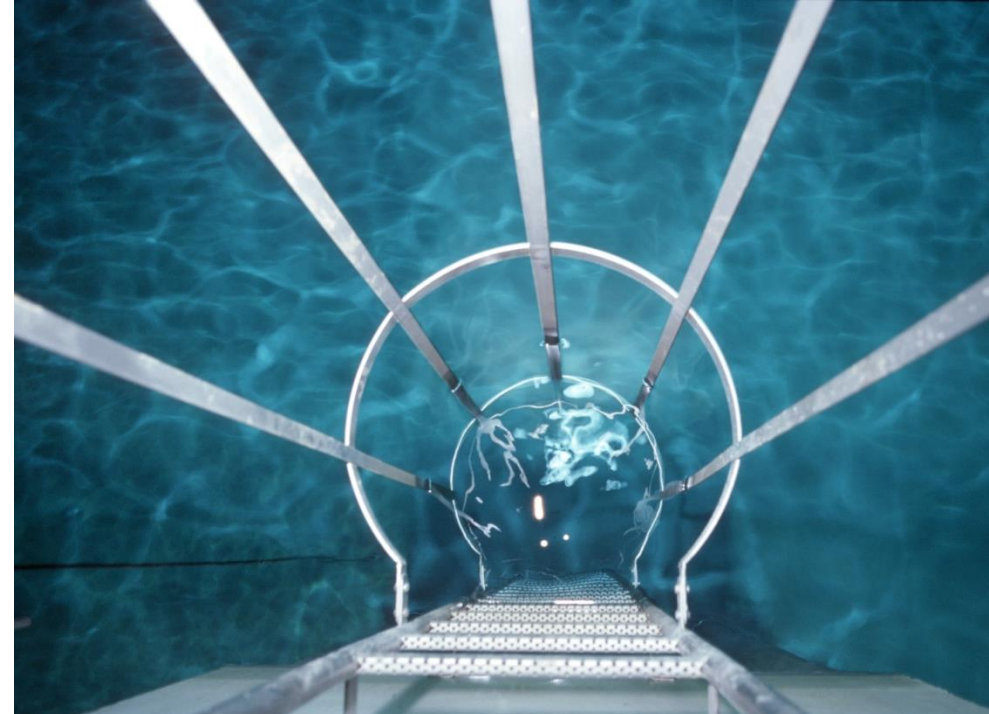
Ribeauvillé - Eau potable



Ribeauvillé - Assainissement

22 MAI 2026 À 14H00

Mairie de Ribeauvillé





➤ **Ordre du jour**

COMMISSIONS LOCALES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT RIBEAUVILLE DU 22 MAI 2026 À 14H00 – MAIRIE DE RIBEAUVILLE

1. Partie statutaire
2. Adoption du compte-rendu des Commissions Locales du 11 septembre 2025
3. Présentation des rapports annuels 2025 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable et d'assainissement
4. Présentation des résultats financiers 2025, crédits de report 2026, état de la dette eau potable
5. Etat d'avancement du programme de travaux 2026 et des dépenses en cours eau potable et assainissement
6. Créances éteintes et admissions en non-valeur
7. Divers et communication



> POINT 1

Partie Statutaire

4



> POINT 2

Adoption du compte-rendu des Commissions Locales
du 11 septembre 2025

14



> POINT 3

Présentation des rapports annuels 2025 sur la qualité et le prix
du service public d'eau potable et d'assainissement

18



> POINT 4

Présentation des résultats financiers 2025,
crédits de report 2026, état de la dette

31



> POINT 5

État d'avancement du programme de travaux 2026
et des dépenses

42



> POINT 6

Créances éteintes et admissions en non-valeur

51



> POINT 7

Divers et communications

55



> POINT 1

Partie Statutaire

COMMISSIONS LOCALES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT RIBEAUVILLE

1. **Installation des Commissions Locales**
2. Elections des Présidents des Commissions Locales et de leur suppléant
3. Présentation du SDEA et du rôle des élus dans sa gouvernance

> 1.1 Installation de la Commission Locale

La Commission

CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE RIBEAUVILLE

Domaine : Eau Potable

Intégration du périmètre : 01/01/2019

Membre du SDEA depuis le 01/01/2019

Nombre de communes : 1

Nombre de délégués : 2

Vos usagers

- > 1 767 abonnés
- > 4 869 habitants desservis

Vos volumes

- > 385 510 m³ consommés
- > 79 m³ consommés/habitant
- > 218 m³ consommés/abonné

Les Gros Consommateurs :

COMCOM DE RIBEAUVILLE
COMMUNE DE RIBEAUVILLE
ESB HOTEL BARRIERE RIBEAUVILLE
HOPITAL SECTEUR SOCIAL

La Commune



Les délégués

Christine WEISSBART
Jacky SCAPIN

> 1.1 Installation de la Commission Locale

La Commission

CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE RIBEAUVILLE

Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre : 01/01/2019

Membre du SDEA depuis : 01/01/2019

Nombre de communes : 1

Nombre de délégués : 2

Vos usagers

> 1 646 abonnés

> 4 869 habitants desservis

Vos volumes

> 425 974 m³ assainis

> 259 m³ assainis/abonné/an

La Commune



Les délégués

Christine WEISSBART

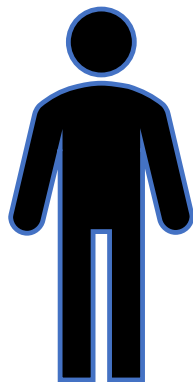
Jacky SCAPIN

COMMISSIONS LOCALES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT RIBEAUVILLE

1. Installation des Commissions Locales
- 2. Elections des Présidents des Commissions Locales et de leur suppléant**
3. Présentation du SDEA et du rôle des élus dans sa gouvernance

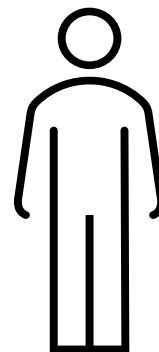
> 1.3 Partie statutaire

ELECTION PRESIDENTE DE LA COMMISSION LOCALE EAU POTABLE ET SUPPLÉANT



Présidente

Candidate : WEISSBART
Christine
Elue : WEISSBART Christine

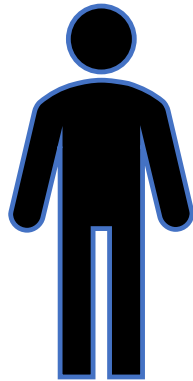


Suppléant

Candidat : SCAPIN Jacky
Elu : SCAPIN Jacky

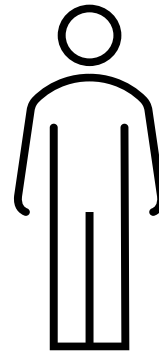
> 1.3 Partie statutaire

ELECTION PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE ASSAINISSEMENT ET SUPPLÉANTE



Président

Candidat : SCAPIN Jacky
Elu : SCAPIN Jacky



Suppléante

Candidate : WEISSBART
Christine
Elue : WEISSBART Christine

1.1 Partie statutaire

COMMISSIONS LOCALES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT RIBEAUVILLE

1. Installation des Commissions Locales
2. Elections des Présidents des Commissions Locales et de leur suppléant
3. **Présentation du SDEA et du rôle des élus dans sa gouvernance**

> 1.2 Présentation du SDEA et du rôle des élus dans sa gouvernance



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

**VOTRE SERVICE
PUBLIC LOCAL
DU CYCLE DE L'EAU !**

1.2 Une palette de supports à votre disposition

SDEA Ensemble dans l'exigence

Devenir délégué-e au SDEA
S'engager pour une gestion publique locale d'excellence du cycle de l'eau en réponse aux défis du XXI^e siècle

REJOINDRE LE SDEA EN TANT QU'ÉLU-E C'EST :

intégrer un outil de coopération spécialisée à l'échelle interdépartementale, et s'appuyer sur l'expertise pluridisciplinaire de plus de 800 salariés, bâtir et mettre en œuvre les politiques publiques en lien avec les défis de l'ensemble du cycle de l'eau, et garantir ainsi la préservation de ce bien commun essentiel.



Votre centre Alsace Centrale à Benfeld et votre Antenne à Ribeauvillé

Vos interlocuteurs de l'antenne Haut-Rhin
Territoire Alsace Centrale
Secteur Kayersberg-Ribeauvillé

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS AU SERVICE DES ÉLUS ET DES PÉRIMÈTRES

RELATION ÉLUS ET COORDINATION

Xavier BARBIN
Directeur adjoint de Territoire
Tél : 03 90 57 26 95
Port : 06 08 21 81 47
xavier.barbin@sdea.fr

Kévin BAPPERT
Responsable d'antenne - Technicien études et travaux réseaux
Port : 06 38 17 88 92
kevin.bappert@sdea.fr

CHEF DE SECTEUR RÉSEAUX

Emmanuel REYNE
Port : 06 78 79 26 05
emmanuel.reyne@sdea.fr

CONTRÔLEUR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Marc BECKER
Port : 06 23 68 98 22
marc.becker@sdea.fr

RELATION USAGERS CLIENTS

Isabelle OBRECHT
Tél : 03 90 57 26 94
isabelle.obrecht@sdea.fr

INTERLOCUTEURS MUTUALISÉS AVEC LE TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

TECHNICIENS OUVRAGES

EAU POTABLE

Philippe SCHAEFFER
Tél : 03 90 57 68 73
Port : 06 23 68 97 72
philippe.schaeffer@sdea.fr

Édouard FENDER
Port : 06 23 68 96 62
edouard.fender@sdea.fr

Eric BERNHARDT
Tél : 03 90 57 50 74
Port : 06 23 68 97 99
eric.bernhardt@sdea.fr

TECHNICIENNE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS PRIVATIVES D'ASSAINISSEMENT (CIPA)

Irina HEYER
Port : 06 15 93 39 99
irina.hoyer@sdea.fr

CORRESPONDANT DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE TERRITOIRES

Pascal MELLIER
Tél : 03 90 57 50 77
Port : 06 23 68 97 67
pascal.mellier@sdea.fr

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
7h30 - 17h30

SERVICE USAGERS-CLIENTS
03 68 19 29 99

URGENCES (24h/24)
03 68 19 97 09

www.sdea.fr

SDEA Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

SDEA Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

RAPPORT ANNUEL 2025
SYNTHÈSE LOCALE ASSAINISSEMENT

SDEA Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

RAPPORT ANNUEL 2025
SYNTHÈSE LOCALE EAU POTABLE

TERRITOIRE ALSACE CENTRALE
PÉRIMÈTRE DE LA VILLE DE RIBEAUILLÉ

EAU POTABLE



LE CYCLE DE L'EAU

EAU POTABLE

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

GRAND CYCLE DE L'EAU

> POINT 2

**Adoption du compte-rendu des Commissions Locales
du 11 septembre 2025**



Adoption du compte-rendu des Commissions Locales du 11/09/2025



SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE
Espace Européen de l'Entreprise - 1 rue de Rome
BP 10020 – SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG CEDEX
Tél : 03 88 19 29 19 – Fax : 03 88 81 18 91

COMPTE-RENDU DE REUNION

COMMISSIONS LOCALES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DU PERIMETRE DE RIBEAUVILLE LE 11/09/2025 – Mairie de RIBEAUVILLE

Participants à la réunion :

Président (e) : Mme WEISSBART Christine, M. ERBLAND Louis

Directeur du Territoire : Xavier BARBIN

Autres participants : voir liste de présence

Ordre du jour :

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 23 avril 2025
2. Etat d'avancement du programme de travaux 2025 et des dépenses
3. Validation du programme d'investissements 2026 et planification pluriannuelle des investissements sur 5 ans
4. Orientations budgétaires et définition de la redevance d'eau potable et d'assainissement 2026
5. Admission en non-valeur
6. Groupe de travail Gouvernance : déclinaison territoriale projetée
7. Recyclage des boues de stations de traitements des eaux usées : point d'étape et perspectives associées
8. Divers et communication

Documents joints :

Budgets 2026 et programmes de travaux



> POINT 3

Présentation des rapports annuels 2025 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable et d'assainissement

➤ Une proximité des interventions pour une réactivité renforcée au service des territoires

TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

- 1 Centre à Benfeld
- 1 Antenne à Sélestat
- 1 Antenne à Sigolsheim

Avec l'appui du siège du SDEA : Expertise et veille technique et juridique, Ingénierie financière...



5 CENTRES
ET 10 ANTENNES

> Année 2025

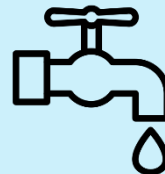
Commission locale
Ribeauvillé



4 869
habitants



1
commune



385 510 m³
vendus



1 767
abonnés



79 m³
par habitant/an

Votre patrimoine
10 sources
4 réservoirs
1 station de traitement et 1 unité de désinfection
45,828 km conduites

Volume produit 467 059 m³

> Forces, Faiblesses, Enjeux, Plan d'Amélioration

FORCES

La commune de Ribeauvillé est alimentée par un réseau de source captée dans le massif Vosgien, assurant une alimentation robuste et de qualité.

Les capacités financières du périmètre sont bonnes et permettent de mettre en place un programme de travaux ambitieux, notamment sur les ouvrages.

La qualité de l'eau captée et les équipements UV en place permettent de s'affranchir d'une chloration continue

FAIBLESSES

La commune ne dispose pas de ressources alternatives. L'impact du changement climatique sur la production des sources sera à surveiller dans les années à venir.

Les volumes de service élevés font l'objet d'un travail conjoint entre les équipes SDEA et la municipalité pour optimiser l'eau produite

Sécurisation quantitative de l'alimentation en eau

Risque de manque d'eau et Impact du changement climatique sur les infrastructures existantes

Gérer durablement le patrimoine pour les générations futures

Gestion pluriannuelle des investissements à l'appui d'une gestion patrimoniale structurée

Stabilisation du rendement
Gestion patrimoniale ouvrages et réseaux

**Protéger les ressources en eau
Assurer la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE)**

Maintenir et préserver la qualité de l'eau

Développer les réflexions, solidarités et les mutualisations sur des périmètres pertinents

Etablir des schémas directeurs territoriaux découplés

Réflexion à porter dans les années venir sur les interconnexions qui seraient nécessaires

Faire face aux pollutions anthropiques

Réhabilitation des réservoirs de la pépinière

Réflexion UV petites verreries

> Année 2025

Commission locale
Ribeauvillé

TARIFS

Part variable
1,15 € HT/m³

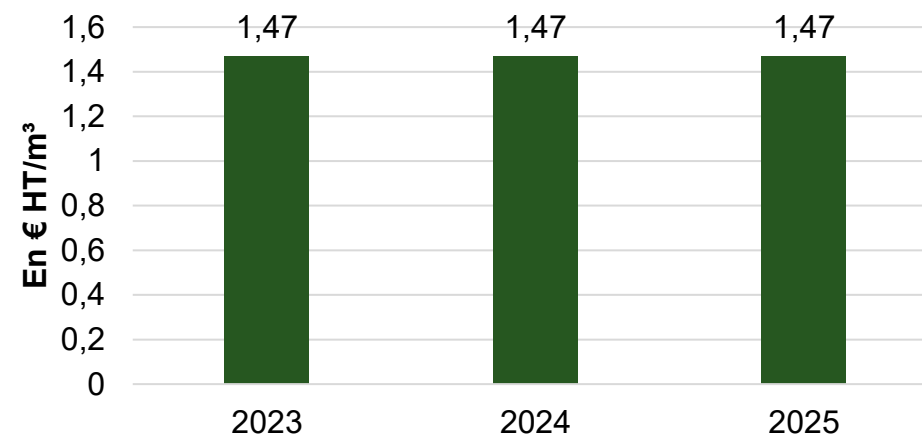
Part fixe
38,48 € HT/an

Redevance eau potable
1,47 € HT pour 120 m³

Redevance eau potable
(TVA 5,5 % et redevances agence de l'eau*)
2,14 € TTC pour 120 m³

*Redevances agence de l'eau
= performance, consommation et prélèvement

Evolution des tarifs de l'eau



DETTE

**Durée
d'extinction**
0,04 an

**Capital restant
dû au 31/12/25**
10 540 €



Liste des ruptures

Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
Rue du Château	Conduite principale	01/07/2025
Rue saint Morand	Conduite principale	03/09/2025
Route de Ste Marie Aux Mines	Conduite principale	16/12/2025
Grand'Rue	Branchement	15/04/2025
Route de Guémar	Branchement	25/04/2025
Route de Colmar	Branchement	20/05/2025
Route de Guémar	Branchement	25/06/2025
Route de Guémar	Branchement	22/08/2025
Rue saint Morand	Branchement	17/09/2025
Avenue du Général de Gaulle	Branchement	08/10/2025
Rue des Jardins	Branchement	08/10/2025

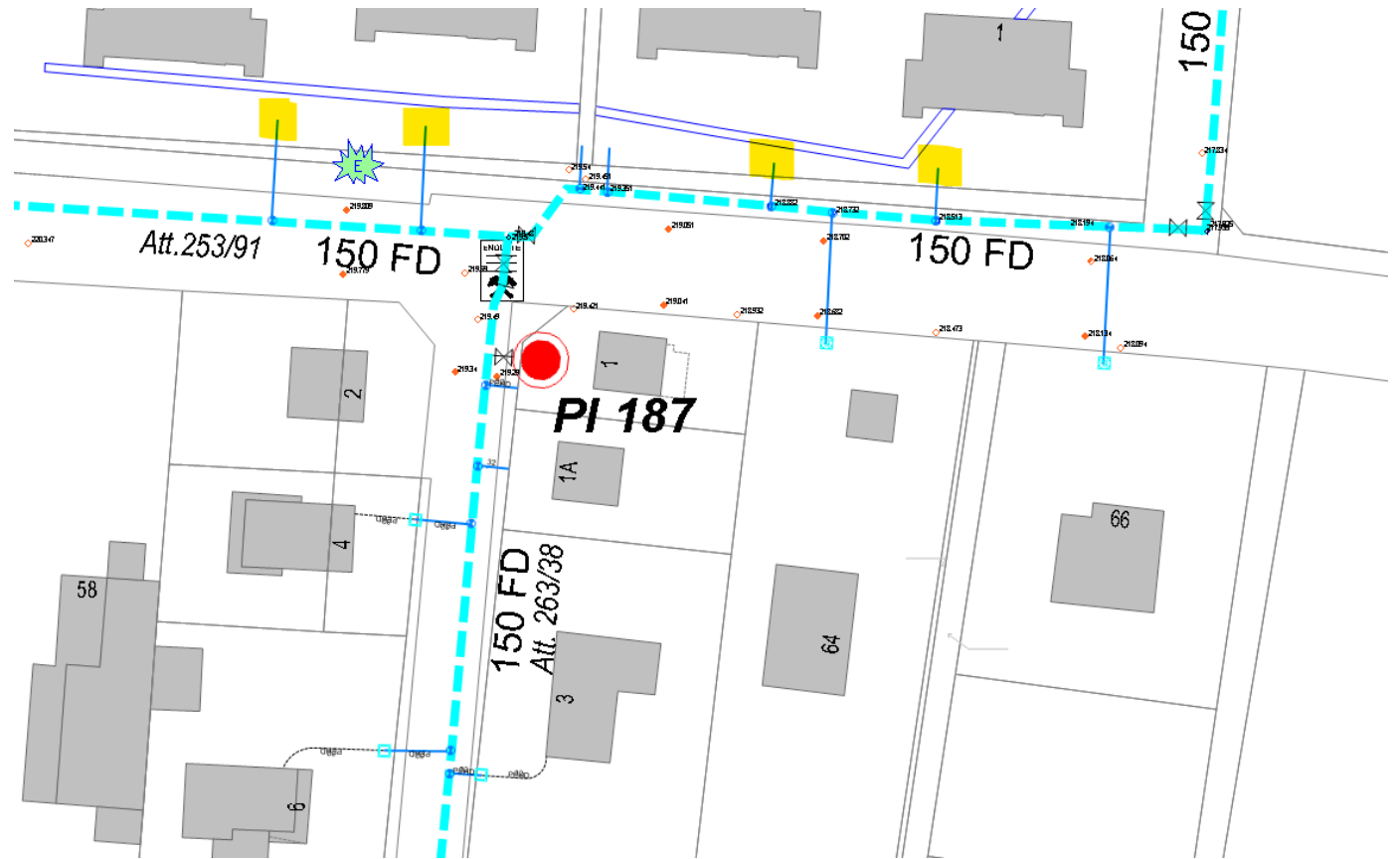
➤ Travaux réalisés

Mise en conformité des 4 regards en
béton route de l'Industrie

Remplacement 30 compteurs

Travaux rue du Temple et Abbé Kremp
repoussés sur demande de la mairie

Commission locale
Ribeauvillé



> Synthèse 2025



Redevance eau potable
1,47 € HT pour 120 m³



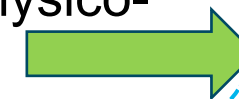
Durée d'extinction de la
Dette 0,04 années



Taux de conformité
microbiologique 93,9 %



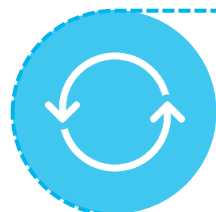
Taux de conformité physico-
chimique 100 %



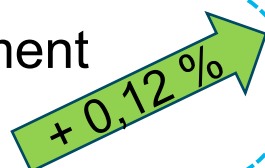
Volume vendu
385 510 m³



Rendement 86 %
(89 % en 2024)



Taux de renouvellement
0,50 %



Nombre de ruptures 16
(4 en 2024)





4 869
habitants



1
commune



425 974 m³
soumis à
redevance



1 646
abonnés



258 m³
d'ass.
par abonné/an

Votre patrimoine
16 déversoirs d'orage
2 stations de pompage
31 km de réseau

Données STEP
Capacité = 12 000 équivalent-hab.



3.2 Année 2025

Commission locale
Ribeauvillé

Tarif moyen

Part variable
1,40 € HT/m³

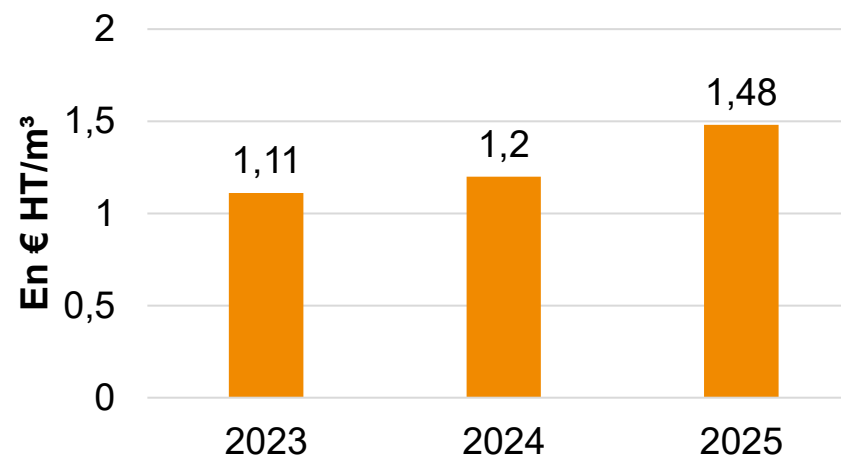
Part Fixe
10,00 € HT/an

Redevance assainissement
1,48 € HT pour 120m³

Redevance assainissement
(TVA 10 % et redevances agence de l'eau *)
1,78 € TTC pour 120m³

* Redevances agence de l'eau
= performance assainissement

Evolution des tarifs de
l'assainissement



DETTE

Durée d'extinction
0 année



3.10 Forces, Faiblesses, Enjeux et Plan d'Améliorations

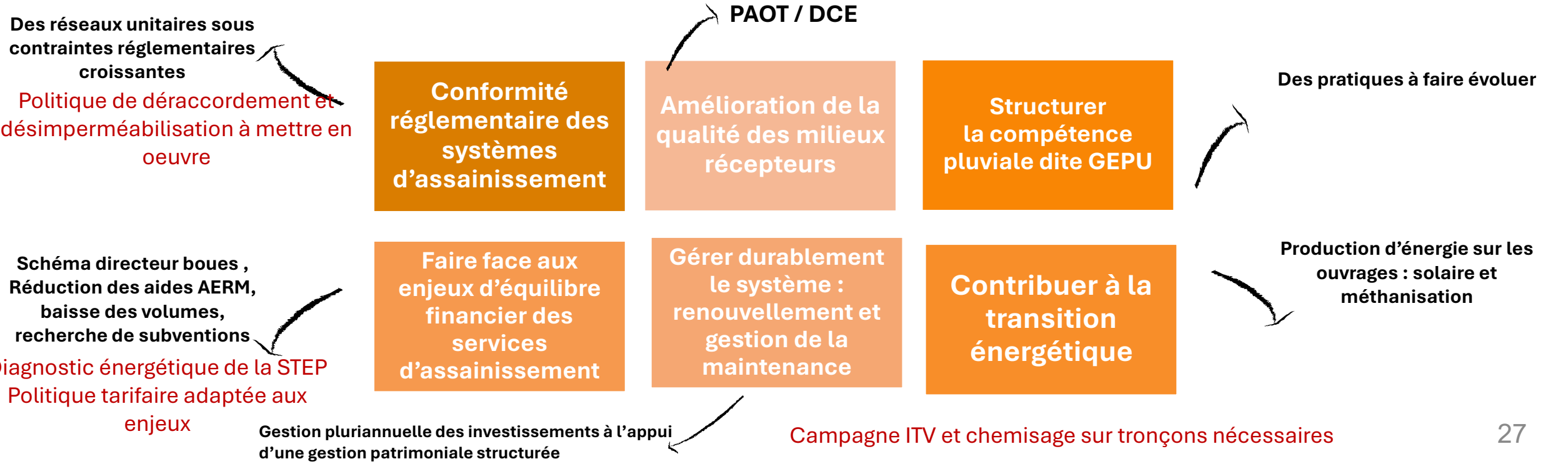
FORCES

1 Station d'épuration dédiée à la commune, aux normes et capacitaire, tout comme le réseau

Peu de déversement au milieu naturel
Bonne santé financière du périmètre

FAIBLESSES

Réseau 90% unitaire



Commission locale Ribeauvillé

IBEAUVILLE Rue Klée
Rv 8010 <- Rv 8008
Polyester

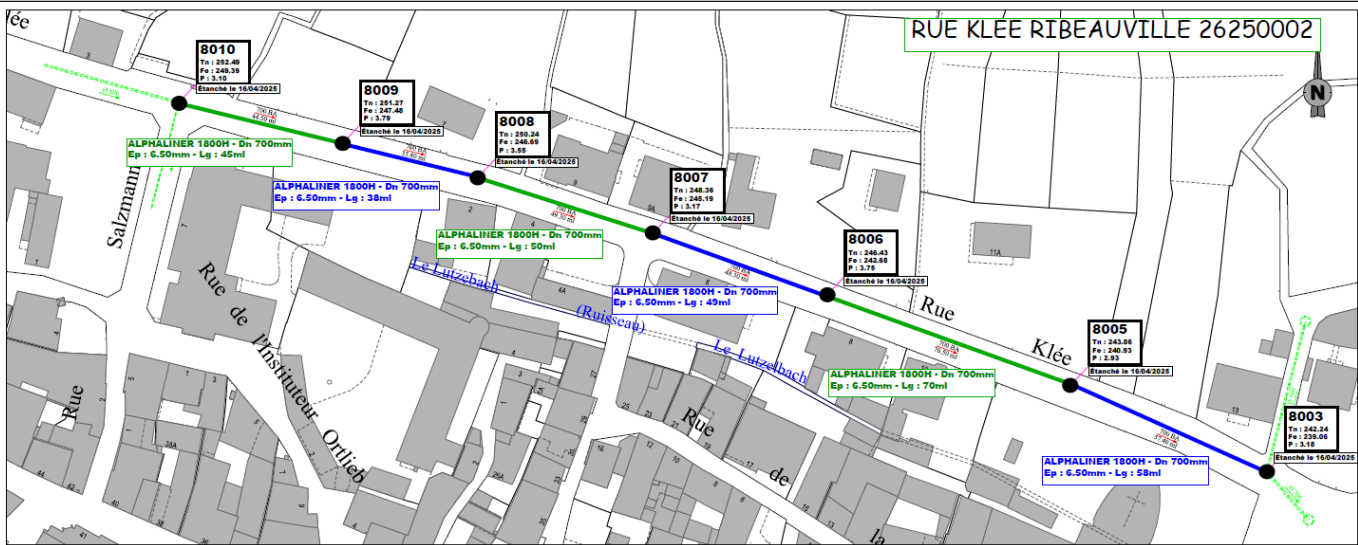
Noeud de départ, regard de visite, Rv
8009

25.04.25 10:49 L: +000,00m Nr: 000

1Rv 8010Rv 8009-1.jpg, 00:00:00, 0.00m
Noeud de départ, regard de visite, Rv 8009



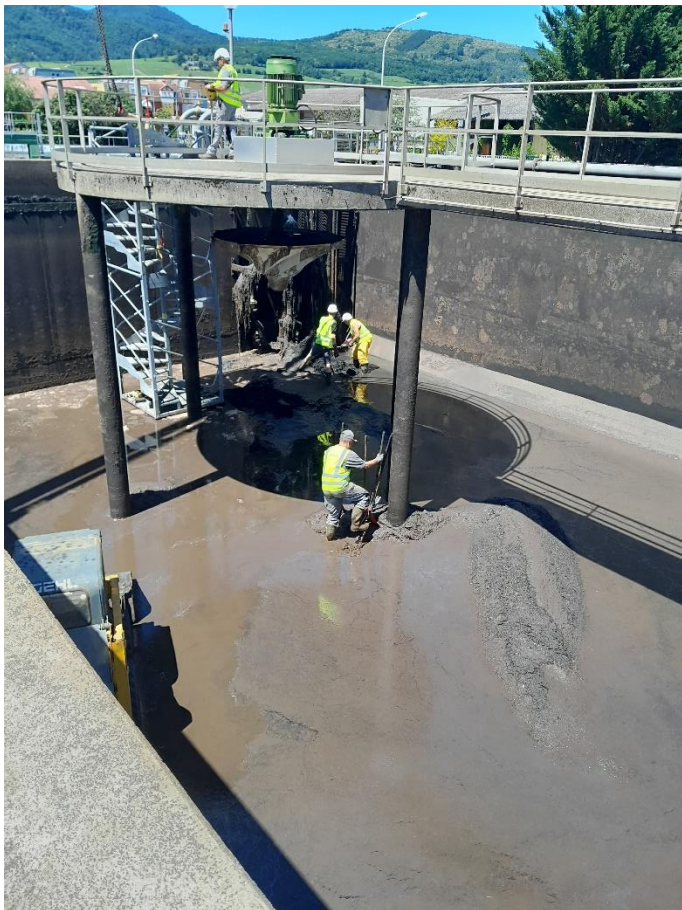
1Rv 8010Rv 8009-2.jpg, 00:00:45, 13.80m
Piquage direct, carotté, raccordement ouvert, hauteur: 150mm,
largeur: 150mm à 1 h. / Fraisé et mastiqué par résine



307 ml de tubage DN 700 mm
Montant HT 122 370 €

➤ Travaux réalisés

Les bassins de traitement ont fait l'objet d'une opération de vidange et curage en 2025, ayant nécessité de transférer temporairement les effluents vers le périmètre voisin de Bergheim.

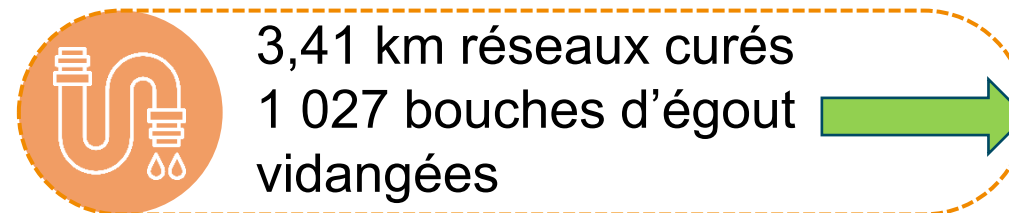
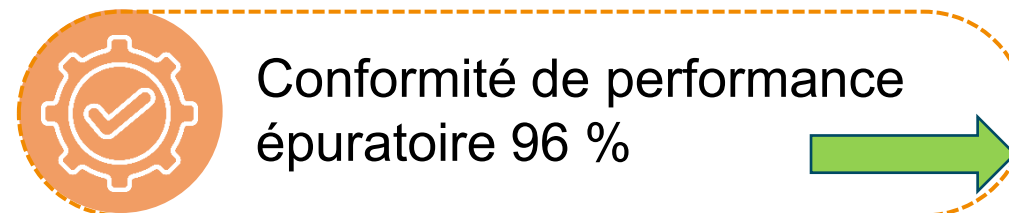
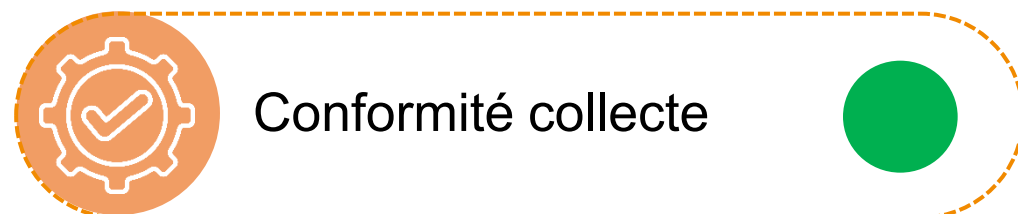
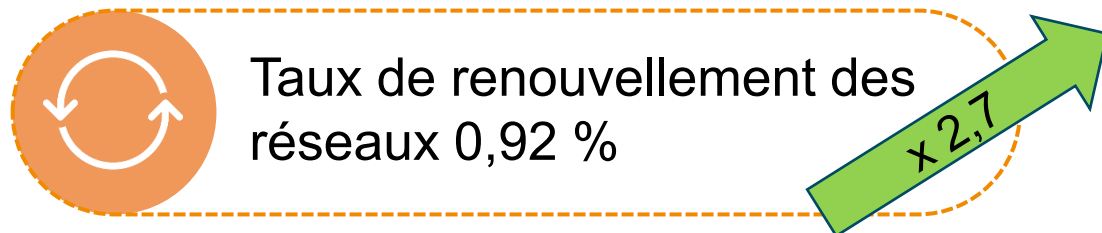
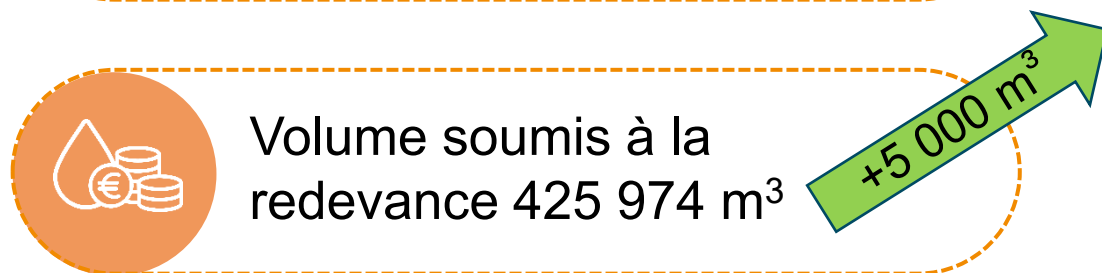
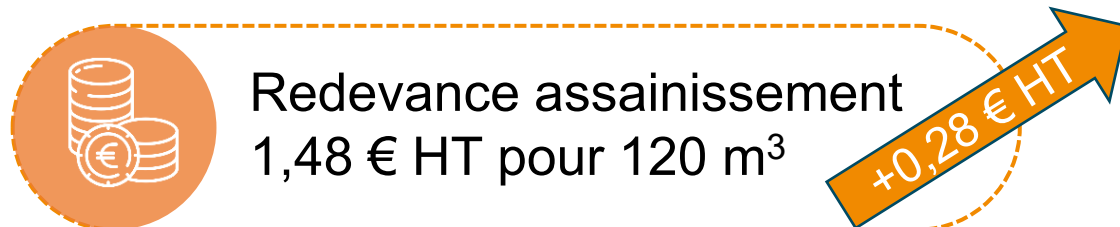


Commission locale
Ribeauvillé



> Synthèse 2025

Commission locale
Ribeauvillé





> POINT 4

**Présentation des résultats financiers 2025,
crédits de report 2026, état de la dette**

Présentation des résultats financiers 2025

	2024	BP 2025	2025
FUNCTIONNEMENT			
Recettes de fonctionnement	795 695 €	728 400 €	643 874 €
Dépenses de fonctionnement	462 147 €	728 400 €	454 801 €
Report de résultat	307 405 €		456 675 €
Rattachements	-2 407 €		-15 837 €
Résultat de fonctionnement	638 546 €		629 911 €

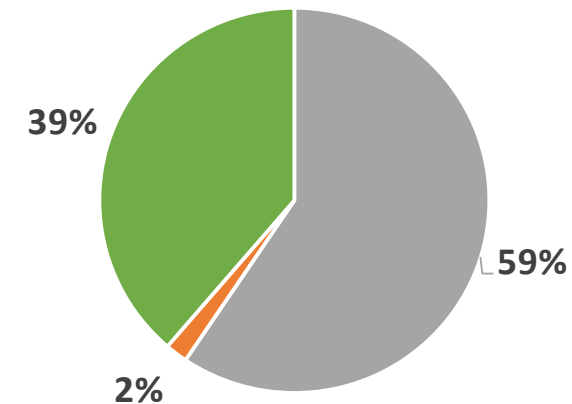
INVESTISSEMENT			
Recettes d'investissement	300 948 €	583 188 €	275 952 €
Dépenses d'investissement	262 052 €	583 188 €	238 440 €
Report de résultat	-214 433 €		-175 537 €
Restes à réaliser	-6 334 €		-4 012 €
Résultat d'investissement	-181 871 €		-142 037 €

RESULTAT D'EXERCICE	456 675 €		487 874 €
----------------------------	------------------	--	------------------

AUTOFINANCEMENT DEGAGE SUR L'EXERCICE	398 141 €		248 142 €
--	------------------	--	------------------

Une capacité d'autofinancement importante, permettant la couverture du besoin de financement de l'exercice.

Affectation des recettes d'exploitation 2025



- Dépenses réelles d'exploitation
- Remboursement de la dette
- Autofinancement

Présentation des résultats financiers 2025

	2024	BP2025	2025
FONCTIONNEMENT	Recettes de fonctionnement	490 097 €	541 544 €
	Dépenses de fonctionnement	535 965 €	532 452 €
	Report de résultat	247 495 €	159 679 €
	Rattachements	-588 €	2 568 €
	Résultat de fonctionnement	201 039 €	171 339 €

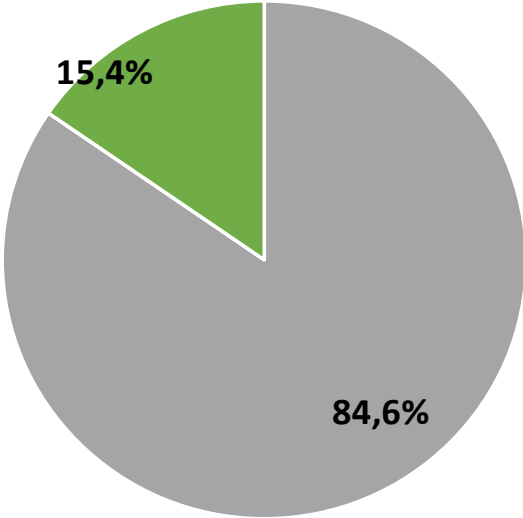
INVESTISSEMENT	Recettes d'investissement	294 850 €	393 300 €
	Dépenses d'investissement	113 733 €	193 301 €
	Report de résultat	-213 741 €	-32 624 €
	Restes à réaliser	-8 736 €	0 €
	Résultat d'investissement	-41 360 €	-104 713 €

RESULTAT D'EXERCICE	159 679 €	0 €	66 626 €
---------------------	-----------	-----	----------

AUTOFINANCEMENT DEGAGE SUR L'EXERCICE	23 018 €	113 350 €	82 871 €
--	----------	-----------	----------

Le résultat d'exercice est certes plus faible que 2024, mais l'autofinancement dépasse le seuil des 15 % recommandés. L'autofinancement permet de couvrir la totalité des investissements.

Affectation des recettes d'exploitation 2025



- Dépenses réelles d'exploitation
- Remboursement de la dette
- Autofinancement



> POINT 5

État d'avancement du programme de travaux 2026 et des dépenses



Etat d'avancement du programme de travaux

Renouvellement réseau
d'eau potable

Rue du 3 Décembre



- Démarrage travaux le 18 mai
- Durée 2 à 3 mois
- Montant HT 260 000 €
- 440 ML FONTE DN 150 mm
- 25 branchements
- 2 poteaux à incendie remplacés



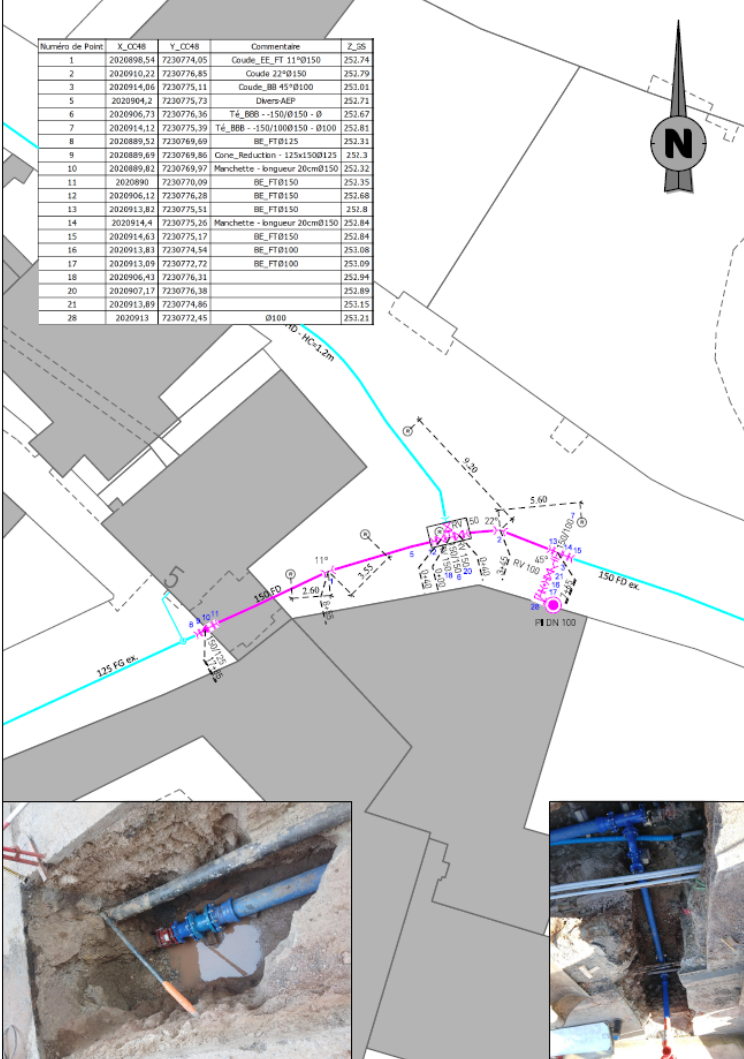
Etat d'avancement du programme de travaux

Renouvellement réseau
d'eau potable

Carrefour Rue Klée /
Lutzelbach /
Abbé Louis Kremp

Durée: 2 semaines ½

Passage cours d'eau busé





Etat d'avancement du programme de travaux

Commission locale
Ribeauvillé

Renouvellement réseau d'eau potable

Carrefour Rue Klée / Lutzelbach / Abbé Louis Kremp





Etat d'avancement du programme de travaux

Commission locale
Ribeauvillé

Réhabilitation des réservoirs de la Pépinière – Travaux

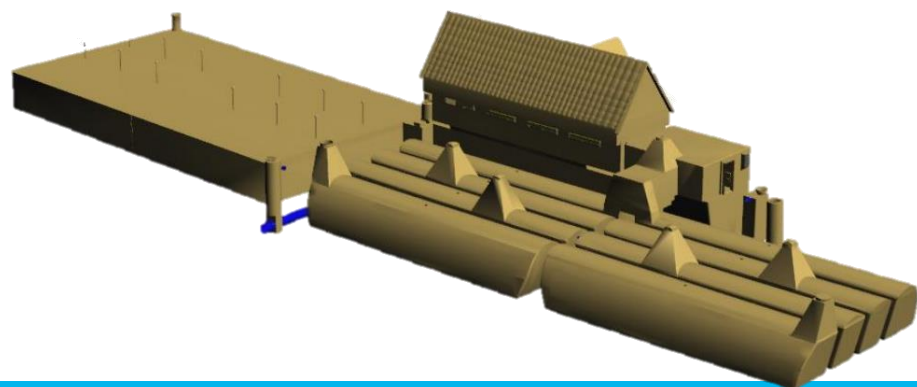
Marchés de travaux

Lot 1 : Désamiantage de la cuve du nouveau réservoir (1000 m³)

> Attribution à l'entreprise GAÏAL pour un montant de 149 803,00 €HT

Lot 2 : Réhabilitation extérieure des réservoirs et remplacement de conduites enterrées

> Attribution au groupement VOGEL TP / RESINA pour un montant de 298 311,70 €HT



Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Lot 1

- Retrait du revêtement bitumineux noir d'étanchéité amianté
- Essai de cohésion superficielle des supports existants
- Recouvrement du joint de dilatation amianté

Lot 2

- Etanchéité extérieure du nouveau réservoir et nouvelle tuyauterie inox
- Remplacement des conduites de liaison

Lot 2

- Etanchéité extérieure de l'ancien réservoir



Liste des ruptures 2026

LIBELLE PT	LIBELLE OT
ROUTE DE SAINTE MARIE AUX MINES	REPARATION CONDUITE PRINCIPALE
IMPASSE DE LA CAMPANULE	REPARATION CONDUITE PRINCIPALE
ROUTE DE BERGHEIM	REPARATION CONDUITE PRINCIPALE
RUE HENRI KUGLER	REPARATION CONDUITE PRINCIPALE
ROUTE DE COLMAR	REPARATION CONDUITE PRINCIPALE

Etat d'avancement des dépenses

Taux d'avancement prorata-temporis : 54%		Budget Primitif 2026	Crédits de reports 2025	Encours au 15/05/2026	Taux de réalisation
Fonctionnement	Production et ouvrages	50 500	0	14 583	29%
	Distribution	37 500	0	33 591	90%
	Frais collectifs et administratifs, étude d'exploitation (annexe sanitaire Rangén)	58 700	0	31 446	54%
	Total	146 700	0	79 620	54%
Investissement	Etudes et réalisations	0	15 000	0	0%
	Extension	30 000	0	257	1%
	Amélioration	745 000	317 600	16 695	2%
	Rénovation	250 000	63 200	0	0%
	CEE 20%	45 500	0	8 355	18%
	Total	1 070 500	395 800	25 307	2%
TOTAL		1 217 200	395 800	104 927	7%

Une campagne de recherches de fuites importante et 5 réparations de conduite expliquent la consommation importante du budget.

Extension :
Réalisation de 2 branchements particuliers

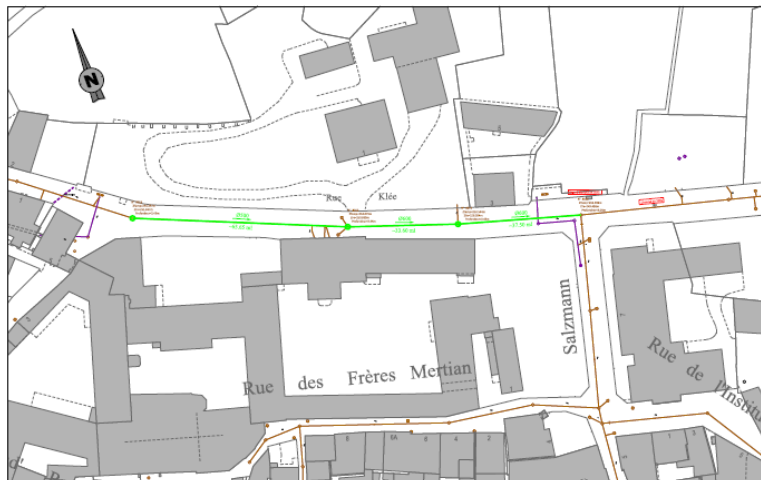
Amélioration :
Rénovation cuve réservoir Pépinière

CEE :
Remplacement de compteurs, 3 renouvellements de branchement ...

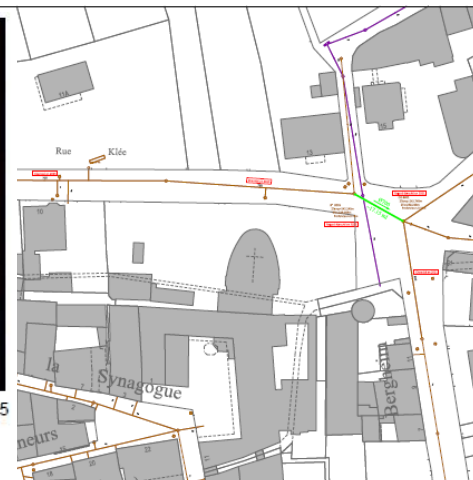


Etat d'avancement du programme de travaux

Commission locale
Ribeauvillé



370032_c8a5df93-7198-4339-bf53-b3d09a93b881_20240215_135141_826.jpg, 00:00:17, 2.80m
Fissure radiale, largeur de la fissure: 10mm de 12 h. à 12 h., trouble, 0%

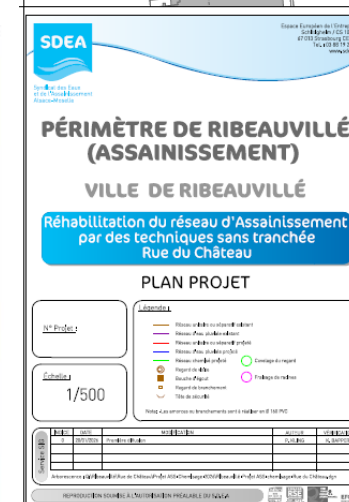


Chemisage:

Chapitre 2 : Rue du Château Montant 17 000 € / HT
Chapitre 1: Rue Klée Montant 49 500 € / HT



369998_65dfa2f6-75ac-405e-872b-7c41d50532ea_20241021_085733_537.jpg, 00:04:48, 22.70m
Ensemble complexe de racines de 12 h. à 12 h., trouble, 0%



> Etat d'avancement des dépenses

Taux d'avancement prorata-temporis :

54%

		Budget Primitif 2026	Crédits de reports 2025	Encours au 18/05/2026	Taux de réalisation
Fonctionnement	Traitement STEP	333 700	0	85 370	26%
	Collecte et transport	93 450	0	45 259	48%
	Frais collectifs et administratifs	35 400	0	19 256	54%
	Total	462 550	0	149 885	32%
Investissement	Etudes et réalisations	10 000	3 800	0	0%
	Extension	20 000	0	0	0%
	Amélioration	0	18 000	0	0%
	Rénovation	190 000	7 800	3 405	2%
	CEE 20%	234 000	15 000	2 699	1%
	Total	454 000	44 600	6 104	1%
TOTAL		916 550	44 600	155 989	16%

Un avancement globalement conforme aux prévisions budgétaires.

Rénovation : Campagne d'inspection télévisée

CEE 20% : remplacement matériel STEP



> POINT 6

Créances éteintes et admissions en non-valeur



Admissions en non-valeur (= créances irrécouvrables)

Commission locale
Ribeauvillé

Tiers	Adresse Point de consommation	Situation contrat	Montant total	Raison de l'ANV	Année des titres émis
MEISTERMANN Laurent	43 rue du 3 décembre	Contrat résilié depuis 05/2021. Contrat actuel au nom du propriétaire depuis 05/2021, RAS	371,62 €	Décédé et demande renseignement négative Lettre de relance, mise en demeure	2019 A 2021

Créances éteintes

Tiers	Adresse Point de consommation	Situation contrat	Montant total	Raison de l'ANV	Année des titres émis
RIB HOTEL SARL	6 rue de la Sinne	Contrat résilié et branchement fermé le 25/02/2025	602,08 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	2025



Admissions en non-valeur (= créances irrécouvrables)

Commission locale
Ribeauvillé

Tiers	Adresse Point de consommation	Adresse de facturation	Situation contrat	Montant total	Raison de l'ANV	Année des titres émis
MEISTERMANN Laurent	43 Rue du 3 décembre		Contrat résilié depuis 05/2021, contrat actuel au nom du propriétaire depuis 05/2021, RAS	132,16 €	Décédé et demande renseignement négative Lettre de relance, mise en demeure	2019 ET 2020
NEXITY	7 Grand Rue	15 Av Lattre De Tassigny COLMAR		140,90 €	Combinaison infructueuse d actes	2021

Total : 273,06 €

Créances éteintes

Tiers	Adresse Point de consommation	Adresse de facturation	Situation contrat	Montant total	Raison de l'ANV	Année des titres émis
RIB HOTEL SARL	6 place de la Sinne	/	Contrat résilié et branchement fermé le 25/02/2025	493,05 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	2025



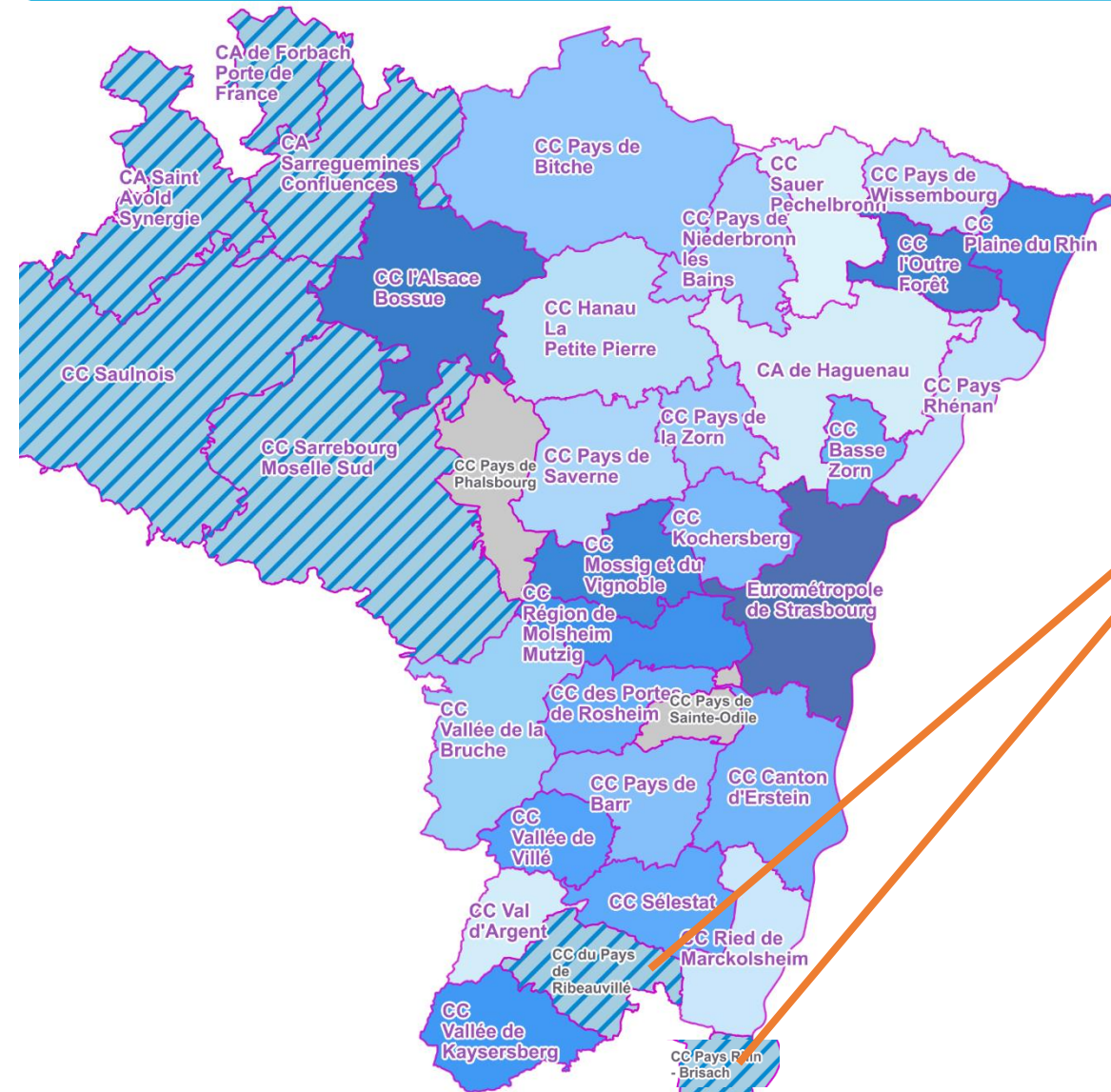
> POINT 7

Divers et communications

11 juin : installation commissions locales ass Rodern, Rorschwihr, St-Hippolyte, Thannenkirch et STEP Bergheim et environs

- **Election Président STEP Bergheim et environs**
- **Election super délégué collège 68 (avec Ribeauvillé + Artzenheim)**
- **Election conseiller territorial collège 68 (avec Ribeauvillé)**

Election du super délégué pour le collège du Haut-Rhin



Collège des communes ou EPCI du Haut Rhin à transferts partiels géographiques ou de compétences

GCE : Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach (Artzenheim)

ASS + EAU : Ribeauvillé (> 3000hbs) , Bergheim, Rodern, Saint Hippolyte, Rorschwihr,
ASS : Thannenkirch

Nombre de délégués : 8

Nombre de voix : 14

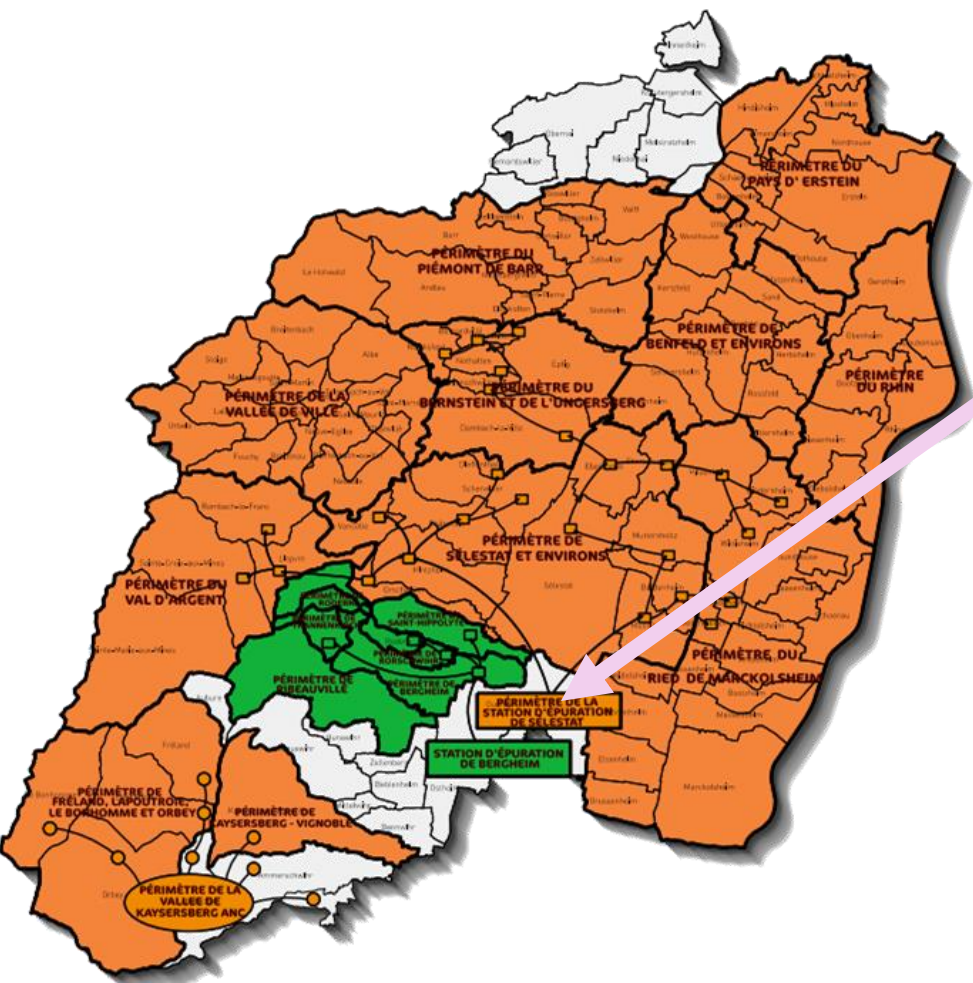


Parmi ces délégués = désignation par regroupement d' 1 représentant

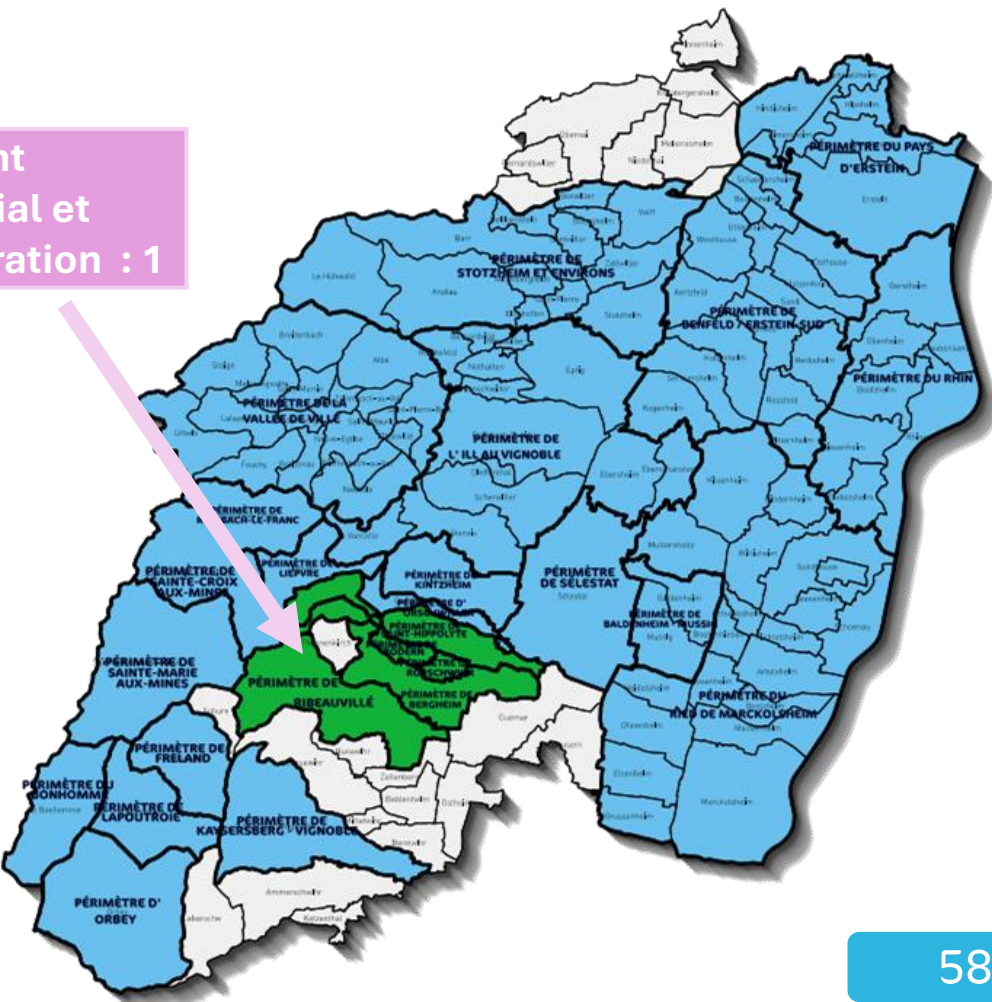
- > Commission Permanente et Conseil d'administration
- > Territoires Alsace Centrale (PCE) et III (GCE)

**COMMISSION LOCALE BERGHEIM – AEP / ASS -- COMMISSION LOCALE RIBEAUVILLE – AEP / ASS
COMMISSION LOCALE RODERN – AEP / ASS -- COMMISSION LOCALE RORSCHWIHR – AEP / ASS
LOCALE ST HIPPOLYTE – AEP / ASS - COMMISSION LOCALE STEP DE BERGHEIM – ASS -- COMMIS
THANNENKIRCH– ASS**

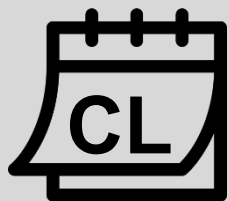
Eau Potable



**Représentant
Conseil Territorial et
Conseil d'Administration : 1**



➤ Communication – prochains rendez-vous



MISSION LOCALE

11 juin à St-Hippolyte
Election représentant conseil
Haut-Rhin
Election conseiller territorial
Secteur Ribeauvillé

Septembre / Octobre
Mairie Ribeauvillé



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

6 octobre 2026 après-midi
(heure à confirmer)

Dôme de Mutzig

TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

VILLE DE RIBEAUVILLÉ

ASSAINISSEMENT



LE CYCLE DE L'EAU



EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



GRAND CYCLE
DE L'EAU



VOTRE COMMISSION LOCALE

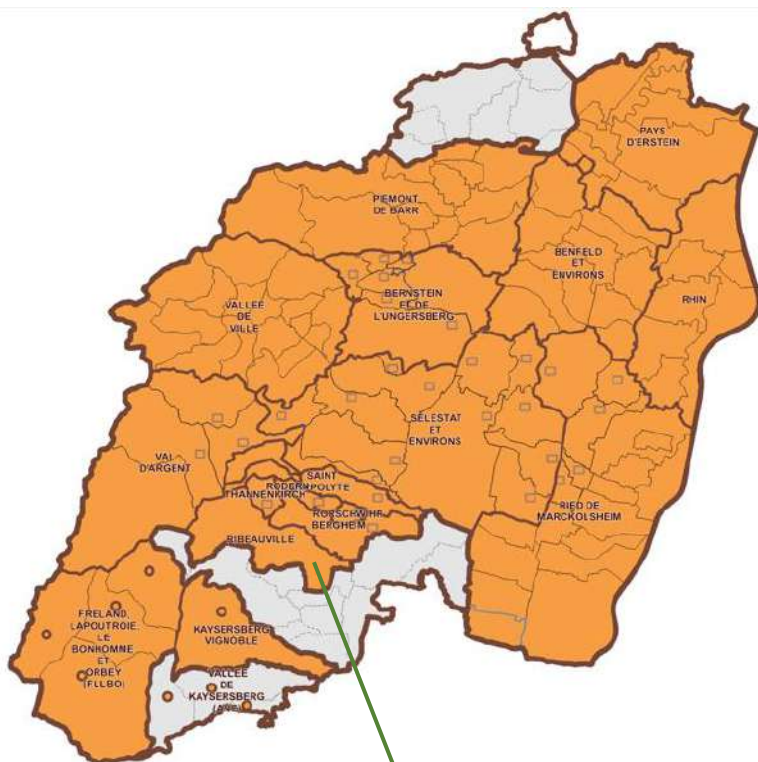
CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE RIBEAUVILLE**Domaine :** AssainissementIntégration du périmètre : **01/01/2019**Membre du SDEA depuis : **01/01/2019****Nombre de communes :** 1**Nombre de délégués :** 2**Vos usagers**

- 1 646 abonnés
- 4 869 habitants desservis

Vos volumes

- 425 974 m³ assainis
- 259 m³ assainis/abonné/an

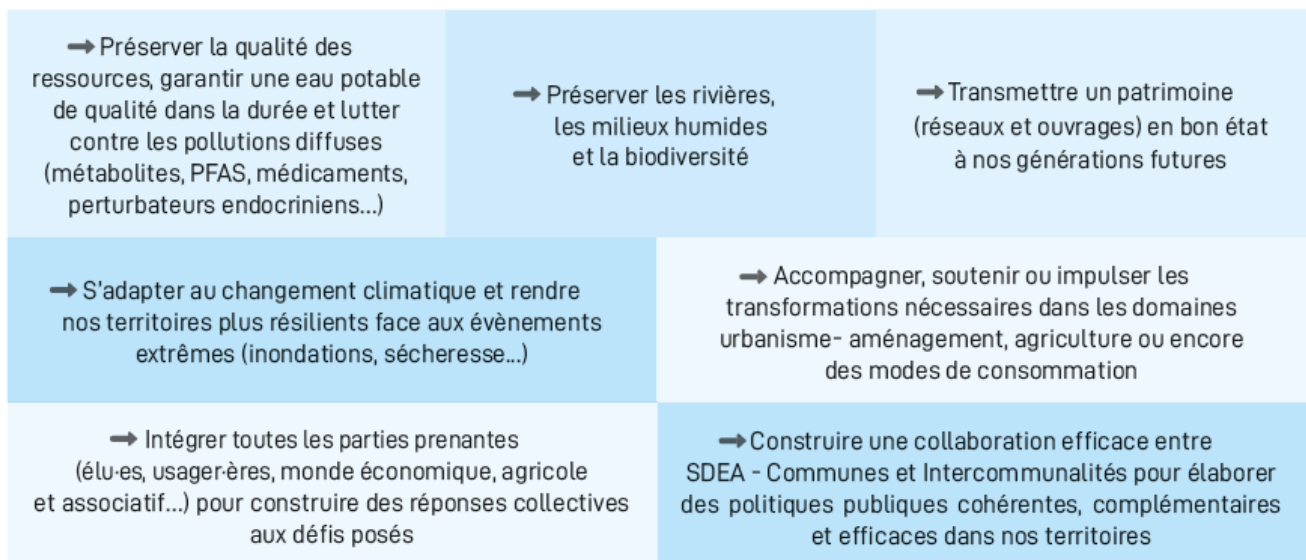
Territoire : TERRITOIRE ALSACE CENTRALE**Centre et Antenne de rattachement :** Benfeld, Sélestat et Sigolsheim

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE**

Louis ERBLAND

Le rapport annuel 2025 clôture l'engagement des élus de la mandature écoulée dans les commissions locales du cycle de l'eau et présente les résultats et indicateurs obtenus localement. La période a été particulièrement marquée par une succession de crises et d'événements fortement impactants au quotidien : crise COVID, suivie d'une crise énergétique et plus récemment de la crise agricole, et enfin des épisodes d'inondation qui succèdent à des périodes de sécheresse. Avec l'appui des équipes du SDEA, ces situations ont été gérées en limitant au maximum l'impact financier et opérationnel sur les budgets.

L'ensemble des commissions locales s'est engagé dans un programme pluriannuel de 5 ans de plus de 465 millions d'euros d'investissement pour gérer durablement les infrastructures d'eau potable (178 M€) et d'assainissement (195 M€), et pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (92 M€). Il s'agit de faire face aux défis croissants qui nous mobilisent illustrés ci-dessous :



Pas un jour ne passe sans que le sujet de l'eau ne fasse la une de l'actualité des médias et que nous ne partagions le constat que l'eau est désormais bien plus qu'un sujet technique : il est aussi sociétal et même éthique. Le SDEA entend être à la pointe des réponses à apporter en poursuivant, avec les nouveaux élus locaux, son action au service du bien commun et des générations futures.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 1 station d'épuration
- 0 bassin d'orage
- 16 déversoirs d'orage
- 2 stations de pompage
- 31,23 km de réseaux de collecte
- 0 km de réseaux de transport
- 1 038 bouches d'égout

Ribeauvillé

CAPACITE	
m³/jour	Equiv-hab
13 488	12 000

Indicateurs de performance	2023	2024	2025
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	105	105	105
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100 %	100 %	100 %



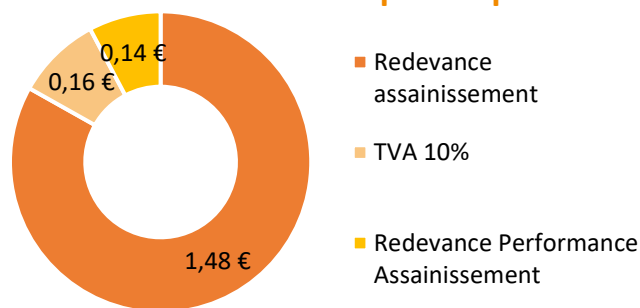
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

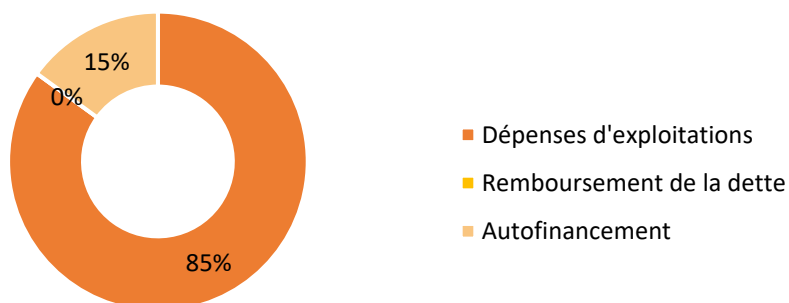
Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **10 €** HT/an
- Part variable : **1,4 €** HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : **1,48 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **1,78 €** TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³

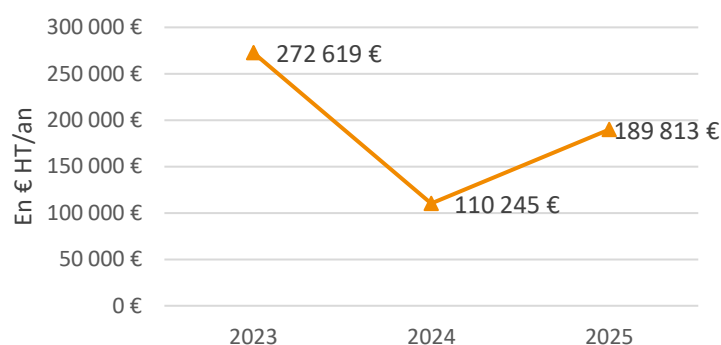
Affectation pour 100 € de recette



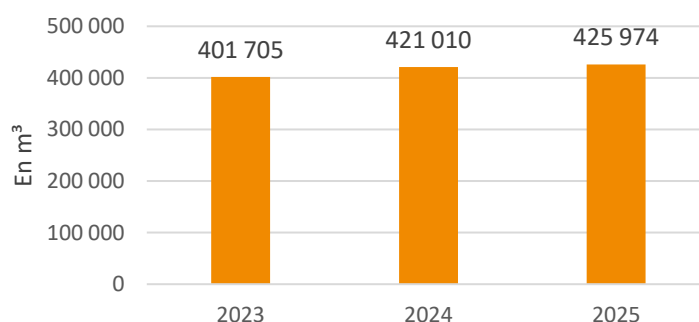
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



Les recettes d'exploitation évoluent favorablement grâce à la hausse des rejets facturés aux industriels (+19K €). Parallèlement, les dépenses d'exploitation restent inférieures au budget grâce à une bonne maîtrise des dépenses consacrées aux réparations. Ainsi, le résultat d'exploitation s'élève à 171 339 €. L'ensemble des travaux est intégralement couvert par l'autofinancement du périmètre (82K €), en hausse par rapport à 2024 (+59k €). Le résultat d'exercice est de 66 626 €.

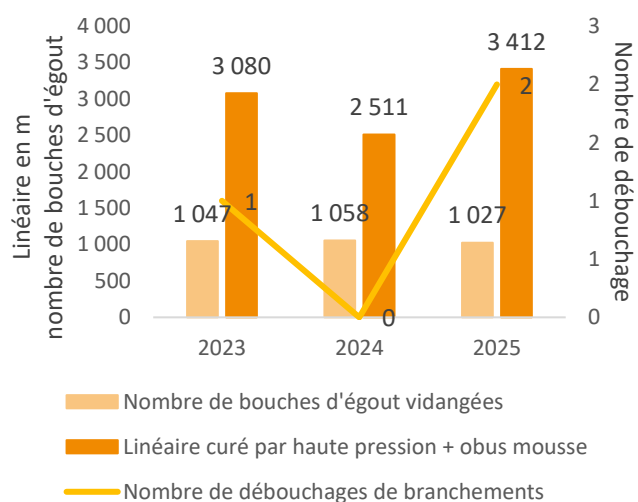
Indicateurs financiers	2023	2024	2025
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an	0 an	0 an
Capital restant dû	0 €	0 €	0 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	3,09 %	2,51 %	1,88 %
Montant des actions de solidarité	0,001 €/m³	0 €/m³	0,003 €/m³
Taux de réclamations global	0,10 %	0,06 %	0,13 %

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

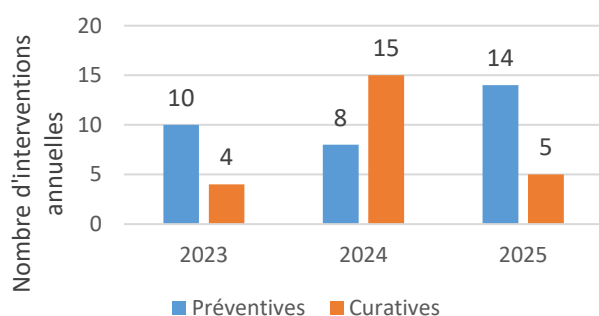
➤ L'entretien des réseaux de collecte et de transport



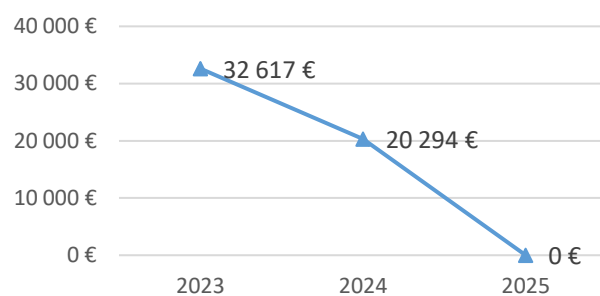
CHIFFRES CLÉS

- **11,6** tonnes de sables extraits du réseau
- **3,41** km de réseaux curés
- **10,92** % taux de curage
- **2** nettoyages de stations de pompage
- **1 027** bouches d'égout vidangées
- **2** débouchages de branchement
- **3** surverses équipées en autosurveillance

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage



Indicateurs de performance	2023	2024	2025
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4	4	4
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110	110	110

Exploitation des réseaux et stations de pompage

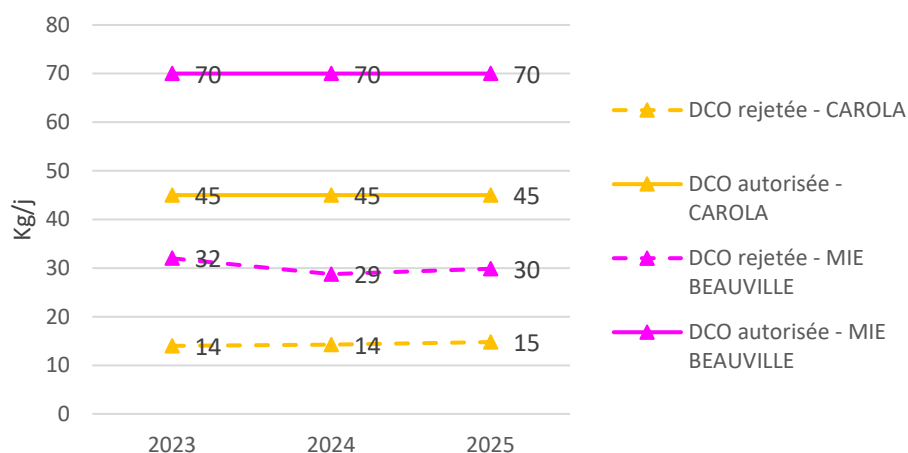
Le nombre d'interventions curatives a significativement baissé en 2025. Cela s'explique par le renouvellement des pompes des 2 postes de pompage en 2024.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2023	2024	2025
Domestiques	5	3	1
Assimilables Domestiques	0	1	1
Usagers non Domestiques	1	0	0
Total	6	4	2

INDUSTRIELS RACCORDÉS À VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées

**Industriels**Industriels conventionnés :

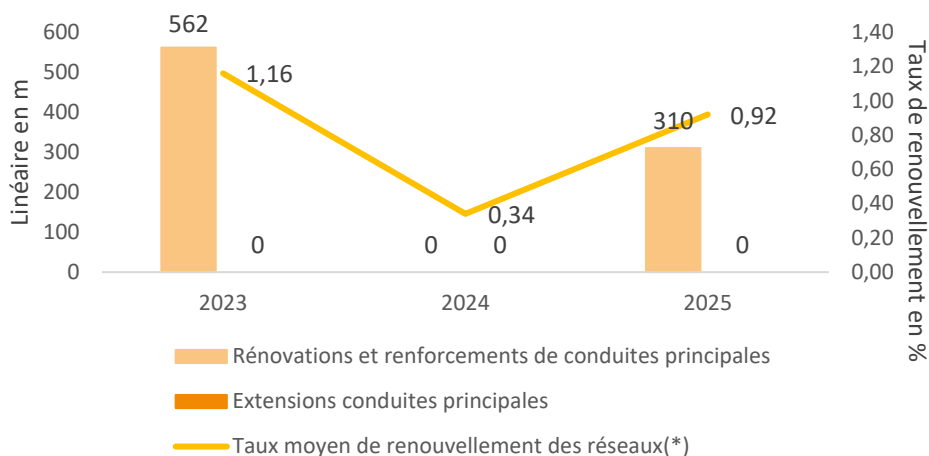
Carola (SA des Eaux Minérales de Ribeauvillé) : collecte et traitement des eaux usées issues de l'usine d'embouteillage d'eau de source, essentiellement les eaux de nettoyage des bouteilles en verre et celles issues du décollage des étiquettes, soit environ 130 EH.

MIE-Beauvillé : manufacture d'impression sur étoffe. Envoi régulier des autocontrôles, environ 270 EH.

2 Industriels dont 0 (*) conventionnés avec le SDEA

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages

Aucun investissement n'a été fait sur les ouvrages de pompage en 2025.

Les bassins de traitement ont fait l'objet d'une opération de vidange et curage en 2025, ayant nécessité de transférer temporairement les effluents vers le périmètre voisin de Bergheim.

Un chemisage a été réalisé rue Klée en 2025. Ces travaux ont permis le renouvellement de 310 ml de collecteur.

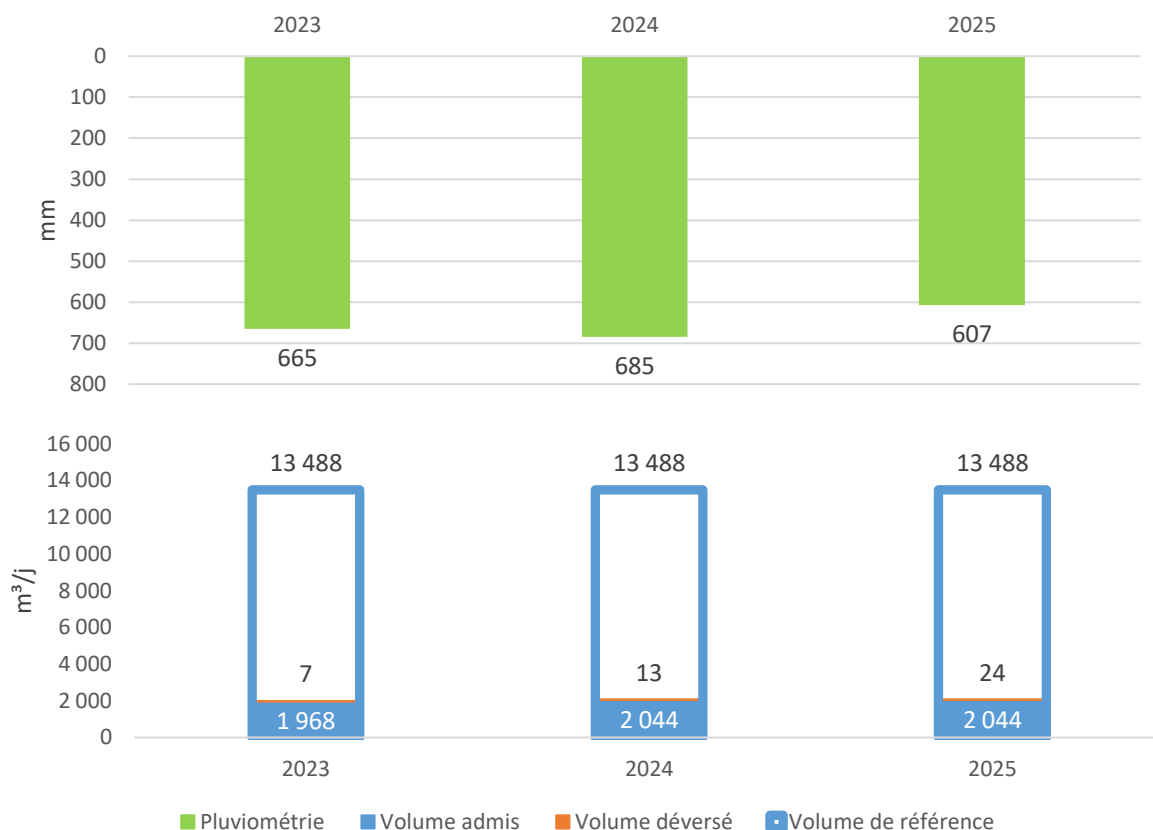
GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Le SDEA accompagne les collectivités du périmètre pour sensibiliser et former les usagers et les agents techniques à la gestion durable des eaux pluviales. Les collectivités peuvent solliciter les équipes d'animation et d'ingénierie afin d'obtenir un accompagnement technique et administratif sur des projets de déraccordement, autant sur les bâtiments publics que sur les voiries. Des supports de communication adaptés à chaque collectivité peuvent aussi être proposés afin de sensibiliser les usagers sur le déraccordement à la parcelle et la réintégration des eaux de pluie dans le cycle naturel de l'eau.

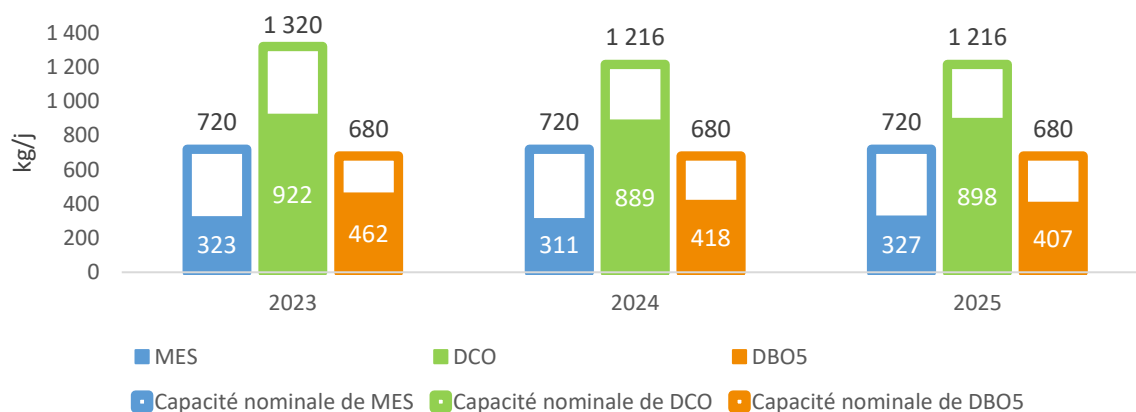
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente **15 %** de la valeur nominale, contre **74 %** pour la charge organique.



Station d'épuration	Taux de charge hydraulique	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme
Ribeauvillé	15 %	74 %	100 %

Station d'épuration	Nombre de bilans 24h	Nombre de bilans conformes *	Conformités des bilans	Charge de référence (DBO5 annuelle) (kg/an)
Ribeauvillé	29	28	97 %	148 615
Conformité des performances des équipements d'épuration (pondération à la charge de référence)	Indicateur P254.3		97 %	

* Conformité arrêté préfectoral

** Non concerné, < 2000 EH

Indicateurs	2023	2024	2025
Historique de la conformité des performances des équipements d'épuration. Indicateur P254.3	96 %	96 %	97 %

Conformité du système de collecte

Volume total déversé (m³) par an	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
Ribeauvillé						
DO 5001 - Rue de l'Abattoir - RIBEAUVILLE	4 105	5 865	904	137	5 363	3 275
DO 6001 - Rue de l'Abattoir - RIBEAUVILLE	6 475	4 443	0	0	0	5 459
DO 7001 - Grand rue - RIBEAUVILLE	7 082	3 162	1 040	4 986	2 344,9	3 723
Volume total déversé (m³) A1	17 662	13 470	1 944	5 123	7 707,9	9 181
Volume total collecté (m³) A1 + A2 + A3	829 673	680 640	721 182	752 909	754 783	747 837
Ratio déversé (%) A1 / A1 + A2 + A3	2,1	1,9	0,3	0,7	1	1,2
					CONFORME	

ratio déversé < 5 % = conforme
ratio déversé > 5 % = non conforme

Bilan de fonctionnement et Travaux

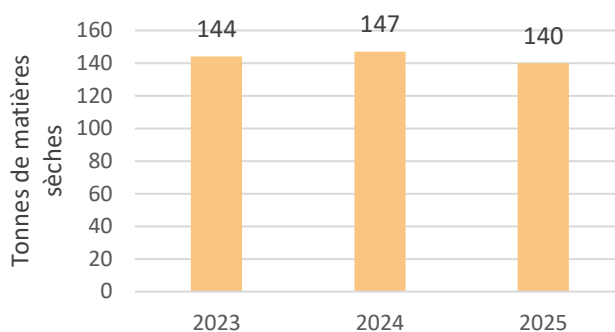
Sur la base de la DCO, paramètre de référence pour la caractérisation de la charge organique, la charge polluante traitée par la station d'épuration de Ribeauvillé est estimée à une moyenne de 8090 équivalents habitants, en retenant une hypothèse de 110 g DCO/EH/j. L'année 2025 a été marquée par faible baisse de la pluviométrie par rapport à l'année précédente (607 mm en 2025 contre 685 mm en 2024). Pour l'année 2025, les charges appliquées à l'installation indiquent que la charge organique, exprimée en DBO5, représente 74 % de la capacité nominale de traitement, tandis que la charge hydraulique n'atteint que 15 % de cette capacité nominale. En ce qui concerne la conformité des rejets au milieu récepteur, les différents indicateurs réglementaires de conformité calculés présentent des résultats globalement très satisfaisants, traduisant un bon niveau de performance épuratoire de l'installation. Sur les 24 bilans réglementaires réalisées seul un bilan présente un résultat insatisfaisant en raison d'un rendement en DBO5 non atteint (en période de pluie).

Au niveau des surverses en tête de station en période de pluies, le taux de surverse est extrêmement faible avec 1,1 % et seulement 19 jours de déversement.

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

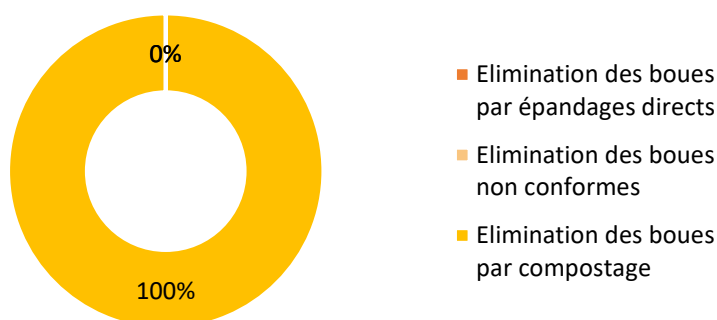
> Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station

**À noter**

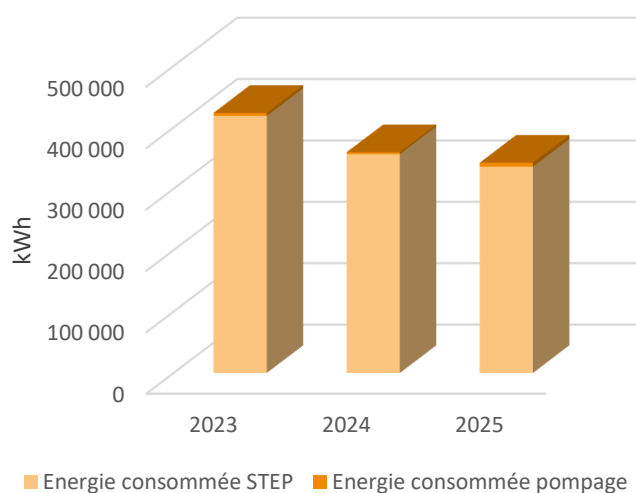
La totalité des boues générées par la station d'épuration de Ribeauvillé (soit 1021 tonnes) a été acheminée vers la plateforme de compostage d'Agrivalor. Les 573 tonnes de compost ainsi obtenu ont ensuite été épandues sur des parcelles agricoles (60 hectares) mises à disposition par 3 exploitants agricoles du secteur.

Ces opérations sont réalisées dans le cadre d'un plan d'épandage réglementaire encadrant l'utilisation des boues. Les analyses effectuées montrent que les concentrations en éléments traces métalliques ainsi qu'en composés traces organiques, que ce soit dans les boues ou dans le compost, demeurent largement en dessous des seuils réglementaires fixés.

> Éliminations des boues



ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET
STATION D'EPURATION (STEP)

À noter

La consommation électrique de la station d'épuration est en légère baisse par rapport aux années précédentes. La vidange complète des ouvrages biologiques fin juin 2025 peut expliquer cette diminution.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

Les bassins de traitement ont fait l'objet d'une opération de vidange et curage en 2025, ayant nécessité de transférer temporairement les effluents vers le périmètre voisin de Bergheim.

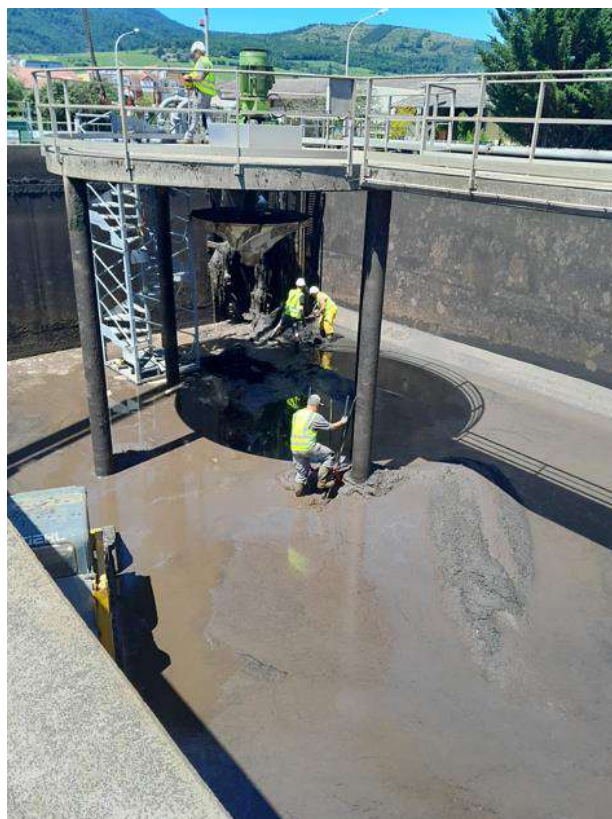
AUTRES INFORMATIONS

D'importants travaux sont prévus sur la station d'épuration en 2026 avec le remplacement complet du pont racleur (pont suceur, tuyauteries, paroi crénelée et paroi siphonoïde)

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

Curage de la STEU de Ribeauvillé







COMMENTAIRES 2025**FORCES**

Une STEP dédiée à la commune, conforme réglementairement tout comme le système d'assainissement.

Peu de déversement au milieu naturel.

Bonne santé financière du périmètre.

FAIBLESSES

Le périmètre ne présente pas de faiblesse particulière

PLAN D'AMELIORATION

D'important travaux d'entretien prévus sur la STEP (remplacement point racleur).

Campagne ITV prévue sur plusieurs rues pour affiner la programmation des travaux des années à venir.

LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES : UNE AFFAIRE DE TOUS !

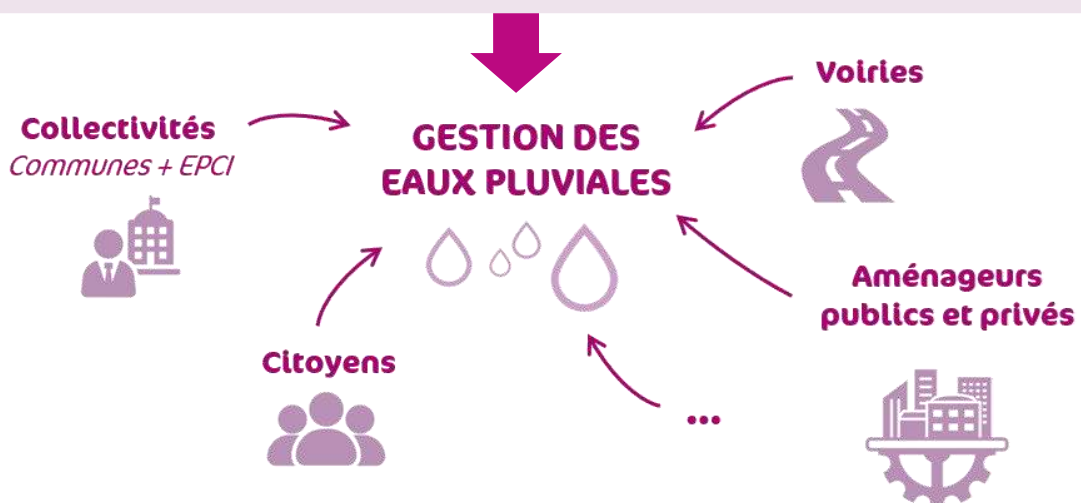


Tous les acteurs de l'aménagement du territoire sont responsables des surfaces imperméables créées et aménagées ainsi que des eaux pluviales y ruisselant (Code Civil, art. 640).

Le système d'assainissement unitaire, collectant les eaux pluviales des zones urbaines, génère des déversements par temps de pluie dans le milieu naturel. Pour réduire l'impact de ces rejets sur les cours d'eau, la Directive Eaux Résiduaire Urbaines (DERU) a défini des critères de conformité du système d'assainissement basés sur des seuils maximums de volumes rejetés autorisés chaque année. Le maître d'ouvrage du système d'assainissement est tenu d'analyser lui-même annuellement la conformité de son système sur la base des données d'autosurveillances mesurées sur les points de rejet et d'en rendre

LES NON-CONFORMITES ? TOUS RESPONSABLES...

Les non-conformités sont partagées par tous les acteurs de l'aménagement du territoire qui contribuent à l'augmentation des volumes d'eaux pluviales dans les réseaux via l'artificialisation des sols



En cas de non-conformités récurrentes d'un système d'assainissement, **les services de l'Etat rejettent toute nouvelle autorisation d'urbanisme** de manière à éviter tout apport supplémentaire d'eaux usées et d'eaux pluviales dans les réseaux qui pourrait dégrader davantage le milieu naturel. Pour tendre vers la conformité du système d'assainissement défaillant et lever ces restrictions du développement de l'urbanisation, le maître d'ouvrage est tenu d'établir un plan d'action visant à réduire les volumes rejetés au milieu naturel qui privilégiera la gestion des eaux pluviales au plus près de leur point de précipitation.

Les plans d'action doivent **être collectifs** et **intégrer des objectifs ambitieux**, tant sur les constructions nouvelles que sur les surfaces existantes en visant **la désimperméabilisation et le dé raccordement des surfaces imperméables**.

Afin de bâtir la ville de demain, il est crucial que tous les projets d'aménagement du territoire prennent en compte la gestion à la source des eaux pluviales, tout en limitant la pression urbaine sur les milieux naturels

LA DECONNEXION DES EAUX PLUVIALES, UNE DEMARCHE GLOBALE !

1 La déconnexion opportuniste

Intégration du débranchement pour tous projets de réaménagement (bâtiments et voiries) permettant une mutualisation des coûts



2 La déconnexion volontariste

Réaménagements **simples et peu coûteux** (débranchement de gouttières, décaissement d'espace vert, suppression de bordure...)

3 L'accompagnement des acteurs privés

Acteurs représentant les deux tiers des surfaces imperméables



Le SDEA s'engage auprès de ses membres dans ces thématiques, offrant un soutien technique et administratif aux collectivités qui souhaitent intégrer ces enjeux dans leurs aménagements urbains. Deux guides ont notamment été élaborés pour présenter les enjeux et les principes de l'infiltration.

| Un guide pratique

- Public cible : Particuliers
- Contenu : Réglementation, recommandations et techniques d'infiltration à la parcelle

QR CODE à scanner



QR CODE à scanner



| Un guide technique

- Public cible : Techniciens, aménageurs, collectivités...
- Contenu : Prescriptions techniques, fiches ouvrages



Découvrez les guides en ligne sur www.sdea.fr



Le guide pratique est également disponible en format papier dans les centres et antennes du SDEA

GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>

➤ Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	4 869
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	140 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2025)	1,78 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	105
P203.3 P204.3 P205.3	Conformité de la collecte des effluents/des équipements d'épuration/de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (*)	ND
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des actions de solidarité	0,003 €/m ³
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,92 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	96 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (**)	1,88 %
P258.1	Taux de réclamations	0,13 %

* non disponible, cet indicateur devant encore être défini et calculé par les services de l'Etat à la date d'édition du présent rapport
Les résultats les plus récents mis à disposition par les services de l'Etat peuvent être retrouvés à l'adresse suivante :
<https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/PortailAC/>

** ce taux est issu des recettes concernant l'année 2024, y compris émises en 2025, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2025



Édition mars 2026
CHIFFRES 2025

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres ont disparu. Ceci pour renforcer le principe "pollueur-payeur" et équilibrer les contributions des redevables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

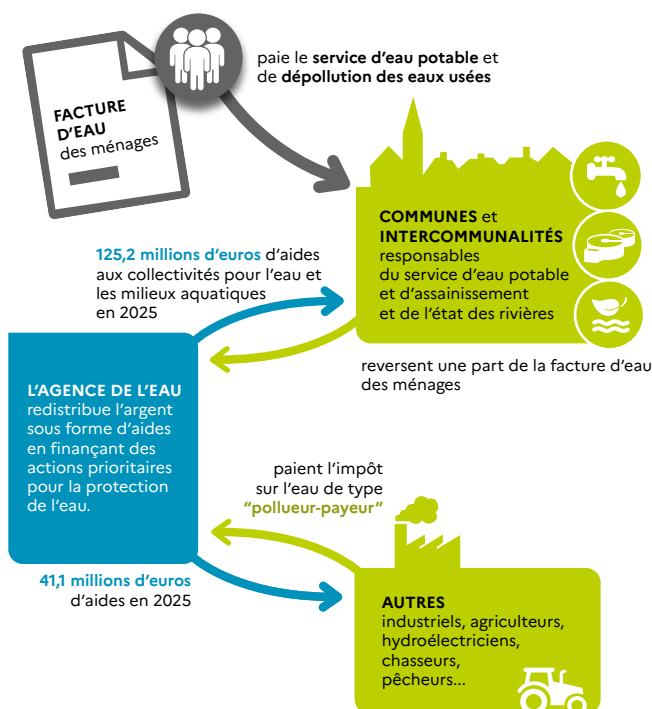
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation) ;
- le service de collecte et de traitement des eaux usées ;
- les redevances de l'agence de l'eau ;
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse au 1^{er} janvier 2024 est de **4,41 euros TTC par m³**.

Données agrégées disponibles sur : services.eaufrance.fr/carte-interactive



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2025 ?

En 2025, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 149,02 millions d'euros dont plus de 104,31 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2025 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2025 ?

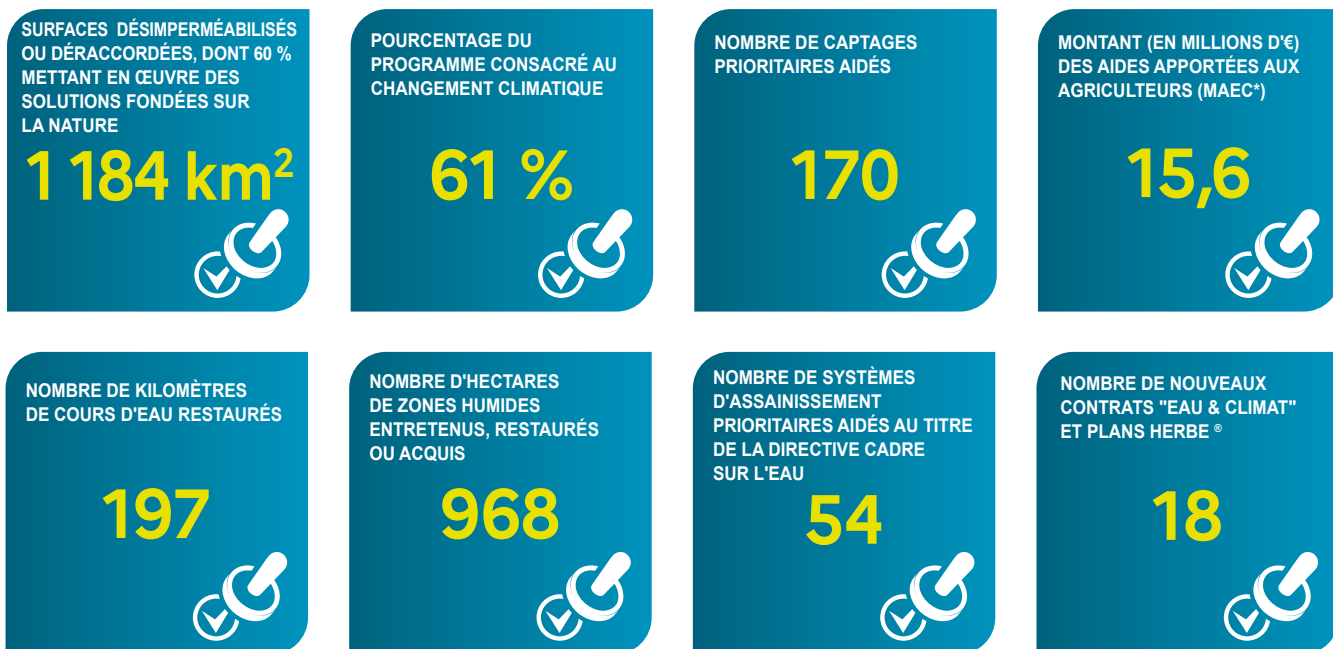
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2025) • source agence de l'eau Rhin-Meuse.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2025

L'année 2025 marque la première année du 12^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2025-2030 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2025...



* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques (dont agriculture biologique, préservation de l'herbe)

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

61 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse sont **consacrés au changement climatique en 2025** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

Des projets sont portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

2 474 projets ont été financés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour un montant de plus de 167,3 millions d'euros d'aides, dont 25,5 millions d'euros en déclinaison des mesures du plan Eau.

CONTRAT "EAU & CLIMAT"

Dans le cadre de sa politique au plus près des territoires, l'agence de l'eau renforce une approche territoriale en collaboration avec les acteurs et élus locaux. L'objectif : promouvoir un bon état des eaux et faire émerger des projets prioritaires alignés sur les objectifs environnementaux.

17 nouveaux contrats « Eau et Climat » ont été signés au cours de la 1^{ère} année du 12^e Programme d'intervention (2025-2030) portant à 64 le nombre total de contrats « Eau et Climat » approuvés depuis 2019, soit 58,9 % de la superficie du bassin Rhin-Meuse.

Ce partenariat territorial et multithématiques a permis la contractualisation en 2025 de 4 contrats industriels et 13 nouveaux contrats territoriaux pour accélérer la mise en œuvre d'actions en réponse aux enjeux « eau ».

Les contrats 2025 représentent 115,2 millions d'euros d'aides potentielles sur les années 2025-2028 pour un montant estimé de travaux sur le territoire Rhin-Meuse de 328,5 millions d'euros.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

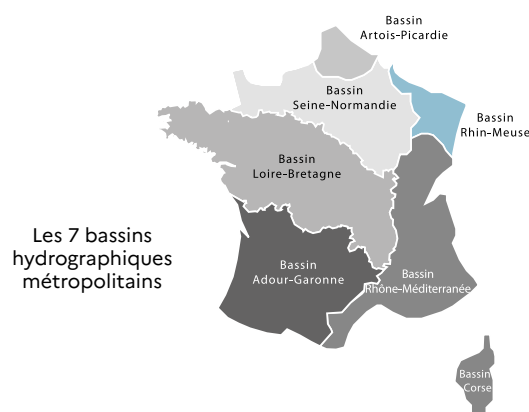
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Suivez l'actualité 
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

COMPRENDRE, APPRENDRE, AGIR POUR L'EAU : DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Le site des agences de l'eau vous met à disposition un ensemble de ressources à la fois pédagogiques et pratiques : infographies, podcasts, vidéos, articles... Tous ces supports ont pour objectif d'apporter une information accessible et transparente sur les enjeux de l'eau, la fiscalité de l'eau, les bonnes pratiques...

En savoir plus : <https://lc.cx/RessourcesAgences>



TOUT COMPRENDRE DE LA RÉFORME DES REDEVANCES

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

Pour accompagner la réforme de 2025 et dans un souci de pédagogie, une foire aux questions, structurée par grandes thématiques, vous est proposée sur le site des agences de l'eau.

En savoir plus : <https://lc.cx/Redevances>

TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

PÉRIMÈTRE DE LA VILLE DE RIBEAUUVILLÉ

EAU POTABLE



LE CYCLE DE L'EAU



EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



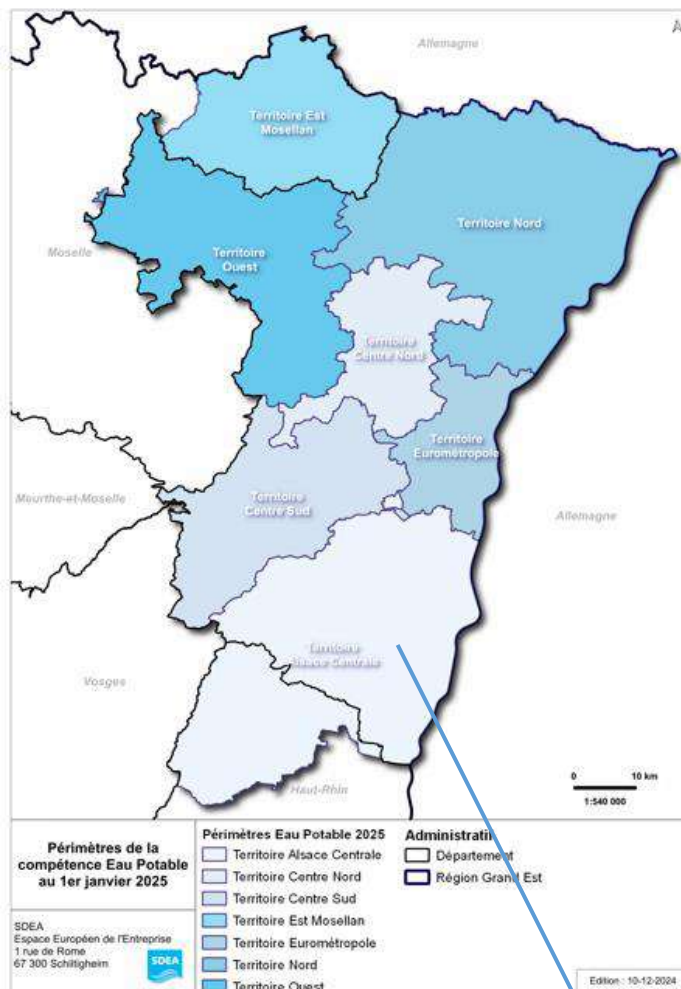
ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



GRAND CYCLE
DE L'EAU



VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE RIBEAUVILLE

Domaine : Eau Potable

Intégration du périmètre : **01/01/2019**

Membre du SDEA depuis le **01/01/2019**

Nombre de communes : 1

Nombre de délégués : 2

Vos usagers

- > 1 767 abonnés
- > 4 869 habitants desservis

Vos volumes

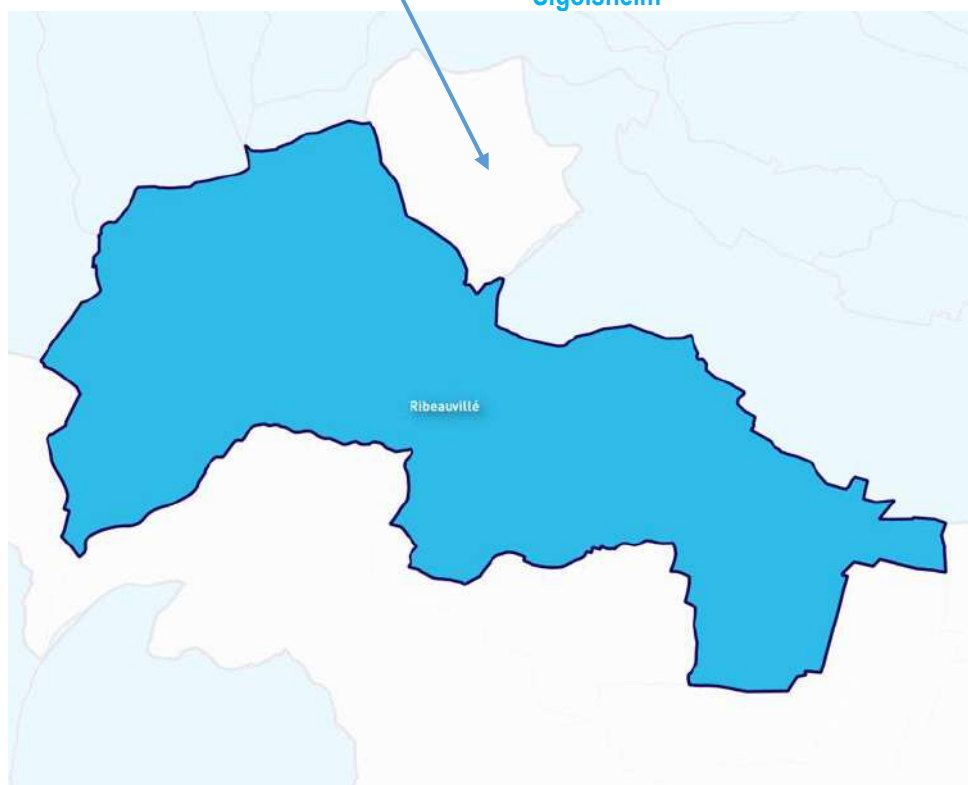
- > 385 510 m³ consommés
- > 79 m³ consommés/habitant
- > 218 m³ consommés/abonné

Les Gros Consommateurs :

COMCOM DE RIBEAUVILLE
 COMMUNE DE RIBEAUVILLE
 ESB HOTEL BARRIERE RIBEAUVILLE
 HOPITAL SECTEUR SOCIAL

Territoire : TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

Centre et Antenne de rattachement : Benfeld, Sélestat et Sigolsheim



**LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION LOCALE**

Christine WEISSBART

Le rapport annuel 2025 clôture l'engagement des élus de la mandature écoulée dans les commissions locales du cycle de l'eau et présente les résultats et indicateurs obtenus localement. La période a été particulièrement marquée par une succession de crises et d'événements fortement impactants au quotidien : crise COVID, suivie d'une crise énergétique et plus récemment de la crise agricole, et enfin des épisodes d'inondation qui succèdent à des périodes de sécheresse. Avec l'appui des équipes du SDEA, ces situations ont été gérées en limitant au maximum l'impact financier et opérationnel sur les budgets.

L'ensemble des commissions locales s'est engagé dans un programme pluriannuel de 5 ans de plus de 465 millions d'euros d'investissement pour gérer durablement les infrastructures d'eau potable (178 M€) et d'assainissement (195 M€), et pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (92 M€). Il s'agit de faire face aux défis croissants qui nous mobilisent illustrés ci-dessous :

→ Préserver la qualité des ressources, garantir une eau potable de qualité dans la durée et lutter contre les pollutions diffuses (métabolites, PFAS, médicaments, perturbateurs endocriniens...)	→ Préserver les rivières, les milieux humides et la biodiversité	→ Transmettre un patrimoine (réseaux et ouvrages) en bon état à nos générations futures
→ S'adapter au changement climatique et rendre nos territoires plus résilients face aux événements extrêmes (inondations, sécheresse...)	→ Accompagner, soutenir ou impulser les transformations nécessaires dans les domaines urbanisme- aménagement, agriculture ou encore des modes de consommation	
→ Intégrer toutes les parties prenantes (élu-es, usager-ères, monde économique, agricole et associatif...) pour construire des réponses collectives aux défis posés	→ Construire une collaboration efficace entre SDEA - Communes et Intercommunalités pour élaborer des politiques publiques cohérentes, complémentaires et efficaces dans nos territoires	

Pas un jour ne passe sans que le sujet de l'eau ne fasse la une de l'actualité des médias et que nous ne partagions le constat que l'eau est désormais bien plus qu'un sujet technique : il est aussi sociétal et même éthique. Le SDEA entend être à la pointe des réponses à apporter en poursuivant, avec les nouveaux élus locaux, son action au service du bien commun et des générations futures.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **2 702** m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **1 280** m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **47** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **1 865** m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **69** %

- **0** puits
- **10** sources
- **4** réservoirs (capacité totale de stockage : 3 152 m³)
- **1** station de traitement
- **1** unité de désinfection
- **45,828** km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : **2 442** m³
- Autonomie réservoir en moyenne : **1,9** jours
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : **31** h

Indicateurs de performance	2025
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	115
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	80 %



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Entre 1,7 et 7 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Entre 2 et 4,6 selon l'UDI

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2023	2024	2025
Taux de conformité microbiologique	93,5 %	96,8 %	93,9 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	21	31	49
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	2	1	3
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	32	31	49
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Eau très douce et très faiblement nitrée.

Secteur Petite Verrerie : Eau de très bonne qualité microbiologique

Secteur Grande Verrerie : Une légère dégradation de la qualité microbiologique a été détectée en juillet 2025 sur le réseau de Ribeauvillé Grande Verrerie. Les actions correctives (purges, chloration) ont permis de rétablir rapidement la qualité de l'eau distribuée.

Secteur Ribeauvillé : Une légère dégradation de la qualité microbiologique a été détectée en juin 2025 sur le traitement de Ribeauvillé. Les actions correctives (purges, chloration) ont permis de rétablir rapidement la qualité de l'eau distribuée.

Secteur Pépinière : La qualité microbiologique de l'eau a été dégradée en 2025. En effet, une restriction d'usage a été prononcée du 04/09/2025 au 09/09/2025 suite au dépassement d'une limite de qualité sur le réseau de Ribeauvillé Pépinière. Les actions engagées ont permis de rétablir rapidement de qualité de l'eau distribuée.

Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté sur l'ensemble des secteurs.



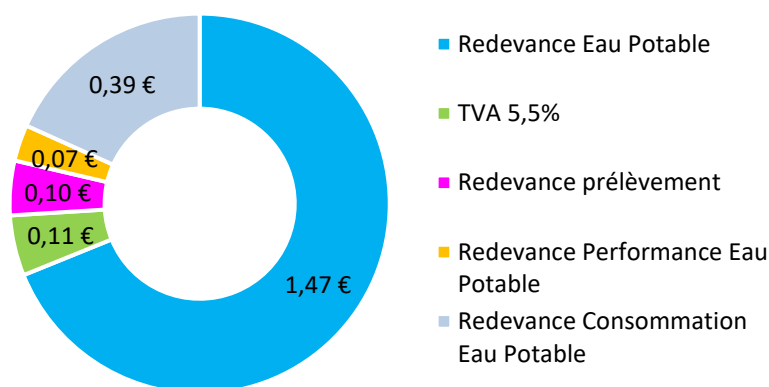
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

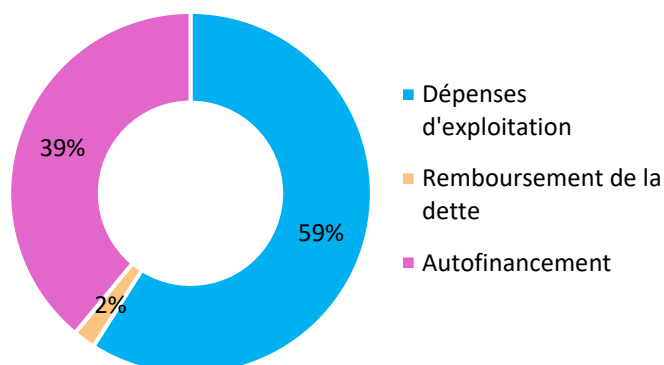
Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **38,48 €** HT/an
- Part variable : **1,15 €** HT le m³
- Redevance eau potable du périmètre : **1,471 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,14 €** TTC par m³ pour 120 m³

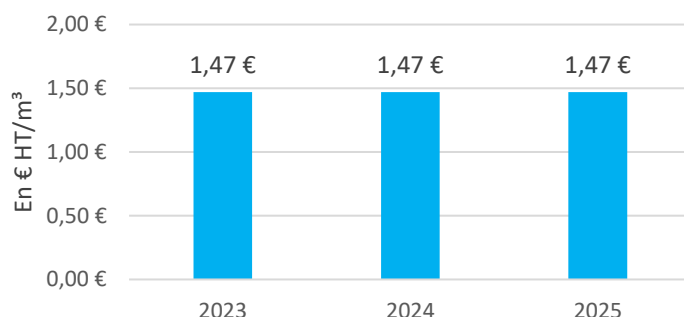
Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

3 334 factures émises dans l'année

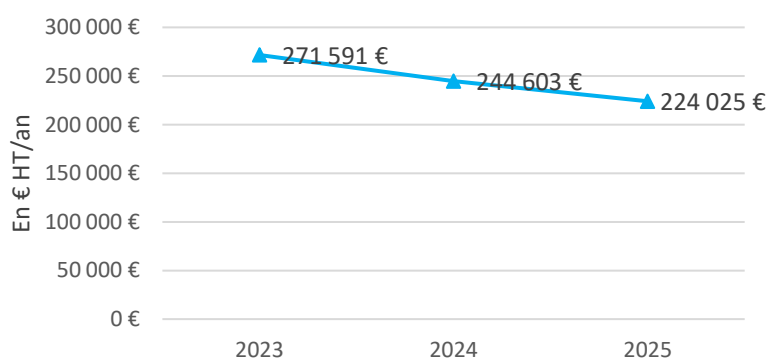
Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'eau



Montant des investissements



Indicateurs financiers	2023	2024	2025
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,1 an	0,1 an	0 an
Capital restant dû	36 825 €	22 166 €	10 540 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,41 %	2,37 %	2,75 %
Montant des actions de solidarité	0,003 €/m³	0,003 €/m³	0,009 €/m³
Taux de réclamations global	0,10 %	0,06 %	0,13 %

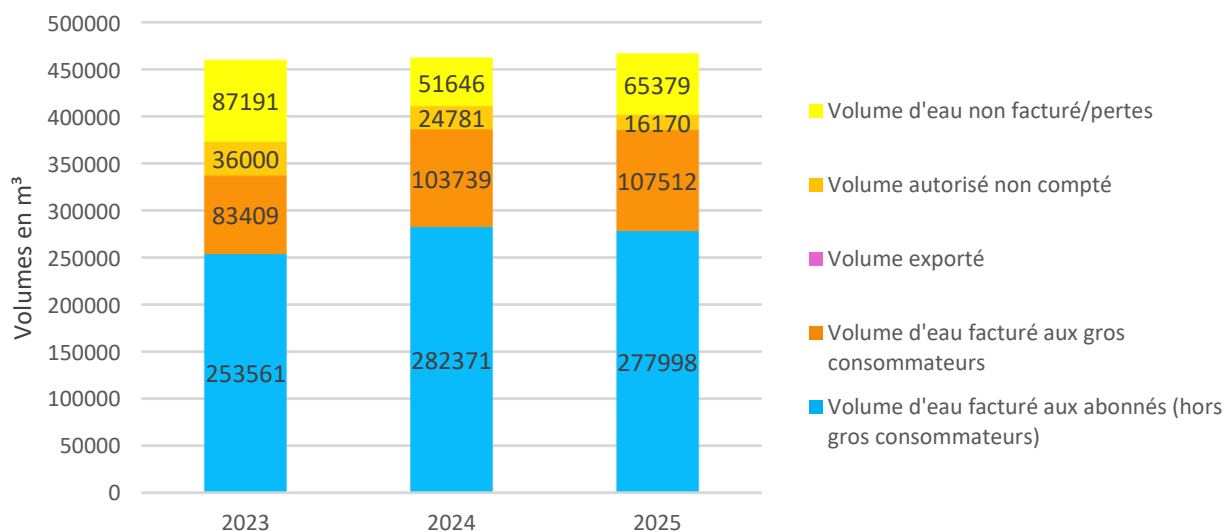
Les recettes sont inférieures aux prévisions budgétaires dû au réajustement des nouvelles redevances de l'Agence de l'eau et à un montant faible des participations de tiers. Toutefois, la bonne maîtrise des dépenses d'exploitation permet d'atteindre un résultat d'exploitation de 629k €, relativement stable par rapport à 2024. Ces résultats permettent de financer l'intégralité des travaux d'investissement pour un montant de 224k€ sans avoir recours à l'emprunt et de solder l'année avec un résultat de clôture de près de 487k€, en hausse de 6 % par rapport à 2024. La durée d'extinction de la dette est quasi nulle (0,04 an) et l'autofinancement conséquent (248k €) confirment la bonne santé financière du périmètre.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



Les ventes d'eau, tout comme le volume produit restent sur les valeurs constatées en 2025. Un travail sur les volumes de service a permis de réduire ceux-ci.

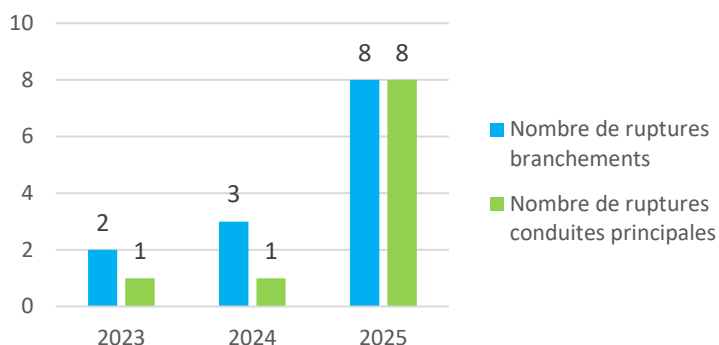
L'année 2025 a été très marquée par les ruptures, la proportion du volume non facturé est ainsi en hausse importante, tout en restant inférieure à 2023.

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2025
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	2 j
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	4,53 %
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2025	0,17
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (*)
2025	6,09

NOMBRE DE RUPTURES REPAREES



APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

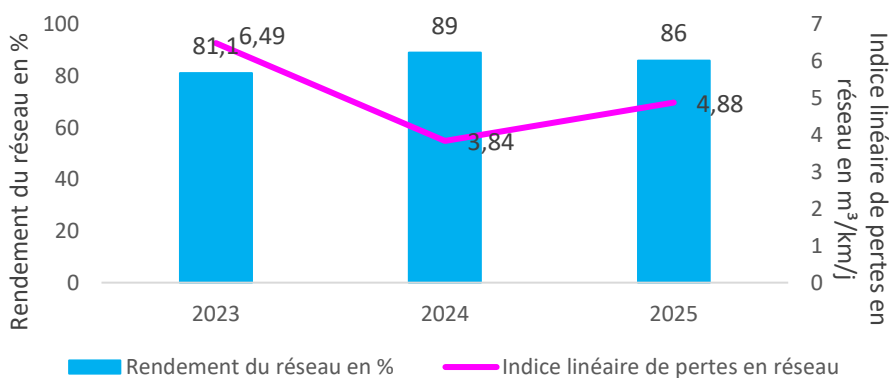
(poteaux et hydrants)

- 178 appareils
- 1 réparation sur les poteaux d'incendie
- 3 remplacements

PARC DE COMPTEURS

- 1 759 nombre total de compteurs
- 99 compteurs remplacés, soit 5,63 % du parc
- 99,4 % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT DU RESEAU ET ILP(*) DES RESEAUX



Rendement primaire du réseau (après neutralisation des imports, exports et volumes autorisés non comptés) : **82,5 %**

Malgré une année marquée par de nombreuses ruptures, les travaux réalisés ces dernières années et le suivi renforcé des équipes permet de stabiliser le rendement à 86%, au dessus de la cible des 85%.

LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

L'année 2025 a été marquée par une importante phase de préparation en vue de la réhabilitation des réservoirs d'eau potable de la Pépinière. Plusieurs investigations ont été menées afin de garantir la faisabilité des futurs travaux :

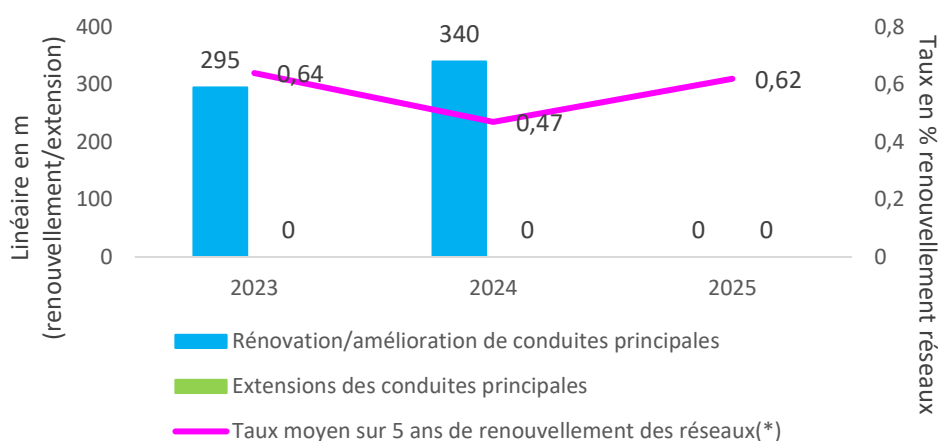
- une étude structurelle a été réalisée afin de s'assurer qu'il soit possible de circuler sur les ouvrages avec un engin de terrassement sans causer de dommages,
- des sondages sur les cuves ont permis d'observer l'épaisseur, la géométrie et l'état du génie civil enfoui sous la terre,
- un diagnostic amiante complémentaire a confirmé la présence d'amiante dans le nouveau réservoir.

A l'issue de ces études, les marchés de travaux ont été attribués. La première tranche débutera en 2026 et comprendra :

- le désamiantage de la cuve du nouveau réservoir,
- la réfection de l'étanchéité extérieure des réservoirs,
- le remplacement de conduites enterrées.

Comme lors de la phase préparatoire, l'ensemble des interventions sera organisé de manière à garantir la continuité de l'alimentation en eau potable.

EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

L'année 2026 sera marquée par d'importants travaux sur le réseau et les ouvrages :

- Réfection du réseau rue de l'Abbé Kremp
- Réfection du réseau rue du 3 décembre
- 1ère phase de la réhabilitation des réservoirs de la Pépinière



COMMENTAIRES 2025

FORCES

La Ville de Ribeauvillé est alimentée par un réseau de source captée dans le massif Vosgien, assurant une alimentation robuste et de qualité.

Les capacités financières du périmètre sont bonnes et permettent de mettre en place un programme de travaux ambitieux, notamment sur les ouvrages.

La qualité de l'eau captée et les équipements UV en place permettent de s'affranchir d'une chloration continue.

FAIBLESSES

La commune ne dispose pas de ressources alternatives. L'impact du changement climatique sur la production des sources sera à surveiller dans les années à venir.

Les volumes de service élevés font l'objet d'un travail conjoint entre les équipes du SDEA et la municipalité pour optimiser l'eau produite.

PLAN D'AMÉLIORATION

Réhabilitation des réservoirs de la pépinière prévue sur 3 ans (intérieur / extérieur).

Travail sur les volumes de service.

Gestion patrimoniale sur le réseau.

LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES : UNE AFFAIRE DE TOUS !

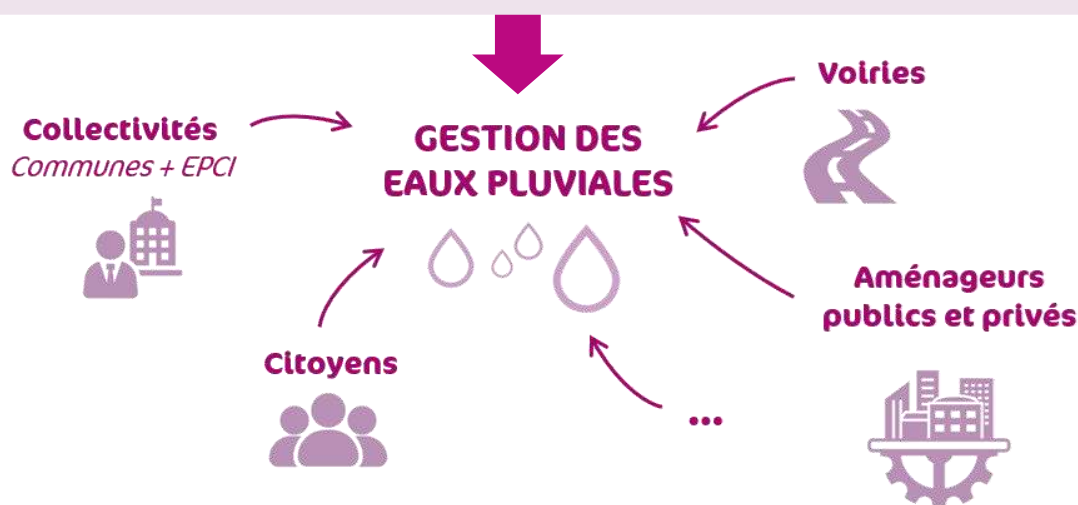


Tous les acteurs de l'aménagement du territoire sont responsables des surfaces imperméables créées et aménagées ainsi que des eaux pluviales y ruisselant (Code Civil, art. 640).

Le système d'assainissement unitaire, collectant les eaux pluviales des zones urbaines, génère des déversements par temps de pluie dans le milieu naturel. Pour réduire l'impact de ces rejets sur les cours d'eau, la Directive Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) a défini des critères de conformité du système d'assainissement basés sur des seuils maximums de volumes rejetés autorisés chaque année. Le maître d'ouvrage du système d'assainissement est tenu d'analyser lui-même annuellement la conformité de son système sur la base des données d'autosurveillances mesurées sur les points de rejet et d'en rendre

LES NON-CONFORMITES ? TOUS RESPONSABLES...

Les non-conformités sont partagées par tous les acteurs de l'aménagement du territoire qui contribuent à l'augmentation des volumes d'eaux pluviales dans les réseaux via l'artificialisation des sols



En cas de non-conformités récurrentes d'un système d'assainissement, **les services de l'Etat rejettent toute nouvelle autorisation d'urbanisme** de manière à éviter tout apport supplémentaire d'eaux usées et d'eaux pluviales dans les réseaux qui pourrait dégrader davantage le milieu naturel. Pour tendre vers la conformité du système d'assainissement défaillant et lever ces restrictions du développement de l'urbanisation, le maître d'ouvrage est tenu d'établir un plan d'action visant à réduire les volumes rejetés au milieu naturel qui privilégiera la gestion des eaux pluviales au plus près de leur point de précipitation.

Les plans d'action doivent **être collectifs** et **intégrer des objectifs ambitieux**, tant sur les constructions nouvelles que sur les surfaces existantes en visant la **désimperméabilisation** et le **déraccordement des surfaces imperméables**.

Afin de bâtir la ville de demain, il est crucial que tous les projets d'aménagement du territoire prennent en compte la gestion à la source des eaux pluviales, tout en limitant la pression urbaine sur les milieux naturels

LA DECONNEXION DES EAUX PLUVIALES, UNE DEMARCHE GLOBALE !

1 La déconnexion opportuniste

Intégration du déraccordement pour tous projets de réaménagement (bâtiments et voiries) permettant une mutualisation des coûts



2 La déconnexion volontariste

Réaménagements simples et peu coûteux (déraccordement de gouttières, décaissement d'espace vert, suppression de bordure...)

2

3 L'accompagnement des acteurs privés

Acteurs représentant les deux tiers des surfaces imperméables



Le SDEA s'engage auprès de ses membres dans ces thématiques, offrant un soutien technique et administratif aux collectivités qui souhaitent intégrer ces enjeux dans leurs aménagements urbains. Deux guides ont notamment été élaborés pour présenter les enjeux et les principes de l'infiltration.

| Un guide pratique

- › **Public cible** : Particuliers
- › **Contenu** : Réglementation, recommandations et techniques d'infiltration à la parcelle

QR CODE
à scannerQR CODE
à scanner

| Un guide technique

- › **Public cible** : Techniciens, aménageurs, collectivités...
- › **Contenu** : Prescriptions techniques, fiches ouvrages



Découvrez les guides en ligne sur www.sdea.fr



Le guide pratique est également disponible en format papier dans les centres et antennes du SDEA

GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

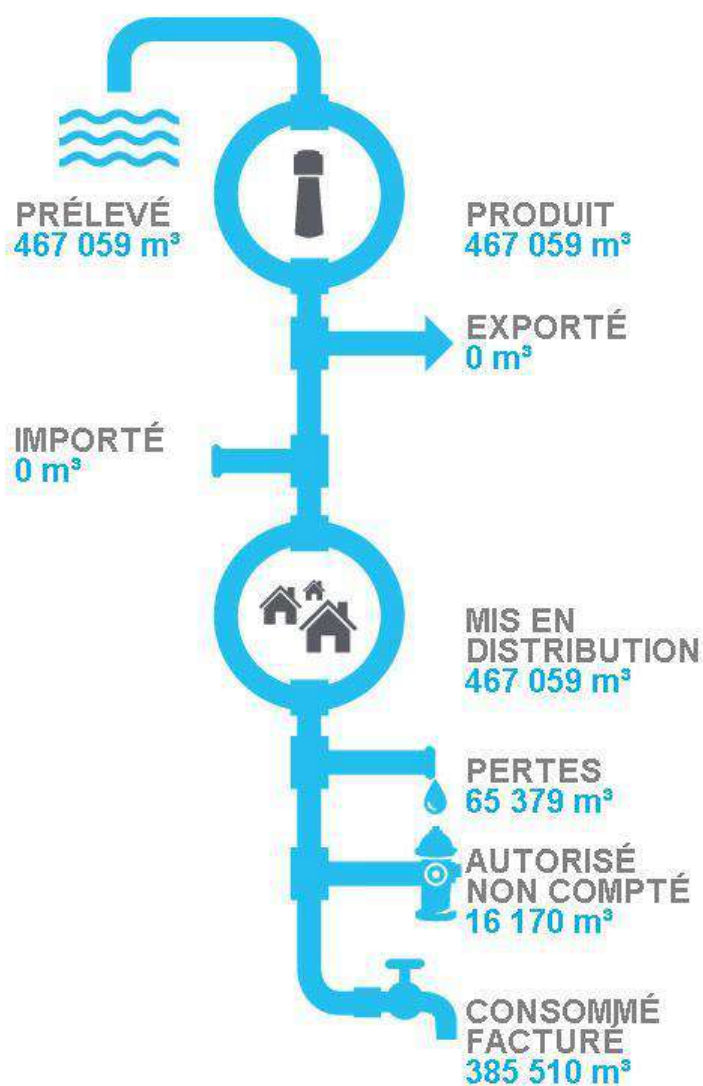
INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul: Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul: Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux - Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.

ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.





Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	4 869
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2025)	2,14 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	2 j
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	93,9 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	49
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	3
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	49
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	115
P104.3	Rendement du réseau de distribution	86 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	6,09 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	4,88 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,62 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80 %
P109.0	Montant des actions de solidarité	0,009 €/m ³
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	4,53 %
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (*)	2,75 %
P155.1	Taux de réclamations	0,13 %

* ce taux est issu des recettes concernant l'année 2024, y compris émises en 2025, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2025



RUPTURES 2025

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
Ribeauvillé	Rue du Château	Conduite principale	01/07/2025
Ribeauvillé	Rue Saint Morand	Conduite principale	03/09/2025
Ribeauvillé	Route de Bergheim	Conduite principale	10/12/2025
Ribeauvillé	Rue des Hirondelles	Conduite principale	29/09/2025
Ribeauvillé	Impasse de la Campanule	Conduite principale	18/09/2025
Ribeauvillé	Route de Colmar	Conduite principale	28/07/2025
Ribeauvillé	Route de Ste Marie Aux Mines	Conduite principale	16/12/2025
Ribeauvillé	Rue Henri Kugler	Conduite principale	18/03/2025
Ribeauvillé	Grand'Rue	Branchement	15/04/2025
Ribeauvillé	Route de Guémar	Branchement	25/04/2025
Ribeauvillé	Route de Colmar	Branchement	20/05/2025
Ribeauvillé	Route de Guémar	Branchement	25/06/2025
Ribeauvillé	Route de Guémar	Branchement	22/08/2025
Ribeauvillé	Rue saint Morand	Branchement	17/09/2025
Ribeauvillé	Avenue du Général de Gaulle	Branchement	08/10/2025
Ribeauvillé	Rue des Jardins	Branchement	08/10/2025



Édition mars 2026
CHIFFRES 2025

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres ont disparu. Ceci pour renforcer le principe "pollueur-payeur" et équilibrer les contributions des redevables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

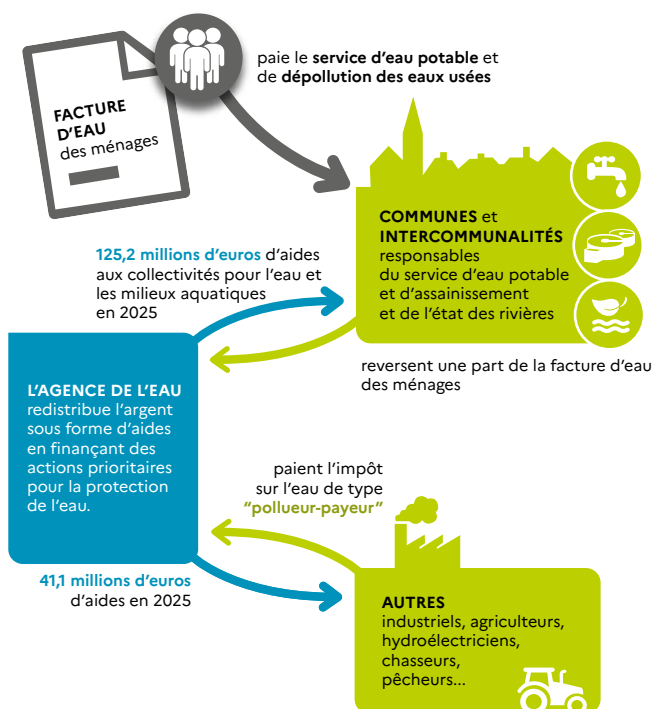
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation) ;
- le service de collecte et de traitement des eaux usées ;
- les redevances de l'agence de l'eau ;
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse au 1^{er} janvier 2024 est de **4,41 euros TTC par m³**.

Données agrégées disponibles sur : services.eaufrance.fr/carte-interactive



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2025 ?

En 2025, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 149,02 millions d'euros dont plus de 104,31 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2025 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2025 ?

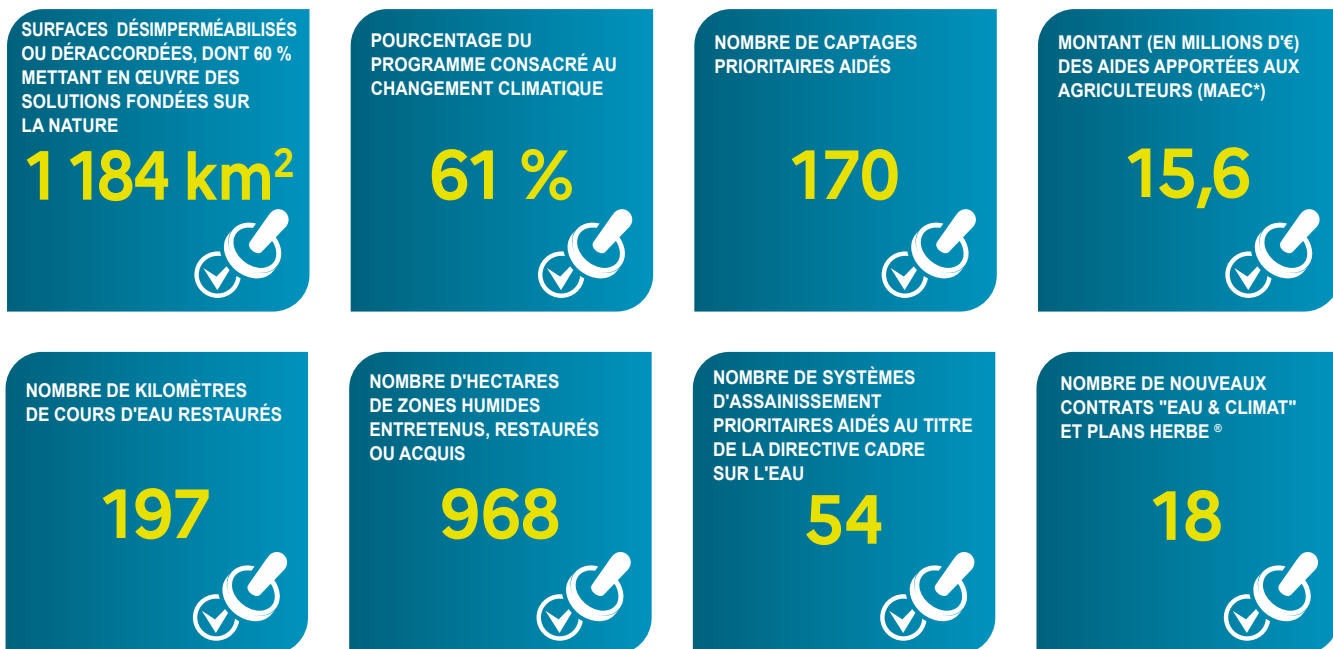
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2025) • source agence de l'eau Rhin-Meuse.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2025

L'année 2025 marque la première année du 12^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2025-2030 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2025...



* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques (dont agriculture biologique, préservation de l'herbe)

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

61 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse sont **consacrés au changement climatique en 2025** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

Des projets sont portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

2 474 projets ont été financés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour un montant de plus de 167,3 millions d'euros d'aides, dont 25,5 millions d'euros en déclinaison des mesures du plan Eau.

CONTRAT "EAU & CLIMAT"

Dans le cadre de sa politique au plus près des territoires, l'agence de l'eau renforce une approche territoriale en collaboration avec les acteurs et élus locaux. L'objectif : promouvoir un bon état des eaux et faire émerger des projets prioritaires alignés sur les objectifs environnementaux.

17 nouveaux contrats « Eau et Climat » ont été signés au cours de la 1^{ère} année du 12^e Programme d'intervention (2025-2030) portant à 64 le nombre total de contrats « Eau et Climat » approuvés depuis 2019, soit 58,9 % de la superficie du bassin Rhin-Meuse.

Ce partenariat territorial et multithématiques a permis la contractualisation en 2025 de 4 contrats industriels et 13 nouveaux contrats territoriaux pour accélérer la mise en œuvre d'actions en réponse aux enjeux « eau ».

Les contrats 2025 représentent 115,2 millions d'euros d'aides potentielles sur les années 2025-2028 pour un montant estimé de travaux sur le territoire Rhin-Meuse de 328,5 millions d'euros.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



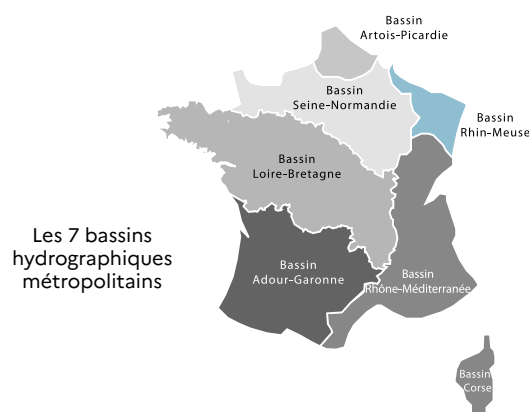
Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Suivez l'actualité 
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

COMPRENDRE, APPRENDRE, AGIR POUR L'EAU : DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Le site des agences de l'eau vous met à disposition un ensemble de ressources à la fois pédagogiques et pratiques : infographies, podcasts, vidéos, articles... Tous ces supports ont pour objectif d'apporter une information accessible et transparente sur les enjeux de l'eau, la fiscalité de l'eau, les bonnes pratiques...

En savoir plus : <https://lc.cx/RessourcesAgences>



TOUT COMPRENDRE DE LA RÉFORME DES REDEVANCES

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

Pour accompagner la réforme de 2025 et dans un souci de pédagogie, une foire aux questions, structurée par grandes thématiques, vous est proposée sur le site des agences de l'eau.

En savoir plus : <https://lc.cx/Redevances>



RAPPORT ANNUEL D'INFORMATION
EXERCICE 2024/2025

Barrière Casino de Ribeauvillé

***Société d'Exploitation du Complexe Touristique de
Ribeauvillé***



Sommaire



INTRODUCTION

- A. Conformité du rapport annuel au cadre légal et contractuel
- B. Information sur l'exploitation

PARTIE 1 - DONNEES COMPTABLES

- I. Rapport financier
- II. Patrimoine
- III. Engagements à incidences financières

PARTIE 2 - ANALYSE DE LA QUALITÉ DES OUVRAGES OU DES SERVICES DEMANDÉS AU CONCESSIONNAIRE

- I. Mesures du service rendu
- II. Mesures proposés pour une meilleure satisfaction des usagers
- III. Ethique et comportement
- IV. Amélioration de la satisfaction des usagers par le bien-être des collaborateurs
- V. Démarche de responsabilité sociétale

PARTIE 3 - ANNEXE : COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'EXÉCUTION DU SERVICE

- I. Compte-rendu financier
- II. Compte-rendu technique

PARTIE 4 - PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

DOCUMENTS JOINTS



Introduction

A. Conformité du rapport annuel au cadre légal et contractuel

a. Article du code de la commande publique

Le rapport annuel est conforme aux articles L.3131-5, R.3131-2, R.3131-3 et R.3131-4 du code de la commande publique.

b. Articles du cahier des charges

Le rapport annuel est conforme aux articles **Article 8.2. – Rapport Annuel d’activité de la Concession**

B. Informations sur l’exploitation

La Société d’exploitation du complexe touristique de Ribeauvillé (SECTR) exploitant le casino de Ribeauvillé (le “**Casino**” ou le “**Resort**” selon le contexte) est une société par actions simplifiée au capital de 300 000€ dont le siège social est situé route départementale 106 - 68150 Ribeauvillé, inscrite au RCS de Colmar sous le n° 433 231 768 (la “**Société**”).

La Société est une filiale de Groupe Lucien Barrière, société anonyme, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 33 rue d’Artois – 75008 Paris (le “**Groupe Barrière**” ou “**Groupe**”).

Le contrat de concession de service public a été signé le 8/12/2023 pour une durée de 20 ans arrivant à son terme le 29/02/2044 (le “**Contrat**”).

Aucun avenant n’a été conclu.

Prestations de service réalisées par Groupe Barrière :

La Société, en appartenant au Groupe Barrière, bénéficie en renfort de ses équipes locales dédiées à ses activités, de services transverses fournis par le siège du Groupe qui lui procurent à la fois l’impulsion et la stratégie, mais aussi la cohérence et le suivi utile par la mutualisation des ressources dont elle ne pourrait se doter seule.

Dans ce cadre, la Société échange directement avec l’ensemble des directions du siège, avec qui elle entretient d’étroites relations, à savoir :

- **Le Secrétariat Général** composé des Directions Communication, Juridique, Affaires Publiques et Réglementaires, Sûreté et Sécurité, ESG (Environnement, Social, Gouvernance) ;
- **la Direction Générale Casinos** composée des Directions Casinos, Offre de Jeux, Projets et Innovations Jeux, Développement Jeux et Jeu Responsable ;
- **la Direction Générale Hôtellerie et Restauration** composée des Directions Hôtellerie, Restauration, Yield Revenue Management et Distribution, Développement Hôtellerie et Restaurant et Projets Hôtellerie et Restauration ;
- **la Direction Générale Ventes, Marketing et Expérience Client** composée des Directions Commerciale, Marketing et Communication Hôtellerie et Restauration,

Marketing et Communication jeux, Artistique et Événementiel et de la Direction Architecture, Patrimoine et Maintenance ;

- **la Direction Générale des Ressources Humaines** composée de la Direction Process RH, Data et SIRH, des Directions Développement RH et Internationale, Talents et Campus Barrière ;
- **la Direction Générale Digital, Data et Technologies** composée des Directions Technologies, Produits Digitaux, Data et Acquisition ;
- **la Direction Générale Jeux en ligne**, ayant pour mission d'accélérer la digitalisation de nos offres de jeu ;
- **la Direction Générale Finance** composée des Directions Contrôle Financier, Achats, Opérationnelle LCB-FT, de la Direction Risques et Assurances, de la Direction Immobilier et de la Direction Audit Interne, Contrôle Interne et Conformité.

Cette organisation permet de mettre à disposition de la Société, ainsi que pour l'ensemble des filiales du Groupe, les expertises nécessaires à la bonne exploitation du Casino.

Modification de la direction du Casino :

La direction du casino n'a pas changé depuis le 1er Mars 2024

PARTIE 1

Données comptables

(point 1 de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

I. Rapport financier

A. Faits marquants au niveau national

Au cours de l'exercice 2024-2025, les 202 casinos français ont dégagé un produit brut des jeux (PBJ) total de 2 815,2 M€, enregistrant une hausse limitée à +3,1%. Les machines à sous restent le principal contributeur à hauteur de 2 306 M€, soit 81,9% du PBJ total (+3%). Les jeux traditionnels affichent une hausse de +2,5% de leur PBJ, tandis que les jeux électroniques affichent une légère augmentation de +3,6 %.

Cette situation illustre un effet ciseau entre une croissance ralentie et une inflation persistante des coûts salariaux et des achats externes qui pèse sur la rentabilité des établissements alors même que les investissements doivent rester à un niveau important pour maintenir la compétitivité des casinos.

En outre, l'exercice 2024-2025 demeure impacté par un contexte géopolitique particulier au titre du conflit entre l'Ukraine et la Russie et les tensions au Moyen-Orient. Cette crise géopolitique a affecté l'économie à l'échelle mondiale avec un renchérissement des coûts des matières premières, des transports, du recours à l'emprunt et une inflation généralisée importante des coûts de fourniture affectant l'économie mondiale et donc la société au travers de nos clients.

Par ailleurs, l'incertitude politique en France a pesé sur nos activités, notamment dès le mois de décembre 2024, où l'absence de gouvernement et de loi de finances ont occasionné des baisses de fréquentations dans nos casinos. Depuis, on observe un certain attentisme de notre clientèle se traduisant par une dépense moyenne par entrée en baisse et un nombre de visites plus faible. La hausse globale du marché cache donc une décroissance sur le premier trimestre, dans le prolongement de la baisse observée au dernier trimestre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, la censure du Gouvernement Barnier a impacté les clubs de jeux à Paris, dont l'expérimentation devait être prolongée dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2025. Le vote du texte n'ayant pas eu lieu avant la fin de l'année 2024, ces derniers ont fermé leurs portes dans l'attente d'un nouveau cadre législatif. Leur réouverture a eu lieu le 28 février 2025, à la suite de l'adoption du PLF pour 2025.

Enfin, en dépit d'une imposition moyenne supérieure à 56% de produit brut des jeux, la filière des casinos a subi une nouvelle hausse de CSG lors du vote du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025, portant le taux moyen de fiscalité du secteur à 58%. Cette nouvelle hausse fragilise d'autant plus les casinos physiques qu'ils font face à des vellétés de légalisation des casinos en ligne, dans un environnement ultra-concurrentiel où chaque acteur de jeu d'argent répond à un cadre fiscal et réglementaire différent. Cette hausse s'est doublée de l'instauration d'une taxe de 15% sur les dépenses de communication à compter du mois de juillet 2025, renchérissant une nouvelle fois la fiscalité du métier Casino.

B. Faits marquants au niveau local

Au cours de l'exercice 2024/2025, aucun fait marquant n'a impacté le Casino Barrière Ribeaupvillé.

L'activité sur l'exercice 2024/2025 affiche une augmentation de chiffre d'affaires, avec un produit brut des jeux en hausse de 2.5% par rapport à l'exercice précédent.

Cette croissance est le fruit d'investissements significatifs mais la fragilité du modèle sur le long terme pourrait amoindrir les performances financières du casino.

C. Présentation des méthodes et éléments de calcul (*point 1°- b de l'article R.3131-3 du code de la commande publique*)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2025 ont été établis conformément aux règles de présentation et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence suivant les hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1. Les méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Concernant les méthodes comptables, sont retenues :

- L'évaluation des immobilisations corporelles à leur coût d'acquisition ;
- L'évaluation des immobilisations financières au coût historique d'acquisition ;
- La valorisation des stocks selon la méthode du coût moyen pondéré ;
- La valorisation des créances et des dettes à leur valeur nominale.

2. Calcul des amortissements et des provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

○ Logiciels	de 1 à 3 ans
○ Constructions	de 20 ans à 50 ans
○ Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
○ Installations techniques	de 5 à 15 ans
○ Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
○ Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
○ Matériels de transport	de 5 ans
○ Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
○ Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des concessions de service public et spécifiquement pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées, le cas échéant, à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La Société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice selon ses meilleures estimations à la date d'arrêté des comptes, dans le respect du principe de prudence.

3. Commissariat aux comptes

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex)

D. Compte d'exploitation

Règles et principes :

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du Casino.

Les comptes annuels de résultat sont joints en annexe du présent rapport (point 1°- a de l'article R.3131-3 du code de la commande publique).

Il est a rappelé que le Groupe Barrière a pu obtenir pour lui et ses filiales deux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) supplémentaires dans le cadre la crise sanitaire de COVID-19 : l'un à hauteur de 70 millions d'euros en date du 18 décembre 2020, prolongé de 5 ans conformément à la décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021, et l'autre à hauteur de 50 millions d'euros en date du 26 mai 2021.

Au cours de l'exercice 2021/2022, le Groupe a renouvelé l'échéance du PGE obtenu le 26 mai 2021 à hauteur de 50 millions d'euros de 5 années supplémentaires. Celui-ci court donc jusqu'en mai 2027.

La somme des PGE au 31 octobre 2025 s'élève donc à 53,9 millions d'euros dont 39.9 millions

d'euros à moins d'un an.

Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat, le Groupe a procédé concomitamment, le 28 juillet 2023, au remboursement anticipé de la dette souscrite en 2018 à hauteur de 90 millions d'euros et à la souscription d'une nouvelle dette pour un montant de 210 millions d'euros, déduction faite de 3 millions d'euros de frais d'émission d'emprunts, pour une durée de 5 ans.

E. Commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires

	N-1	N	Ecart N/N-1 en %
Produit Brut machines à sous	28 594 191.04	29 601 792.64	+3.52%
Produit Brut jeux de tables	3 172 627.25	3 359 747.25	+5.90%
Produit Brut jeux électroniques	4 214 014.00	3 917 426.00	-7.04%
Chiffre d'affaires restauration	4 523 824.16	4 475 675.62	-1.06%
Chiffre d'affaires hébergement	3 230 042.12	3 377 746.40	+4.57%
Chiffre d'affaires balnéo/SPA	3 843 279.57	3 820 353.87	-0.60%
Chiffre d'affaires autres	478 419.28	490 585.22	+2.54%
Total Chiffre d'affaires BRUT	48 056 442.42	49 043 327	+2.01%
Prélèvement	20 624 199	21 218 318	+2.88%
CA NET	27 432 243.42	27 825 009	+1.43%

Evolution du Produit Brut machines à sous

*Les machines à sous restent le pilier de l'activité, avec une hausse du PBJ de **+3,52%**. Cette performance s'appuie sur les nombreux mouvements opérés sur le parc tout au long de l'année : Installation de nombreux nouveaux kits de jeu Konami, Light & Wonder, Novomatic avec la Superia Cash Connexion, et opéré plusieurs réaménagements visant à optimiser la visibilité et le confort joueur, ces nombreux investissements ont permis de dynamiser l'expérience client qui nous a permis de capitaliser sur un DROP en augmentation de **+3.55 %**.*

Evolution du Produit Brut des jeux de tables

La performance des jeux traditionnels est solide avec une progression globale de +5,90%. L'année a également été marquée par un travail de mise en valeur de la salle de jeux traditionnels, améliorant la visibilité et l'image premium de cet espace. L'installation d'un progressif sur l'Ultimate Poker a eu un impact particulièrement positif, contribuant à la forte croissance de la table (+30%). Le Black Jack progresse également. En cumul, l'ensemble JT + JT Électroniques ressort en légère baisse (-1,50%) mais continue de démontrer un potentiel de développement à travers la montée en gamme et l'animation de l'offre.

Evolution du Produit Brut des jeux électroniques

Les Jeux électroniques, en revanche, enregistrent une décroissance de -7,04%, principalement liée à la baisse du PBJ RAE. qui s'explique par plusieurs raisons : un MIX RAE qui a perduré dans le temps en décembre car totalement déplacé dans le casino + une comparaison à N-1 en début d'exercice avec un contributeur majeur en chance présent sur la période 2023-2024. Seul le BJ Électronique progresse.

Evolution du Chiffre d'affaires restauration

Notre produit de restauration maintient son équilibre malgré une légère dégradation de -1,06%. Au-delà de la baisse de fréquentation, cela se traduit également par une baisse du ticket moyen sur deux points de ventes.

Le Belvédère accuse une très légère baisse par rapport à N-1 (1 680 K€ /1 657 K€). Malgré une hausse du chiffre d'affaires petits-déjeuners de +1.26%, nous rencontrons une dégradation de 1.38% en lien avec la baisse de fréquentation de la balnéo (-1.14%), mais aussi au manque de renouvellement de l'offre restauration du Belvédère.

Le Café Des Sports et Bar Mas réalisent un chiffre d'affaires en légère évolution par rapport à N-1 grâce à une légère augmentation de fréquentation mais perd en ticket moyen. Nos équipes principalement composées d'extras sont moins formées à la force de vente et le pouvoir d'achat impacte la consommation.

La Brasserie quant à elle réalise 172 couverts de plus et augmente son ticket moyen de 1.49% soit 0.81€ euros grâce à une meilleure force de vente et des propositions variées telles que les réalisations en salle (découpe, chariot de fromage), mais aussi les suggestions du week-end. Cela se traduit par une progression du chiffre d'affaires de 2.26% en 2025.

Le Banquet connaît une importante dégradation de -17.83% par rapport à N-1. Il s'agit d'une baisse significative de fréquentation des séminaires et dîners spectacles qui s'inscrit sur une tendance nationale.

Evolution du Chiffre d'affaires hébergement

<u>Exercice</u> <u>2019/2020</u>	<u>Exercice</u> <u>2020/2021</u>	<u>Exercice</u> <u>2021/2022</u>	<u>Exercice</u> <u>2022/2023</u>	<u>Exercice</u> <u>2023/2024</u>	<u>Exercice</u> <u>2024/2025</u>
Taux d'occupation annuel 76.01 %	Taux d'occupation annuel 73.45%	Taux d'occupation annuel 71,90%	Taux d'occupation annuel 74,2%	Taux d'occupation annuel 72,67%	Taux d'occupation annuel 68,5%
Prix moyen chambre 201,45 €	Prix moyen chambre 220.26 €	Prix moyen chambre 224,99 €	Prix moyen chambre 227,67 €	Prix moyen chambre 235,27 €	Prix moyen chambre 251,2€
Revpar 151,8€	Revpar 160,22 €	Revpar 159,63€	Revpar 168€	Revpar 169,75€	Revpar 172 €

Nombre de jour d'ouvertures 265	Nombre de jour d'ouvertures 155	Nombre de jour d'ouvertures 351	Nombre de jour d'ouvertures 351	Nombre de jour d'ouvertures 346	Nombre de jour d'ouvertures 357
Chiffre d'affaires 2 241 K€	Chiffre d'affaires 1 366 K€	Chiffre d'affaires 3 164 K€	Chiffre d'affaires 3 263 K€	Chiffre d'affaires 3 230 K€	Chiffre d'affaires 3 377 K€

Une croissance de 4.5% du CA possible par la croissance des prix malgré la diminution du taux d'occupation payant (-4 points) à la baisse pour la seconde année et 11 jours supplémentaires d'ouverture.(Fermeture de l'hôtel-balnéo historiquement en mai n'a pas eu lieu car accueil du Barrière Poker tour en mars lors de la vidange balnéo) Le mois de décembre 2024 était le mois record depuis l'ouverture de l'établissement en terme de CA.

Evolution du Chiffre d'affaires Balnéo-Spa

Sur l'année 2025 nous constatons une légère baisse vis à vis de l'année 2024 **(-1.14%)** sur le cumul Balnéo & Spa, qui s'explique par une forte baisse du CA location (dû à un problème de renouvellement de contrat sur 4 mois) et une légère baisse de la fréquentation (dû à des problèmes techniques imprévus et résolus depuis).

A noter une belle progression sur la partie Spa **(+3.28%)**, qui s'explique par une augmentation des heures de soins vendues, ainsi qu'un focus plus important de la part des équipes sur les ventes boutique.

BALNÉO					
ANNÉE COMPTABLE	CA BALNEO TOTAL HT	CA ENTREES	CA LOCATIONS	CA BOUTIQUE	Moyenne client /Jour
2025	3 352 367 €	3 209 100 €	50 323 €	92 943 €	570
2024	3 419 000 €	3 247 000 €	79 000 €	92 000 €	585
2023	3 309 000 €	3 152 000 €	67 000 €	89 000 €	531

SPA			
ANNÉE COMPTABLE	CA SPA TOTAL HT	CA SOINS	CA BOUTIQUE
2025	633 105 €	611 255 €	21 850 €
2024	613 000 €	596 000 €	17 000 €
2023	575 000 €	561 000 €	14 000 €

Evolution du prélèvement versé à la ville

Le prélèvement suit la variation du Produit Brut des Jeux.

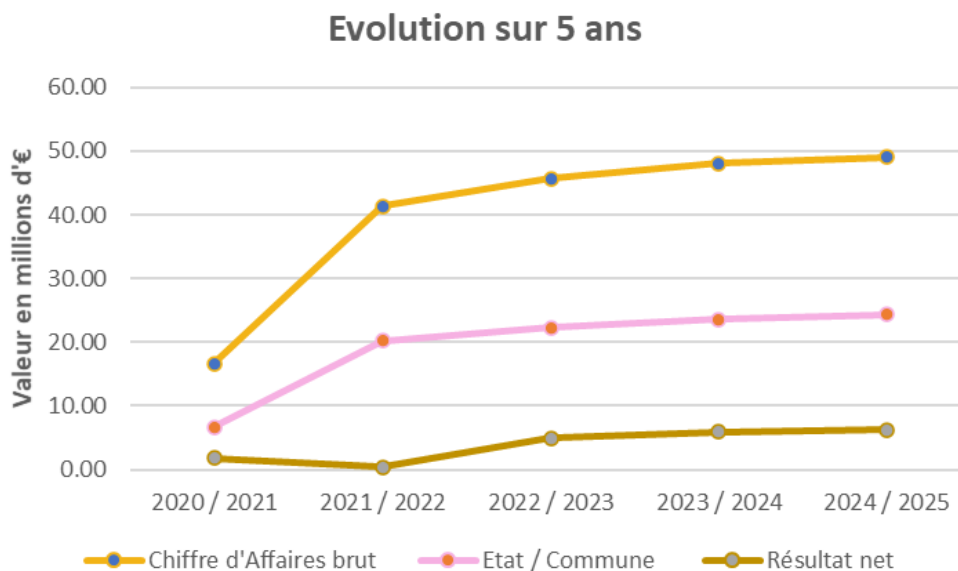
F. Evolution des charges

Les charges ont augmenté de +4.74% soit +287K€ ; +80K€ sur la masse salariale malgré un effectif stable.

Nos charges d'exploitations variables (contrat de maintenance et d'entretien, énergie, la blanchisserie...) suivent l'évolution de l'inflation et du CA et représentent plus de 160K€ sur l'année.

A la suite du renouvellement de la délégation de service public, le loyer et les contributions dues au titre du cahier des charges, ont subi une augmentation de 77.6 K€.

G. Evolution sur 5 ans



II. Patrimoine

A. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (*point 1°- a de l'article R.3131-4 du code de la commande publique*)

Le bâtiment est un bien de retour à la communauté de commune du Pays de Ribeauvillé.

Il est composé des espaces suivants :

- un casino
- trois restaurants
- un bar
- un hôtel de 55 chambres dont 2 suites
- une salle polyvalente spectacles et séminaires
- une balnéo et spa d'une surface de 3 600 m2

B. Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique):

- **Suivi des travaux de gros entretien renouvellement**

La Société a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

Le programme prévisionnel des travaux de gros entretien et renouvellement n'a fait l'objet d'aucun ajustement.

- **Autres investissements importants réalisés**

- *Renouvellement de l'offre des machines : 266K€*
- *Renouvellement des iviews 330K€*
- *Changement des rideaux et jupes de lits 43.20K€*
- *Renouvellement des actifs réseaux, et tirage de la fibre optique 36.10K€*
- *Equipements pour extension vidéosurveillance 25K€*
- *Compteuse à billets 27K€*
- *Tapis rouge à l'entrée du casino 10K€*
- *Mise en place d'un logiciel de billetterie 5.5K€*
- *Remplacement équipements balnéo, spa et hôtel 54.5K€*

- **Travaux prévisionnels pour le prochain exercice (liste non exhaustive)**

- *Rembourseuse de tickets en salle casino*
- *Remplacement caméras extérieures*
- *Remplacement du robot de nettoyage des bassins*
- *Remplacement de 2 fours sauna*
- *Remplacement générateur vapeur hammam*
- *Pose carrelage mural espace sauna hammam*
- *Table de massage SPA*
- *Les travaux d'extension du casino dont la date de démarrage des travaux est prévue le 09 Mars 2026*

C. Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation du service public est décrite au point C - Présentation des méthodes et éléments de calcul en Partie 1 du présent rapport.

D. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

E. Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

La Société emploie 6 personnes affectées à l'entretien et à la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations en bon état conformément au Contrat, la Société a engagé 2 016.20€ en entretien maintenance (poste entretien + sous-traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, la Société bénéficie du soutien de la Direction Architecture, Patrimoine et Maintenance du Groupe Barrière pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations de maintenance et de travaux.

F. Inventaire des biens à la clôture de l'exercice (point 1°- c de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

	BIENS DE RETOUR	BIENS DE REPRISE	BIENS PROPRES
Valeur brute	896 356.53	62 015	28 217 300.89
Amortissement cumulé	640 744.71	57 598.66	20 649 724.79
Valeur nette comptable	255 611.82	4416.34	7 567 576.10

L'inventaire des biens arrêtés au 31 octobre 2025 est joint en annexe.

III. Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public (point 1°- d de l'article R.3131-4 du code de la commande publique).

Néant.

PARTIE 2

Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire

(point 2 de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

Le directeur du Casino veille rigoureusement au respect du cahier des charges tout au long de la concession et maintient des relations constantes avec les autorités locales. Ces exigences sont également prises en compte

Pour garantir un service de qualité, le Groupe met en place des procédures strictes mises en matière de contrôle interne, de surveillance des salles grâce notamment à des équipements vidéo performants, ainsi que de formation et de recrutement du personnel.

Le respect de la réglementation des jeux fait l'objet d'un contrôle régulier par nos autorités de tutelle mais aussi par des structures internes spécialisées, qu'elles soient salariées ou externes au Groupe Barrière notamment via des audits internes parfois externes.

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

I. Mesures du service rendu

A. Nombre d'entrées dans le Casino

Exercice 2023/2024	Exercice 2024/2025
317 836	312 800

Observations : Une évolution de -1.58% du nombre d'entrées ce qui représente -5 036 entrées vs N-1.

B. Nombre de couverts (restaurant(s) du Casino)

Exercice 2023/2024	Exercice 2024/2025
57 348 payants et invités	56 624 payants et invités
41 327 couverts payants	38 367 couverts payants
16 021 couverts invités	18 257 couverts invités

Observations : Nous pouvons constater une baisse de 7.16% de nos couverts payants, et dans le même temps une augmentation de nos couverts invités de 13.9%

C. Statistiques artistiques et culturelles

Exercice 2023/2024	Exercice 2024/2025
5 300 spectateurs	4280 spectateurs

Ce secteur a poursuivi une programmation de qualité à travers **26 représentations artistiques** au cours de l'année 2024/2025, laquelle a contribué à développer la notoriété de la salle de spectacle de l'établissement.

D. Statistiques hôtellerie

Exercice 2023/2024	Exercice 2024/2025
Taux d'occupation annuel 72,6%	Taux d'occupation annuel 68,5%
Prix moyen chambre 235,27 €	Prix moyen chambre 251,2€
Revpar 169,75 €	Revpar 172 €
Nombre de jour d'ouvertures 346	Nombre de jour d'ouvertures 357
Chiffre d'affaires 3 230 K€	Chiffre d'affaires 3 377K€

Observations : *La stratégie tarifaire permet d'accroître le prix moyen chambre et le Revpar mais fait baisser le taux d'occupation*

E. Observations et réclamations des usagers

Il n'y a pas d'observation des usagers sur le registre pour l'exercice.

II. Mesures proposées pour une meilleure satisfaction des usagers

A. Evaluation et amélioration continue de l'expérience client

Pour garantir une relation client d'excellence, le Groupe Barrière investit dans la gestion de la qualité de ses services et évalue en permanence la satisfaction de sa clientèle.

D'une part, la qualité des prestations est mesurée à travers des visites mystères réalisées selon un calendrier défini à l'avance. Ces évaluations couvrent chaque étape du parcours client, depuis la demande de renseignements par téléphone jusqu'à son départ du casino. Elles permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration afin de mettre en place des actions correctives immédiates et d'instaurer une dynamique de progrès continue.

D'autre part, le Groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients grâce à des questionnaires réguliers. Une attention particulière est portée aux retours exprimant une insatisfaction, ainsi qu'aux avis laissés sur les différentes plateformes en ligne, garantissant ainsi une réactivité et une amélioration constante de l'expérience client.

Enfin, le Groupe et la Société sont attentifs aux observations formulées par les clients qui peuvent être suivies, le cas échéant, de mesures correctives.

B. Communication aux usagers

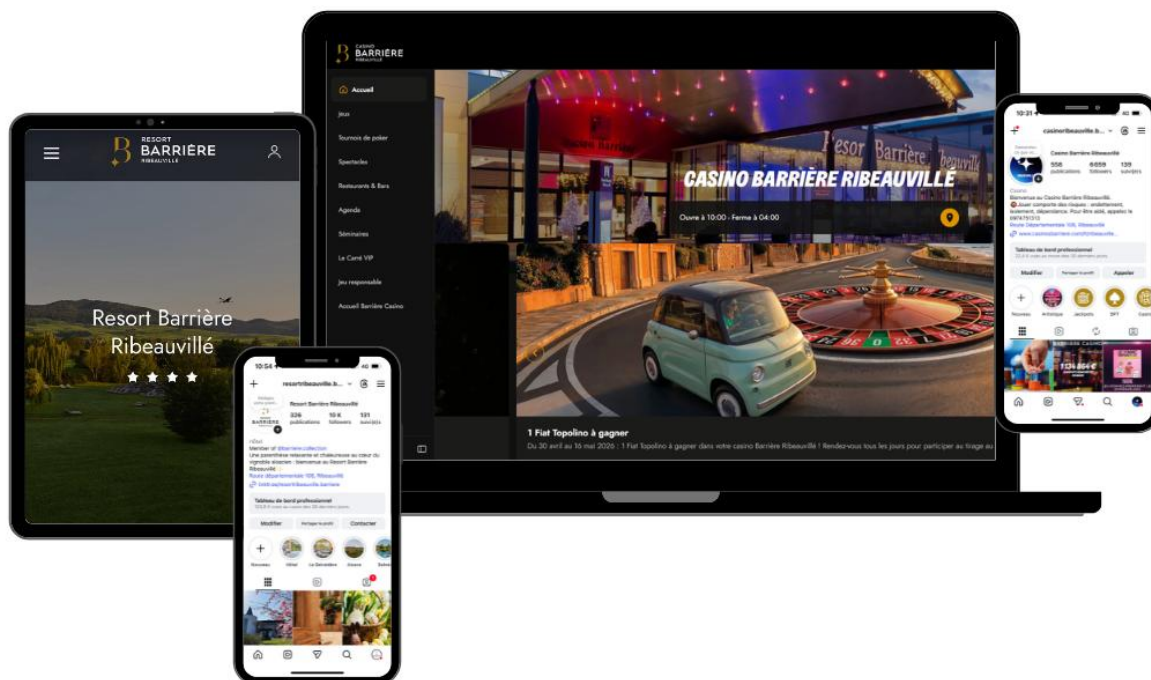
1. Informations données aux usagers

Chaque année, des investissements humains et financiers significatifs sont mobilisés pour assurer la promotion du casino et de ses activités. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie globale de **rayonnement territorial**, participant activement au développement touristique et à l'animation culturelle de la commune.

Cette politique de valorisation repose sur une approche pluridisciplinaire, mettant en exergue l'offre de jeux autant que les pôles de restauration, de spectacles et d'animations. Dans cette

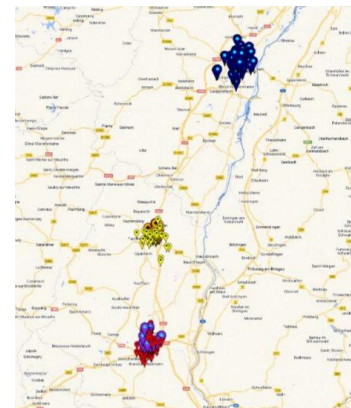
dynamique de renouvellement, plusieurs dispositifs événementiels majeurs ont été déployés au cours de l'exercice, visant à proposer aux usagers des **expériences innovantes et différenciantes**.

Afin de garantir une visibilité optimale et de toucher des publics variés, le Casino s'appuie sur une stratégie de communication **omnicanales**. Celle-ci combine des vecteurs de communication de masse traditionnels (radio, affichage, presse locale) et des leviers digitaux ciblés (réseaux sociaux, campagnes programmatiques, notifications push et applications mobiles dédiées), assurant ainsi une diffusion de l'information à la fois large et personnalisée.



- Refonte digitale des sites web Casino et Hôtel, pour les rendre plus agréables d'utilisation, et faciliter le parcours client
- 2 sites internet regroupant plus de **535K** utilisateurs sur l'année 2025.
- Plus de **893 K** de recherches nous concernant sur internet **1.360 M** de vue de nos sites web
- Le nombre total d'abonnés sur les réseaux sociaux Méta (Casino, Resort, Balnéo) s'élève à plus de **88 300** followers.
- Lancement de l'application "**BPLAY**" le 23/04/2025, avec près de 3300 utilisateurs sur Ribeauvillé en 2025, qui permet de suivre les actualités du Casino directement depuis l'application.

A titre d'exemples, sont reprises ci-dessous les principales communications réalisées au cours de l'exercice :



+ de **400** faces en Alsace et dispositif digital et radio



Presse :

DNA Dernières nouvelles d'Alsace

L'Info locale ▾ Vidéos ▾ Actualité ▾ Faits divers ▾ Sport ▾ Culture-Loisirs ▾

Ribeauvillé

Un voyage, une voiture et un jackpot : au Casino, un couple triplement chanceux

Les Dernières Nouvelles d'Alsace - 04 nov. 2025 à 17:30 | mis à jour le 04 nov. 2025 à 18:04 - Temps de lecture : 1 min

1 |



Depuis quelques semaines, un couple s'illustre par sa chance au casino de Ribeauvillé. Photo DR

[f](#) [x](#) [s](#) [p](#)

Le [casino Barrière de Ribeauvillé](#) sourit à un couple d'Alsaciens. En cinq mois, Nathalie et Gérard* ont remporté trois prix spéciaux. Le dernier en date lors de la soirée d'Halloween, vendredi 31 octobre. Ce soir-là, ils ont remporté par tirage au sort le voyage au Mexique mis en jeu par l'établissement. Début octobre, c'est une voiture d'une valeur de 27 000 € qu'ils avaient gagnée, là encore après un tirage au sort. Et cet été, le vendredi 13 juin, ils avaient de nouveau touché un prix important, qui leur a permis de jouer treize minutes sur une



Délocalisation de la radio DKL au Resort Barrière Ribeauvillé en juin 2025

2. Affichage réglementaires et obligations légales

La Société veille rigoureusement au respect des obligations légales en matière d'affichage réglementaire liées à l'exploitation des jeux de casino. Cela inclut notamment les informations sur les minima de tables, la liste des jeux pratiqués, le règlement des jeux, la vidéosurveillance ou encore la protection des mineurs.

De plus, tous les points de vente de débit de boissons du Casino affichent les mentions obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Enfin, les tarifs des restaurants ainsi que ceux des autres activités proposées sont affichés à l'entrée de chaque l'établissement concerné.

3. Carré VIP, le programme de fidélité

Le programme **Carré VIP** est un programme national gratuit qui permet à ses membres de profiter d'avantages exclusifs sur les jeux, la restauration, les spectacles et les hôtels du Groupe Barrière. Tout au long de l'année, ils cumulent des points à chaque achat effectué (jeu & restauration), leur permettant d'accéder à un catalogue de récompenses variées.

Ce programme est accessible gratuitement depuis le 24 janvier 2018 au Casino Barrière Ribeauvillé.

L'exercice 2025 témoigne de la vitalité de ce dispositif et de l'attachement de la clientèle à l'établissement :

- **Parc de membres actifs** : Au 31 décembre 2025, le casino dénombre **25 070 cartes actives**, soit une progression soutenue de **+4,14 %** par rapport à l'exercice précédent.
- **Dynamique de recrutement** : Cette croissance est portée par l'adhésion de **3 173 nouveaux membres** sur l'année, confirmant l'attractivité constante de l'offre proposée à Ribeauvillé.



+ 12 clients statut ultimes

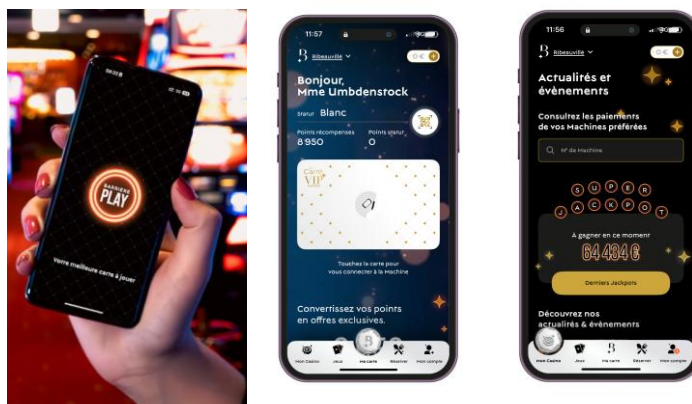
Depuis le 23 avril 2025, le **Casino Barrière de Ribeauvillé** a franchi une étape clé dans sa transformation numérique avec le déploiement de l'application « **Barrière Play** ». Ce dispositif

innovant vise à moderniser l'expérience usager tout en optimisant la fluidité opérationnelle de l'établissement.

L'application répond à trois enjeux majeurs pour la délégation :

- **Fluidification et efficacité** : Elle permet un gain de temps substantiel grâce à la dématérialisation des procédures de vérification d'identité et à la gestion autonome des flux financiers (encaissement direct via smartphone), réduisant ainsi les temps d'attente.
- **Modernisation du parcours usager** : En proposant une expérience connectée et intuitive, l'établissement s'adapte aux nouveaux usages numériques et renforce l'attractivité du site.
- **Fidélisation et accessibilité** : L'interface offre un accès direct et personnalisé aux avantages et récompenses, centralisant l'offre de services pour une meilleure lisibilité.

Ce saut technologique témoigne de la volonté d'investir durablement dans des outils de pointe pour maintenir l'excellence du parcours et service client.



C. Prévention pour un Jeu Responsable

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, la démarche est organisée ainsi :

Au niveau national : une Direction Opérationnelle et une Commission Jeu Responsable.

Au niveau local, un Référent Jeu Responsable accompagné par un Comité Local Jeu Responsable. Au Casino de Ribeauvillé, il est composé de 8 collaborateurs et collaboratrices et se réunit 4 fois par an.

Les équipes en contact avec la clientèle sont formées à la détection de signaux d'alerte du jeu excessif, et à la communication avec les clients concernés. L'établissement a ainsi formé 16 personnes en formation initiale et 69 en formation continue (actualisation des connaissances) sur l'exercice 2024/2025. Par ailleurs, une actualisation des connaissances a été animée auprès de 16 collaborateurs.

Des supports de communication physiques et digitaux informent nos joueurs sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.

Les clients identifiés par les équipes comme présentant des signaux d'alerte de jeu excessif sont accompagnés vers des mesures de modération ou d'exclusion par le Référent Jeu Responsable.

Les accompagnements pouvant être proposés aux clients sont notamment :

- ♣ Informations données sur les risques du jeu excessif et les mesures d'aides ;
 - ♣ Limitation Volontaire d'Accès (66 dans l'année pour l'établissement);
 - ♣ Interdiction Volontaire de Jeux (34 dans l'année pour l'établissement)
 - ♣ Orientation vers un centre de soins des addictions (2 dans l'année pour l'établissement).
- Le Casino de Ribeauvillé a une convention de partenariat avec le CSAPA Colmar et Sélestat.

L'établissement mène des actions de communication préventive :

- Des rdv réguliers avec les clients qui en font la demande
- Le 27 Juin 2025, nous avons accueilli le CSAPA de Colmar et celui de Sélestat avec qui nous avons fait la visite de l'ensemble de l'établissement et de la salle de jeu.

Quelques clients étaient présents, nous avons réalisé 30 tests (quel joueur êtes-vous ?) sur le stand JR que nous avons installé à l'entrée du Casino.

Une journée concluante et très appréciée de nos clients qui pour certains connaissaient les addictologues présents.

III. Ethique et comportement

Les casinos, en raison même de la nature même des activités exercées, sont exposés à des risques de fraudes, de détournements de fonds et de tricherie.

Pour y faire face, le Casino applique une vigilance stricte en créant des postes de contrôle, en séparant les tâches et en optimisant les systèmes d'information. Son système informatique sécurise les opérations, complété par un dispositif de caméras surveillant notamment les salles de jeux reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par du personnel qualifié.

Le Casino respecte les principes de contrôle interne et améliore en permanence ses systèmes d'information pour tracer toutes les opérations (jeux, restauration, spectacles, autres) renforcés par la surveillance en visuel et par vidéo.

A. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)

1. Rappel du cadre réglementaire et des principes généraux Barrière

Dans le cadre de la Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme, les casinos respectent à la fois les dispositions spécifiques prévues au code de la sécurité intérieure, à l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos et celles inscrites au code monétaire et financier (articles L.561-2 et suivants du code monétaire et financier).

Les obligations suivantes s'imposent alors aux représentants légaux et aux Directeurs Responsables des casinos :

Obligation de vigilance à l'égard des usagers :

- **Lors du contrôle aux entrées :**

“ L'accès aux salles où fonctionnent les jeux d'argent et de hasard est subordonné à un contrôle systématique permettant d'identifier et de refuser l'admission des mineurs et des personnes interdites de jeux” (article 25 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos).

Les pièces permettant de justifier l'identité sont précisées à l'article 26 de l'arrêté du 14 mai 2007 précité.

Depuis 2020, une vérification systématique et automatisée est également effectuée pour les personnes visées par les mesures dites de Gel des Avoirs.

- **Lors des enregistrement des changes supérieurs à 2000 € par séance :**

Les casinos sont tenus, après vérification, sur présentation d'un document probant, de l'identité des joueurs, de procéder à l'enregistrement de leurs noms et adresses lorsqu'ils échangent tous modes de paiement, plaques, jetons, tickets dont le montant excède un seuil de 2 000 euros par séance (fixé par décret, voir article L561-13 du code monétaire et financier).

“Ces informations, qui ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles prévues au présent chapitre, sont consignées sur un registre spécifique et doivent être conservées pendant cinq ans [...]” (Extrait de l'article L.561-13 du code monétaire et financier).

Les informations sont alors enregistrées par procédé électronique dont le système garantit la traçabilité des opérations de change.

- **Lors de détection de critères de vigilances :**

Conjointement avec le Service Central des Courses et Jeux, une vingtaine de critères de vigilance catégorisée par risque (client, moyen de paiement, opération de jeu) ont été établis afin d'encadrer et systématiser la remontée des cas suspects. Dès lors, les personnes ciblées font l'objet d'une mise sous surveillance.

Obligations de déclaration et d'information :

Les casinos sont soumis à l'obligation de déclaration soupçon dès que cela s'avère nécessaire (article L.561-15 du code monétaire et financier). Les Directeurs Responsables ont tous fait l'objet d'un enregistrement auprès de TRACFIN au titre de déclarant. Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui leur incombe, ils doivent porter à la connaissance de TRACFIN les opérations effectuées dans les salles de jeux qui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de la clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Le Directeur Responsable s'appuie aussi sur la collaboration des personnels en fonction, capables de détecter les comportements à risques. Pour cela, il s'assure que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus, régulièrement rappelés au cours des formations et lors des recrutements.

Enfin, des formations sont données à tout personnel traitant les valeurs et/ou étant au contact de la clientèle dans les salles de jeu conformément aux prescriptions du Service Central des Courses et Jeux.

2. Procédures de contrôle interne et dispositifs techniques

Le contrôle interne repose sur une consolidation continue des informations démontrant la bonne réalisation du processus de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme propre à chaque casino.

A ce titre, le Directeur Responsable met en place des mesures de contrôle interne. Il désigne les membres du comité de direction chargés des processus de collecte et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques. Cette organisation est fonction de la taille et de l'activité du casino. Pour cela, il doit s'assurer qu'elles disposent notamment de l'expérience et la qualification adéquate (article R.561-38-1 du code monétaire et financier).

Au cours de l'année, le comité de direction se réunit selon un calendrier fixé pour établir un bilan du respect desdites obligations dans le casino et, le cas échéant, adapter la typologie des risques, les procédures et mesures de contrôle interne spécifiques au casino.

Un rapport annuel de contrôle interne permet de proposer des améliorations de l'organisation de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ou des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Casino Barrière de Ribeaupvillé.

L'organisation repose sur :

La cartographie des risques et évaluation de risques :

Les casinos établissent une cartographie des risques établissant les situations où il pourrait y avoir de la part des clients des comportements suspects ou la réalisation d'opérations atypiques.

Divers critères peuvent être pris en compte par les casinotiers notamment :

- Les caractéristiques de la clientèle et son comportement usuel dans une salle de jeux,
- L'implantation géographique de l'établissement,
- La nature des jeux proposés.

Les formations :

Le Directeur Responsable du casino s'assure de l'information et de la formation à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme des membres du comité de direction et des salariés dont la fonction est liée au secteur des jeux du casino.

L'information régulière concerne essentiellement l'évolution réglementaire, l'adaptation de nouvelles procédures ou l'information sur les éventuelles évolutions des techniques de détection.

Les dispositifs techniques :

Des dispositifs techniques viennent compléter ces mesures, notamment :

- Le dispositif de limite d'insertion strictement inférieur à 2000 € et strictement inférieur à la limite de paiement sur les machines électronique,
- Le dispositif de carte de fidélité permettant l'enregistrement automatique des transactions clients dès le 1er euro,
- La limite de remboursement au niveau des Cashio strictement inférieur à 2000 €,
- Le système de vidéo-surveillance dans toutes les salles de jeux avec conservation des enregistrements sur une durée comprise entre 7 et 28 jours selon le type de vue.

B. Inspection par nos autorités de tutelle - le Service central des Courses et Jeux

A la date de publication du présent rapport et rétrospectivement sur ces 5 dernières années, 13 établissements du Groupe Barrière ont été évalués dans ce cadre.

Les officiers de la Police Judiciaire en charge de ces inspections ont conclu chaque fois à la conformité de nos dispositifs de contrôle prudentiel.

Ces résultats positifs témoignent de la réussite des directives Groupe applicables à la totalité de ses casinos, incluant le Casino Barrière de Ribeaupillé. Le risque de conformité est alors correctement et efficacement couvert pour la totalité de nos établissements.

C. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Groupe

Afin de s'assurer de la conformité réglementaire des casinos du Groupe Barrière, une gouvernance de gestion du risque LCB-FT a été mise en place au travers d'un Comité LCB-FT Groupe, d'une Direction de l'Audit, Contrôle interne et Conformité, et d'un Directeur Opérationnel LCB-FT.

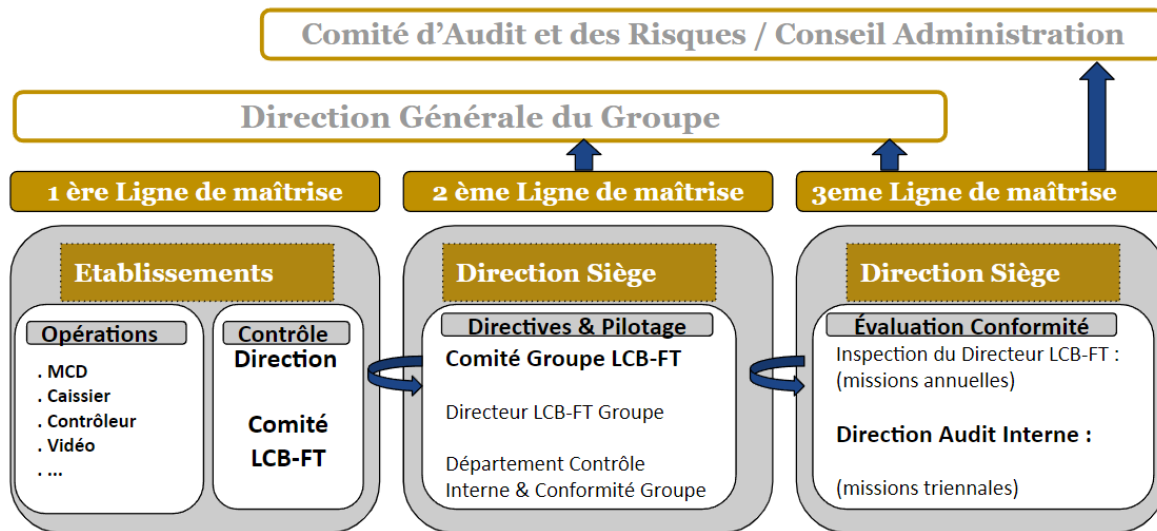
Le Comité Groupe LCB-FT a pour objectif d'assurer une veille réglementaire et d'en vérifier l'applicabilité dans les établissements afin de donner des directives aux établissements :

- Coordonner la mise en place du protocole de la LCB-FT par les établissements.
- Évaluer le risque LCB-FT à l'échelle du Groupe au sein de sa cartographie des risques et établir annuellement une cartographie de la sensibilité des établissements à ce risque.
- Donner la méthodologie et les outils pour que les établissements puissent réaliser leur cartographie des risques.
- Veiller à la réalisation des rapports annuels des établissements dans les délais ainsi que de leur bon envoi à la cellule.
- Effectuer une révision annuelle des documents internes (outils de cartographie des risques, protocole, quiz, etc).
- Établir également le plan annuel d'audit interne.
- Établir un rapport annuel de contrôle interne basé sur le suivi des auto-évaluations : Le comité pourra à tout moment demander un plan d'actions aux établissements si la note obtenue à l'auto-évaluation est considérée trop faible.

- Être support pour les Établissements: le comité pourra être sollicité pour toutes questions ou difficultés rencontrées.

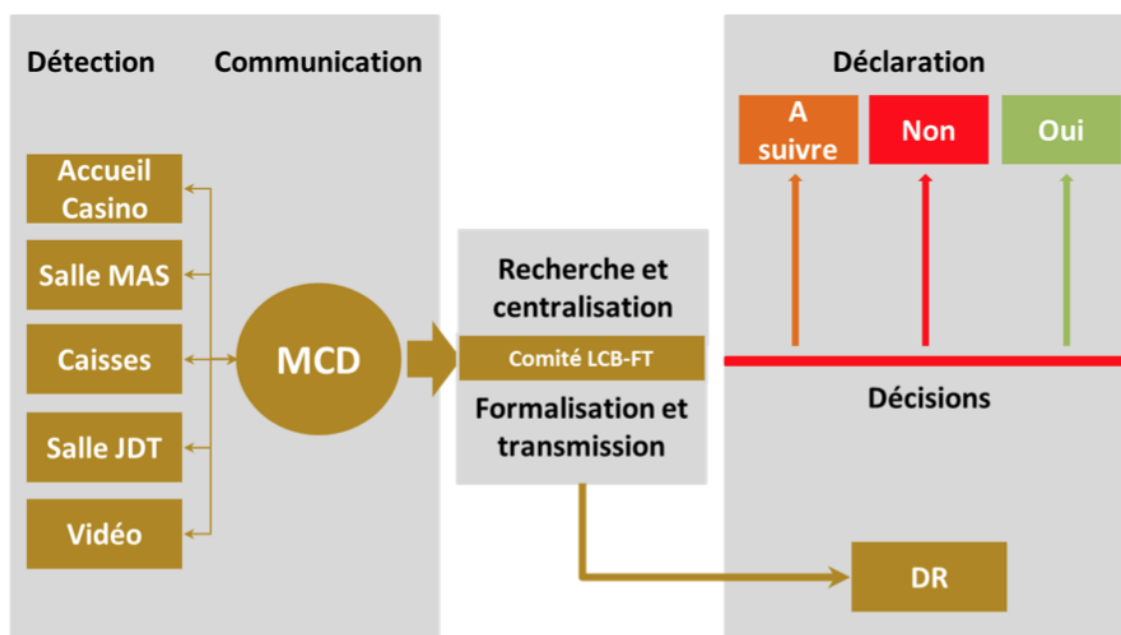
Les membres du Comité Groupe appartenant à l'audit et contrôle interne présentent annuellement une synthèse des auto-évaluations réalisées par les établissements et un point d'avancement des audits et de leur résultat seront présentés à chaque comité. A l'issue, le Comité Groupe LCB-FT décide des actions correctives à mettre en place.

Le dispositif se caractérise par 3 niveaux :



D. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Casino

Afin d'assurer la gouvernance et la gestion du risque en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, il est mis en place le dispositif suivant au Casino Barrière de Ribeaupvillé :



E. Dispositif anticorruption

1. La cartographie des risques

Le Groupe Barrière a actualisé sa cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence en octobre 2023. Elle présente l'ensemble des situations à risque auxquelles le Groupe peut être confronté dans l'exercice de ses activités, incluant les facteurs de risque induits par ses interactions avec les agents publics. Cette cartographie est le socle du dispositif de prévention et de détection des faits de corruption et de trafic d'influence mis en place au sein du Groupe.

2. Le Code de conduite

Au cœur du dispositif, le Groupe dispose d'un Code de conduite intégré à tous les règlements intérieurs des casinos. Il est le texte de référence du programme de conformité du Groupe, en définissant ses attentes en matière d'éthique et énonçant ses engagements. Une nouvelle version a été mise à jour en octobre 2022, au plus près des engagements du Groupe et de ses obligations au titre de la loi Sapin II, et depuis février 2024 son édito a été remis à jour avec l'engagement de la nouvelle instance dirigeante du Groupe dans la lutte anticorruption.

En sus du code de conduite, un ensemble de politiques et de procédures portant sur l'éthique des affaires est déployé au sein du Groupe, notamment :

- une politique et procédure sponsoring et mécénat, incluant un comité dédié auxquelles sont soumises toutes les opérations sponsoring et mécénat du Groupe.
- Une politique cadeaux et invitations, incluant un mécanisme de déclaration de tout cadeau ou invitation et la tenue des registres des cadeaux.
- Une politique de conflits d'intérêts, incluant un mécanisme de déclaration et la tenue d'un registre des conflits d'intérêts.

3. Régime disciplinaire

L'intégration du Code de conduite au règlement intérieur garantit son opposabilité à tous les collaborateurs en cas de manquement. Le Groupe peut ainsi prendre les sanctions nécessaires selon un processus explicité dans lesdits règlements. (exemple : licenciement d'un collaborateur pour corruption passive).

4. Le dispositif d'alerte

Le dispositif d'alerte professionnel du Groupe est la continuité du Code de conduite. Il vise à renforcer la démarche éthique du Groupe pour que chacun soit un acteur de la prévention des risques. Il permet de demander conseil en cas d'interrogation ou de doute et de signaler des situations contraires aux lois, règlements ou principes de conduite internes de manière confidentielle et sécurisée.

Tous les salariés peuvent signaler les faits de violation du Code de conduite en utilisant le canal dédié alerte-conformite@groupebarriere.com disponible sur l'intranet du Groupe. Toutes les alertes sont instruites de manière confidentielle par les équipes de la conformité, sous la responsabilité de la Directrice de l'audit interne, du contrôle interne et de la conformité.

5. La formation et la sensibilisation des salariés

Les collaborateurs du Groupe les plus exposés à la corruption et au trafic d'influence sont soumis à la réalisation d'un module de formation anti-corruption.

Aussi, tous les collaborateurs du Groupe sont sensibilisés continuellement durant l'année par des communications portant sur l'éthique des affaires en provenance de la Direction Conformité. L'année 2025 fut notamment marquée par une semaine de sensibilisation lors de la Semaine de l'éthique en décembre 2025, dont un Webinaire le 9 décembre 2025, diffusé à l'ensemble des collaborateurs et dédié à la prévention, à la sensibilisation et aux bonnes pratiques en matière d'intégrité.

6. Evaluation des parties prenantes

Le Groupe réalise une évaluation des parties prenantes avec lesquelles il interagit en matière de lutte contre la corruption en utilisant une approche basée sur les risques (pays, secteur d'activité, nature de la partie prenante, etc.). Selon le niveau de risque, la procédure d'évaluation repose notamment sur un questionnaire d'évaluation interne, la consultation d'une base de données intégrité, et l'envoi d'un questionnaire externe.

7. Procédure de contrôles comptables anti-corruption

Le Groupe a mis en place un manuel de procédures comptables anti-corruption, applicable à toutes les sociétés françaises du Groupe dont la comptabilité est centralisée au sein d'un centre de services partagés. Ce dispositif est destiné à s'assurer que les livres, documents comptables et registres ne sont pas utilisés pour dissimuler des actes de corruption. Les tests de contrôles

sont réalisés par l'équipe de contrôle interne dédiée, qui lors de leurs revues régulières, vérifient également la conformité avec les règles comptables du groupe.

8. Audits et tests de contrôle

Le plan de conformité anti-corruption du Groupe comprend un suivi permanent du programme par la Direction Conformité du Groupe, les équipes du contrôle interne et les équipes de l'audit interne qui réalisent des missions tout au long de l'année selon un plan d'audit pluriannuel.

La Direction l'Audit interne, du Contrôle interne et de la Conformité rend compte de ses travaux annuellement auprès du Comité d'Audit et des risques.

F. Sécurité et sûreté

1. Sécurité alimentaire

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

En matière de restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires, etc.) ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire".

Ce guide garantit au Groupe une conformité totale du Plan de maîtrise sanitaire (PMS) conformément à la réglementation applicable. Sur ces bases, le Groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux Nutrisciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du Groupe.

De plus, le Groupe met en place un système de traçabilité digitale  , qui vient renforcer l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives compétentes suivantes effectuent aussi des contrôles :

- La DDPP (Direction départementale de la protection des populations),
- La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales).

2. Hygiène et sécurité

Nos établissements, en tant qu'Établissements Recevant du Public (ERP), ont l'obligation de faire réaliser des contrôles par des organismes de contrôle agréés et des commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité pour prévenir les risques d'accidents, sanitaires (qualité de l'eau notamment), d'incendie ou encore d'ordre écologique.

Ils visent à vérifier en particulier :

- La sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R.146-25, R.122-35 et R.143-1 à R.123- du code de la construction et d'habitation ;

- L'accessibilité aux personnes handicapées.

Ces organismes sont :

- l'Apave et le bureau Veritas qui vont intervenir une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires ;
- la Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Equipement, etc.) qui intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. De là, nous pourrions orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie aussi de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Sur un autre point, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SSIAP 1, SSIAP 2 et SSIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie. Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" est ainsi dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Enfin, le Directeur de la sécurité et de la sûreté du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur l'établissement, qui peuvent donner lieu à des préconisations.

3. Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du Groupe est sécurisé par les moyens suivants :

- un système de vidéosurveillance, qui comprend l'installation systématique de caméras à chaque accès.
- la mise en place de procédures et d'équipements (sas, salle forte) en application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds,
- L'installation d'alarmes et d'équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives en liaison constante avec les services de police et de gendarmerie.

En ce sens, le Casino Barrière de Ribeaupillé est attaché au développement de la concertation et de relations suivies avec la commune pour entretenir une politique de sécurité adaptée en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie.

Dans ce cadre, le Groupe Barrière poursuit donc un plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à la fois à nos salariés de travailler dans de bonnes conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Plus particulièrement dans les régions sensibles, les établissements concernés ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients. Certains casinos peuvent aussi avoir recours à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office. Le sujet de la sûreté du casino fait l'objet d'échanges permanents avec le directeur de la sécurité-sûreté du Groupe, des audits étant régulièrement réalisés sur cette thématique, donnant lieu à des préconisations d'amélioration.

Au cours de l'exercice, le Casino Barrière de Ribeaupillé n'a pas relevé d'incident.

IV. Amélioration de la satisfaction des usagers par le bien-être des collaborateurs

A. Dispositifs de qualité de vie au travail

1. Le baromètre social SUPERMOOD, devenu ZEST en novembre 2025

Dans une quête d'amélioration constante, le Groupe Barrière a donc mis en place des indicateurs de Qualité de Vie et Conditions de Travail pour être au plus proche des attentes des équipes.

Le Groupe donne alors la parole à ses collaborateurs en les interrogeant directement sur leur niveau de satisfaction général et leur engagement.

Les sondages au niveau du Groupe :

Zest est un baromètre digital qui permet à tous les collaborateurs de s'exprimer sur leur quotidien en entreprise.

Tous les deux mois, ils sont invités à répondre à un sondage en ligne sur un thème défini (le management, le bien-être au travail...). Cet outil permet donc, grâce à une analyse des résultats rapides et concrets, d'identifier les points à améliorer et de mettre en place par la suite des actions adéquates en termes de politique RH.

Les sondages en local :

Les Directions et Ressources Humaines des établissements lancent deux fois par an leur enquête en local sur des sujets ciblés en réponse à des problématiques propres à leurs établissements.

Les directions peuvent ainsi mettre en œuvre rapidement des plans d'action qui seraient utiles, établis avec les directions métiers du siège.

L'eNPS, l'indice de recommandation du Groupe :

Cet indice de recommandation permet d'évaluer l'engagement et la satisfaction au sein du Groupe Barrière, comme il le fait auprès des clients dans ses établissements, dans une optique de valoriser la symétrie des attentions.

Pour cela, la question suivante est posée à la fin de chaque sondage Groupe ou local : *“Ce mois-ci quelle est la probabilité que vous recommandiez Barrière comme une entreprise où il fait bon travailler ?”*

Les collaborateurs peuvent alors donner un score compris entre 0 (pas du tout probable) et 10 (très probable) qui vise à obtenir 4 catégories de réponse: les détracteurs, les non-ambassadeurs, les passifs et les ambassadeurs.



Le score eNPS est obtenu grâce à la formule suivante :

$$\% \text{ d'ambassadeurs} - (\% \text{ de non-ambassadeurs} + \% \text{ des détracteurs})$$

Les scores NPS vont d'un minimum de -100 (si chaque collaborateur est un non-ambassadeur ou détracteur) à un maximum de 100 (si chaque collaborateur est un ambassadeur).

Les “Zest”:

Tous les vendredis, les équipes Barrière disposent d'un “Zest” à envoyer à un de leurs collègues de leur choix afin de le remercier ou de le féliciter. Cet outil ludique est un bon moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à Barrière.

ZEST AUJOURD'HUI !

- Depuis son lancement en 2019, Barrière a programmé plus de 30 sondages Groupes, dont plusieurs campagnes en local. Plus de 14000 collaborateurs ont été sondés et près de 300000 réponses ont été collectées.
- De nombreuses initiatives ont été accélérées suite à la lectures des retours des équipes du Groupe telles que la priorisation des rénovations des back-offices, le lancement d'une plateforme de communication interne, de nouvelles formations à destination des managers ou encore la mise en place de toutes les avancées sociales en janvier 2022.
- En parallèle, les équipes se sont envoyées plus de 150000 Zest (anciennement Superlike).

2. L'amélioration continue de Qualité de Vie et Conditions de Travail

La Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) vise aussi à améliorer au quotidien les conditions dans lesquelles les équipes exercent leur travail. A ce titre, un accord de Groupe relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie et aux conditions de travail a été signé avec les partenaires sociaux le 19 juin 2024. Cet accord met en place des mesures concrètes pour :

- Renforcer le respect du droit d'expression des collaborateurs,
- Favoriser un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et vie personnelle,
- Préserver et améliorer les conditions de travail.

La démarche QVCT passe également par un respect et des engagements mutuels et un sentiment de bien-être au travail, qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise ainsi que l'intérêt, la reconnaissance et la valorisation du travail. Cette politique de QVCT doit s'adapter aux attentes et aux besoins de l'ensemble des collaborateurs aussi bien par des actions groupe que des actions en local.

La prévention des risques professionnels :

Les entreprises du Groupe sont particulièrement vigilantes en matière de santé et de prévention des risques professionnels et s'attèlent à un respect rigoureux de la réglementation en la matière. Cela s'est davantage renforcé depuis la crise sanitaire.

L'évaluation des risques professionnels par unité de travail est réalisée chaque année et retranscrite dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Des actions de prévention sont, à cette occasion, arrêtées par les entreprises, en concertation avec le CSE, telles que le remplacement des équipements de protections individuelles ou le changement de certains matériels devenus obsolètes.

Les incivilités :

Aussi, dans la continuité de son engagement en matière de sécurité, la prévention des incivilités est également l'une des préoccupations du Groupe depuis 2016.

En 2019, une charte "Incivilités et Relation Client" a été mise en place pour prévenir des comportements abusifs et décalés de certaines personnes irrespectueuses, envers les collaborateurs ou les clients, dans les casinos mais aussi dans les hôtels. Afin d'accompagner les collaborateurs dans cette démarche, le Groupe a intégré des modules de formations adaptés à la gestion des incivilités au quotidien dans le catalogue Campus Barrière. Cette charte est également transmise à chaque nouveau collaborateur dans son pack d'intégration.

Les risques psychosociaux :

En 2017, les casinos du Groupe ont lancé un diagnostic des risques psychosociaux dans le cadre de leur démarche qualité de vie au travail, accompagnés par le cabinet PSYA. De ce diagnostic a découlé un plan d'actions dont la mise en place des mesures a débuté en 2018. Le Groupe dispose toujours de ce service d'écoute et de soutien psychologique, appelé par la suite STIMULUS, destiné à offrir à ses collaborateurs un accompagnement dans des situations professionnelles, comme personnelles, difficiles. Aussi, des communications régulières sont faites auprès des collaborateurs sur ce dispositif d'accompagnement.

HOLIVIA, une nouvelle application dédiée aux sujets de santé mentale a été déployée dans le Groupe en juin 2025 en remplacement de STIMULUS, permettant aux collaborateurs d'avoir

accès à des webinaires, des RV individuels avec des professionnels, et à une multitude d'informations sur les thématiques de santé selon les besoins.

L'ensemble des actions déployées visent à la recherche d'amélioration de l'environnement de travail, de l'organisation du travail et du bien-être physique, psychologique et physiologique.

Harcèlement moral ou sexuel :

Le Groupe Barrière est particulièrement attentif à la qualité de vie de ses collaborateurs et, de ce fait, tout particulièrement vigilant en cas d'alerte sur une situation de harcèlement.

Chaque entreprise du Groupe dispose de référents harcèlement qui sont chargés de diligenter des enquêtes en cas de situation de harcèlement avérée, conjointement entre la direction et les CSE. La Direction de l'entreprise peut être amenée aussi à solliciter un cabinet extérieur pour réaliser ces enquêtes.

Si une situation de harcèlement est confirmée, des sanctions adaptées aux faits sont prises systématiquement pour les collaborateurs à l'origine des faits. notamment un e learning sur le sexisme et comment le reconnaître et agir qui sera suivi par l'ensemble des collaborateurs du Groupe d'ici juin 2026.

A ce titre, des formations de prévention contre toutes les formes de harcèlements et contre les risques psychosociaux sont en cours de déploiement par Campus Barrière.

Evénements et vie sociale :

Accompagnées par la Direction des Ressources Humaines, les équipes RH locales veillent à organiser des événements à destination des collaborateurs, afin de garantir une ambiance agréable et des moments de convivialité entre toutes et tous.

Au programme, et selon les expériences précédentes, des challenges sportifs, des concours inter-établissements variés, des célébrations (anniversaires, départs en retraite, etc.) ou encore des sessions de Team Building (Escape Game, séminaires, etc.) sont organisés.

Charte Télétravail :

La Charte Télétravail Barrière a été présentée aux différents Comités Sociaux et Économiques du Groupe dans le cadre d'une information - consultation.

Le télétravail s'est naturellement ancré dans notre organisation de travail et dans nos habitudes suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cet aménagement du travail répond aux attentes et besoins exprimés par vous, collaboratrices et collaborateurs.

Cette Charte s'inscrit également dans une démarche de bien-être et d'amélioration de la qualité de vie, pour concilier au mieux l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en maintenant une organisation et un fonctionnement idéal pour le Groupe.

Porteur aussi bien de souplesse et de flexibilité que de responsabilisation, le télétravail repose sur une confiance réciproque entre les collaborateurs et leur manager, et est sur la base exclusive du volontariat.

Enfin, cette Charte renforce la Marque Employeur du Groupe Barrière en permettant d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents, et en permettant notamment de réduire l'impact des transports et d'optimiser les espaces dans nos différents bureaux.

B.Campus Barrière, hub de formations et révélateur de talents

Campus Barrière, l'Académie du Groupe Barrière, est née en 2019 avec la volonté de créer une structure qui centralise l'ensemble des initiatives contribuant à la gestion des talents. Campus Barrière a obtenu la certification Qualiopi formation en 2022.

Axé à la fois sur le savoir-faire et le savoir-être, Campus Barrière met ainsi l'épanouissement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations afin de favoriser leur engagement comme leur productivité, libérer leur potentiel et leur créativité et renforcer la marque employeur du groupe Barrière sur le marché.

1. La formation

Campus Barrière accompagne les collaborateurs dans leur montée de compétences, et déploie des formations sur-mesure pour pouvoir s'adapter au plus près du besoin des équipes opérationnelles.

Chaque établissement a désormais cet unique interlocuteur pour toutes les demandes de formations.

De ce fait, Campus Barrière propose un catalogue national de formations présentielles et digitales présenté sous 4 domaines de formation :

- Métiers
- Management
- Développement professionnel
- Obligatoire

L'offre est enrichie et évolue tout au long de l'année. L'objectif est que chaque collaborateur puisse avoir une visibilité sur l'offre de formation Groupe. De plus, si certains besoins ne sont pas couverts par l'offre de Campus Barrière, celui-ci aide l'établissement à trouver le prestataire et créer le contenu pour coller à la pédagogie du Groupe et à la politique de formation.

Barrière, dans son plan stratégique à 5 ans, prévoit notamment pour les casinos un projet appelé "Casino Augmenté" dont l'objectif est de poursuivre l'innovation et l'amélioration des expériences en casino, tant pour leurs clients que pour leurs équipes.

Dans le cadre de Casino Augmenté, tout un parcours d'accompagnement est élaboré afin de couvrir la montée en compétences de nos collaborateurs tant au niveau des compétences digitales, managériales et humaines.

La relation Client est au centre du dispositif de formation afin de pouvoir attirer, accueillir et fidéliser nos clients.

Campus Barrière crée des parcours de formation pour les métiers clés du Casino afin de pouvoir professionnaliser le savoir-faire des collaborateurs.

En 2023, Campus Barrière a lancé sa 1ère école de croupier débutant et en 2024, un parcours à destination des Managers de Casinos a été lancé pour développer les équipes d'encadrement

de nos casinos tant sur les compétences techniques, réglementaires, relationnelles et managériales, un focus sur le métier de Membre de Comité de Direction est privilégié sur les premières années.

Cette même année, 2 autres parcours ont été créés en partenariat avec l'Université Paris Dauphine : un parcours certifiant dédié à des dirigeants d'établissements et un parcours diplômant visant à former de futurs dirigeants. Dans le cadre de ce second parcours, une learning expedition à Las Vegas a été organisée et a fait l'objet d'études cas centrés sur la relation client.

2. 360 Learning - digitalisation des formations

Dans le cadre de la transformation et de la digitalisation des processus de travail, la formation a également évolué et s'est digitalisée. En effet, depuis 2018, le Groupe a mis en place une plateforme mettant à disposition des collaborateurs des formations digitales en e-learning. L'objectif étant de développer les compétences techniques et managériales, ainsi que les règles de sécurité, de façon massive et simplifiée. Cela va donc permettre de gagner en productivité et faciliter l'accès à la formation pour le plus grand nombre de salariés.

En 2024, Campus a continué à accompagner la culture digitale du Groupe en proposant des formations aux applications bureautiques Google (sheets, doc, form, slides ...) aux collaborateurs de tous niveaux.

Une nouvelle plateforme (Skillsday) a également été mise à disposition en accès libre pour toutes celles et ceux qui souhaitent se former en totale autonomie sur des thématiques variées telles que le management, la communication, le développement commercial, les risques psychosociaux, la gestion du stress, etc.

3. Evolution professionnelle

L'évolution professionnelle et le développement sont au cœur de la politique des Ressources Humaines. Campus Barrière entend procurer à chacun les moyens de réaliser son projet professionnel et d'évoluer harmonieusement.

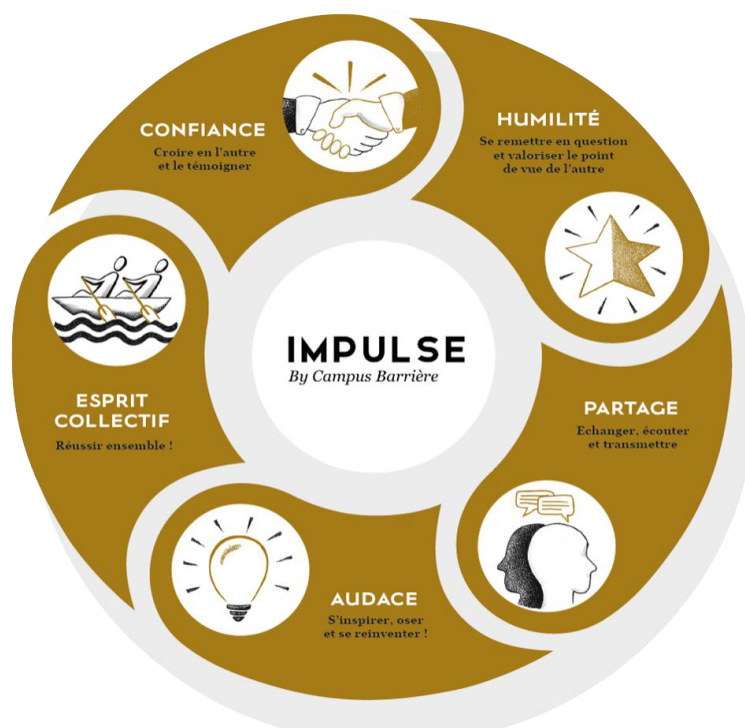
Diverses initiatives permettent au collaborateur de partager ses aspirations professionnelles tout au long de l'année soit à son manager lors de l'entretien annuel soit aux membres de la DRH Groupe.

Par ailleurs, un site carrière interne est accessible pour tous les collaborateurs en CDI et CDD afin que chacun puisse progresser et vivre pleinement son métier à chaque étape de son parcours : évolution de carrière, possibilités de mobilité, reconversion.

4. Modèle Managérial Impulse

Impulse se décline autour de 5 valeurs fondamentales : l'Humilité, l'Audace, le Partage, l'Esprit Collectif et la Confiance. Ce modèle managérial est diffusé depuis Octobre 2021 sous différentes modalités (présentiel et distanciel).

Un test psychométrique créé sur-mesure sur les 5 valeurs IMPULSE est déployé depuis 2022 afin que chaque manager puisse incarner ses valeurs et que nous puissions accompagner nos managers dans leur posture et développer leurs compétences managériales.



Sur l'exercice 2024/2025, Campus Barrière a formé 3483 stagiaires pour 27 754 heures de formation.

Par ailleurs, chaque année le Casino Barrière de Ribeaupillé fait réaliser des formations pour son personnel (voir partie D. Effectif).

C.Handicap

Convaincu que la valorisation des compétences et des différences est une richesse pour l'entreprise, le Groupe Barrière poursuit activement son engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. En 2022, aux côtés de ses partenaires sociaux (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGC, FO), il a signé à l'unanimité son 5^e accord handicap, couvrant la période 2023-2025. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la réglementation sociale issue de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Trois axes d'engagement forts :

Le Groupe Barrière structure son action autour de trois priorités :

- faciliter l'embauche des personnes en situation de handicap en améliorant leur intégration et l'accessibilité des locaux ;
- favoriser le maintien dans l'emploi en accompagnant les collaborateurs dans leur parcours professionnel et en adaptant leurs conditions de travail ;
- développer des partenariats avec le secteur protégé et adapté, en augmentant le recours aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA) pour l'achat de biens, la sous-traitance et les prestations de services.

Des objectifs concrets :

Afin de traduire cet engagement en actions tangibles, le Groupe s'est fixé des objectifs ambitieux :

- recruter 50 travailleurs handicapés sur la période de l'accord, dont au moins 60 % en CDI ;
- accompagner ses collaborateurs dans leurs démarches administratives et professionnelles, notamment via des formations adaptées ;
- sensibiliser l'ensemble des équipes et des managers aux enjeux du handicap, pour favoriser un environnement de travail plus inclusif ;
- accroître son recours aux ESAT et aux EA, favorisant ainsi l'emploi indirect des personnes en situation de handicap.

Grâce aux enseignements tirés de ses précédents accords, le Groupe a su développer un environnement propice à l'intégration et à l'épanouissement professionnel des travailleurs en situation de handicap.

Des actions concrètes sur le terrain :

Au Casino Barrière de Ribeaupillé, 11,50 ETP sont des travailleurs en situation de handicap.

Les actions suivantes ont par ailleurs été mises en œuvre afin d'améliorer les conditions de travail de ces personnels :

- Adaptation des postes de travail (matériel ergonomique adapté à la situation de la personne) dont mise à disposition d'une chaise ergonomique et d'une souris spécifique
- Prise en charge financière d'un appareil auditif,
- Mise à disposition d'un téléphone spécialisé pour les personnes sourdes et malentendantes.
- Prise en charge d'un Macbook pour faciliter les missions quotidiennes (dictée vocale, logiciel...)

Aller plus loin dans l'inclusion :

Le Groupe Barrière s'engage également au-delà de ses obligations légales en soutenant des initiatives porteuses de sens. Il est ainsi fier de son soutien à Café Joyeux, une entreprise sociale qui favorise l'emploi et l'insertion de personnes en situation de handicap cognitif et mental dans le secteur de la restauration.

En complément de ces actions, le groupe Barrière participe chaque année aux Duodays, une initiative nationale permettant à des personnes en situation de handicap de découvrir un métier au sein de nos établissements. Cette journée d'immersion est une opportunité précieuse pour favoriser la rencontre entre employeurs et candidats, déconstruire les préjugés et encourager l'insertion professionnelle.

Dans cette dynamique, le resort de Ribeaupillé a obtenu le label "Tourisme & Handicap", garantissant ainsi une meilleure accessibilité pour tous ses clients et collaborateurs.

V. Démarche de responsabilité sociétale

LA STRATÉGIE PLANÈTE BARRIÈRE

La stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) baptisée « Planète Barrière », structure et intègre les enjeux environnementaux et sociétaux au sein des métiers du groupe Barrière.

Pour guider sa démarche et jusqu'en 2016, le groupe Barrière a choisi de s'appuyer notamment sur des normes et certifications généralistes, nécessaires pour structurer l'ensemble des initiatives émanant des différents établissements. En 2021, la stratégie devient pluriannuelle et est co-construite avec l'ensemble des métiers du Groupe.

Ambitieuse, elle dépasse le simple cadre du Développement Durable en mettant les femmes et les hommes au cœur de la réflexion et des actions de l'entreprise.

Afin de renforcer sa démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises et d'agir concrètement sur l'ensemble de son écosystème, le Groupe s'oriente progressivement vers des certifications sectorielles.



- ★ Le Groupe obtient en 2023 la certification ISO 20121 pour l'ensemble de ses hôtels situés en métropole et pour quatre de ses casinos. Cette certification est attribuée aux opérateurs s'engageant pour un "Événementiel Responsable". Elle met en avant l'engagement du Groupe et de son activité Traiteur dans la gestion plus durable et écoresponsable de son activité MICE (meeting, incentive, conférence, événement). L'audit annuel a confirmé en 2025 le maintien de cette certification, soulignant la dynamique d'amélioration continue et l'évolution constante des pratiques.



- ★ Parallèlement, les hôtels de Cannes et Courchevel ont obtenu la certification "Green Globe". Reconnu par l'Organisation Mondiale du Tourisme, ce label international a été créé pour les professionnels du voyage et du tourisme en récompensant les efforts et la rigueur des entreprises en matière de Développement Durable. Le Groupe ambitionne, d'ici 2027, que la grande majorité de ses hôtels ait lancé le processus de certification.



- ★ Le groupe Barrière, par son engagement, a contribué à l'obtention du label "Destination Innovante Durable" pour les villes de Deauville, la Baule, Cannes et Lille. Cette démarche vise à accélérer les enjeux du tourisme durable et d'un événementiel écoresponsable en complément de la certification ISO 20121 des établissements du Groupe.

- ★ Conscients de l'importance de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, Barrière a entamé un processus de labellisation progressive "Tourisme & Handicap" de ses établissements. Cette démarche vise à garantir une expérience client optimale, en adaptant si nécessaire ses infrastructures et en formant ses équipes pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque visiteur. Actuellement, 3 700 établissements en France bénéficient de cette labellisation, dont le Resort Barrière Ribeaupillé. Le Groupe ambitionne, d'ici 2027, que la grande majorité de ses casinos ait lancé le processus de labellisation.





La stratégie RSE Planète Barrière 2025/2027 s'est construite avec l'ensemble des Directions métiers tout en intégrant les résultats de l'analyse de double matérialité que le Groupe a mené en 2024. Structurée autour des **3 piliers ESG** (Environnement, Social et Gouvernance), elle a pour ambition de :

“Réinventer ensemble nos métiers au service d’une expérience client innovante et plus responsable”.

POLITIQUE RSE BARRIÈRE 2025 • 2027

PILIER ENVIRONNEMENT	Préserver nos écosystèmes en conciliant Tourisme, Loisirs et respect de l'Environnement	→ Agir pour préserver la biodiversité → Intégrer les principes de l'économie circulaire dans nos métiers → S'engager sur une trajectoire bas carbone → Concevoir nos établissements en prenant compte les aléas climatiques locaux tout en optimisant la gestion et l'utilisation des ressources naturelles
PILIER SOCIAL	Prendre soin de nos clients et de nos équipes, accompagner nos Talents et contribuer au développement de nos territoires	→ Garantir un environnement social et humain de qualité pour nos talents → Offrir une expérience où santé, sécurité, bien-être et plaisir se conjuguent tout au long du parcours client → Promouvoir une restauration saine et responsable → Favoriser l'ancrage économique, social et culturel sur nos territoires
PILIER GOUVERNANCE	Pérenniser l'avenir de notre Groupe de façon plus durable et plus responsable	→ Assurer la transparence et la loyauté dans les pratiques d'affaires → Intégrer une démarche de responsabilité dans tous nos achats → Déployer et infuser la RSE dans tous les métiers

En s'appuyant sur ces **3 piliers** et ces **11 engagements**, chaque établissement du Groupe décline cette feuille de route au sein de ses différentes activités et auprès de l'ensemble de ses équipes à l'aide notamment d'un plan d'action regroupant **plus de 110 indicateurs**. Ce dernier est notamment porté par des Référents Développement Durable, qui agissent comme ambassadeurs et accélérateurs de la démarche. Ces objectifs et les résultats associés sont suivis et évalués tout au long de l'année.

Afin de suivre cette feuille de route et de l'enrichir régulièrement, des comités dédiés ont été mis en place pour répondre aux enjeux ESG (exemples : Comité Restauration Responsable, Comité Sobriété Énergétique, Comité Achats Responsables...).

Pilier 1



Notre ambition

“Préserver nos écosystèmes en conciliant Tourisme, Loisirs et respect de l'Environnement.”

Conscient de la responsabilité collective quant à la protection et la préservation de notre environnement et des défis écologiques qui nous attendent, le Groupe a développé une stratégie autour de 4 engagements.

1^{er} Engagement - Agir pour préserver la biodiversité

Engagé depuis longtemps en faveur de l'environnement, le groupe Barrière a multiplié les initiatives locales afin de préserver la biodiversité.

Chaque établissement a pour objectifs :

- ★ la gestion écologique des espaces verts ;
- ★ la réalisation au minimum d'une action en faveur de la préservation de la biodiversité.

Au casino de Ribeauvillé

- ★ Le respect de la charte eau
- ★ Le remplacement des lampes halogènes par des lampes LED sur les machines à sous
- ★ Le remplacement partiel des lampes halogènes par des lampes LED
- ★ Le remplacement des lampes iodures par des lampes LED sur le parking
- ★ Le remplacement des boutons poussoirs des douches en remplacement des robinets à ouverture manuelle
- ★ Le chauffage de la balnéo assuré par notre prestataire Agrivalor par process de méthanisation
- ★ l'installation de nichoirs dans le parc Balnéo et de plusieurs hôtels à insectes.

2ème Engagement - Intégrer les principes de l'économie circulaire dans nos métiers

De par ses activités, le groupe Barrière est conscient de son impact sur l'écosystème et de son rôle dans la gestion et la prévention des déchets générés par ses établissements.

Au-delà des obligations réglementaires auxquelles les établissements doivent se conformer, le Groupe s'engage à intégrer progressivement les principes des **5R** dans sa stratégie de gestion des déchets : **R**efuser ou **R**éduire à la source pour éviter de générer des déchets, **R**éutiliser ou **R**ecycler pour optimiser leur valorisation et **R**éparer pour allonger la durée de vie des produits.

Le Groupe a aussi souhaité associer économie circulaire et solidarité en soutenant des associations de recyclage de savons comme UNISOAP et SapoCycle. Ces associations recyclent le savon des hôtels à des fins humanitaires. Le savon est une matière précieuse et grâce à ces deux associations nous lui donnons une seconde vie en permettant à des publics en difficulté d'avoir accès à des produits d'hygiène.

Chaque établissement a pour objectifs de :

- ★ mettre en place, chaque année, une action pérenne afin de limiter la production de déchets ;
- ★ atteindre, d'ici 2026, un taux de recyclage des déchets Groupe a minima de 50 % ;
- ★ réaliser, d'ici 2027, a minima 1 action annuelle pour favoriser le réemploi.

Afin d'améliorer les process de tri et de recyclage et de se préparer aux nouvelles réglementations, le casino Barrière Ribeauvillé a contractualisé durant l'exercice fiscal 2024/2025 avec la société *Take A Waste*, spécialisée dans l'organisation du traitement des déchets.

Cette dernière devient mandataire du casino pour la gestion de la collecte des déchets avec pour mission :

- la négociation et contractualisation de tous les contrats de prestations de collecte avec les prestataires ;
- la réalisation de toute démarche visant à faire respecter les obligations en termes de traçabilité des déchets ;
- l'accompagnement du casino dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des déchets, visant à réduire la quantité de déchets générés et à augmenter la quantité de déchets recyclés.

- ★ Au casino de Ribeauvillé en sus du tri des 7 flux a mis en place le tri
 - Du textile
 - Biodéchets
 - DEEE

- ★ Sur l'exercice 2024/2025, le taux de recyclage de l'établissement s'est élevé à 51%.

3ème Engagement - S'engager sur une trajectoire bas carbone

Le groupe Barrière, conscient des menaces liées au changement climatique (catastrophes naturelles, pénuries, phénomènes naturels généralisés, changement des comportements et coûts liés à la transition énergétique), met en œuvre les actions nécessaires pour s'en prémunir.

Depuis 2023, le Groupe a lancé son programme de déploiement de sa stratégie bas carbone et a pour objectifs de :

- ★ réaliser les bilans carbone et définir la trajectoire de réduction de son empreinte carbone pour l'ensemble de ses établissements d'ici fin 2027 ;
- ★ mener une restitution des bilans carbone, par établissement, associée à un atelier Fresque du Climat afin de sensibiliser le Management de chaque site. Ce format permet d'accompagner les équipes à mieux appréhender les enjeux et leur rôle dans la mise en place des plans d'action de réduction de l'empreinte carbone du Groupe.

Le groupe Barrière est convaincu que cette démarche permettra non seulement de minimiser l'impact sur l'environnement, et aussi de renforcer sa compétitivité et sa résilience dans un contexte économique de plus en plus axé sur la durabilité.

Le casino Barrière de Ribeaupillé a mené son bilan carbone courant 2025 sur les données de l'exercice fiscal 2022-2023. Ce bilan a permis de calculer l'empreinte carbone, sur l'ensemble des scopes, qui s'élève à 29 672 tonnes équivalent CO₂.

L'atelier de sensibilisation et de co-construction du plan de décarbonation du casino a été réalisé quant à lui le 30 septembre 2025 avec l'ensemble du comité de Direction et les métiers directement impliqués.

4ème Engagement - Concevoir nos établissements en intégrant les aléas climatiques et en optimisant les ressources naturelles

Face aux défis climatiques et environnementaux, le groupe Barrière s'engage à concevoir et gérer ses établissements en prenant en compte les aléas climatiques tout en optimisant l'utilisation des ressources naturelles.

Pour assurer un suivi régulier et une amélioration continue, le Groupe a mis en place un comité Bâtiment Durable qui se réunit plusieurs fois par an afin d'évaluer et d'accompagner chaque établissement.

Ce 4ème engagement sera décliné en 3 objectifs :

- ★ optimiser l'utilisation des ressources naturelles ;
- ★ construire et rénover de manière plus durable ;
- ★ définir une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Optimiser la consommation des ressources naturelles

Afin d'atteindre cet objectif, la fonction d'Energy Manager a été créée avec pour mission le pilotage des données énergétiques et des ressources en eau.

Courant 2025, une procédure de collecte des consommations d'eau et d'énergie sera diffusée à tous les établissements permettant une remontée mensuelle des consommations à l'Energy Manager. L'analyse de ces données permettra de détecter d'éventuelles anomalies et de mettre en place les plans d'action nécessaires. Elle permettra aussi d'évaluer l'impact des dispositifs de réduction des consommations qui auront été installés.

Depuis janvier 2023, grâce à la renégociation des contrats, 50 % de l'énergie consommée dans les établissements provient désormais de sources renouvelables.

Chaque établissement a pour objectifs de :

- ★ contribuer à la réduction de consommation d'énergie du Groupe de 20 % à périmètre comparable (année de référence 2019) ;
- ★ mettre en place, à partir de 2026, un dispositif permettant la réduction de la consommation d'énergie des machines à sous ;
- ★ contribuer à la réduction de consommation d'eau du Groupe à périmètre comparable (année de référence 2019) ;
- ★ mettre en place, chaque année, 1 nouvelle action pérenne visant à réduire les consommations d'eau.

Au casino Barrière de Ribeauvillé

- maîtrise de la consommation d'énergie grâce à l'efficacité énergétique des bâtiments (isolation performante, éclairage LED, récupération de chaleur, gestion intelligente des équipements) ;
- utilisation plus responsable de l'eau : dispositifs de réduction de la consommation (installation de boutons poussoirs temporisés dans les douches de la Balnéo et du Sauna Hammam, optimisation de l'arrosage des espaces verts) ;
- formation des équipes à la gestion plus responsable des ressources et aux bonnes pratiques environnementales dans leur quotidien professionnel.

Construire et rénover de manière plus durable

Les travaux prévus dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public intégreront : des panneaux solaires, des bornes de recharge pour véhicule électrique.

Définir une stratégie d'adaptation au changement climatique

Le groupe Barrière a sollicité la société Goodwill afin de réaliser une analyse des risques climatiques spécifiques à chacun de ses sites, y compris celui de Ribeauvillé. Cette étude permet d'identifier les vulnérabilités et d'adapter les infrastructures en conséquence.

Les risques climatiques identifiés pour le Casino de Ribeauvillé :

- canicules et sécheresses
-

Les travaux intégreront :

- Face aux canicules et sécheresses : isolation thermique, végétalisation des espaces, gestion optimisée de l'eau (récupération des eaux de pluie, arrosage raisonné).
- Pour limiter les risques d'incendies : aménagements coupe-feu, utilisation de matériaux ignifugés, sensibilisation des équipes.
- Contre les inondations et ruissellements : solutions de gestion des eaux pluviales et réduction de l'imperméabilisation des sols.
- En anticipation de l'érosion côtière : surveillance et adaptation des infrastructures.

En intégrant ces actions, le Groupe s'engage à améliorer la résilience de ses établissements face aux défis climatiques tout en réduisant son empreinte environnementale.

Pilier 2



SOCIAL

Le groupe Barrière est présidé par Joy Desseigne-Barrière et Alexandre Barrière, 4ème génération à développer ce groupe français familial fondé en 1912 par François André et développé successivement par Lucien Barrière, Diane Barrière et Dominique Desseigne.

Depuis ses débuts, le Groupe a développé des offres sans équivalent dans le domaine des loisirs haut de gamme, fondées sur le souci de l'excellence opérationnelle, de la qualité de service, et de l'art de vivre à la française grâce à ses 7 000 collaborateurs engagés au quotidien pour y parvenir.

Notre ambition

“Prendre soin de nos Clients et de nos Équipes, accompagner nos Talents et contribuer au développement de nos Territoires.”

Ce second pilier intègre les enjeux liés à la santé, sécurité, bien-être pour nos clients et nos collaborateurs, ainsi que le développement et l'animation de nos territoires.

1^{er} Engagement - Garantir un environnement social et humain de qualité pour nos Talents

Le Groupe a développé une politique de ressources humaines basée sur l'écoute, le dialogue et le développement des Talents. Il veille à ce que ses collaborateurs évoluent dans un environnement agréable, sécurisé et intègre.

Le groupe Barrière développe une politique de développement des ressources humaines adaptée aux enjeux actuels en s'engageant à :

- ★ assurer un dialogue social de qualité et régulier ;
- ★ garantir un environnement de travail sain et sécurisé pour l'ensemble de ses Talents ;
- ★ agir en faveur de l'égalité et la diversité professionnelle ;
- ★ garantir et développer les compétences de ses équipes.

Pour assurer le suivi de ses engagements, chaque site doit répondre et mesurer l'atteinte des objectifs suivants :

- ★ organiser, chaque année, des événements favorisant la rencontre et l'échange entre la direction et les équipes ;
- ★ assurer à 100 % des collaborateurs en CDI un entretien professionnel annuel avec son manager ;
- ★ assurer pour tous les salariés ayant 3 ans d'ancienneté, des rémunérations supérieures aux grilles conventionnelles ;
- ★ nommer un référent employeur “lutte contre le harcèlement” formé à cette thématique ;
- ★ former a minima 10 % des collaborateurs et au moins une personne par service à la certification “Sauveteur Secouriste du Travail” ;
- ★ organiser a minima 2 actions en faveur de la Qualité de Vie et Conditions de Travail durant l'année ;
- ★ inscrire l'ensemble de ses collaborateurs dans un parcours d'intégration ;
- ★ mettre en place, d'ici 2026, a minima une action en faveur du Handicap ;
- ★ mettre en place les mesures pour atteindre d'ici 2027, le taux de 40 % de femmes aux poste d'encadrement du Groupe ;
- ★ obtenir un index égalité femmes/hommes présentant une note a minima de 88/100 ;
- ★ participer à l'enquête annuelle sur le sexisme ou l'inclusion.

Depuis toujours, le groupe Barrière reconnaît que la diversité de ses équipes est une richesse et un levier de performance.

Dans sa stratégie 2025/2027, le Groupe souhaite renforcer ses actions au bénéfice des femmes encore peu nombreuses aux postes d'encadrement.

Un réseau interne d'environ 25 personnes s'est créé début 2024, réunissant des femmes et des hommes représentant tous les métiers du Groupe. Ce réseau est animé par Joy Desseigne-Barrière co-présidente du groupe Barrière, et a pour ambition de rendre notre secteur d'activité plus propice à l'évolution de carrière des femmes.

Pour concrétiser cette ambition, un plan d'action a été élaboré reposant sur 3 piliers :

1. Prévenir toute forme de sexisme.

Le 23 janvier 2025, Grégory Rabuel, Directeur Général du Groupe Barrière, a signé la charte StOpE.

L'initiative #StOpE, Stop au Sexisme Ordinaire en Entreprise a été créée en 2018 par Accor, EY et L'Oréal France. Elle a été lancée aux côtés de trente entreprises et organisations, et constitue la première initiative interentreprises ayant pour objectif de lutter contre le sexisme dit "ordinaire" au travail.

Cette initiative permet de mutualiser les énergies afin de lutter contre le sexisme ordinaire au travail et d'essaimer les actions sur ce sujet. Cette raison d'être se reflète au travers de trois démarches :

- un acte d'engagement : l'initiative #StOpE définit huit actions prioritaires pour agir contre le sexisme ordinaire ;
- un collectif d'employeurs : 301 organisations (entreprises privées et publiques, grandes écoles, associations) sont investies ;
- un espace de partage de pratiques et de ressources : groupes de travail, témoignages, mises en commun de supports et dispositifs.

Au travers de cette signature le Groupe s'engage à respecter et faire respecter cette charte, en mettant en place, chaque année, a minima une des 8 actions de cette dernière. Les premières actions, en 2025, seront de sonder les équipes sur leur perception de la mixité dans le Groupe et de mettre en place un outil de sensibilisation sur les obligations et les bonnes pratiques de lutte contre le sexisme dit "ordinaire".

2. Dynamiser la carrière des femmes

Dès 2025, le Groupe met en place un dispositif d'accompagnement dédié aux femmes à potentiel souhaitant accéder à des postes à responsabilités. Ce programme repose sur un coaching personnalisé, encadré par la Directrice de l'accompagnement individuel, une professionnelle certifiée et forte de plus de 20 ans d'expérience dans la direction d'établissements.

3. Accompagner la parentalité

Conscient que la carrière des femmes impose une réflexion sur la question de la parentalité, le Groupe va lancer des ateliers de travail avec des établissements test, sur un meilleur accompagnement des congés parentaux aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Depuis de nombreuses années, le Groupe s'engage activement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, en garantissant leur insertion professionnelle et leur maintien dans l'emploi. Cet engagement s'appuie notamment sur un accord signé avec l'ensemble des partenaires sociaux, qui se traduit par des actions concrètes :

- ★ faciliter le recrutement de personnes en situation de handicap ;
- ★ garantir le maintien dans l'emploi des collaborateurs concernés ;
- ★ développer des partenariats avec des établissements du secteur protégé et adapté (ESAT) ;
- ★ proposer des formations spécifiques pour accompagner le développement des salariés en situation de handicap ;
- ★ sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à travers des actions d'information et de formation sur la politique d'emploi des personnes en situation de handicap ;
- ★ accompagner les évolutions de carrière en portant une attention particulière au développement professionnel des salariés concernés ;
- ★ fournir un soutien matériel en facilitant l'accès aux équipements adaptés, aussi bien dans le cadre professionnel que personnel.

2ème Engagement - Offrir une expérience où santé, sécurité, bien-être et plaisir se conjuguent tout au long du parcours client

En plus de son engagement en faveur du Jeu Responsable le Groupe s'engage à garantir la sécurité et la satisfaction de ses clients tout en leur proposant des offres et animations plus responsables.

Ainsi dans tous ses casinos, le Groupe s'engage à :

- ★ proposer des solutions de mobilité douce ainsi que des prestations de service plus responsable ;
- ★ arrêter le service de l'alcool une heure avant la fermeture des bars ouverts la nuit ;
- ★ garantir la sécurité alimentaire et procéder à des audits réguliers d'hygiène, réalisés par un laboratoire ;
- ★ dispenser des formations cyber sécurité à tous les collaborateurs utilisant les outils informatiques afin de diffuser des bonnes pratiques et de garantir la sécurité des données des clients ;
- ★ former tous les collaborateurs à l'accueil des clients en situation de handicap.

Afin d'offrir des services plus responsables à ses clients et sensibiliser à l'ouverture d'esprit sur le sujet du handicap, le groupe Barrière soutient depuis plusieurs années **Café Joyeux**.

Café joyeux est une entreprise solidaire qui a pour mission d'intégrer les personnes en situation de handicap mental et cognitif par le travail, la formation professionnelle et la rencontre. Son ambition est de changer le regard sur le handicap et de favoriser la rencontre, en proposant du travail, en milieu ordinaire, à des personnes éloignées de l'emploi.

Afin de soutenir l'entreprise, les hôtels du Groupe offrent à tous ses clients des capsules de café disposées en chambre, sur le buffet petit-déjeuner ainsi que dans les salles de séminaire.

Au-delà de la clientèle individuelle, le groupe Barrière est un acteur incontournable pour la clientèle d'affaires et organise de nombreux événements d'entreprises (séminaires, conventions, incentive,...). Afin de répondre aux attentes de cette clientèle et s'engager pour des Evénements Responsables, le groupe Barrière a lancé une démarche de certification ISO 20121 de ses hôtels et de certains de ses casinos (organisant des séminaires). Cette certification internationale, délivrée par l'AFNOR, atteste de l'engagement des établissements du Groupe, y compris son activité Traiteur, envers une gestion plus durable et éco-responsable de leurs événements. Dix sept établissements du Groupe ont été certifiés ISO 20121 dès 2023 dont le Casino Barrière de Ribeauvillé.



Dans le cadre des événements éco-responsables, les établissements du Groupe dont le casino Barrière de Ribeauvillé s'appuient sur la mise en application de sa charte Evénements & Séminaires Responsables.

Charte Événements & Séminaires Responsables

Le groupe Barrière est engagé dans une démarche RSE globale à travers son plan stratégique "Planète Barrière", intégrant le volet Événementiel Responsable. Cette charte a pour objectif de formaliser les engagements du groupe, déclinés dans l'ensemble des sites pratiquant des activités événementielles. Elle s'appuie sur les exigences et recommandations de la norme ISO 20 121.

En signant cette charte, l'établissement s'engage à respecter les 5 engagements détaillés ci-dessous :



Engagement 1 - Encourager l'économie circulaire



- ♦ Respecter les consignes du [Guide des Achats Responsables](#)
- ♦ Intégrer le tri des déchets à chaque étape de l'événement (en salle de séminaire, en chambre, en back-office...)
- ♦ Installer un buffet d'eau (bouteilles en verre) et disposer les blocs-notes et les stylos sur une table dédiée, permettant de lutter contre le gaspillage et favorisant la réduction des déchets
- ♦ Limiter les supports papiers, privilégier la digitalisation et communiquer sur notre service de revue de presse [PressReader](#)
- ♦ Éviter les produits à usage unique et limiter les emballages individuels
- ♦ Privilégier et encourager le réemploi (éléments de décor, badges, kakemonos, brochures...)
- ♦ Utiliser pour les formules à emporter de la vaisselle réutilisable consignée, compostable ou recyclable

Engagement 2 - Optimiser les ressources naturelles



- ♦ Respecter les engagements de la [Charte Eau](#)
- ♦ Respecter les [bonnes pratiques](#) Planète Barrière
- ♦ Encourager nos clients à une consommation optimisée de l'eau et de l'énergie grâce à un [affichage dédié](#)



PLANÈTE BARRIÈRE

Engagement 3 - Promouvoir la restauration responsable



- ♦ Respecter les engagements de la Charte Restauration Responsable
- ♦ Proposer des produits de saison dans les menus *Séminaires & Evénements*
- ♦ Proposer *a minima* un menu intégrant les principes d'une restauration attentive à la santé et au bien-être (part généreuse de légumes, protéines végétales...)
- ♦ Proposer une Pause autour du bien-être et de la santé (fruits de saison, en-cas sains...)
- ♦ Inclure des plats végétariens (*sans viande, sans poisson*) au buffet et à l'assiette
- ♦ Porter une attention particulière au buffet afin de limiter le gaspillage alimentaire (adaptation des contenants, mise à disposition progressive, sensibilisation client...)

Engagement 4 - Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité



- ♦ Mettre en avant la mobilité douce dans l'offre client (destinations accessibles en train, mise à disposition de vélos, bornes de recharge électrique, navettes...)
- ♦ Communiquer l'accessibilité de nos établissements (labellisation, registre public d'accessibilité...)

Engagement 5 - Développer des engagements solidaires et un ancrage territorial



- ♦ Proposer des capsules Café Joyeux sur les pauses, en chambre et sur le buffet petit-déjeuner
- ♦ Proposer des activités éco-responsables (valorisation du patrimoine, découverte de la faune et de la flore, activités sportives en plein air...), en étant force de proposition
- ♦ Veiller à ce que la sélection d'activités des partenaires locaux soit cohérente avec la démarche Evénements & Séminaires Responsables du Groupe

Signature par la Direction Générale :

Signature par la Direction Commerciale :

Fait à :

Le :

Fait à :

Le :



PLANÈTE BARRIÈRE

3ème Engagement - Promouvoir une restauration saine et plus responsable

La restauration est le troisième métier du groupe Barrière qui a toujours privilégié l'utilisation des produits locaux et de saison, dans un modèle de développement plus responsable en termes social et environnemental.

Chaque établissement a pour objectifs de :

- ★ proposer sur les cartes des restaurants a minima, 1 entrée et 1 plat végétarien ;
- ★ former 100 % des équipes restauration en CDI à l'aide du E-learning interne Restauration Responsable ;
- ★ s'approvisionner en viande d'origine France a minima à hauteur de 75 % ;
- ★ respecter les critères d'une pêche responsable pour les poissons proposés à la carte ;
- ★ mettre en place, chaque année, 1 nouvelle action pérenne pour lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- ★ proposer dans l'offre destinée aux entreprises un menu bien-être.

En collaboration avec la Direction de la Restauration, la Direction RSE a élaboré une charte "Restauration Responsable" permettant d'accompagner les chefs et leurs équipes dans la création de leurs cartes et dans leur gestion quotidienne. Cette charte incite à l'élaboration des cartes et menus, favorisant l'utilisation de produits de saison, produits locaux, poissons issus de la pêche responsable, offre végétarienne, produits bio, etc.

Afin d'impliquer l'ensemble des équipes restauration dans cette démarche de Restauration Responsable, un nouveau module de sensibilisation à distance a été créé en 2024 par les directions RSE et Restauration.

Il est structuré autour de 3 thématiques :

- les règles d'or du Groupe en matière de Restauration Responsable ;
- la prévention contre le gaspillage alimentaire ;
- le tri et les bonnes pratiques.

Concernant le gaspillage alimentaire, le groupe Barrière avait lancé dès 2017 un Challenge Anti-Gaspi annuel. Cet engagement a remporté la Palme du Tourisme Durable en 2018.

Ce challenge interne a laissé la place à un nouveau défi proposé, depuis 2023, à nos chefs : **le Défi Veggie**. Afin de répondre aux attentes des clients, aux enjeux environnementaux et de sensibiliser nos équipes à la cuisine végétarienne, chaque année, nos chefs sont invités à concourir en créant un plat végétarien. Les finalistes ont l'opportunité de présenter leur création devant un jury d'expert, au Fouquet's Paris. Les plats des gagnants (un gagnant pour les casinos et un gagnant pour les hôtels) sont ensuite proposés à la carte de nos restaurants durant la Semaine Européenne du Développement Durable.



Charte Restauration Responsable

Le groupe Barrière est engagé dans une démarche RSE globale à travers son plan stratégique "Planète Barrière", intégrant le volet Restauration Responsable. Cette charte a pour objectif de formaliser les engagements du groupe, déclinés dans l'ensemble de ses points de restauration.



En signant cette charte, l'établissement s'engage à respecter les 8 engagements détaillés ci-dessous :

Engagement 1 - Respect des garanties sanitaires

- ♦ Respecter les normes sanitaires et réglementaires en vigueur

Engagement 2 - Formation des collaborateurs

- ♦ Réaliser annuellement la formation HACCP : système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques
- ♦ Connaître les principaux allergènes, régimes alimentaires et intolérances alimentaires
- ♦ Valider le Module Restauration Responsable disponible sur la plateforme Campus Barrière par les équipes concernées

Engagement 3 - Traçabilité de l'approvisionnement

- ♦ Sélectionner et contrôler les fournisseurs ainsi que leurs engagements en matière de RSE
- ♦ Sécuriser notre approvisionnement en travaillant avec des fournisseurs référencés et contrôlés via la centrale d'achats

Engagement 4 - Contrôle de l'origine et de la qualité des produits

- ♦ Favoriser en priorité les produits de saison issus de producteurs locaux, français et européens
- ♦ Proposer des produits issus de l'agriculture biologique notamment sur le buffet petit-déjeuner et les vins
- ♦ Sélectionner des produits issus de la pêche responsable, de saison, n'étant pas en voie d'extinction et arrivés à maturité

- ♦ Sélectionner des produits respectant les critères de bien-être animal (engagement des fournisseurs et identification par les équipes)
- ♦ Privilégier les produits bénéficiant de labels de qualité (Label Rouge, MSC pêche durable...)

Engagement 5 - Développement d'une offre équilibrée

- ♦ Veiller à l'équilibre nutritionnel global des cartes
- ♦ Proposer une part généreuse de légumes et de protéines végétales dans les plats
- ♦ Proposer au minimum une entrée et un plat végétariens (sans viande et sans poisson) à la carte

Engagement 6 - Gestion rigoureuse des déchets

- ♦ Respecter la réglementation en vigueur concernant le tri sélectif et appliquer le principe des 5 R (Refuser, Réduire, Réparer, Réutiliser, Recycler - cf. Guide des Achats Responsables)
- ♦ Limiter le gaspillage alimentaire en valorisant l'ensemble des produits et en proposant une carte courte, adaptée aux saisons
- ♦ Optimiser les livraisons afin de limiter la production de déchets et les émissions carbone associées
- ♦ Réduire l'usage des contenants à usage unique
- ♦ Limiter le suremballage

Engagement 7 - Optimisation de la consommation des ressources naturelles en cuisine

(cf. Guide des Achats Responsables)

- ♦ Réduire la consommation d'énergie en privilégiant les équipements performants
- ♦ Sensibiliser les équipes avec l'affichage des Bonnes Pratiques dans les locaux
- ♦ Gérer l'eau de façon responsable en appliquant la Charte Eau du Groupe

Engagement 8 - Usage responsable des produits d'entretien

(cf. Guide des Achats Responsables)

- ♦ Privilégier les produits d'entretien éco-labellisés
- ♦ Optimiser l'utilisation des équipements de protection individuelle (gants, masques)
- ♦ Réaliser la formation sensibilisant à l'usage de produits biocides

Signature par la
Direction Générale :

Fait à :

Le :

Signature par la
Direction Restauration :

Fait à :

Le :

Le groupe Barrière s'engage activement auprès des territoires au cœur desquels il est implanté. Parce que ces territoires sont riches de savoir-faire, de patrimoine et de culture, le Groupe met un point d'honneur à les faire rayonner en s'imposant comme un acteur majeur de la vie économique et culturelle.

Dans le cadre de sa politique de développement local, chaque établissement Barrière entretient des liens étroits avec les acteurs régionaux, participant ainsi au dynamisme de l'économie, de l'emploi ainsi qu'à la préservation du patrimoine, de l'environnement et de la culture.

Chaque établissement a pour objectifs de :

- ★ favoriser les artistes locaux en les programmant a minima sur 30% des animations ;
- ★ valoriser auprès de ses clients l'offre du tourisme responsable et les expériences locales culturelles ;
- ★ s'engager annuellement a minima sur une action de solidarité auprès d'une association locale ;
- ★ effectuer a minima 1 action annuelle en faveur de l'emploi local, de l'insertion professionnelle ou en faveur du territoire.

Pilier 3



GOUVERNANCE

Notre ambition

“Pérenniser l'avenir de notre Groupe de façon plus durable et plus responsable.”

L'ambition du groupe Barrière est de se projeter dans l'avenir en conciliant performance économique et respect des enjeux sociaux et environnementaux. Afin de garantir une croissance à long terme, il devient impératif d'intégrer des pratiques plus responsables dans toutes ses activités.

1er Engagement - Assurer la transparence et la loyauté dans les pratiques d'affaires

Les enjeux de transparence et de loyauté dans les pratiques des affaires sont essentiels pour assurer la réputation et la pérennité de l'entreprise.

Face aux défis croissants liés aux pratiques commerciales, le Groupe met tout en œuvre pour assurer le respect des pratiques éthiques et responsables dans ses relations d'affaires.

Chaque établissement a pour objectifs de :

- ★ lutter contre la fraude et le blanchiment d'argent en s'assurant que 100 % des collaborateurs agréés ont suivi la formation interne dans les 90 jours suivant l'obtention de leur agrément ;
- ★ sensibiliser 100 % des collaborateurs concernés à la lutte anticorruption ;
- ★ informer régulièrement les équipes des actions du Groupe pour assurer l'éthique dans les relations d'affaires et respecter les règles RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Au casino de Ribeaupillé, 100% de collaborateurs sont formés à la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent.

2ème Engagement - Intégrer une démarche de responsabilité dans tous nos achats

Face aux enjeux globaux tels que la raréfaction des ressources, le changement climatique, les inégalités sociales et les exigences grandissantes en matière de transparence et d'éthique dans les relations d'affaires, l'intégration des enjeux ESG sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, devient un enjeu primordial au sein des entreprises.

Le groupe Barrière vise à renforcer sa stratégie d'Achats Responsables en favorisant le dialogue avec ses fournisseurs, en s'assurant du respect des engagements et des réglementations, et en adoptant des pratiques plus durables tout au long de sa chaîne de valeur, pour l'ensemble de ses fournisseurs et partenaires.

Pour aider les équipes à déployer de manière opérationnelle cette démarche Achats Responsables, le Groupe s'appuie sur la centrale d'achats *ACCOR* proposant des produits locaux, plus responsables et éco-labellisés. Également, le groupe *ACCOR*, afin de limiter les risques et de valoriser les fournisseurs engagés, évalue pour tous ses fournisseurs le respect des réglementations en vigueur, leur situation financière et leur démarche RSE.

En avril 2025, le groupe Barrière a adhéré aux 10 engagements de la [Charte Relations fournisseurs et Achats Responsables](#), pilotée par le *Médiateur des entreprises* et le CNA (Conseil National des Achats), dans l'objectif de construire une relation équilibrée et durable avec ses Partenaires.

La démarche d'Achats Responsables du Groupe est structurée autour des objectifs suivants :

- ★ mener annuellement une démarche de co-construction avec a minima 5 de ses fournisseurs stratégiques sur les enjeux ESG ;
- ★ à partir de 2025, mener une cartographie des risques pour 100 % de ses fournisseurs stratégiques et récurrents ;
- ★ d'ici 2026, élaborer une politique d'Achats Responsables qui soit intégrée dans tous les processus d'achats et diffusée à l'ensemble de ses fournisseurs ;
- ★ d'ici 2026, sensibiliser 100 % des équipes concernées aux enjeux des Achats Responsables.

L'objectif commun pour tous les établissements du Groupe est d'améliorer les impacts environnementaux, sociaux et économiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur en intégrant concrètement le respect des critères RSE dans tous les actes d'achats.

3ème Engagement - Déployer et infuser la RSE dans tous les métiers

Le groupe Barrière a toujours été convaincu que le succès de sa stratégie RSE est porté par l'ensemble de ses métiers et de ses équipes.

Afin que chaque collaborateur se sente impliqué dans le déploiement de la feuille de route RSE Planète Barrière, le Groupe met tout en œuvre pour former et sensibiliser les équipes aux enjeux de la RSE. Ainsi le Groupe favorise le partage de bonnes pratiques au sein d'un réseau d'ambassadeurs nommés "Réfèrent Développement Durable" et invite également ses équipes à la mobilisation collective en faveur d'actions solidaires tout au long de l'année.

Chaque établissement met en œuvre les objectifs suivants afin de mobiliser l'ensemble des métiers dans le déploiement et la réalisation de la feuille de route RSE :

- ★ organiser annuellement 4 comités Développement Durable, composé du comité de Direction et d'autres collaborateurs, afin d'assurer le pilotage opérationnel de la démarche RSE ;
- ★ participer chaque année à la Semaine Européenne du Développement Durable ;
- ★ former les Réfèrents Développement Durable à la RSE ;
- ★ sensibiliser, d'ici 2026, 100 % des collaborateurs à la réduction de notre empreinte carbone et à la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets.

PARTIE 3

Annexe : Compte-rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service

(point 2 de l'article R3131-4 du code de la commande publique)

I. Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
	35 981	36 879	898	+2.49%

Récapitulatif des contributions	N-1	N	Valeur	%
Prélèvement direct (<i>cahier des charges</i>) (Tx = x% ou indiquer les taux et les tranches)	3 565	3 649	84	+2.36%

Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat (dans un max. de 5% du budget de la ville)	950.7	973.2	22.5	+2.37%
--	-------	-------	------	--------

TOTAL PLVT	4 515.7	4 622.2	+106.5	+2.35%
-------------------	----------------	----------------	---------------	---------------

	N-1	N	Valeur	%
Contribution spécifique au cahier des charges				
• Contribution financière au développement touristique	33.3	51.9	18.6	+55.82%

TOTAL CONTRIBUTION	33.3	51.9	+18.6	+55.82%
---------------------------	-------------	-------------	--------------	----------------

	N-1	N	Valeur	%
Redevance d'occupation (lorsque la Ville est propriétaire du terrain et/ou des murs)				
• redevance fixe	88.6	120.8	+32.2	+36.34%
• redevance variable	94.8	121.6	+26.8	+28.27%

TOTAL REDEVANCE DOMANIALE	183.4	242.4	+59	+32.17%
TOTALE GENERALE	4 732.4	4 916.5	+184.1	+3.89%

A. Historique sur 5 ans

	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'Affaires brut	49 043	48 056	45 753	41 364	16 643	200 859
Etat Commune (1)	24 311	23 599	22 234	20 234	6 709	97 087
Frais de personnel (2)	9 433	9 353	8 864	8 088	3 307	39 045
Autres	9 098	9 166	8 618	8 115	6 256	41 253
Résultat net	6 201	5 938	4 927	371	1 763	19 200

Détail (1)

Prélèvement	21 218	20 624	19 334	17 232	6 149	84 557
Loyers versés à la ville	242	211	143	132	57	785
Impôts et Taxes (LF)	651	644	627	704	393	3 019
Cahier des charges	54	54	41	26	20	195
Impôt société	2 143	2 066	2 089	2 140	90	8 528
Total	24 311	23 599	22 234	20 234	6 709	97 087

Détail (2) : y compris participation

B. Activités exercées (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

Dans le cadre de la concession, la Société perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration
- hébergement
- balnéothérapie
- bien-être

Aucune activité ne donne lieu à sous-occupations ou subdélégations

C. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

Les tarifs (et leurs évolutions) appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

II. Compte-rendu technique

Au cours de l'exercice 2024/2025, l'organisation du service public n'a fait l'objet de modification.

A. Activité de jeu

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 01 mars 2024 pour une durée de 5 ans expirant le 28 février 2029.

La Société est autorisée à exploiter :

- 250 machines à sous autorisées (sur un potentiel de 325 si toutes les tables de jeux traditionnels autorisées étaient installées).
- 12 jeux de tables dont 9 installées.
- 150 jeux électroniques autorisés (sur un potentiel de 195 si toutes les tables de jeux traditionnels autorisées étaient installées)

B. Contributions au développement, touristique et culturelle prévues au Contrat

1. La programmation dans le Casino

Les animations suivantes ont été proposées aux usagers conformément au Contrat :

- Animations : **212 animations** pour un montant de **136 622€**
- Spectacles : **26 spectacles** pour un montant de **80 105 €**

Concernant les animations :

L'animation de l'établissement constitue un axe majeur de notre mission de délégataire, visant à faire du Casino un véritable lieu de vie et de cohésion pour les habitants et les visiteurs de la commune.

Le programme d'animations hebdomadaires est conçu pour lutter contre l'isolement et favoriser les échanges :

- **Les Loto-Bingo** : Chaque mardi après-midi, le Café des Sports accueille une clientèle fidèle pour des sessions de deux heures. Au-delà du jeu, cette activité gratuite et accessible sans réservation remplit une fonction sociale essentielle, stimulant les facultés cognitives et renforçant les interactions entre usagers.
- **Après-midis Dansants** : Les jeudis sont dédiés à la convivialité intergénérationnelle. Ces moments d'échanges, particulièrement plébiscités par nos aînés, participent activement à la vie sociale locale.

L'établissement déploie des concepts innovants pour dynamiser ses espaces :

- **Soirées Blind-Test** : Chaque premier mercredi du mois, des soirées « Blind-Test » avec dispositifs de buzzers sont organisées. Ces événements ludiques permettent de récompenser la fidélité des usagers par des bons à valoir sur l'ensemble de l'offre du Resort (Espace Balnéo, restauration, tickets de jeu).

- **Soirées SBK** : Une fois par mois, le casino valorise les cultures chorégraphiques avec les soirées Salsa-Bachata-Kizomba, encadrées par Micka Marques, figure artistique reconnue de la région.

Le Casino s'affirme comme un partenaire du secteur culturel local en privilégiant le recrutement d'artistes professionnels de proximité (chanteurs, musiciens, DJ) :

- **Programmation Live** : Les vendredis, samedis et veilles de jours fériés, le Café des Sports propose une programmation musicale en direct, avec des artistes locaux.
- **Animations musicales estivales** : Durant la saison estivale (juillet et août), cette offre culturelle s'étend à l'Espace Balnéo les soirs de week-end, offrant une valorisation singulière des infrastructures de bien-être du Resort.



Programmation artistique

La programmation annuelle est conçue pour couvrir un large spectre artistique (Volksmusik, comédies musicales, concerts hommages), garantissant une accessibilité au plus grand nombre. Le Resort privilégie systématiquement la collaboration avec des artistes régionaux pour l'interprétation de ces spectacles. Le partenariat structurant avec le **Festival d'Humour de Colmar** depuis plus de 10 ans illustre l'intégration du Casino dans l'écosystème culturel alsacien, l'établissement accueillant chaque année la soirée d'ouverture de cet événement majeur.

● Revue de fin d'année

Chaque saison, le Casino produit une revue de fin d'année, véritable institution pour les particuliers et le tissu économique local. Avec 9 dates programmées, ce format « Dîner-Show » permet aux entreprises du territoire de fédérer leurs collaborateurs autour d'événements de prestige. Le Resort renouvelle annuellement ses thématiques pour proposer des univers immersifs (magie, glamour, nostalgie). Pour la saison 2024-2025, le spectacle a mis à l'honneur les musiques des années 80 dans un cadre de soirée dansante, en collaboration avec Robin Guillocheau, animateur de référence de la radio Nostalgie.

- **Les têtes d'affiche au Casino Barrière Ribeauvillé**

Grâce à l'expertise de son réseau de production, le Casino de Ribeauvillé s'affirme comme une scène incontournable capable d'attirer des artistes de renommée nationale et parfois même internationale. De par cette programmation, le Casino Barrière Ribeauvillé renforce avec sérieux son image de lieu de divertissement incontournable dans le centre Alsace.

En décembre 2024, l'établissement a accueilli le chanteur **Jérémy Frérot** lors d'un showcase organisé en partenariat avec la radio FlorFM.



Vendredi	1/11/2024	CDS	Children
Samedi	2/11/2024	CDS	David Briand
Mardi	5/11/2024	CDS	Loto
Mercredi	06/11/2024	CDS	Blind Test
Jeudi	07/11/2024	CDS	Thé dansant
Vendredi	8/11/2024	CDS	Blue Velvet
Samedi	09/11/2024	Salle Gala	Concert Dr Boost
Samedi	09/11/2024	CDS	Blue Velvet
Dimanche (VJF)	10/11/2024	CDS	Children
Mardi	12/11/2024	CDS	Loto
Jeudi	14/11/2024	CDS	Thé dansant
Vendredi	15/11/2024	CDS	David Briand
Samedi	16/11/2024	Salle Gala	Mister Alsace
Samedi	16/11/2024	CDS	Blue Velvet
Lundi	18/11/2024	CDS	Loto
Jeudi	21/11/2024	CDS	Thé dansant
Vendredi	22/11/2024	CDS	Foes & June Trio
Samedi	23/11/2024	Salle Gala	Pin Up d'Alsace
Samedi	23/11/2024	CDS	David Briand
Mardi	26/11/2024	CDS	Loto
Mardi	26/11/2024	Salle Gala	Festival de l'humour - Laurent Arnoult
Jeudi	28/11/2024	CDS	Thé dansant
Vendredi	29/11/2024	Salle Gala	Christmas Party
Vendredi	29/11/2024	CDS	Children
Samedi	30/11/2024	CDS	Children
Mardi	03/12/2024	CDS	Loto
Mercredi	04/12/2024	CDS	Blind Test
Jeudi	5/12/2024	CDS	Thé dansant
Jeudi	05/12/2024	CDS	Soirée Salsa
Vendredi	06/12/2024	Salle Gala	Christmas Party
Vendredi	06/12/2024	CDS	Children
Samedi	07/12/2024	CDS	Children
Samedi	07/12/2024	Salle Gala	Christmas Party
Mardi	10/12/2024	CDS	Loto
Mardi	10/12/2024	Salle Gala	Showcase Jérémy Frerot
jeudi	12/12/2024	CDS	Thé dansant
Vendredi	13/12/2024	CDS	Children
Vendredi	13/12/2024	Salle Gala	Christmas Party
Samedi	14/12/2024	CDS	Children

Samedi	14/12/2024	Salle Gala	Christmas Party
Mardi	17/12/2024	CDS	Loto
Mercredi	18/12/2024	CDS	Soirée Noël Cartes Noires - Blue Velvet Trio
Jeudi	19/12/2024	Salle Gala	Christmas Party
Jeudi	19/12/2024	CDS	David Briand
Vendredi	20/12/2024	Salle Gala	Christmas Party
Vendredi	20/12/2024	CDS	Children
Samedi	21/12/2024	Salle Gala	Christmas Party
Samedi	21/12/2024	CDS	Children
Lundi	23/12/2024	Salle Gala	Concert Noël Robin Leon
Lundi	23/12/2024	CDS	Bingo de Noël
Mercredi (JF)	25/12/2024	CDS	David Briand
Jeudi (JF)	26/12/2024	CDS	Switch
Vendredi	27/12/2024	CDS	David Briand
Samedi	28/12/2024	CDS	Children
Dimanche	29/12/2024	CDS	Blue Velvet
Lundi	30/12/2024	CDS	David Briand
Mardi	31/12/2024	Salle Gala	Soirée St Sylvestre Orchestre SWITCH
Mardi	31/12/2024	Belvedere	Soirée Saint Sylvestre (David Briand)
Mardi	31/12/2024	Café des Sports	Soirée Saint Sylvestre - Calamity Jo
Mardi	31/12/2024	DJ Balnéo	Soirée Saint Sylvestre DJ Pierrot
Mercredi	1/1/2025	CDS	Blind Test
jeudi	2/1/2025	CDS	Thé dansant
Jeudi	02/01/2025	CDS	Soirée Salsa
Vendredi	03/01/2025	CDS	Children
Samedi	04/01/2025	CDS	David Briand
Mardi	07/01/2025	CDS	Loto
jeudi	9/1/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	10/01/2025	CDS	Children
Vendredi	10/01/2025	Salle Gala	Christmas Party
Samedi	11/01/2025	CDS	Children
Mardi	14/01/2025	CDS	Loto
jeudi	16/1/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	17/01/2025	CDS	David Briand
Samedi	18/01/2025	CDS	Children
Mardi	21/01/2025	CDS	Loto
jeudi	23/1/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	24/01/2025	CDS	Calamity Jo
Samedi	25/01/2025	CDS	Calamity Jo
Mardi	28/01/2025	CDS	Loto

jeudi	30/1/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	31/01/2025	CDS	Children
Samedi	01/02/2025	CDS	David Briand
Dimanche	02/02/2025	Salle Gala	Höllawind
Mardi	04/02/2025	CDS	Loto
Mercredi	5/2/2025	CDS	Blind Test
jeudi	6/2/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	07/02/2025	CDS	Children
Samedi	08/02/2025	CDS	Children
Mardi	11/02/2025	CDS	Loto
Jeudi	13/02/2025	CDS	Soirée Salsa
jeudi	13/02/2025	CDS	Thé dansant
Dimanche	14/02/2025	Salle Gala	Pascal Vecca
Vendredi	14/02/2025	CDS	Blue Velvet
Samedi	15/02/2025	CDS	Blue Velvet
Mardi	18/02/2025	CDS	Loto
jeudi	20/2/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	21/02/2025	CDS	Calamity Jo
Samedi	22/02/2025	CDS	Calamity Jo
Mardi	25/02/2025	CDS	Loto
jeudi	27/2/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	28/02/2025	CDS	Children
Samedi	01/03/2025	CDS	Blue Velvet
Samedi	01/03/2025	Salle Gala	BADER
Mardi	04/03/2025	CDS	Loto
Mercredi	5/3/2025	CDS	Blind Test
jeudi	6/3/2025	CDS	Thé dansant
Jeudi	06/03/2025	CDS	Soirée Salsa
Vendredi	07/03/2025	Salle Gala	Caroline Marx
Vendredi	07/03/2025	CDS	Blue Velvet
Samedi	08/03/2025	CDS	David Briand
Mardi	11/03/2025	CDS	Loto
jeudi	13/3/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	14/03/2025	CDS	Blue Velvet
Vendredi	14/03/2025	Salle Gala	Théâtre Mars & Venus
Samedi	15/03/2025	CDS	David Briand St Patrick
Samedi	15/03/2025	Salle Gala	MANY MELTERS
Mardi	25/3/2025	CDS	Loto
jeudi	27/3/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	28/03/2025	CDS	Children
Samedi	29/03/2025	CDS	David Briand

Samedi	29/03/2025	Salle Gala	Danses latines
Mardi	01/04/2025	CDS	Loto
Mercredi	2/4/2025	CDS	Blind test
jeudi	3/4/2025	CDS	Thé dansant
Jeudi	03/04/2025	CDS	Soirée Salsa
Vendredi	04/04/2025	CDS	Calamity Jo
Samedi	05/04/2024	Salle Gala	Luc Arbogast
Samedi	05/04/2025	CDS	Calamity Jo
Mardi	08/04/2025	CDS	Loto
Vendredi	11/04/2025	CDS	Children
Samedi	12/04/2025	CDS	B-POP
Mardi	15/04/2025	CDS	Loto
Jeudi (VJF)	17/04/2025	CDS	Children
Vendredi	18/04/2025	CDS	David Briand
Samedi	19/04/2025	CDS	Blue Velvet
Dimanche (VJF)	20/04/2025	CDS	Children
Mardi	22/04/2025	CDS	Loto
Vendredi	25/04/2025	CDS	Calamity Jo
Samedi	26/04/2025	CDS	Calamity Jo
Samedi	26/04/2025	Salle Gala	Rino Lombardi
Mardi	29/04/2025	CDS	Loto
Mercredi (VJF)	30/04/2025	CDS	David Briand
jeudi	01/05/2025	CDS	Thé dansant
Jeudi	1/5/2025	CDS	Soirée Salsa
Vendredi	02/05/2025	CDS	B-POP
Samedi	03/05/2025	CDS	Children
Mardi	06/05/2025	CDS	Loto
Mercredi	7/5/2025	CDS	Blind test
Mercredi (VJF)	07/05/2025	CDS	David Briand
Vendredi	09/05/2025	CDS	Children
Samedi	10/05/2025	CDS	DJ Pierrot
Mardi	13/05/2025	CDS	Loto
Vendredi	16/05/2025	Salle Gala	CHIPPENDALES
Vendredi	16/05/2025	CDS	David Briand
Samedi	17/05/2025	Salle Gala	CHIPPENDALES
Samedi	17/05/2025	CDS	B-POP
Mardi	20/05/2025	CDS	Loto
jeudi	22/5/2025	CDS	Thé dansant
Vendredi	23/05/2025	CDS	David Briand
Samedi	24/05/2025	CDS	Blue Velvet
Mardi	27/05/2025	CDS	Loto

Mercredi (VJF)	28/05/2025	CDS	David Briand
Vendredi	30/05/2025	CDS	David Briand
Samedi	31/05/2025	CDS	Blue Velvet
Mardi	03/06/2025	CDS	Loto
Mercredi	4/6/2025	CDS	Blind Test
jeudi	5/6/2025	CDS	Thé dansant
Jeudi	05/06/2025	CDS	Soirée Salsa
Vendredi	06/06/2025	CDS	David Briand
Samedi	07/06/2025	CDS	DJ Pierrot
Dimanche (VJF)	08/06/2025	CDS	Children
Mardi	10/06/2025	CDS	Loto
Vendredi	13/06/2025	CDS	B-Pop
Samedi	14/06/2025	CDS	David Briand
Mardi	17/06/2025	CDS	Loto
Vendredi	20/06/2025	CDS	Blue Velvet
Samedi	21/06/2025	CDS	Gianni et Bruno
Mardi	24/06/2025	CDS	Loto
Vendredi	27/06/2025	CDS	David Briand
Samedi	28/06/2025	CDS	Blue Velvet
Mardi	01/07/2025	CDS	Loto
Vendredi	04/07/2025	CDS	David Briand
Samedi	05/07/2025	CDS	Children
Samedi	05/07/2025	Balnéo	David Briand
Mardi	08/07/2025	CDS	Loto
Vendredi	11/07/2025	CDS	David Briand
Samedi	12/07/2025	CDS	Children
Samedi	12/07/2025	Balnéo	DJ Pierrot
Dimanche (VJF)	13/07/2025	CDS	Blue Velvet
Dimanche (VJF)	13/07/2025	Balnéo	David Briand
Mardi	15/07/2025	CDS	Loto
Vendredi	18/07/2025	CDS	Children
Samedi	19/07/2025	CDS	David Briand
Samedi	19/07/2025	Balnéo	Blue Velvet
Mardi	22/07/2025	CDS	Loto
Vendredi	25/07/2025	CDS	Calamity Jo
Samedi	26/07/2025	CDS	Calamity Jo
Samedi	26/07/2025	Balnéo	Children
Mardi	29/07/2025	CDS	Loto
Vendredi	01/08/2025	CDS	Children
Samedi	02/08/2025	CDS	Children

Samedi	02/08/2025	Balnéo	DJ Pierrot
Mardi	05/08/2025	CDS	Loto
Vendredi	08/08/2025	CDS	David Briand
Samedi	09/08/2025	CDS	Children
Samedi	09/08/2025	Balnéo	David Briand
Mardi	12/08/2025	CDS	Loto
Jeudi (VJF)	14/08/2025	CDS	Be Twiin
Jeudi (VJF)	14/08/2025	Balnéo	DJ Roshbone
Vendredi	15/08/2025	CDS	Business Class
Samedi	16/08/2025	CDS	Children
Samedi	16/08/2025	Balnéo	DJ Roshbone
Mardi	19/08/2025	CDS	Loto
Vendredi	22/08/2025	CDS	Blue Velvet
Samedi	23/08/2025	CDS	Blue Velvet
Samedi	23/08/2025	Balnéo	DJ Roshbone
Mardi	26/08/2025	CDS	Loto
Vendredi	29/08/2025	CDS	Children
Samedi	30/08/2025	CDS	Children
Samedi	30/08/2025	Balnéo	David Briand
Mardi	02/09/2025	CDS	Loto
Mercredi	3/9/2025	CDS	Blind test
jeudi	4/9/2025	CDS	Thé dansant
Jeudi	04/09/2025	CDS	Soirée Salsa
Vendredi	05/09/2025	CDS	David Briand
Samedi	06/09/2025	CDS	Business Class
Mardi	09/09/2025	CDS	Loto
Vendredi	12/09/2025	CDS	Children
Samedi	13/09/2025	CDS	Children
Mardi	16/09/2025	CDS	Loto
Vendredi	19/09/2025	CDS	David Briand
Samedi	20/09/2025	CDS	Blue Velvet
Mardi	23/09/2025	CDS	Loto
Vendredi	26/09/2025	CDS	David Briand
Samedi	27/09/2025	CDS	David Briand
Mardi	30/09/2025	CDS	Loto
jeudi	2/10/2025	CDS	Thé dansant
Jeudi	02/10/2025	CDS	Soirée Salsa
Vendredi	03/10/2025	CDS	Business Class
Samedi	04/10/2025	CDS	Business Class
Mardi	07/10/2025	CDS	Loto

Vendredi	10/10/2025	CDS	Children
Samedi	11/10/2025	CDS	Children
Mardi	14/10/2025	CDS	Loto
Vendredi	17/10/2025	CDS	Calamity Jo
Samedi	18/10/2025	CDS	Calamity Jo
Mardi	21/10/2025	CDS	Loto
Vendredi	24/10/2025	CDS	Blue Velvet
Samedi	25/10/2025	CDS	David Briand
Mardi	28/10/2025	CDS	Loto
Vendredi	31/10/2023	CDS	Children

2. Les autres contributions au développement touristique

a) Actions en faveur du dynamisme local

La Société a contribué au développement culturel de la ville au travers des activités suivantes conformément au Contrat : La Société a contribué au développement culturel de la ville au travers des activités suivantes conformément au Contrat :

• Feu d'artifice de la Saint Sylvestre

Le 31 décembre, le Resort propose un feu d'artifice de qualité non seulement pour ses clients mais également pour tous les habitants aux alentours qui peuvent profiter de ce spectacle.



● Décoration et fleurissement

Tout au long de l'année, la Société tient à sublimer l'établissement pour offrir aux clients un cadre et une expérience immersive unique.



Elle met un point d'honneur à l'embellissement de l'établissement en toutes saisons. Cet engagement a été reconnu et récompensé en 2025 à travers un prix décerné par les maisons fleuries.

b) Sponsoring et partenariat

- soutien aux associations de la fête des Ménétriers
- soutien à l'association des commerçants de la ville
- soutien aux offices de tourisme à travers la communication sur leur supports et la contribution



C. Contributions supplémentaires au delà du Contrat

Au delà de ses obligations, la Société a contribué activement au développement du Casino et de la ville de Ribeauvillé en proposant les actions et contributions suivantes :

1. Les actions artistiques et culturelles

Conformément à l'article 9.4.2, le Casino Barrière de Ribeauvillé contribue au développement culturel, artistique et touristique de la communauté de communes à hauteur de 51 941€ pour la saison 2025 .

2. Les autres contributions au développement touristique

Partenariats Sportifs et actions solidaires - “Le Tour Alsace Cycliste” :

Inscrite au calendrier UCI catégorie 2.2, le Tour Alsace Cycliste est une épreuve sportive à la valeur reconnue, tant par la difficulté de son tracé que par la beauté des villes et paysages traversés.

Sa renommée et son sérieux ne sont plus à démontrer. Après 12 ans de compétition, elle attire aujourd'hui les équipes et les coureurs les plus prometteurs du monde entier. Ils ont 5 jours pour faire vibrer les milliers d'amateurs de la petite reine et ainsi se faire un nom dans le monde du cyclisme.

Bien plus qu'un tremplin pour ces futurs champions, le Tour Alsace est aussi une véritable vitrine des savoir-faire et savoir-être alsaciens. Caravane publicitaire, Village du Tour, distribution de cadeaux par les partenaires de la course, cérémonies protocolaires, soutien de personnalités, jeux ou encore animations sont à l'origine d'un véritable engouement populaire.

En 2025 le Casino a souhaité organiser la soirée des maires pour le Tour Alsace avec la présence d'environ 50 maires et 200 prescripteurs locaux. La Casino a été également le départ d'une étape du tour en partenariat avec la ville de Ribeauvillé pour une aide de 6 500€ pour cette manifestation.



Soutien aux différents clubs de sports de la communauté de commune de Ribeauvillé :

A travers des panneaux de promotion autour des stades, le Casino apporte chaque année son soutien à divers clubs de sports.



Soutien aux manifestations du centre équestre de Ribeaupillé :

A travers de nombreux lots offerts au centre équestre et le prestigieux prix du Resort Barrière Ribeaupillé

Le Resort est présent sur les deux événements majeurs de l'année avec deux grands prix du Resort Barrière Ribeaupillé



Actions solidaires

Calés sur le calendrier de l'année, les actions solidaires sont importantes pour les équipes du Casino, participer aux actions mises en place aussi bien par la ville que par le Casino est source de motivation pour les équipes.

Certaines actions seront reconduites ou créées, par exemple en faveur de :

- Collecte de bouchons du 30/09/2024 au 06/10/2024 au profit de l'association ARAME. Les équipes et les clients ont ramassé plus de 1,5 tonnes de bouchons afin d'améliorer le



quotidien des enfants atteints d'affections malignes.

- Invitation des résidents de l'EHPAD de Ribeauvillé au concert de Noël de Robin Léon le 23/12/2024.

Participation à la foire aux vins de Colmar et à la Cuvée givrée :

La **foire aux vins d'Alsace** est une manifestation qui se tient chaque année durant 10 jours à partir du dernier week-end de juillet au Parc des Expositions de Colmar mêlant foire commerciale, vitrine des vins d'Alsace et festival musical éclectique.

La Foire a accueilli depuis ses débuts bon nombre d'artistes nationaux et internationaux.

Elle est la **troisième foire commerciale de France** derrière Paris et Marseille.

Il s'agit de **l'événement annuel majeur en Alsace**.

L'édition **2025** de la Foire aux vins de Colmar a réalisé **325 210 entrées**, dont 80 000 pour le

seul festival.



concurrent loisir du Casino sur cette période.
est d’être omniprésent sur la foire, de façon à
maximum de retour au casino sur la période.



Enjeux :
La Foire
aux Vins
est le
principal

L’idée
créer un

C. Activité de restauration et bar

1. Cartes

Voir en annexes

2. Horaires et les jours d’ouverture

	La Brasserie	Café des Sports	Bar Màs	Le Belvédère	Banquets
Lundi	19:00 - 22:00	12:00 - 00:00	18:00 - 02:30	12:00 - 20:30	Sur demande / Selon programme artistique
Mardi	19:00 - 22:00	12:00 - 00:00	18:00 - 02:30	12:00 - 20:30	
Mercredi	19:00 - 22:00	12:00 - 00:00	18:00 - 02:30	12:00 - 20:30	
Jeudi	19:00 - 22:00	12:00 - 00:00	18:00 - 02:30	12:00 - 20:30	
Vendredi	19:00 - 22:30	12:00 - 02:00	18:00 - 03:30	12:00 - 20:30	
Samedi	19:00 - 22:30	12:00 - 02:00	18:00 - 03:30	12:00 - 20:30	
Dimanche	19:00 - 22:00	12:00 - 00:00	12:00 - 02:30	12:00 - 20:30	

3. L’activité

Le café des Sports	N-1	N	La Brasserie	N-1	N
Nombre de couverts	57 348	56 624	Nombre de couverts	22 642	22 814
Ticket moyen	19.24€	19.47€	Ticket moyen	54.34€	55.15€
CA TTC	1 103 610.26	1 102 624.49	CA TTC	1 230 347.67	1 258 290.97

Nous pouvons remarquer une faible dégradation du nombre de couverts, à savoir 1.25% mais une légère augmentation du ticket moyen de 0.23€ (1.2%). Cela nous permet de maintenir un équilibre par rapport à N-1 sur le Café des Sports.

Concernant La Brasserie, nous connaissons une très légère augmentation de la fréquentation sur 2025, à savoir 172 couverts (0.76%). Notons toutefois une dégradation du ticket moyen de 3.12€ soit 5.35% en lien avec une baisse des ventes de boissons alcoolisées.

D. Effectif et qualification du personnel

Sur l'exercice, le nombre de salariés moyen s'est élevé à 185 personnes.

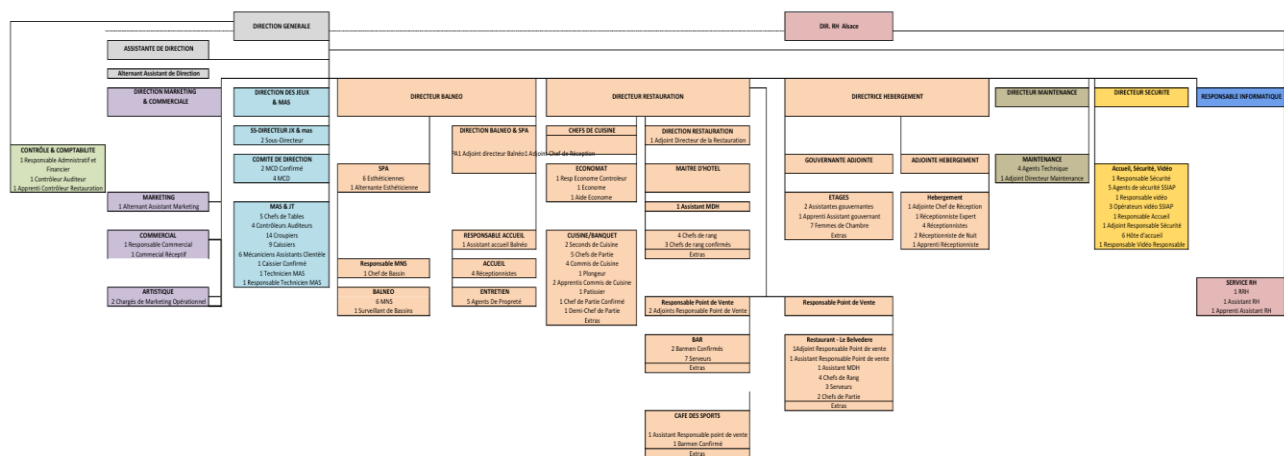
Comme chaque année, des ressources et moyens sont consacrées à la formation professionnelle continue qui représente 0.24% de la masse salariale et 978.50 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

1. Tableau des effectifs par secteur d'activité

Département	Effectif moyen temps plein
Jeux de table	19,8
Machine à sous	27,46
Hébergement	19
Restauration	46,51
Artisitique	1,8
Balnéo et SPA	27,31
Accueil sécurité/ Vidéo surveillance	20
Maintenance	5,52
Marketing	3
Commercial	1,9

Finance	2
Ressources Humaines	3,2
Direction	1,8
Informatique	1
Total équivalent temps plein	180,3

2. Organigramme du Casino (non nominatif)



3. Formations

Au cours de l'exercice, les formations suivantes ont été réalisées :

- Interne **16 formations**

Intitulé	Nombre de collaborateurs	Heure total
Formation de recyclage "Tracfin et LAB" et jeu Responsable	85	170
[M&M - PROMO 10] - LES FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT - LA BOÎTE À OUTILS DU MANAGER BARRIERE	7	98

GOOGLE WORKSPACE [classe virtuelle SLIDES niveau 2]	7	98
[M&M - PROMO 10] - COMMUNICATION ÉCRITE & ORALE	7	98
[M&M - PROMO 10] - VERS UNE COMMUNICATION ASSERTIVE ET COLLABORATIVE	7	98
DÉSAMORCER LES CONFLITS CLIENTS	31	186
SENSIBILISATION A LA PREVENTION A LA CONSOMMATION D'ALCOOL (LOI EVIN)	20	20
BRIEFING / DEBRIEFING	26	78
LES ATTITUDES BARRIÈRE	7	10,5
PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE	8	114
AGIR EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX	8	56
FORMATION BARRIÈRE PLAY	49	294
IMPULSE : les 5 Valeurs Managériales Barrière	7	49
[Parcours RH] - VERS UNE PRISE DE PAROLE IMPACTANTE	1	14
VERS UNE PRISE DE PAROLE IMPACTANTE	7	98
CONDUITE EFFICACE D'ENTRETIENS	7	49

- Externe **27 formations**

PARTIE 4

Perspectives et événements post clôture

Partie nationale

Le marché des casinos continue d'évoluer dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Il reste marqué par l'expansion d'opérateurs ayant des activités sous droits exclusifs sur de nouvelles activités et par l'évolution du cadre législatif des jeux d'argent et de hasard avec l'entrée en vigueur de la loi n° 2023-1178 du 14 décembre 2023 qui autorise désormais de nouvelles communes à ouvrir des établissements de jeu.

En effet, les casinos font face à une concurrence de plus en plus agressive des opérateurs en ligne, des sites illégaux dont l'interdiction n'est pas toujours connue du grand public. Ces sites illégaux de jeux représentent toujours une réelle menace qu'il est impossible d'ignorer à la fois pour l'impact économique engendré et plus encore pour la sécurité des usagers.

Sur ce point, des innovations de jeux en ligne soulèvent de plus en plus d'interrogations auprès du législateur en matière d'encadrement, de contrôle et d'enjeux fiscaux. Le Groupe Barrière

portera une attention particulière aux jeux à objet numérique monétisable (JONUM) et à leur encadrement réglementaire.

Le Groupe Barrière sera donc vigilant aux évolutions proposées par l'Etat et le législateur, et porte une attention permanente à tout changement réglementaire ou fiscal qui pourrait aggraver la situation financière de ses casinos.

Enfin, le Groupe Barrière continue de faire évoluer ses ambitions face aux enjeux sociétaux et environnementaux que les casinos, et plus généralement le secteur du tourisme, doivent relever. Aux côtés des collectivités, nous sommes attentifs à prendre toutes les mesures qui s'avèreraient indispensables pour appréhender au mieux ces enjeux dans l'exécution des délégations.

Partie locale

Le Casino Barrière de Ribeauvillé est un acteur économique et social majeur pour la commune. Au-delà des retombées économiques, il contribue au fil de l'année à l'animation touristique grâce à son offre de restauration et ses initiatives culturelles et d'animation.

Avec près de 7 000 salariés, le Groupe Barrière est un employeur local important, favorisant aussi l'inclusion, la formation et l'apprentissage. Le Casino Barrière de Ribeauvillé s'inscrit pleinement dans cette dynamique et veille à préserver cette synergie.

Par ailleurs, une actualité importante en termes de travaux et de concurrence se profile dès cette saison 2025-2026.

En effet, la nouvelle concession étant entrée en vigueur depuis le 1er mars 2024, nous débuterons les travaux d'extension du casino prévue dans la première phase de travaux du cahier des charges.

Parallèlement, il est à noter que les importants investissements hôteliers de la part de nos concurrents hôtels 4*Spa évoqués l'année dernière se poursuivent. Pas moins d'une centaine de millions d'euros sera encore investie par nos concurrents à l'horizon 2026-2027.

Enfin, un grand centre de balnéo ludisme ouvrira également ses portes début 2026 au sud de Strasbourg. Il s'agira du plus gros concurrent de notre balnéo en termes de capacité d'accueil.

Ainsi, le resort Barrière ribeauvillé fera face pendant encore les 2 prochaines saisons à un environnement concurrentiel accru et des travaux en interne de grande envergure. Cela perturbera sans nul doute notre activité.

DOCUMENTS JOINTS

Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale
Compte annuel de résultat
Liste des tarifs pratiqués
Attestations d'assurance

[illegible]



BILAN ANNUEL ET DIAGNOSTIC PERMANENT du système d'assainissement

Ribeauvillé

Année : **2025**

- A -

INFORMATIONS GENERALES

A.1 – Identification et description succincte

Agglomération d'assainissement				
Nom :	RIBEAUVILLE		Code Sandre :	
Taille en EH (= CBPO) :				
Système de collecte				
Nom :	Syst coll SE RIBEAUVILLE		Code Sandre :	S26826900454
Type(s) de réseau :	Unitaire			
Industries raccordées :	2			
Exploitant :	SDEA			
Noms exploitants :				
Personne à contacter :	Kevin BAPPERT			
Système de traitement des eaux usées				
Nom :	SE RIBEAUVILLE		Code Sandre :	026826900454
Lieu d'implantation :	RIBEAUVILLE			
Date de mise en eau :	01/06/1986			
Maître d'ouvrage :	COMMISSION LOCALE DE RIBEAUVILLE			
Capacité nominale :	Organique DBO5 kg/jour	Hydraulique m³/jour	Q pointe m³/heure	Equivalent habitants
Temps sec	680	4900		12000
Temps pluie	680			
Débit de référence :	13488 m³/j			
Filières EAU :	Boues activées en aération prolongée avec traitement de l'azote et du phosphore			
Filières BOUE :	Déshydratation par filtre-pressé à bandes			
Exploitant :	SDEA			
Personne à contacter :	Raphaël KERNEL			
Milieu récepteur				
Nom :	Le Strengbach			
Masse d'eau :	CR104			
Type :		Cours d'eau		
Débit d'étiage :	0,063 m³/s			

A.2 – Etudes générales et documents administratifs relatifs au système de collecte

Communes	Année du dernier schéma directeur d'assainissement	Année de la dernière étude diagnostic	Date du zonage Eaux Usées (EU)	Date du zonage Eaux Pluviales (EP)	Date d'annexion du zonage EU et EP au PLU
RIBEAUVILLE	2024				20/05/2019

Schéma directeur complet réalisé en 2023-2024 :

Q10 : Bonne résistance de l'infrastructure aux débordements, malgré 3 zones de débordements :

- Amont de l'av. du Général de Gaulle = 115 m³ -> déraccordement à privilégier
- Rue du Château = 50 m³ -> reprise du profil altimétrique et renforcement de 35 ml en Ø400
- Rue de Landau = 60 m³ -> déraccordement à privilégier

DERU : Système conforme vis à vis de la DERU => Optimisation de l'infrastructure existante : réhausse de crêtes du DO 5001 et 4001 = améliorations pour DERU et DCE

DCE : Dégradation de la qualité du milieu lors des déversements mais solutions de travaux très onéreuses => Etude et travaux de déraccordement sur la commune à privilégier (amélioration pour Q10, DERU et DCE).

Le rapport de synthèse de ce schéma directeur et ses annexes ont été transmis au Service de Police de l'Eau, au titre de diagnostic permanent le 31 décembre 2024.

Plan d'action "Eaux pluviales" : Le SDEA accompagne les collectivités sur leurs projets de gestion durable des eaux pluviales, autant sur les bâtiments publics que sur les voiries.

Programme pluriannuel d'études et travaux

Commune : RIBEAUVILLE					
Nature des travaux à réaliser	année de réalisation prévue	durée des travaux	Niveau d'avancement	Précision (si travaux repoussés ou annulés)	
Camping Coubertin : Rénovation du réseau d'assainissement par chemisage : 500 ml collecteur DN300 traversant l'emprise du camping Coubertin	2020		Réalisé		
Rue Henri Kugler - Rénovation du réseau d'assainissement par chemisage : 95 ml collecteur DN400	2020		Réalisé		
Rue Beysser - Extension réseau eaux usées - Raccordement 3 maisons d'habitation	2020		Réalisé		
Route de Bergheim - Rénovation du réseau d'assainissement par chemisage : 155 ml collecteur DN800	2021		Réalisé		

Diagnostic amont et plan d'action pour la réduction des micropolluants	2020	2	Réalisé	Exigence réglementaire de l'arrêté du 21 juillet 2015
STEU : Mise en conformité du canal de rejet des eaux traitées dans le cadre de l'autosurveillance	2021	1	Réalisé	
Rue de l'Industrie - Réhabilitation du réseau d'assainissement par des techniques sans tranchées	2022		Réalisé	Tubage 425 ml DN400, 27 reprises et étanchements branchements, 15 étanchements regards de visite
Modification et amélioration DO	2022	1	Réalisé	Déplacement mesure DO6001
STEU : Remplacement des 3 turbines d'aération	2022	1	Réalisé	
Rues des Juifs, du Temple, du Cimetière et du Parc - Réhabilitation du réseau d'assainissement par des techniques sans tranchées	2023	1	Réalisé	Tubage 600 ml DN200-300mm, 100 reprises et étanchements branchements, 10 étanchements regards de visite
STEU : Révision complète du filtre-bande (report de 2022)	2023	1	Réalisé	
levé topo	2023	1	Réalisé	
Schéma directeur assainissement - SA Ribeauvillé	2023	0	Réalisé	
Campagne RSDE	2022	1	Réalisé	Réalisée en 2022/2023
Diagnostic vers l'amont et plan d'actions pour la réduction des micropolluants	2024	2	En cours	En cours de finalisation pour début 2026
Expertise DO 7001	2024	2	Réalisé	Financement à hauteur de 70% par l'AERM
1ère Tranche (Carrefour Rte Bergheim - rue Salzmann) Réhabilitation du réseau d'assainissement par des techniques sans tranchées - 330 ml DN700mm	2024	1	Réalisé	
STEU : vidange et curage des bassins biologiques	2025	1	Réalisé	
STEU : réparation du pont clarificateur (selon diagnostic lors de la vidange)	2025	1	Réalisé	
Réhausse des crêtes des DO 5001 et 4001	2025	0	Réalisé	Travaux prévus dans le cadre du SDA
Campagne d'inspection télévisée des réseaux communaux (1/10 du linéaire soit environ 3 000ml) pour élaboration d'un diagnostic des réseaux d'assainissement et d'un	2025	0	Annulés	

programme de travaux de réhabilitation				
Campagne d'inspection télévisée Rte de Ste Marie / Rue du 3 décembre - diagnostic des réseaux d'assainissement et d'un programme de travaux de réhabilitation	2026	1	Programmés	
Réhabilitation conduites rue du 3 décembre selon résultats ITV	2026	1	Programmés	
Campagne d'inspection télévisée des réseaux communaux (2/10 du linéaire soit environ 3 000ml) pour élaboration d'un diagnostic des réseaux d'assainissement et d'un programme de travaux de réhabilitation	2027	2	Programmés	
Réhabilitation du réseau d'assainissement - Techniques sans tranchées - Zone travaux à définir en fonction des résultats de la campagne ITV 2027	2028	3	Programmés	
STEU - Diagnostic énergétique	2026	1	Programmés	
Rue Klée - 2ème Tranche (Carrefour rue Salzmann - rue Lutzelsbach) Réhabilitation du réseau d'assainissement par des techniques sans tranchées - 140 ml DN500-600mm	2026	1	Programmés	
Rue du Château - Réhabilitation du réseau d'assainissement 224 ml en totalité, 70 ML DN 400 mm, 77 ML DN 300 mm et 77 ML DN 250 mm	2026	1	Programmés	
Route de Sainte Marie aux Mines - Réhabilitation du réseau d'assainissement Route de Sainte Marie aux Mines- trvx à définir selon ITV	2027	2	Programmés	
Rue du 3 décembre - Réhabilitation du réseau d'assainissement par chemisage - trvx à définir selon ITV	2027	2	Programmés	
Rue du Rempart de la Streng - Réhabilitation du réseau d'assainissement - Rue du Rempart de la Streng- trvx à définir selon ITV	2028	3	Programmés	
Rue du Vignoble - Réhabilitation du réseau d'assainissement - Rue du	2029	4	Programmés	

Vignoble - travaux à définir selon ITV				
Rue Saint Morand - Réhabilitation du réseau d'assainissement - Rue Saint Morand - travaux à définir selon ITV	2029	4	Programmés	

- B -

BILAN ANNUEL

Sur le système de collecte

B.1 – Les raccordements

Liste des communes raccordées	Dont communes déléguées	% du linéaire de réseau communal raccordé à ce système d'asst.	Dénomination de la partie de la commune rattachée au système d'asst. Objet de ce bilan	Autres systèmes d'asst auxquels cette commune est aussi raccordée	% du linéaire de réseau communal raccordé à cet autre système d'asst.	Dénomination/ localisation de la partie de la commune rattachée à un autre système d'asst.
RIBEAUVILLÉ		100 %				

B.1.1 – Les raccordements domestiques :

Commune	Code INSEE	Population totale de la zone collectée ²	Population raccordable de la zone collectée ²	Nombre total de branchements	Nombre d'abonnés eau ¹	Nombre d'abonnés assainissement ¹	Population raccordée ¹	Taux de raccordement ¹
RIBEAUVILLE	68269	4869	4869	ND	1772	1651	4537	93 %
Total		4869	4869	ND	1772	1651	4537	93 %

¹ : pour l'ensemble de la commune

² : pour la zone de la commune raccordée au système d'assainissement faisant l'objet de ce bilan

B.1.2 – Les raccordements non domestiques (liste des établissements) :

Nom de l'établissement	Commune	Description	Modalité de raccordement (1)	Concentration, charges et volumes autorisés (DCO et autres paramètres représentatifs de l'activité)	Autosurveillance des rejets	Date de signature et durée de validité
CAROLA - SA DES EAUX MINERALES DE RIBEAUVILLE	RIBEAUVILLÉ	1107A - INDUSTRIE DES EAUX DE TABLE	conv.	- MES (2000 mg/l) - MES (22 kg/j) - Pt (,5 kg/j) - Pt (6 mg/l) - Débit journalier (300 m³/j) - DCO (45 kg/j) - DCO (5000 mg/l) - NTK (2,5 kg/j) - NTK (33 mg/l)		du 20/12/2019 au 19/12/2029
MIE BEAUVILLE	RIBEAUVILLÉ	1392Z - FABRICATION D'ARTICLES TEXTILES, SAUF HABILLEMENT	conv.	- MES (2000 mg/l) - MES (7 kg/j) - Pt (,5 kg/j) - Pt (6 mg/l) - Débit journalier (200 m³/j) - DCO (5000 mg/l) - DCO (70 kg/j) - NTK (33 mg/l) - NTK (4 kg/j)		du 01/01/2021 au 31/12/2030

B.2 – Les travaux réalisés sur le système de collecte

Commune	Nature des travaux		Date de l'intervention	Linéaire (m)
RIBEAUVILLE	INSPECTION COLLECTEUR	TELEVISEE	09/01/2025	Ponctuel
RIBEAUVILLE	INSPECTION COLLECTEUR	TELEVISEE	26/02/2025	Ponctuel
RIBEAUVILLE	INSPECTION COLLECTEUR	TELEVISEE	26/05/2025	Ponctuel
RIBEAUVILLE	REPLACEMENT TAMPON REGARD		10/06/2025	Ponctuel
RIBEAUVILLE	REPARATION BRANCHEMENT PART		19/06/2025	Ponctuel
Total				ND

B.3 – Le contrôle et la surveillance du système de collecte

1) Pour les installations neuves :

Le SDEA vérifie, avant tout raccordement au réseau public et à tranchée ouverte, que les installations privatives d'assainissement remplissent bien les conditions requises. À ce titre, le technicien du SDEA assiste et conseille les particuliers et les intervenants extérieurs. Il instruit et contrôle les dossiers de demande d'assainissement ou de branchement et délivre des conseils techniques sur l'implantation et la conception des ouvrages.

Afin de permettre ce contrôle, le SDEA doit être avisé au moins deux jours ouvrables avant le commencement des travaux. Le propriétaire ne peut faire remblayer la tranchée tant que le contrôle de bonne exécution n'a pas été réalisé.

L'objectif de cette démarche est à la fois de protéger les usagers du service de l'assainissement de désagréments (refoulements d'eaux usées dans les sous-sols, difficultés d'écoulement, mauvaises odeurs) résultant d'installations privatives mal conçues ou mal réalisées et d'utiliser de façon optimale les installations publiques de collecte et de dépollution des eaux usées.

2) Pour les installations existantes :

Diverses enquêtes peuvent être réalisées chez les particuliers à leur initiative ou à la demande de la collectivité. Ces enquêtes ont pour objectif de vérifier la conformité du raccordement au réseau public d'assainissement des immeubles désignés ou l'origine des difficultés d'écoulement, de refoulements ou de mauvaises odeurs subies par les particuliers.

Néanmoins, toutes modifications ultérieures des installations devront être signalées au SDEA, afin de lui permettre de tenir à jour la base de données y relative. À cette occasion, les installations privatives devront, le cas échéant, faire l'objet d'une mise en conformité aux prescriptions du règlement d'assainissement.

3) Lors de la vente des biens immobiliers :

En partenariat avec les Chambres des Notaires du Bas-Rhin, un travail commun a été réalisé afin de permettre aux abonnés de bénéficier d'un service de contrôle de l'assainissement lors de la vente des biens immobiliers.

4) Les stations de pompage d'eaux usées et bassins d'orage

Ces ouvrages ont fait l'objet de visites de maintenance préventive :

Visites simples avec relèvement des indicateurs électriques des installations, vérification des caractéristiques électriques, du bon fonctionnement des ouvrages et nettoyage des bâches, selon une fréquence adaptée aux caractéristiques des stations (débits, sensibilité du milieu récepteur et de l'environnement...);

Visites approfondies avec examen des pompes et vérification de leur bon fonctionnement.

En complément des interventions préventives, la maintenance des stations de pompage a nécessité des interventions spécifiques concernant le dépannage, la réparation ou le remplacement d'équipements électriques, électromécaniques ou de tuyauterie.

Commune	Postes de relèvement / refoulement visités	Bassins d'orage visités	Inspections caméra (m)	Contrôles branchements
RIBEAUVILLE	2	0	0	4
Totaux	2	0	0	4

B.4 – L'entretien du système de collecte

B.4.1 – Récapitulatif des opérations d'entretien

Le SDEA assure la surveillance et le maintien en bon état des ouvrages de collecte et de transport d'eaux usées et pluviales. Il effectue à ce titre les interventions suivantes : vérification du bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement, vidange périodique de l'ensemble des bouches d'égout, nettoyage préventif des conduites et ouvrages selon un objectif fixé annuellement, débouchage de la partie publique des branchements.

À partir de la vérification par le chef de secteur de l'état d'envasement des réseaux et de la surveillance du bon fonctionnement des ouvrages, les travaux d'entretien principaux présentés dans les tableaux ci-dessous ont été réalisés sur les réseaux d'assainissement et sont suivis via une application spécifique dédiée.

Commune	Linéaire curé (m)	Postes de relèvement / refoulement nettoyés	Bassins d'orage nettoyés	Bouches d'égout nettoyées
RIBEAUVILLE	3639	2	0	1039
Totaux	3639	2	0	1039

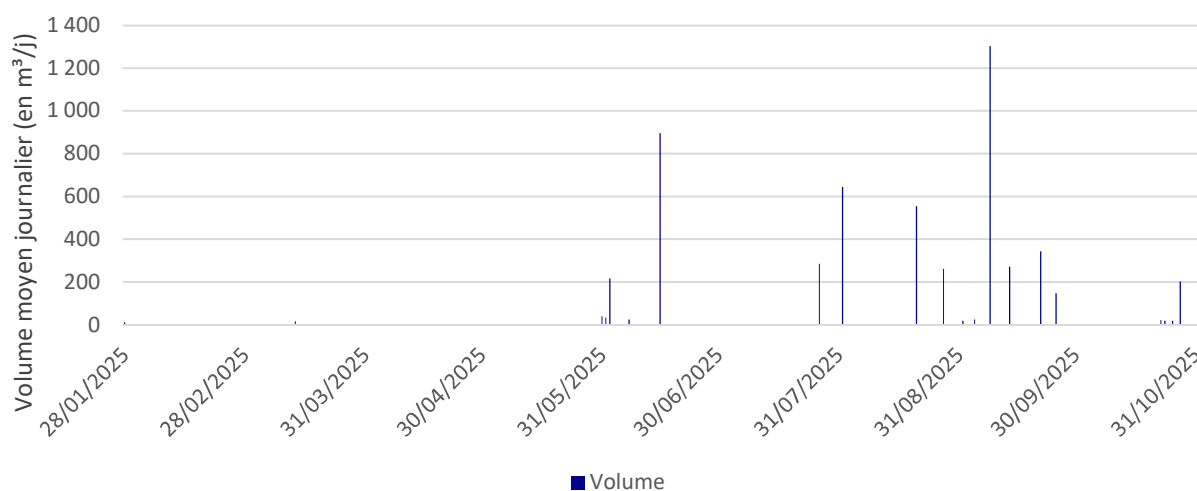
B.4.2 – Quantité et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute en masse ou volume (préciser l'unité)	Destination(s) (Parmi la liste Sandre du tableau des boues) <i>En cas de destinations multiples, indiquer la répartition entre les destinations.</i>
Refus de dégrillage	0	
Sables	0	
Huiles / Graisses	0	
Matières de curage	17,1 t	aire de dépotage de STEP de Ribeauvillé

B.5 – Bilan des déversements au milieu par le système de collecte

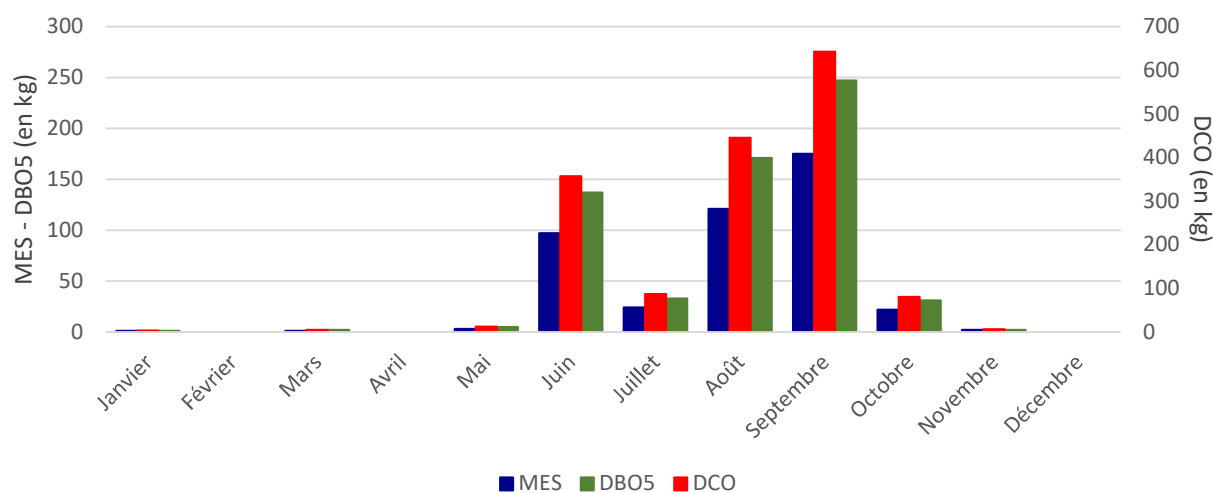
B.5.1 – Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte



B.5.2 – Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Bilan sur les charges déversées au milieu par le système de collecte



B.5.3 – Tableau récapitulatif des déversements au milieu par le système de collecte

Répartition des déversements	Déversements temps sec					Déversements temps de pluie				
	Nb jrs	Volume (m3)	MES (kg)	DCO (kg)	DBO5 (kg)	Nb jrs	Volume (m3)	MES (kg)	DCO (kg)	DBO5 (kg)
RIBEAUVILLE - DO 5001 - Rue de l'Abattoir	0	0	0	0	0	21	5 363	724	1 722	971
RIBEAUVILLE - DO 6001 - Rue de l'Abattoir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RIBEAUVILLE - DO 7001 - Grand rue	0	0	0	0	0	1	11	1	4	2
Totaux surverses DO A1	0	0	0	0	0	22	5 374	725	1 726	973

Taux de déversement en volume (en %)						
	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
% volume surversé	2,1	1,9	0,3	0,7	0,7	1,2
Nb. de DO A1 ayant surversé de + de 20x/an.	2	1	0	1	1	1

Commentaires

Le système est conforme en collecte, le taux de déversement est de 1,2% en moyenne quinquennale sur la période 2021-2025. 3 DO autosurveillés sur ce système.

Les DO les plus contributeurs sont le DO 5001 de RIBEAUVILLÉ et le DO 7001 de RIBEAUVILLÉ, qui sont responsables respectivement de 61% et 27% des volumes déversés en 2025.

Les DO 5001 et 4001 ont fait l'objet d'une réhausse de crête et les déversements du DO 5001 ont été calculés avec une nouvelle loi de déversement (suite à une expertise technique) à partir de fin février. Le DO 7001 a fait l'objet d'une réhausse de crête et d'une expertise technique visant à fiabiliser la mesure. Suite à celle-ci, un re-dépôt des données fiabilisées aura lieu. La nouvelle loi permettra de calculer des volumes fiables depuis mi-juin 2025.

B.6 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance

Récapitulatif des opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance

Date de réalisation	Ville	DO	Dénomination	Type d'intervention
05/06/2025	RIBEAUVILLE	2-734-68269-R-RCO-0260-DO01	DO 7001	Installation suite préconisation 3DEAU
06/06/2025	RIBEAUVILLE	2-734-269-R-RCO-1220-DO01	DO 5001	Vérification métrologique
06/06/2025	RIBEAUVILLE	2-734-269-R-RCO-1220-DO02	DO 6001	Vérification métrologique
06/06/2025	RIBEAUVILLE	2-734-269-R-RCO-0260-DO01	DO 7001	Vérification métrologique
09/09/2025	RIBEAUVILLE	2-734-68269-R-RCO-1220-DO02	DO 6001	Remplacement batterie
29/09/2025	RIBEAUVILLE	2-734-68269-R-RCO-1220-DO01	DO 5001	Remplacement enregistreur
22/10/2025	RIBEAUVILLE	2-734-269-R-RCO-0260-DO01	DO 7001	Dépannage

Equipements de mesure

Différentes opérations permettant d'assurer la fiabilité des équipements et des données sont réparties au sein de deux services : Exploitation, mis en œuvre par le Chef de secteur réseaux eaux usées (REU) et Métrologie.

- **Nettoyage et contrôles périodiques** : Ils sont planifiés par le Chef de secteur REU selon un objectif annuel défini par le Responsable Pilotage REU en fonction de la sensibilité du site et de leur contexte environnemental ;
- **Maintenance préventive** : Mise en œuvre par le service Métrologie, elle consiste en la vérification de l'étalonnage des sondes, de l'implantation des équipements et des conditions hydrauliques au sein de l'ouvrage ;
- **Maintenance curative** : Elle est réalisée par le service Métrologie, sur signalement de dysfonctionnement par le Chef de secteur REU ou le Technicien Exploit. des données d'autosurveillance REU.

Les interventions sont enregistrées dans une base de données spécifiquement consacrée aux déversoirs d'orage, ce qui permet de retracer l'historique des interventions sur les différents sites. Ces **cahiers de vie** participent à l'analyse des données et aux diagnostics des dispositifs de mesure.

Préleveurs

Aucun déversoir d'orage n'est équipé de préleveurs d'échantillons. Les modalités d'estimation des concentrations et charges déversées sont décrites dans le manuel d'autosurveillance.

Synthèse du fonctionnement métrologique des équipements d'autosurveillance REU

R.A.S.

B.7 – Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte

Points forts :

Le système est conforme en collecte, le taux de déversement est de 1,2% sur la période 2021-2025. Le dispositif d'autosurveillance est validé pour 2025.

Les DO 5001, 4001 et 7001 ont fait l'objet d'une réhausse de crête. Le 7001 et le 5001 ont été soumis à une expertise technique visant à fiabiliser la mesure.

Des campagnes d'ITV annuelles vont être lancées à partir de 2026 pour programmer les travaux de l'année N+1.

Points sensibles :

Difficultés à connaître précisément les rejets des viticulteurs de la commune.

Dysfonctionnements :

Suspicion d'arrivée d'eaux claires (pompes à chaleur ou autre) sur la station EU rue de l'Iris

Programme d'amélioration :

Un contact doit être pris avec la cave coopérative de Ribeauvillé pour identifier la pertinence d'établir une convention de rejets

Le SDEA accompagne les collectivités qui le souhaitent sur leurs projets de gestion durable des eaux pluviales, autant sur les bâtiments publics que sur les voiries. Un avis technique peut être fourni ainsi qu'un accompagnement sur les dossiers de demande de subvention et les projets de communication.

- C -

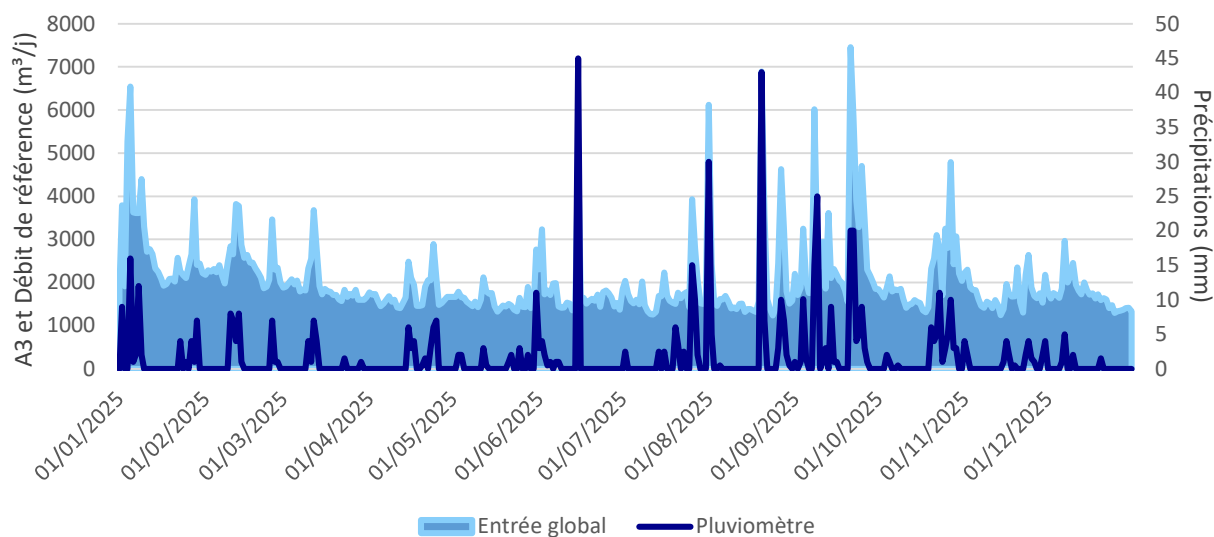
BILAN ANNUEL

Sur le système de traitement

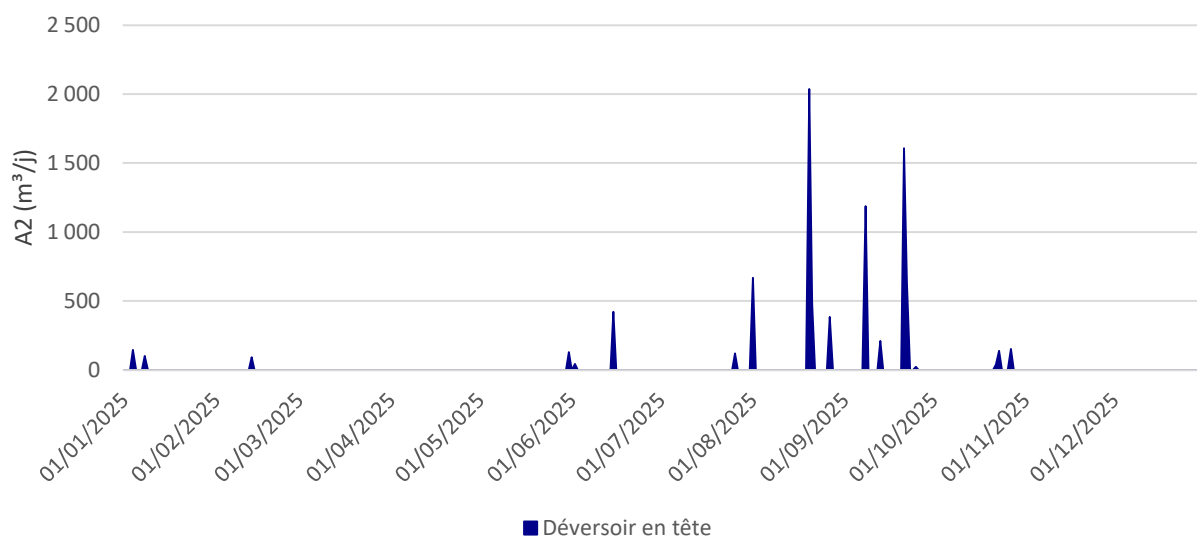
C.1 – Bilan sur les volumes d'eau

C.1.1 – Volume entrant dans le système de traitement

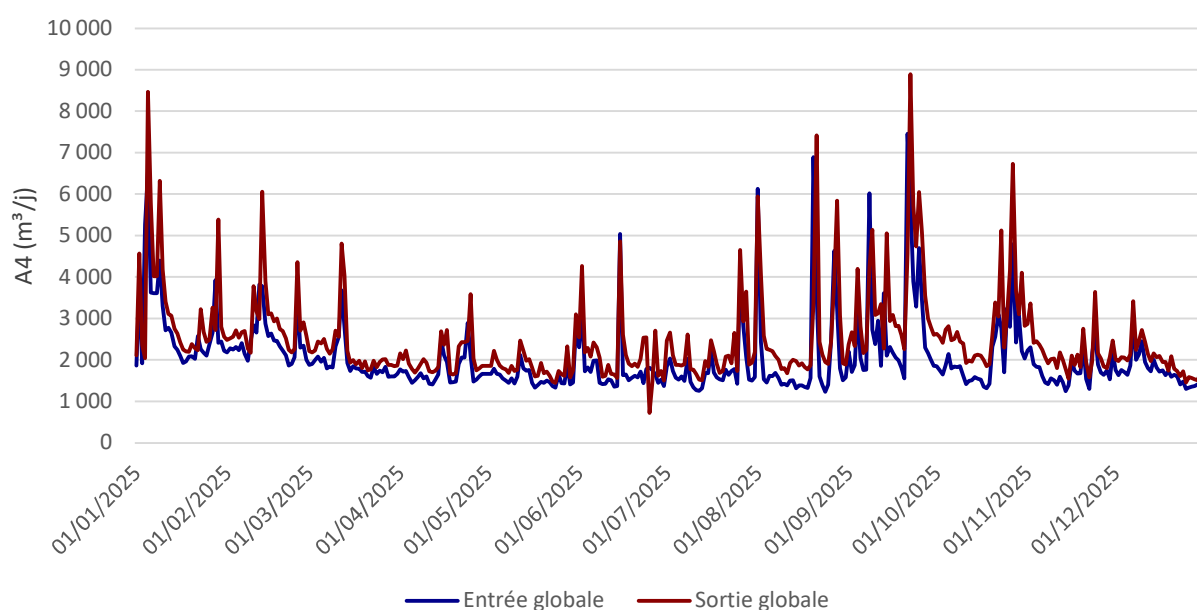
Débit en entrée



Débit du déversoir en tête de station



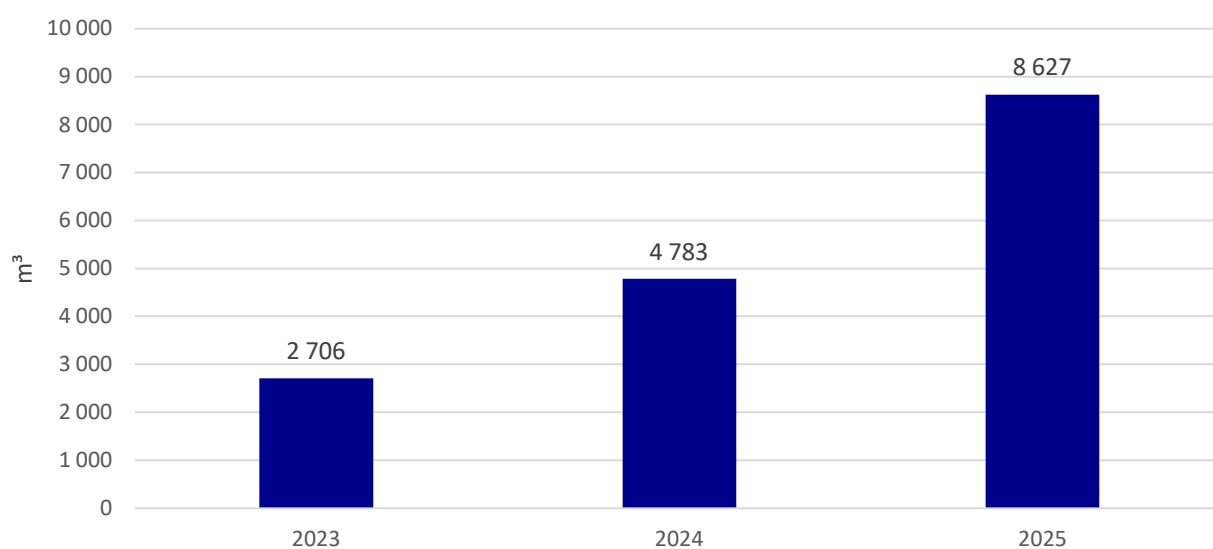
C.1.2 – Volume entrant et sortant de la station d'épuration



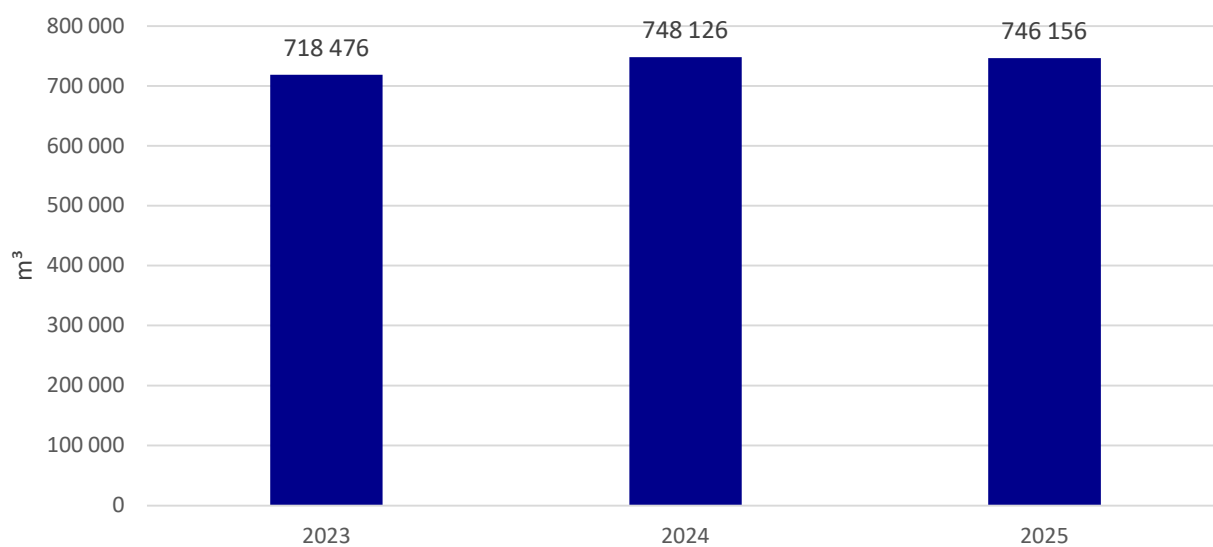
C.1.3 – Evolution des volumes totaux annuels entrant et sortant

Années	A2 (m3)	A3 (m3)	A4 (m3)	A5 (m3)
2023	2 706	718 476	868 622	Sans objet
2024	4 783	748 126	926 629	Sans objet
2025	8 627	746 156	908 611	Sans objet

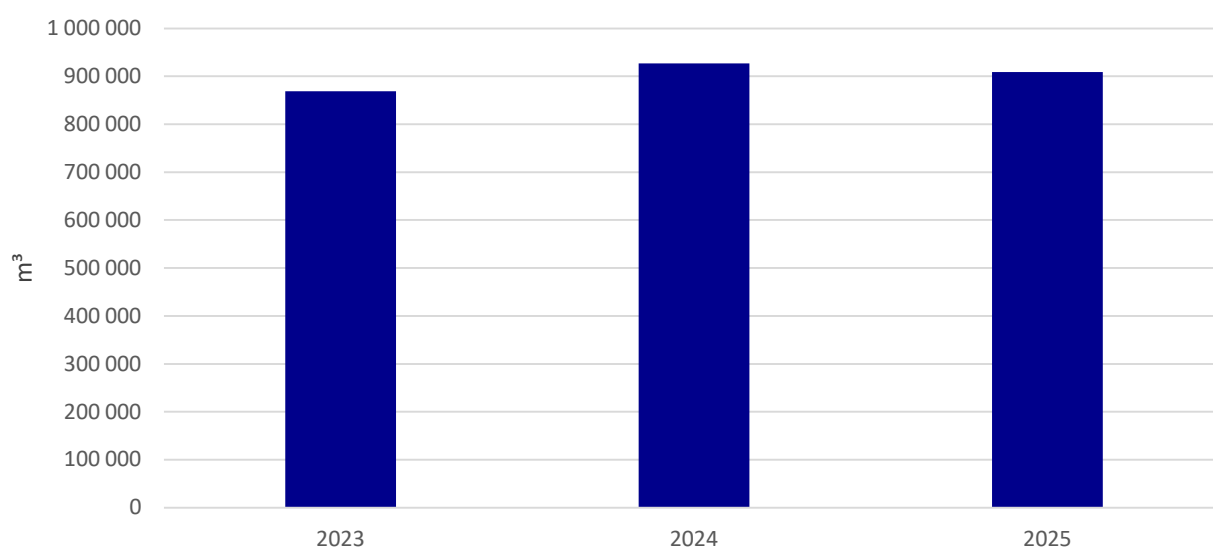
Evolution du volume annuel du déversoir en tête (A2) en m³



Evolution du volume annuel en entrée (A3) en m³

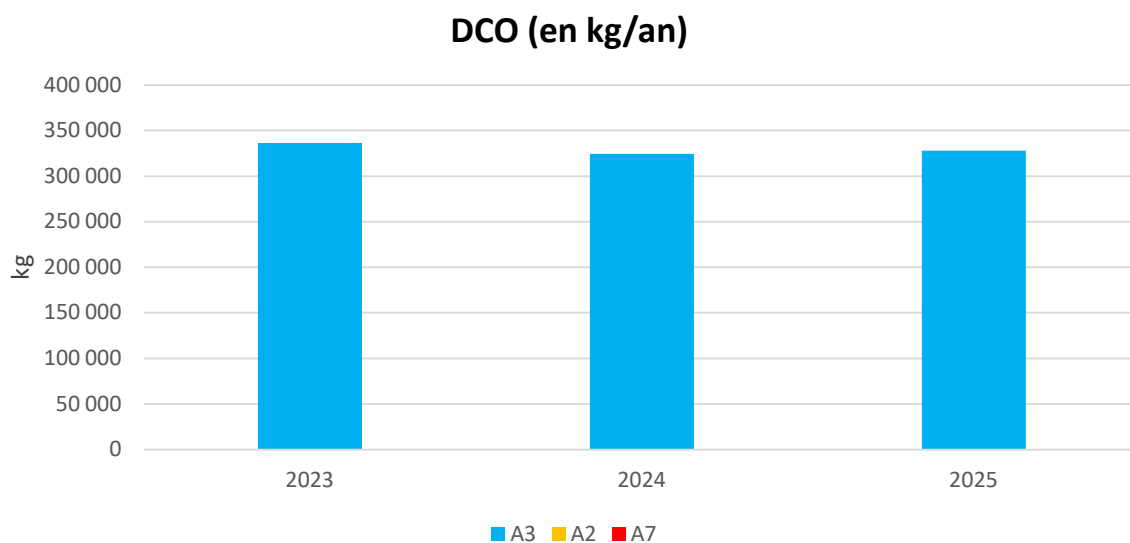
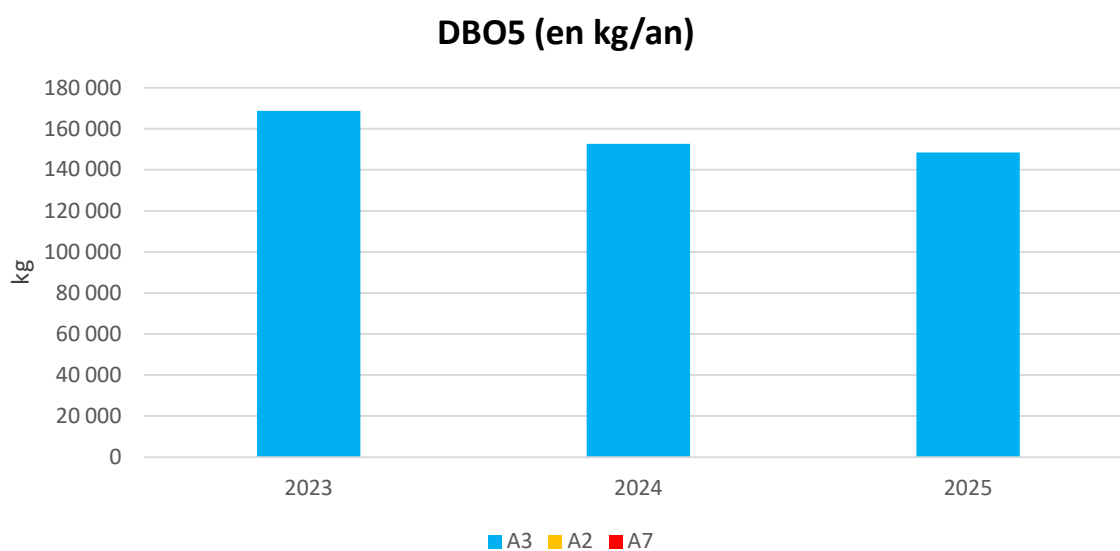
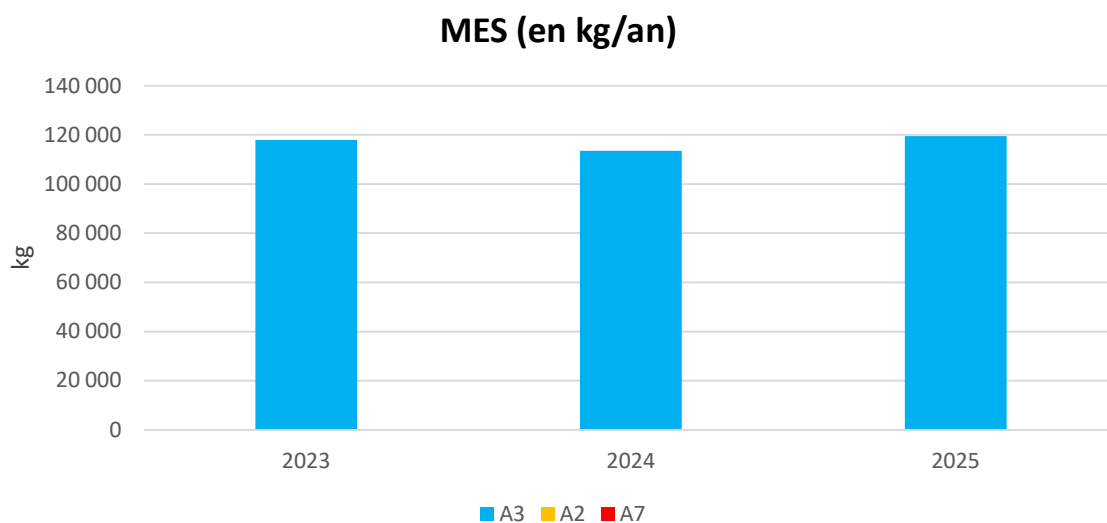


Evolution du volume annuel en sortie (A4) en m³

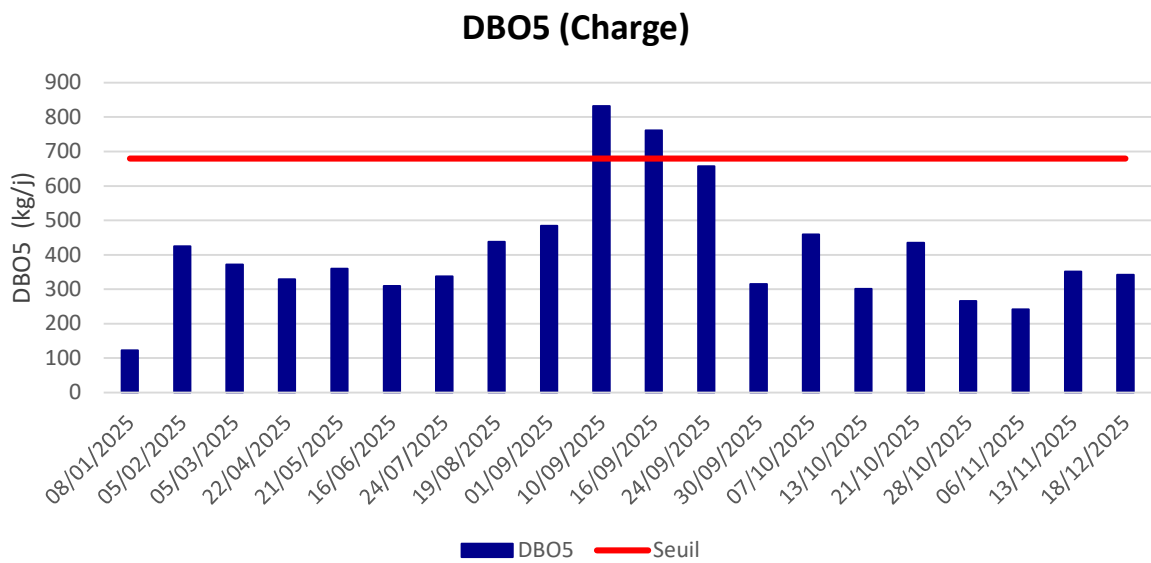
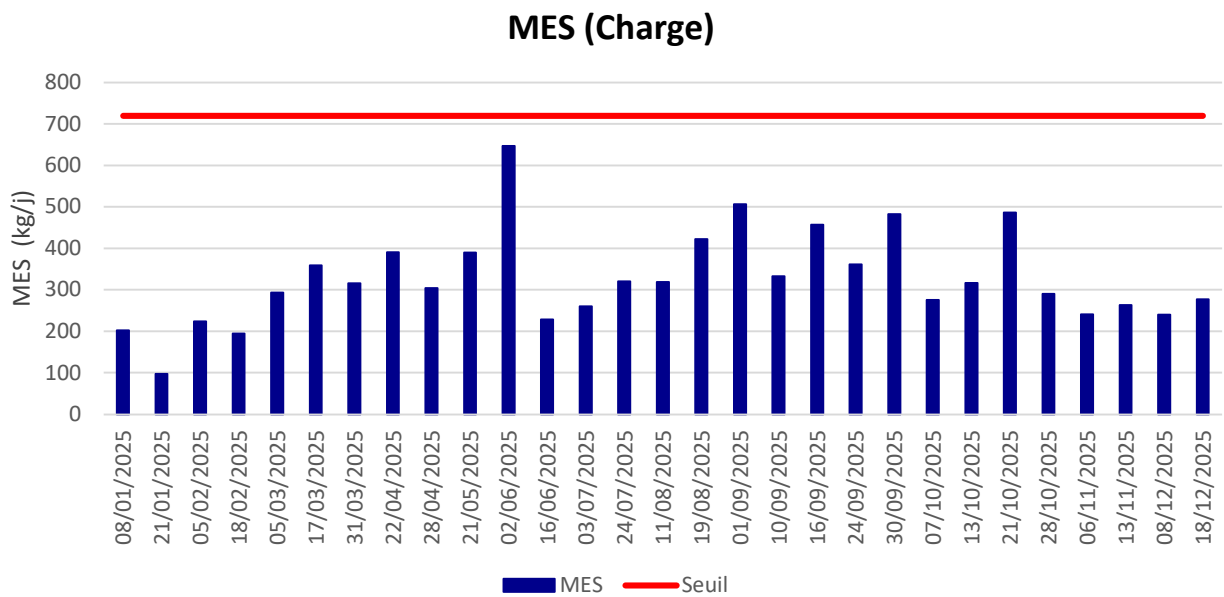


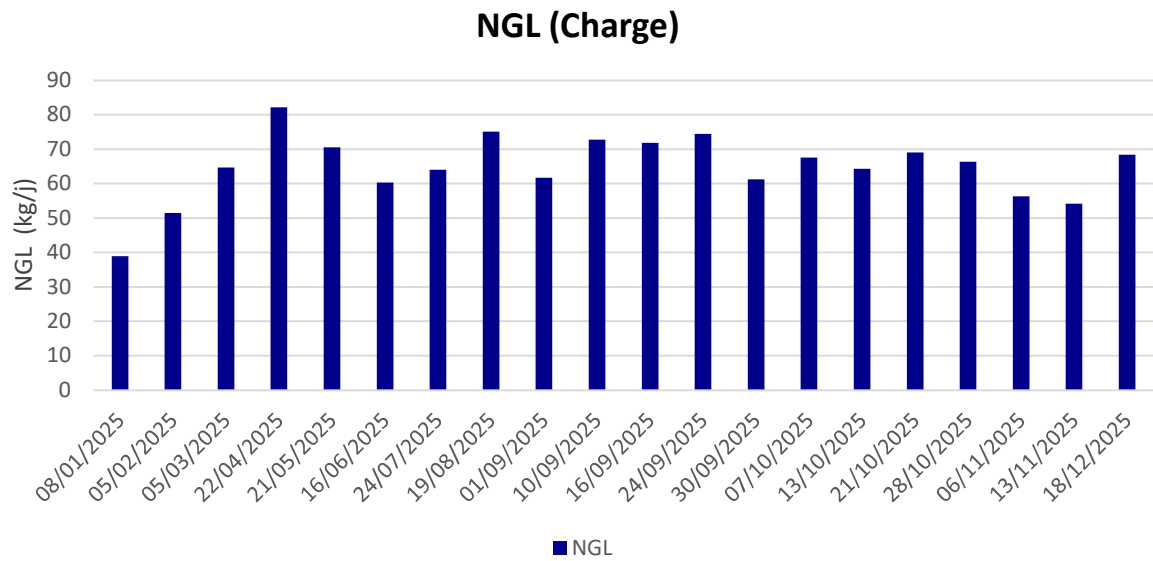
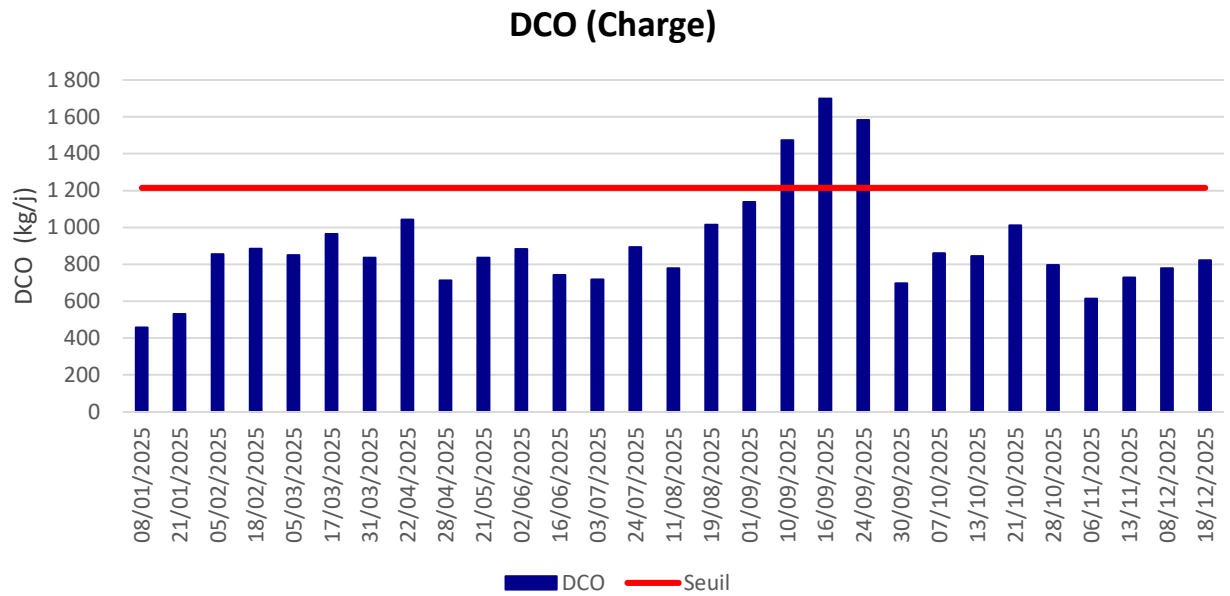
C.2 – Bilan sur la pollution traitée et rejetée

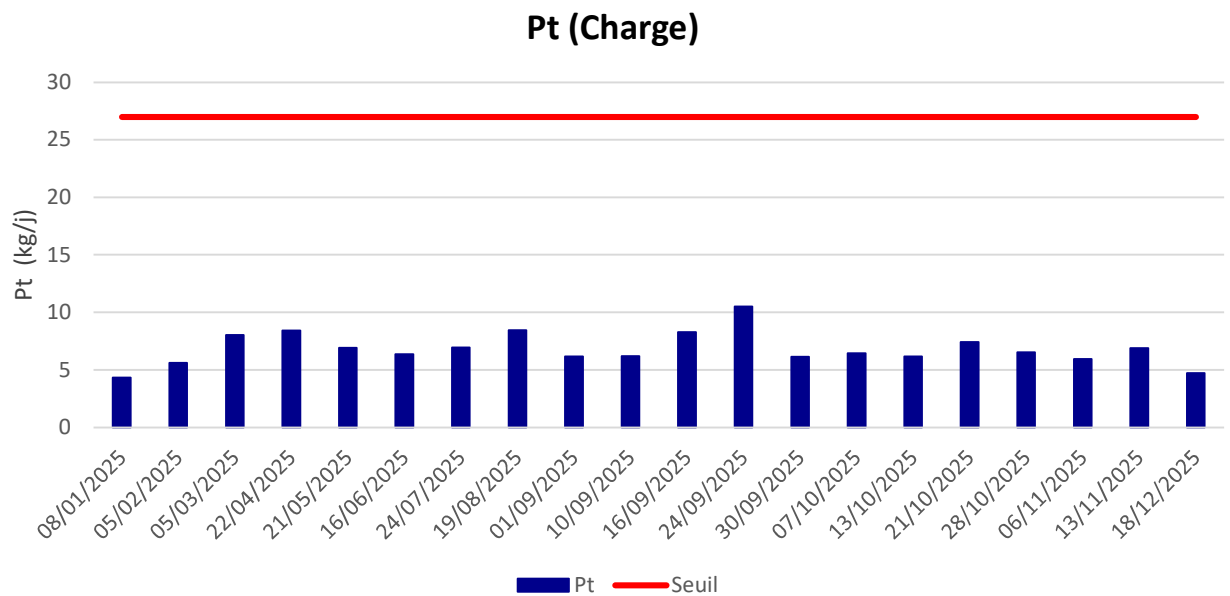
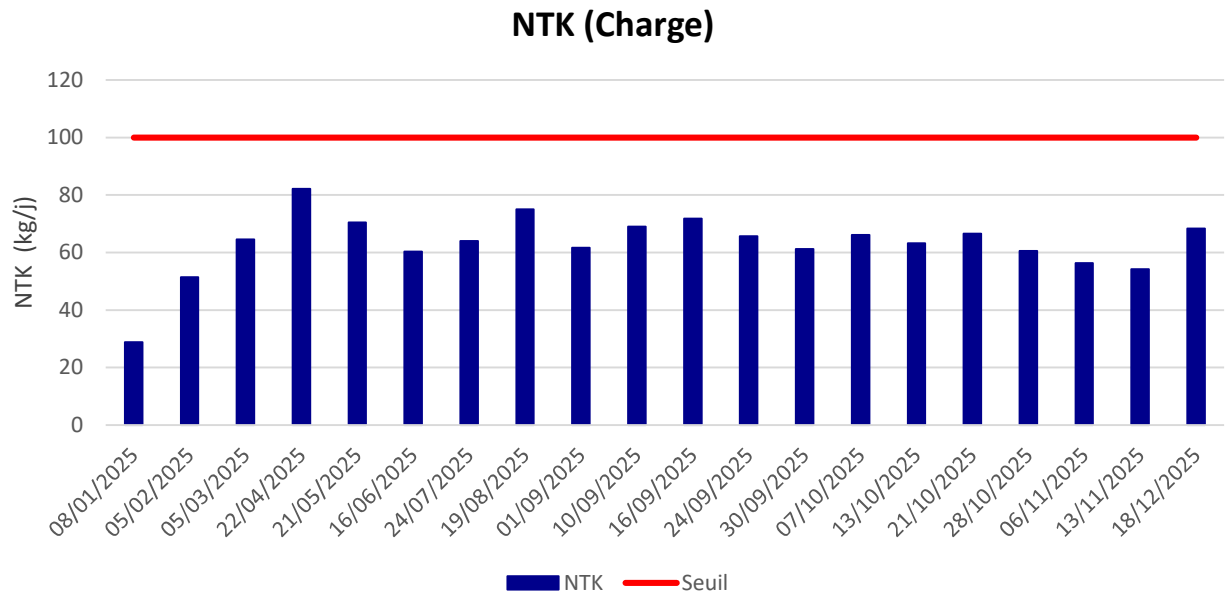
C.2.1 – Evolution des charges entrantes totales annuelles



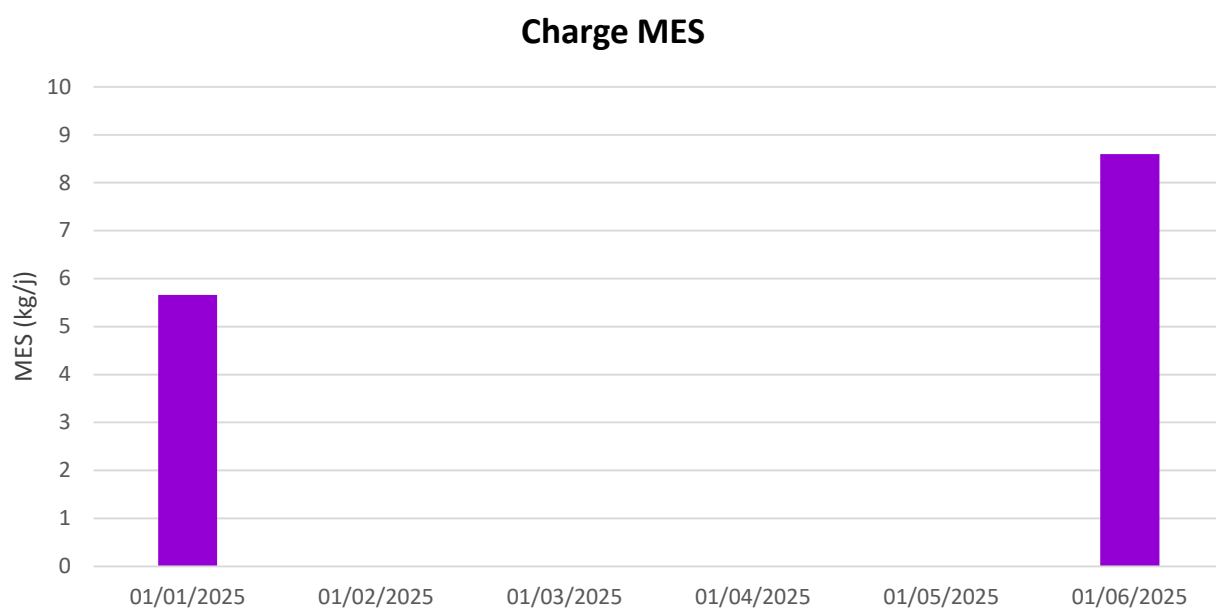
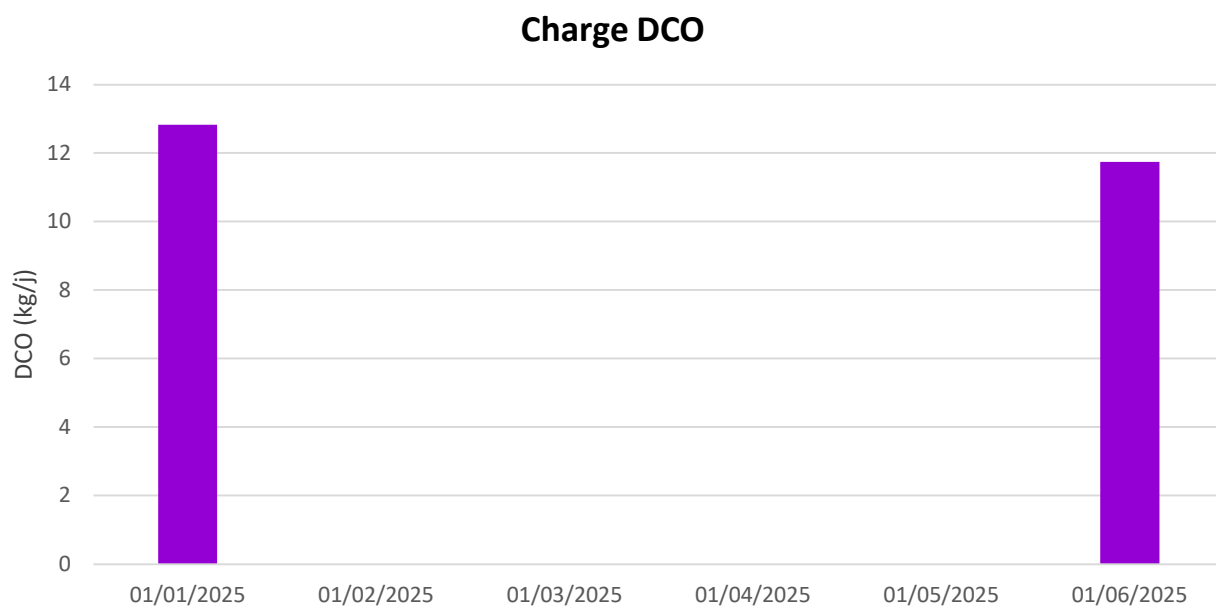
C.2.2 – La pollution entrant du système de traitement



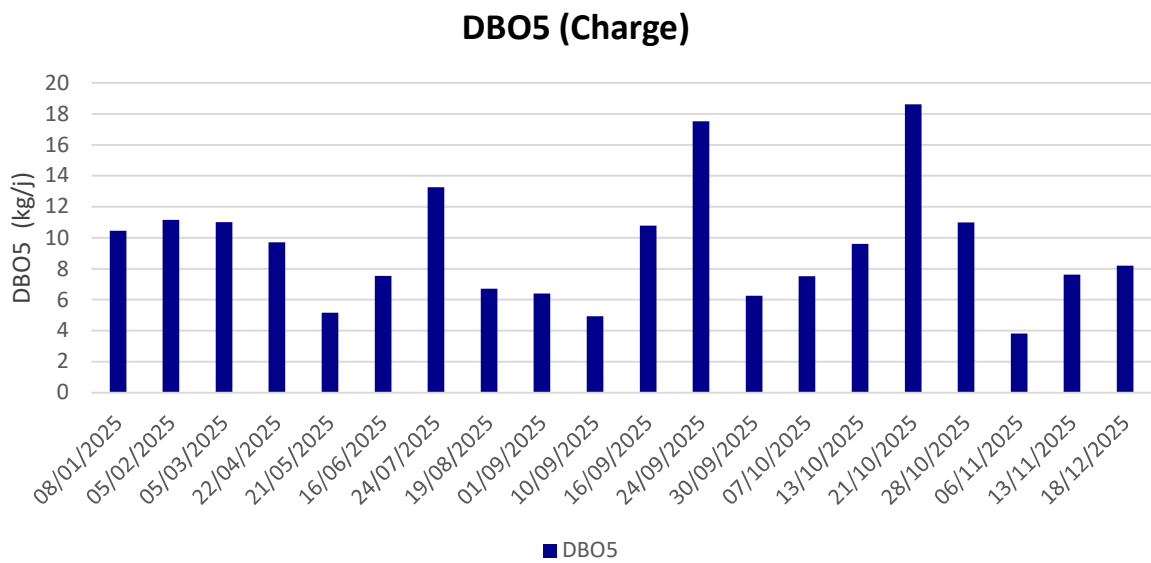
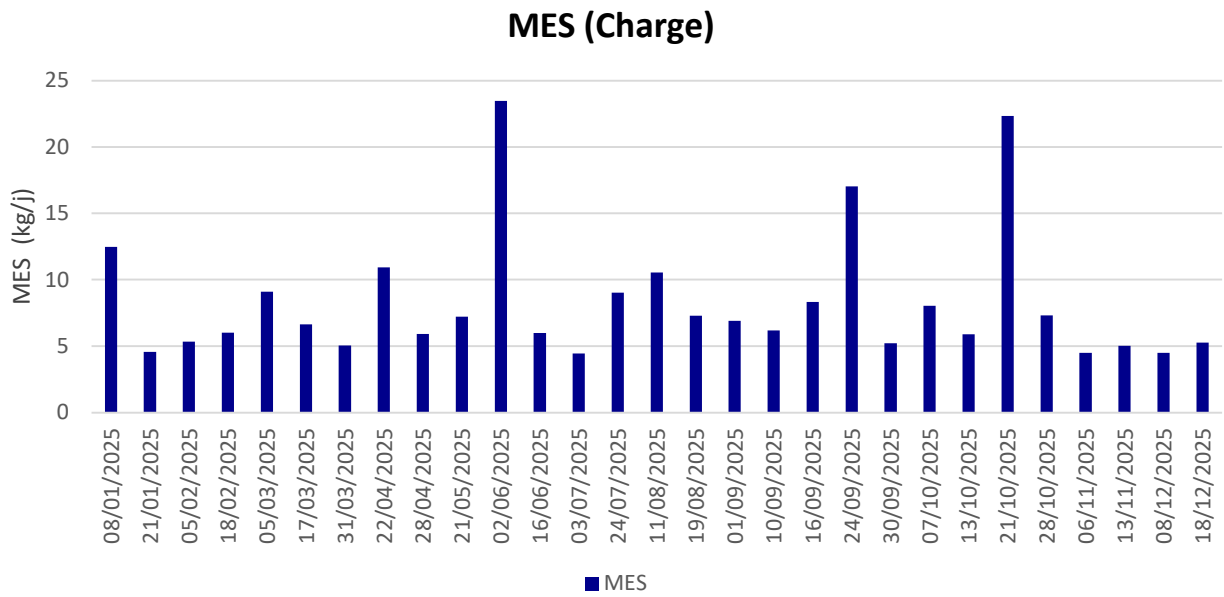


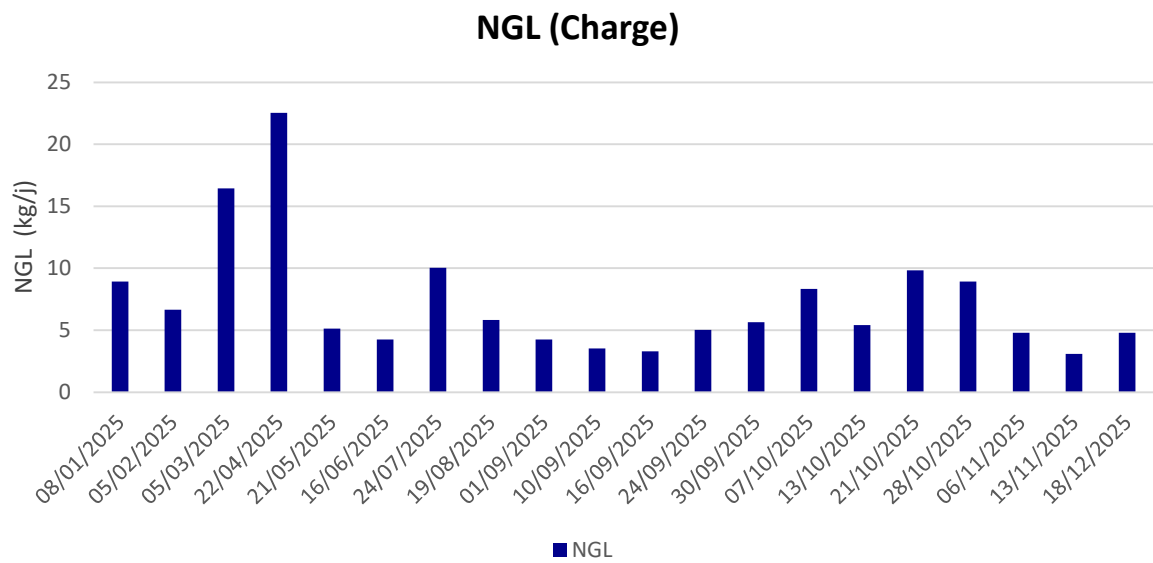
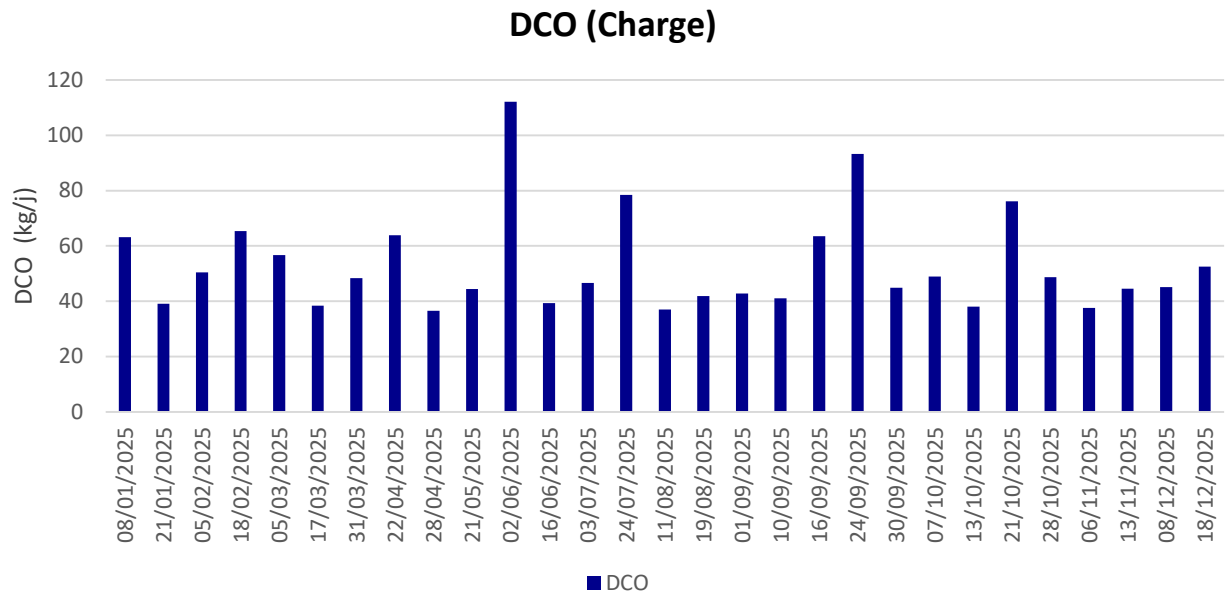


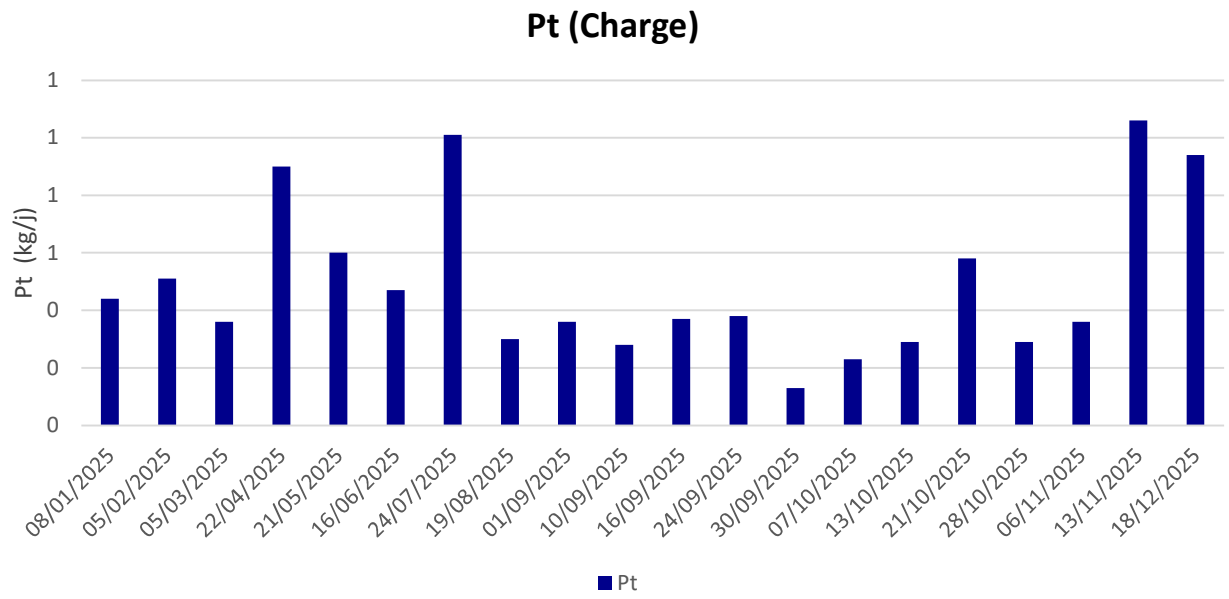
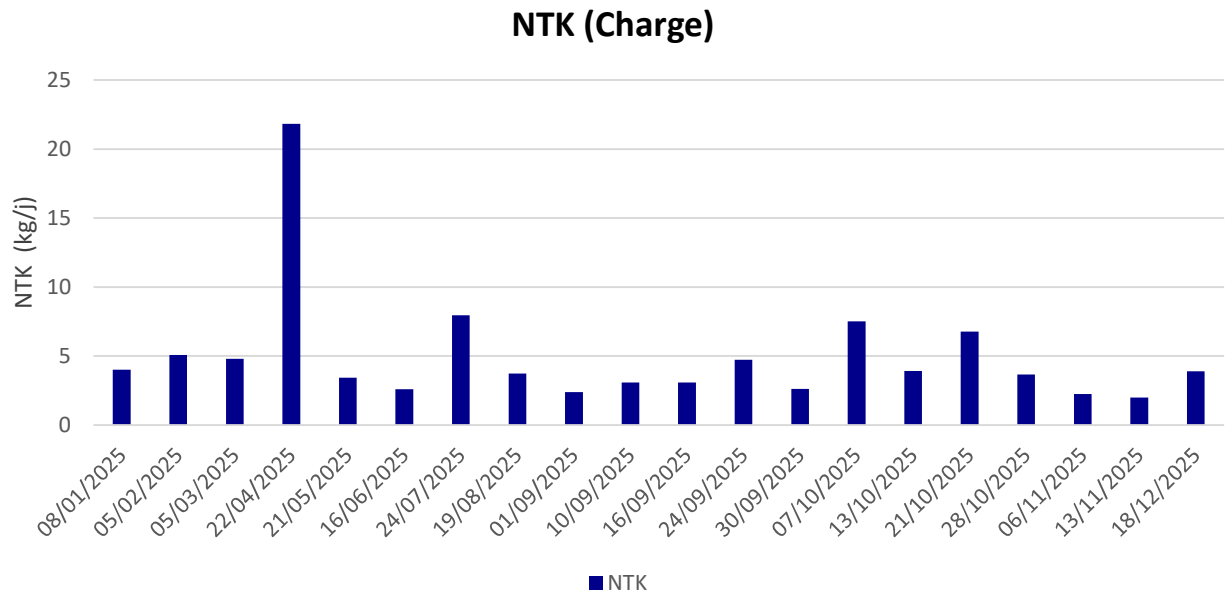
C.2.3 – La pollution déversée en tête de station

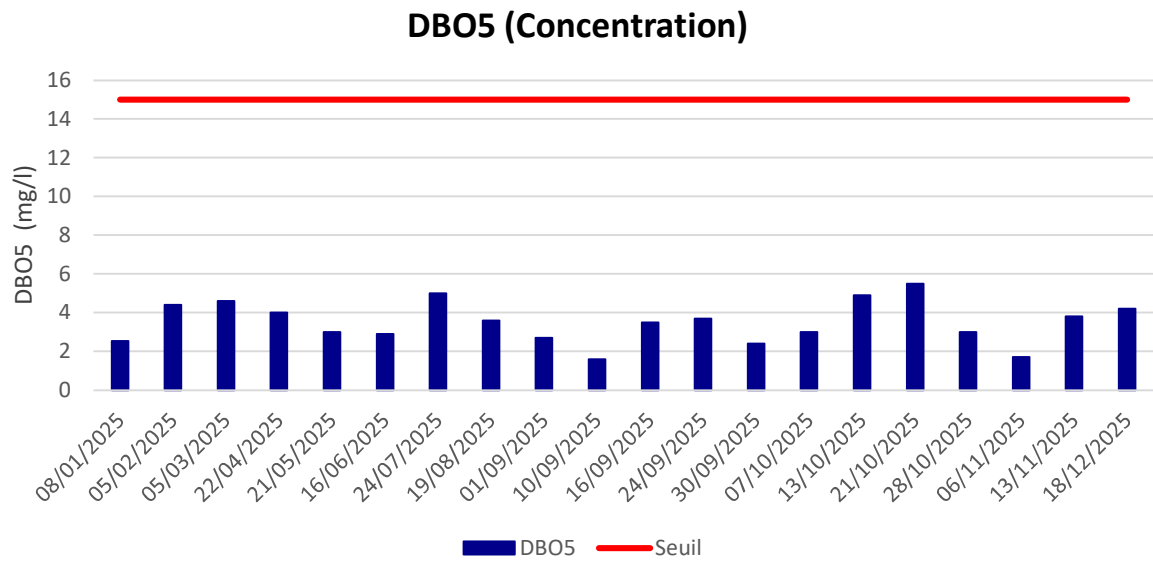
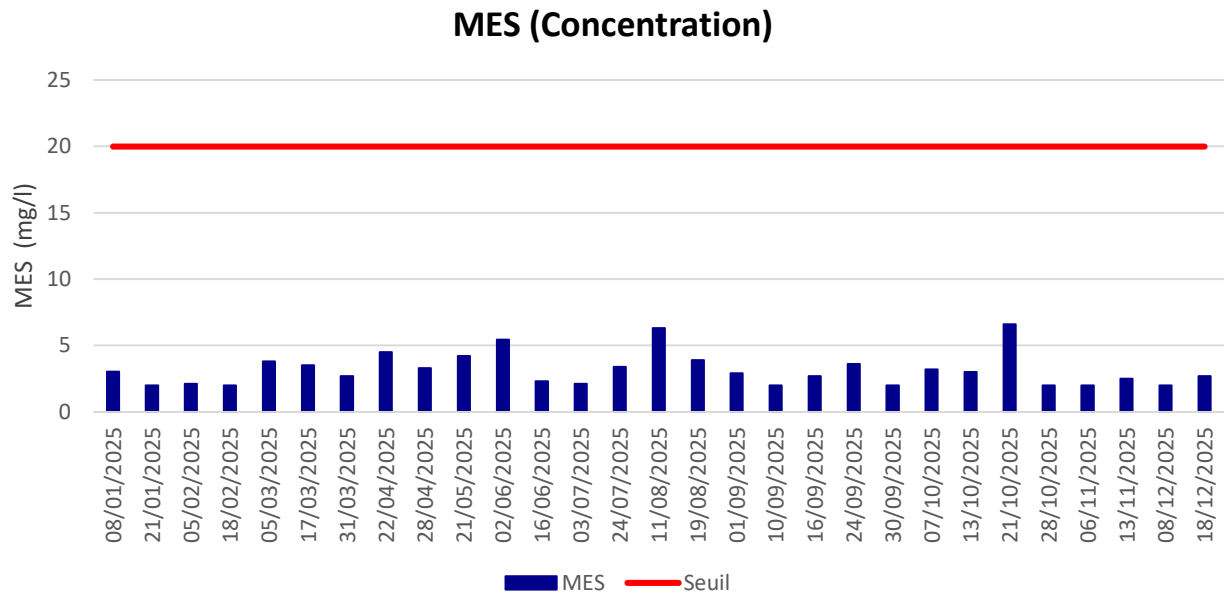


C.2.4 – La pollution sortante du système de traitement

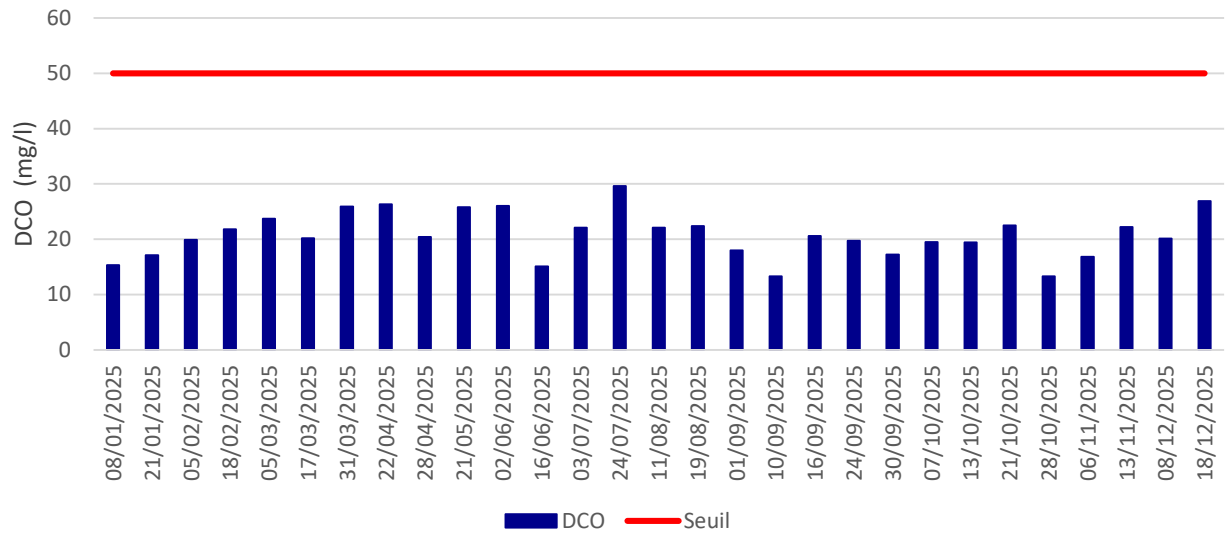




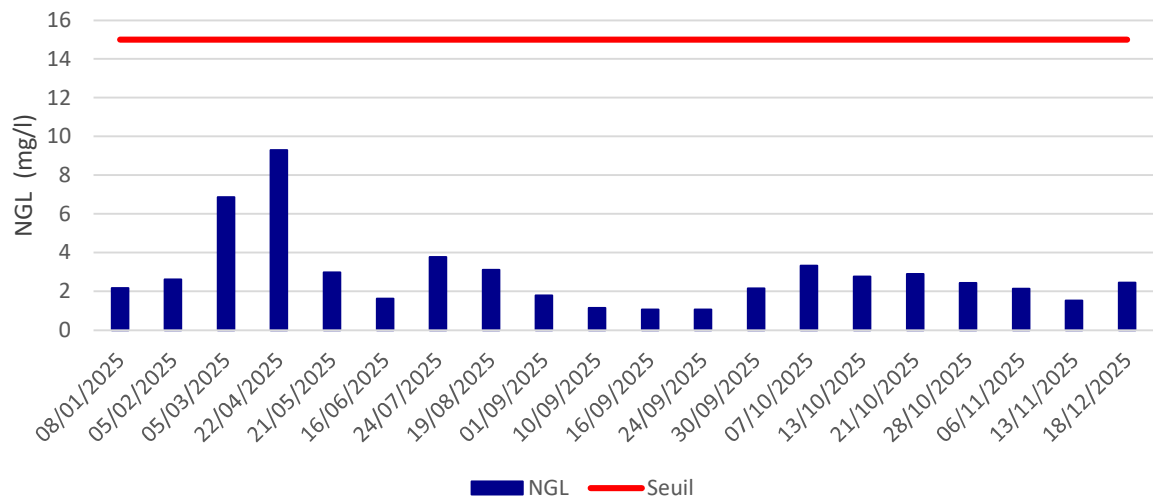


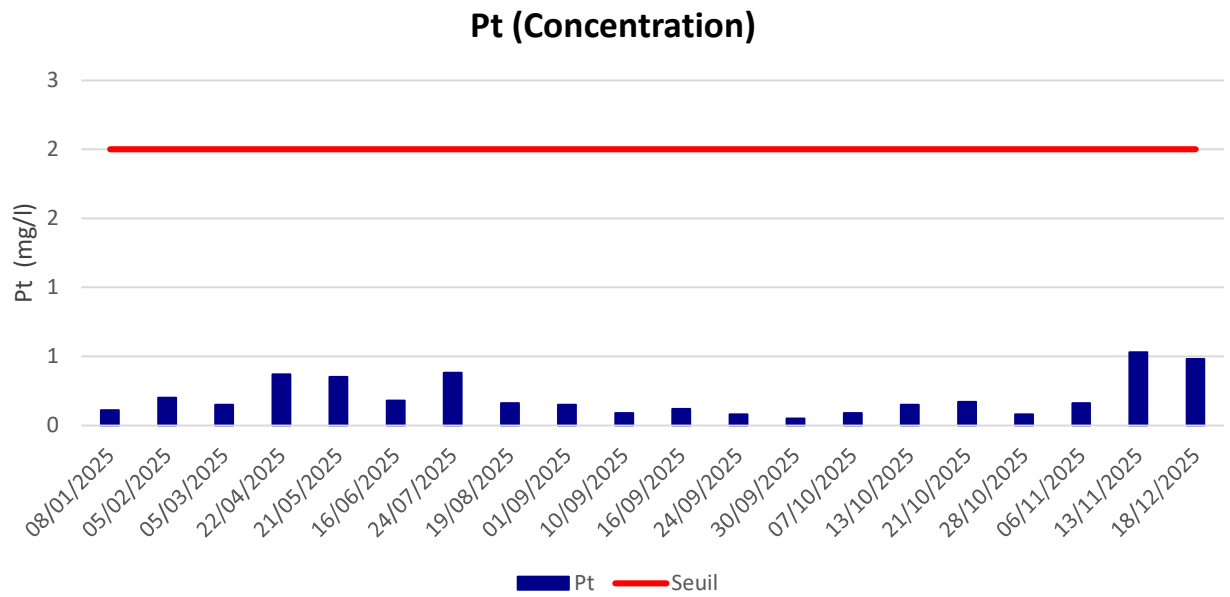
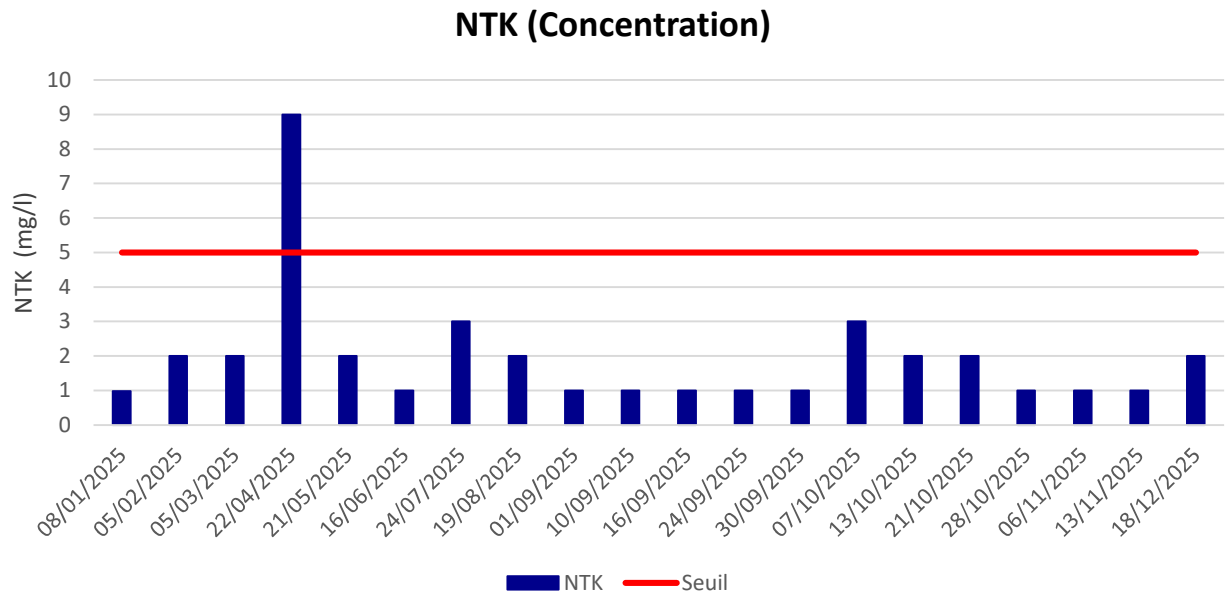


DCO (Concentration)



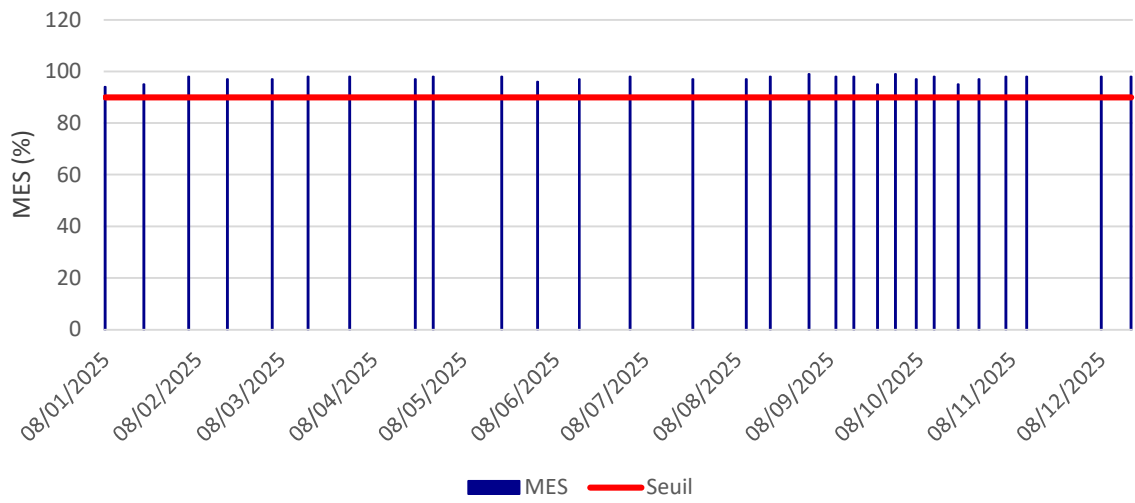
NGL (Concentration)



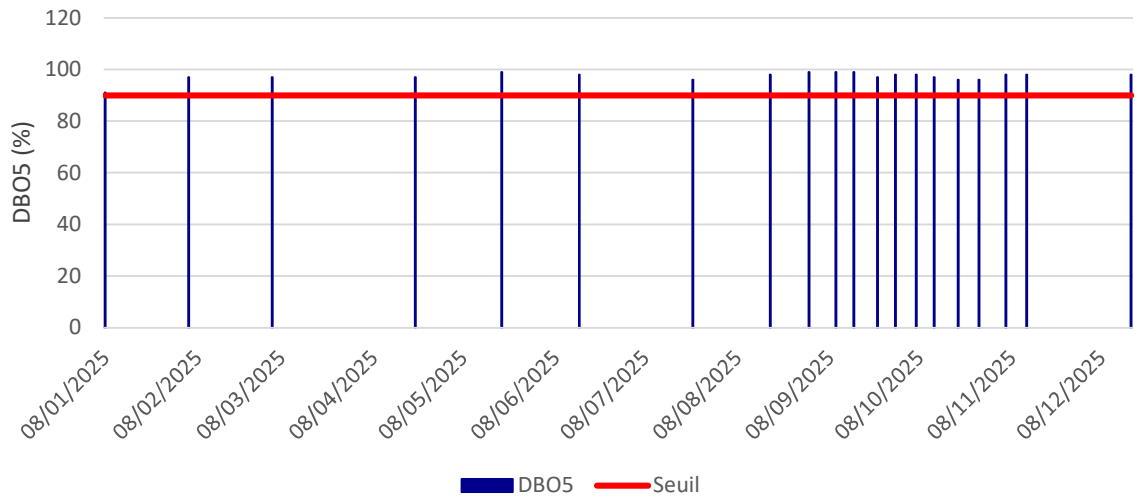


C.2.5 – Le calcul des rendements

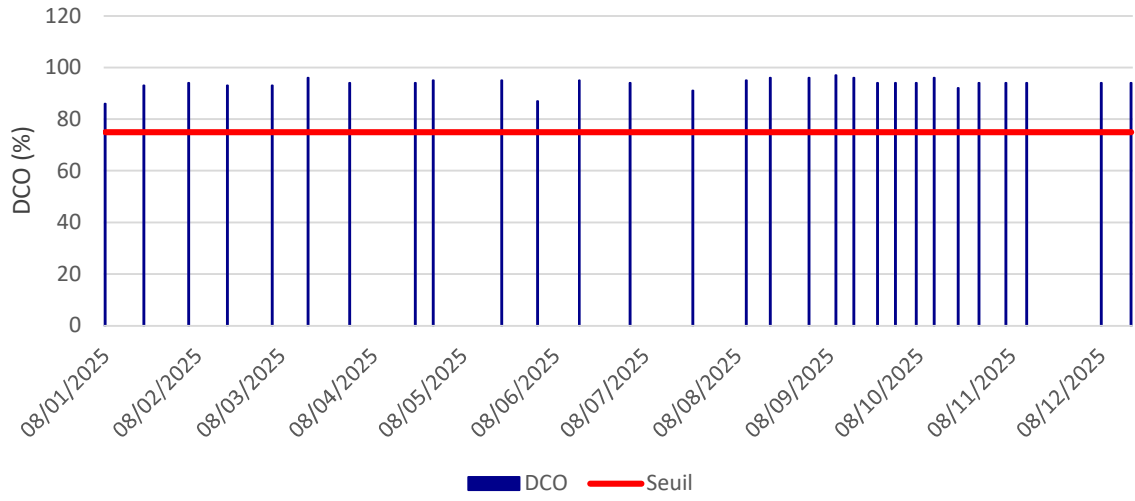
MES



DBO5



DCO



C.3 – Bilan sur les boues, les autres sous-produits et les apports extérieurs

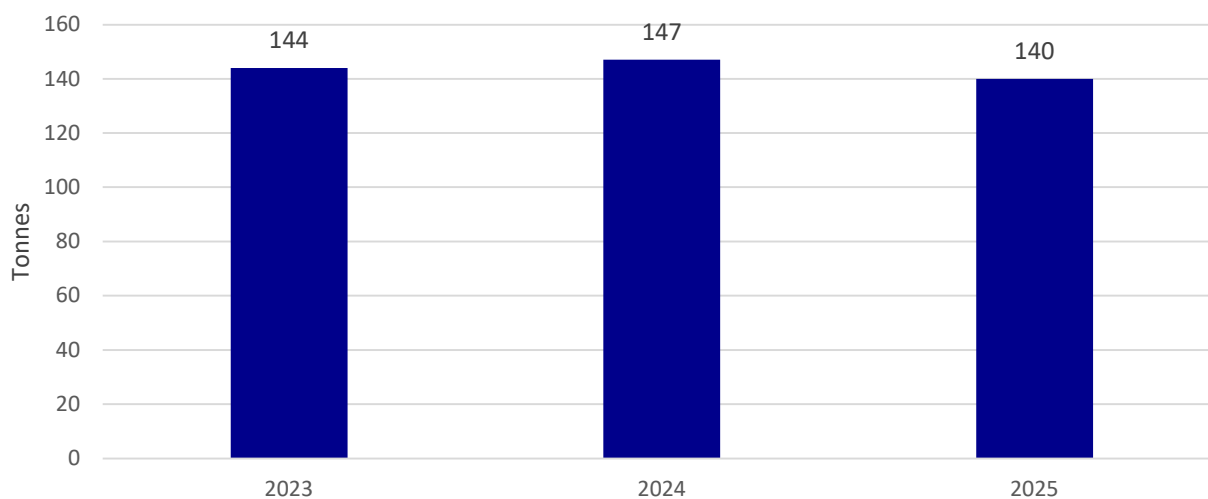
C.3.1 – Les boues

Quantité annuelle de boues produites, apportées et évacuées au cours de l'année

Boues		Quantité annuelle brute (Tonnes)	Quantité annuelle de matière sèche (tonnes de MS)
Boues produites (point S4)			139,74
Boues apportées (point S5)	Origine		
	Total		
Boues évacuées (points S6 et S17)			139,74

Répartition de la quantité annuelle de boues produites et son évolution (point S4)

Évolution de la quantité annuelle de matière sèche de boue produite (tonnes)



Destinations des boues évacuées au cours de l'année, en tonnes de matière sèche

Destinations (liste SANDRE)	Destination initiale		Observations
	Tonnes de MS	% MS totale	
Épandage agricole	139,74	13,68	Compostage externalisé et retour sur plan d'épandage de la steu AGRIVALOR - Bergheim
Usine d'incinération			
Décharge			
Valorisation industrielle			
Compostage « produit »			
Compostage « Déchet »			
Station d'épuration			
Transit			
Centre de séchage (hors STEP)			
Unité de traitement de sous-produits (hors STEP)			
Unité de méthanisation			

C.3.2 – Les autres sous-produits

Quantités annuelles et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année :

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute en masse ou volume	Destination(s)
Refus de dégrillage (S11)	26,25 (m3)	U.I.O.M. de Colmar
Sables (S10)		

Quantités des sous-produits apportés au cours de l'année :

Sous-produits apportés	Quantité annuelle brute en masse ou volume	Précisions: origine des apports, traitement éventuel... etc.
Sables		

C.3.3 – Les apports extérieurs sur la (ou les) file(s) EAU :

Quantités des apports extérieurs au cours de l'année et quantité de pollution correspondante :

Apports extérieurs	Quantité annuelle brute en masse ou volume	Quantité de pollution (DBO5, DCO, autres...)	Précisions : origine des apports, traitement éventuel ... etc.
Matière de vidange (S12)			
Matière de curage (S13)			

C.4 – Bilan de la consommation d'énergie et de réactifs

C.4.1 – Quantité d'énergie consommée au cours de l'année

Energie	Consommation (en kWh)
Electricité	335 919,00

C.4.2 – Quantités de réactifs consommés au cours de l'année

Réactifs utilisés	File(s) eau (point S14)	File(s) boue (point S15)
Chlorure ferrique	8196 kg	
Polymères liquides		1205 kg

C.5 – Les faits marquants sur le système de traitement, y compris les faits relatifs à l'autosurveillance

C.5.1 – Liste des faits marquants sur le système de traitement

N°	Date de début	Date de fin	Durée (jours)	Situation inhabituelle (oui/non)	Type et description de l'évènement (arrêt programmé, opération de maintenance, incident ...)	Impact sur le milieu et actions entreprises pour en limiter l'importance	S'il s'agit d'un incident, actions entreprises pour éviter de nouveaux incidents
----	---------------	-------------	---------------	----------------------------------	--	--	--

Sans objet.

C.5.2 – Déversements dans le milieu consécutifs aux faits marquants sur le système de traitement

N°	Type d'évènement	Volume (m3)	MES (kg)	DCO (kg)	DBO5 (kg)	NTK (kg)	NGL (kg)	PT (kg)	Observations / Commentaires
	Total								

Sans objet.

C.6 – Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement et évaluation de la conformité

		DBO5			DCO			MES			NGL			N-NH4			N-NO2		N-NO3		NTK			Pt		
	Débit journalier de référence (m3/j)	3844																								
	Charge brute de pollution organique (kg DBO5/j)	735																								
		Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Flux (kg/j)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Flux (kg/j)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Flux (kg/j)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Flux (kg/j)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Flux (kg/j)	Concentration (mg/l)	Flux (kg/j)	Concentration (mg/l)	Flux (kg/j)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Flux (kg/j)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Flux (kg/j)
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesure par an (1)	12			24			24						12			12		12		12			12		
	Nombre de mesures réalisées	20			29			29			20			20			20		20		20			20		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	3,6	97	10	21,4	94	54	3,4	97	9	2,9	89	7	1,0	94	3	0,1	0	0,8	2	2,0	92	5	0,2	92	0
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans les conditions normales d'exploitation	20			29			29			17			17			17		17		17			20		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans les conditions normales d'exploitation	3,6	97	10	21,4	94	54	3,4	97	9	2,7	90	7	1,1	94	3	0,1	0	0,6	1	2,0	93	5	0,2	92	0
	Valeur réhibitoire (1)																									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur réhibitoire	0			0			0			0			0			0		0		0			0		
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	15	90	(Vi...	50	75	(Vi...	20	90	(Vi...	(Vi...	(V...	(Vi...	(Vi...	(V...	(Vi...	(Vi...	(V...	(Vi...	(V...	(Vi...	(V...	(Vi...	(V...	(Vi...	(V...
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)	3			4			4			3			3			3		3		3			3		
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	1			0			0			0			0			0		0		0			0		
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle	(Vi...	(Vi...	(Vid...	(Vi...	(V...	(Vi...	(Vi...	(V...	(Vi...	15	(Vi...	(Vi...	(Vi...	(V...	(Vi...	(Vi...	(V...	(Vid...	(V...	5	(Vi...	(Vi...	2	(V...	(Vid...
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre		O			O			O			O			O			O		O		O			O		
Conformité globale selon l'exploitant (O/N)		O																								
Nombre de jour de surverse	19				Taux de surverse (%) (vol A2/vol A3 + A2)			1,1 %																		

C.7 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance

Le suivi métrologique concerne l'ensemble des ouvrages, instruments et appareils du dispositif d'autosurveillance. Il consiste à réaliser l'ensemble des opérations permettant d'assurer la fiabilité des données générées par le dispositif d'autosurveillance :

- Entretien, vérification et étalonnage des dispositifs de mesures de débit

Un contrôle d'écart de mesure des équipements est effectué mensuellement et suivi dans le cahier d'exploitation disponible sur le site de la station d'épuration.

Un étalonnage est effectué semestriellement par le service métrologie et suivi dans la GMAO (logiciel SAP pour le SDEA).

De plus une comparaison est effectuée par l'Organisme Indépendant mandaté par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse afin de valider l'autosurveillance.

- Entretien et maintenance des préleveurs et vérification des critères de représentativité de l'échantillonnage

Un contrôle des équipements est effectué mensuellement et suivi dans le cahier d'exploitation disponible sur le site de la station d'épuration.

Une vérification est effectuée semestriellement par le service métrologie et suivi dans la GMAO (logiciel SAP pour le SDEA).

- Entretien, maintenance et vérification des appareils du laboratoire (pour les analyses internes sur step)

Toutes les analyses d'autosurveillance sont réalisées au niveau du siège du SDEA par le laboratoire accrédité COFRAC.

- Vérification de la bonne conservation des échantillons pendant le transport et vérification des délais de transport et de mise en analyse (pour les analyses externes)

Dans le cadre de l'accréditation du laboratoire COFRAC un suivi du délai de transport, de la température et de mise en analyse de l'échantillon est effectué et saisi dans le logiciel (LIMS pour le SDEA).

C.8 – Conclusion du bilan annuel sur le système de traitement

Points forts :

Les ouvrages de la STEU de Ribeauvillé ont fait l'objet d'une vidange complète en 2025.
Les performances de traitement des eaux usées sont conformes aux exigences réglementaires.
Le dispositif d'autosurveillance a été validé.
Les surverses en entrée de station sont faibles.
Taux de surverse du A2 : 1.1 %.
Nombre de jours de surverse : 19

Points sensibles :

Détection d'arrivées occasionnelles de graisses dont l'origine n'a pas pu être identifiée

Dysfonctionnements :

R.A.S.

Programme d'amélioration :

Le diagnostic amont complémentaire faisant suite à la campagne RSDE 2022/2023 est en cours de finalisation et sera transmis aux services de l'Etat au courant du premier trimestre 2026.

Remplacement du pont clarificateur programmé en 2026.

La filière boue devra faire l'objet d'un diagnostic dans les années à venir.